





**Association des auditeurs de la session  
Armement et économie de défense de l'IHEDN**

**Entretiens 2020**

# **Quels partenariats de la France dans le monde islamique ?**

Les États n'ont pas d'amis ; ils n'ont que des intérêts

*Charles de Gaulle*

## Rédacteurs

**Jean-Claude Bertagna**, ingénieur en chef de l'armement (CR) a fait sa carrière pour sa première moitié à la DGA dans le domaine Radar et CM, pour sa deuxième moitié chez Thomson-CSF / Thales. Il est auditeur du CHEAr (19e session).

**Jean-Marie Biermé**, ancien élève de l'École polytechnique (1956), a fait toute sa carrière dans l'industrie pétrolière. D'abord ingénieur d'exploitation à la raffinerie Total de Gonfreville l'Orcher (76), il occupa ensuite différents postes chez Elf Aquitaine dans l'informatique, la chimie, l'exploration production, la distribution, terminant sa carrière comme adjoint au directeur du projet IONA (Informatique de l'ensemble des filiales raffinage-distribution européennes). Il est auditeur de la 11e session du CHEAr.

**Jacques Bongrand**, ingénieur général de l'armement (2S), a notamment été conseiller du ministre de la défense, sous-directeur technique de la direction du renseignement militaire, chef du service des recherches (DGA), président de l'Organisation de recherche de l'Otan, secrétaire général du Conseil général de l'armement, en charge de mobilisation économique en Région Lorraine. Il anime les comités sectoriels d'Ingénieurs et scientifiques de France. Il est auditeur de la 25e session du CHEAr.

**Jean-François Briand**, ancien élève de l'École navale, a commencé sa carrière au Cambodge dans la marine khmère. Il a occupé divers postes de direction chez Thomson-CSF : division instrumentation scientifique et nucléaire, systèmes de défense aérienne, systèmes et armes. Directeur général du Groupe ainsi que PDG de Thomson international, il a négocié et réalisé de grands contrats de défense au Moyen-Orient, en Asie du Sud-Est et aux États-Unis. Il est président de Technisa. Il est auditeur de la 9e session du CHEAr.

**Jean-Pierre Chéhensse**, ingénieur en chef des études et techniques d'armement, a partagé sa carrière entre les domaines de l'aéronautique et de la qualité. Il est auditeur du CHEAr (28e session) et cadre de la 50e session nationale et des sessions européennes et africaines de l'IHEDN.

**Gérard Dugard**, ingénieur général de l'armement (2S), a fait l'essentiel de sa carrière à la DGA, dans les domaines de l'aéronautique et de la guerre électronique, et a été directeur du centre d'analyse de défense. Il a également occupé des fonctions au SGDN et au conseil scientifique de la défense. Il est auditeur du CHEAr (26e session) et de l'IHEDN (46e session).

**Pierre Dumas**, ingénieur en chef de l'armement (r), a effectué l'essentiel de sa carrière professionnelle au ministère de la défense, dans l'armement terrestre, puis dans les relations internationales, notamment en service détaché à l'Union de l'Europe occidentale comme directeur général de l'organisation armement. Son parcours s'achève au conseil général de l'armement comme réserviste. Il est auditeur du CHEAr (26<sup>e</sup> session) et de la 2<sup>e</sup> SERA.

**Michel Latché**, ingénieur civil du génie maritime, ICA de réserve, a mené une carrière dans la construction navale civile (Bureau Veritas, Chantiers navals de la Ciotat) et dans la construction navale militaire (DCN) ; en particulier il a été directeur des programmes des frégates de surveillance et d'adaptation du porte-avions Foch au Rafale marine. Il est auditeur du CHEAR (28e session).

**Jean Le Seac'h**, ingénieur général de l'armement (2S), après un parcours dans la conception, la construction et les essais de sous-marins nucléaires il a été commissaire à l'industrialisation des régions normandes, a dirigé une PME de mécanique, puis créé un cabinet de conseil en stratégie, management et relations humaines à Caen. Il est auditeur de la 22e session du CHEAR.

**Gérard Roche**, ingénieur chimiste, a fait toute sa carrière au Service des poudres, puis à la SNPE. Après un passage en R & D dans le domaine des explosifs militaires, il a poursuivi son activité dans le domaine administratif (gestion des demandes d'avis en CIEEMG) et à la direction stratégique du groupe. Il est auditeur de la 29e session du CHEAR.

**Bernard de Vautrey**, diplômé de l'université Paris-Dauphine, a fondé en 1979 et dirigé pendant quinze ans un groupe habilité défense comprenant une unité de protection rapprochée des hauts dirigeants (armement, activités duales et / ou sensibles...). Il a créé le concept de contre-ciblage antiterroriste, a conseillé le ministre chargé de la sécurité (1986-1988), il se consacre maintenant à l'analyse et au conseil en contre-mesures et contre-terrorisme. Il est auditeur de l'IHEDN et de l'INHESJ.

**Jean-Bruno Vautrey**, Saint-Cyrien, colonel (er), a fait une carrière dans les troupes de marine en France et Outre-mer (chef de corps, attaché militaire, chef d'état-major interarmées...). Il a participé à plusieurs opérations extérieures : Djibouti, Rwanda, Tchad, Somalie, Ex-Yougoslavie. De 2008 à 2017, à Dubaï, il est directeur régional Sécurité / Moyen-Orient et Continent Indien pour Areva, puis pour le groupe Alstom. Cadre à l'IHEDN, il a été responsable des sessions internationales ; il a suivi la session du Collège européen de sécurité et défense.

**Nathaniel Saidenberg**, ingénieur Sup Aero, docteur en économie, a fait sa carrière à MBDA (anciennement MATRA), où il a été en charge de programmes multinationaux, directeur de la politique industrielle, directeur de l'optimisation industrielle. One MBDA en charge de la mise en place de centres d'excellence franco-britanniques. Il est auditeur de la 28e session du CHEAR.

## Remerciements

Les auteurs remercient pour l'entretien accordé :

**Général Didier Brousse**, direction de la coopération de sécurité et de défense au MEAE

**M. Jean François Daguzan**, Fondation pour la recherche stratégique

**M. Olivier Martin**, MBDA

**M. Bernard Cornut**, auteur (géopolitique et histoire)

# Sommaire

<b>Préambule</b>	<b>1</b>
<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>Le monde islamique</b>	<b>5</b>
1.1 Définitions	<b>5</b>
1.2. Les États islamiques	<b>6</b>
1.3. Leurs gouvernances	<b>7</b>
1.4. Leurs économies	<b>8</b>
1.5 Les flux migratoires musulmans	<b>9</b>
1.6 Leur appartenance à des organisations multinationales	<b>10</b>
1.7. Le positionnement des grandes puissances	<b>13</b>
<b>Les objectifs et les critères de partenariat</b>	<b>15</b>
2.1. Pourquoi des partenariats en dehors des grandes institutions dont la France est membre ?	<b>15</b>
2.2. Quels accords rechercher ?	<b>17</b>
2.3. Quels partenaires privilégier ?	<b>19</b>
<b>Les partenariats par régions géostratégiques</b>	<b>21</b>
3.1. La Méditerranée	<b>21</b>
3.2. Le Moyen-Orient	<b>24</b>
3.3. Le Sahel	<b>25</b>

3.4 Le Sud Sahel	<b>26</b>
3.5. L'Asie centrale	<b>27</b>
3.6. L'Asie du Sud-Est	<b>29</b>
<b>Conclusion</b>	<b>33</b>
1. Éléments d'analyse	<b>33</b>
2. Orientations recommandées	<b>35</b>
<b>Fiches États islamiques par régions géostratégiques</b>	<b>39</b>
Fiche 1 — La Méditerranée	<b>39</b>
Fiche 2 — Moyen-Orient	<b>65</b>
Fiche 3 — Le Sahel	<b>103</b>
Fiche 4 — L'Afrique sud-sahélienne	<b>116</b>
Fiche 5 — L'Asie centrale	<b>131</b>
Fiche 6 — L'Asie du Sud-Est	<b>146</b>
<b>Annexes</b>	<b>161</b>
Annexe 1 — Les islams	<b>161</b>
Annexe 2 — Les États du monde islamique	<b>162</b>
Annexe 3 — Les exportations d'armements	<b>164</b>
Annexe 4 — Les Français expatriés	<b>165</b>
Annexe 5 — Les États fragiles ou faillis	<b>166</b>
Annexe 6 — Les partenariats de sécurité et de défense en France	<b>167</b>
Annexe 7 — Les ressortissants des États islamiques en France	<b>169</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>171</b>

# Préambule

La présente étude fait suite à des réflexions antérieures menées par l'AACHEAr, relatives aux alliances, partenariats et coopérations de la France (ou de l'Union européenne) avec différents États du monde, qui ont fait l'objet de publications par la Documentation française, dans la collection *Armement et sécurité* :

Dans *Un monde multipolaire-Nouveaux espaces, nouveaux enjeux*, en 2010

Union européenne et Russie – Confrontation ou partenariat ?

La Méditerranée, *Mare nostrum* ou ligne de fracture ?

Dans *La défense dans un monde en mutation*, en 2012

La Chine puissance. Quelles stratégies pour l'Union européenne ?

Dans *Géostratégie et armements au XXIe siècle*, en 2014

L'Afrique demain, développement et sécurité

Dans *Défense, armements et nouveaux rapports de puissance* en 2016

La Turquie et sa relation avec l'UE

Dans *Affrontements et technologies*, en 2018

L'Iran, la France et l'UE

La défense européenne post Brexit



# Introduction

**L**a France a la volonté de jouer un rôle important et universel dans le monde, par son rayonnement ou ses interventions, en tant que membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU et puissance nucléaire, et par la francophonie.

Elle est présente sur tous les continents et océans du globe, par la position de ses départements et régions d'outre-mer et collectivités d'outre-mer (DROM-COM). La France possède le second espace maritime mondial, au travers de ses zones économiques exclusives (ZEE). Pour protéger ses intérêts, assurer sa sécurité et sa prospérité et jouer de son influence, objectifs définis dans la revue stratégique de sécurité et de défense de 2017, elle dispose de capacités d'intervention lointaine et de forces prépositionnées.

Elle ne peut cependant assumer seule son ambition de grande puissance, compte tenu de sa dimension économique et de sa démographie ; elle doit, tout en conservant sa souveraineté, au-delà des alliances dans le cadre de l'organisation de l'Atlantique nord (Otan) et de l'Union européenne (UE), s'appuyer sur des « partenariats » avec divers États.

La présente étude s'intéresse aux partenariats que la France pourrait nouer avec des États du monde islamique ; cet ensemble d'États est en effet particulièrement important à différents titres, politico-religieux et géostratégiques :

- les musulmans, en croissance démographique, représentent 20 % de la population mondiale ;
- les musulmans sont entre 6 et 8 millions en France (10 % de la population) ; leurs communautés, en contact avec leurs pays d'origine, ont une influence indirecte sur la politique de la France ;
- l'islamisme, menace universelle, implique particulièrement ces États, l'une de ses manifestations étant le terrorisme ;
- quelques États ont des ambitions de puissance régionale ou de rayonnement mondial ;
- d'autres, instables ou fragiles, sont la source de crises et conflits (internes, régionaux, internationalisés), favorisant l'implantation ou le développement du terrorisme, et le lieu d'origine ou de transit de migrations ;
- certains États contrôlent des voies maritimes stratégiques ;
- la plupart de ces États disposent de réserves énergétiques ou minières de niveau mondial ;
- plusieurs de ces États sont d'anciennes colonies françaises (parfois considérées comme « zone d'influence »).

Les régimes politiques de ces États s'inspirent de l'islam à des degrés divers et sont souvent en opposition avec la démocratie « occidentale ».

L'étude se place dans une vision à moyen/long terme ; les opérations militaires de rétablissement de la paix, puis civilo-militaires de maintien de la paix, pouvant s'étaler sur de nombreuses années, imposent des engagements sur la durée. Des renversements d'alliances sont toujours possibles (comme l'ont montré des exemples du passé).

Elle est principalement centrée sur les enjeux stratégiques, sur les volets de sécurité et de défense (dans une acception large) et dans une moindre mesure sur l'influence.

Lesquels de ces États islamiques privilégier, dans chaque grand espace géostratégique d'un monde multipolaire ? Quelle doit être la finalité et la nature de coopérations<sup>1</sup> pertinentes et durables (ou flexibles ?) avec ces États : accord de défense, vente d'armements, partenariat stratégique, coalition, voire alliance ?

---

1 Certaines pouvant mener à des interventions militaires.

## Chapitre I

# Le monde islamique

### 1.1 Définitions

Le mot *musulman* est, dans le langage courant, entendu dans son sens religieux ; il s'applique à l'homme « qui a pour religion l'islam ». Le qualificatif *islamique* (relatif à l'islam) est lié aux États, dans une acception géopolitique, porteur d'un sens de l'orientation de la cité (organisation de la vie en commun).

Mahomet a fondé une « nouvelle religion » (après le judaïsme et le christianisme) qu'il voulait complète, c'est-à-dire incluant la relation à Dieu et la vie civile (loi et préceptes). À la religion sont associés en réalité un mode de vie, même un modèle de société.

Les interprétations de la religion musulmane ont suivi deux courants opposés : les littéralistes et les mutazilites. Les premiers étaient tenant d'un coran « incréé », donc immuable et d'une loi indissociable de la foi, au contraire des seconds tenant d'un coran « créé », donc contingent. Le courant soufiste privilégie la dimension spirituelle. Jusqu'au XIIe siècle, les deux tendances ont vécu en s'interrogeant mutuellement. Finalement, la tendance littéraliste, qui a toujours été proche du pouvoir politique (qu'elle magnifie), a éliminé la tendance mutazilite.

Actuellement, les porteurs de l'interprétation proche des mutazilites sont numériquement rares et combattus par les tenants de la pensée dominante ; la majorité de l'islam est sous l'influence des littéralistes. Certains considèrent que la religion musulmane n'a pas été soumise à la sécularisation depuis un temps assez long pour évoluer, contrairement au christianisme (celui-ci fut reconnu comme religion d'État, au IVe siècle. Les empereurs romains, puis différents souverains se sont appuyés sur l'Église pour affirmer leur pouvoir ; Charlemagne a été le premier à se proclamer *Rex dei gratia*. Il faudra attendre près d'un millénaire et demi pour arriver à la séparation de l'Église et de l'État en France).

Sans écarter une évolution de doctrine à plus long terme, le mode de vie musulman à l'horizon des dix prochaines années restera marqué par un rigorisme, qui rejette toute idée de laïcité et donne une supériorité de principe à l'homme sur la femme. Ces deux points sont en opposition fondamentale vis-à-vis du mode de vie français. La prudence qu'impose le « politiquement correct » peut amener à récuser le terme par peur d'une prétendue « stigmatisation » des adeptes de cette religion.

La propagation de la religion musulmane a été menée comme une conquête militaire pour acquérir des territoires. Plus récemment, la volonté de Daech « État islamique en Irak et au

Levant » a été de conquérir un territoire, pour l'instauration d'un califat, et non plus de mobiliser des militants, comme ce fut le cas pour l'organisation islamiste qui l'a précédée, Al Qaïda.

Le terme *islamisme* recouvre une idéologie politique, qui instrumentalise l'islam ; il fait de la *Charia*<sup>2</sup> (loi canonique islamique régissant la vie religieuse, politique, sociale et individuelle) la source unique du droit et du fonctionnement de la société, avec l'objectif d'instaurer un État régi par les religieux.

### 1.2. Les États islamiques

Pour délimiter l'étude, l'acception retenue pour « les États islamiques » (ainsi dénommés dans la suite) est celle d'États qui abritent une population majoritairement musulmane et où l'islam est une composante politique et/ou sociétale majeure, à des degrés divers. La liste de cette cinquantaine d'États, auxquels est ajoutée la Côte d'Ivoire, est fournie en annexe 2, qui précise le pourcentage de musulmans dans la population et leur répartition entre le chiisme et le sunnisme.

Les différents courants de l'islam (annexe 1), issus historiquement d'une rupture dans la succession du prophète fondateur, sont d'importance très variable. En effet, un très faible nombre d'États (Azerbaïdjan, Bahreïn, Irak, Iran, Oman) ont une population majoritairement chiite. L'écrasante majorité est sunnite avec des ratios très dissymétriques (de l'ordre de 80/20). Un seul pays (Yémen) est presque équilibré (55/45). Leur opposition, parfois très violente, est à prendre en compte dans les relations internationales.

Les raisons, multiples et convergentes, de s'intéresser à ce monde islamique ont été brièvement évoquées en introduction. Du fait de sa position internationale (membre du conseil de sécurité de l'ONU), mais aussi au titre du réalisme politique, la France doit prendre en compte les données suivantes :

**Le poids des musulmans** au niveau mondial est considérable, tant en nombre (20 % de la population) qu'en volonté de peser sur l'évolution du monde.

**La population musulmane en France** a, depuis plusieurs décennies, augmenté en nombre (10 à 12 % de la population), mais aussi en positionnement vis-à-vis de la vie de la cité. Originaires notamment des anciennes colonies françaises ou y ayant ses racines familiales, entretenant des relations dans ses États d'origine, souvent organisée en communautés, cette population a une influence indirecte sur la politique étrangère de la France, il en est de même pour la grande partie des étrangers originaires des États islamiques vivant en France (annexe 7). La France doit rester vigilante en interne et face aux évolutions internationales en ce domaine. Mais cela ne doit pas l'amener à une « repentance » à propos de son passé colonial.

**L'islamisme prospère** particulièrement dans certains États islamiques et il menace l'ensemble du monde, car il se veut prosélyte. Une de ses manifestations, qui est apparue comme

---

2 Alors que le Coran est un texte dont il existe une version canonique, la Charia est une interprétation du Coran et de la Sunnah (la tradition), dont il n'existe pas de version établie et largement reconnue : elle est aussi variée que les traditions (interprétations) locales.

une fin en raison de son caractère déstabilisateur, est le terrorisme islamiste mortifère : en 40 ans, 35 000 attentats ont fait plus de 170 000 victimes, dont 91 % dans les États islamiques, et d'innombrables blessés [Réf 34]. Il met en péril le modèle démocratique français ; la France se doit d'avoir une attitude active pour lutter contre cette idéologie pernicieuse <sup>3</sup> [Réf 27]. Avec la défaite de Daech, il n'apparaît pas de véritable terrorisme d'État contre les intérêts français ; mais qu'un État acculé puisse recourir, à l'avenir, à ce type d'extrémités n'est pas exclu [Réf 35].

**La France doit assurer ses approvisionnements** en matières premières et énergétiques. Même si l'évolution vers des énergies non carbonées est à privilégier, il est douteux que, dans le moyen terme, le recours aux hydrocarbures disparaisse totalement [Réf 28]. La dépendance de la France vis-à-vis des États islamiques producteurs d'hydrocarbures restera probablement déterminante. Des États islamiques sont aussi des espaces de transit d'importants gazoducs et oléoducs.

Les transports maritimes sont vitaux dans les échanges commerciaux mondiaux. Des pays occupent une position stratégique sur certaines voies de transit, dont des détroits cruciaux, pour en assurer la sécurité ou au contraire leur donnant une capacité de nuisance. C'est le cas du Yémen, de la Somalie et de Djibouti pour l'entrée méridionale de la mer Rouge (détroit de Bab el Mandeb), de l'Égypte pour le canal de Suez, de l'Iran et du sultanat d'Oman pour le détroit d'Ormuz, de l'Indonésie et la Malaisie pour les détroits de Malacca et de Lombok. Des actes de piraterie se produisent également dans les golfes d'Aden et de Guinée, où des flottes navales de protection ont été mises en place par des coalitions plus ou moins formelles, amenées à intervenir dans les eaux territoriales des États riverains.

Enfin, **les conflits conventionnels** ont été et sont très présents dans cette partie du monde, tant du point de vue interétatique (conflit Arabie saoudite/Iran au nom de l'opposition chiites/sunnites, cachant en fait certaines ambitions de puissance régionale) qu'intraétatique (persécution des chiites au Pakistan, salafisme contre les « mauvais musulmans »). Il appartient à la France de s'en préoccuper tant vis-à-vis des équilibres internationaux que des exportations d'armement. Des conflits ont des « répliques » sur le territoire national.

Le présent chapitre analyse des caractéristiques générales du monde islamique ; le chapitre suivant est consacré à l'analyse individuelle de chacun des États.

### 1.3. Leurs gouvernances

**L**es caractéristiques qui suivent s'appliquent à de nombreux États, sans être générales.

La gouvernance est autoritaire, voire dictatoriale, tendant à se renforcer, notamment en Afrique [Réf 18].

Ces autoritarismes sont de différentes natures, qui peuvent cohabiter (temporairement), être en opposition ou se succéder (coup d'État) :

- « monarchique » : le pouvoir est accaparé par un homme fort (ou un clan familial) ou une dynastie héréditaire ;

---

<sup>3</sup> Ce défi nécessite une étude spécifique.

- militaire : la junte est au pouvoir ou soutient le monarque, en contrepartie d'avantages (financiers ou économiques) concédés ;
- théocratique : les religieux sont dirigeants (Iran), solidaires du monarque (Arabie) ou implicites (loi coranique, charia).

Les dirigeants ont le monopole des ressources financières (matières premières), sont sujets à la corruption, disposent de rentes criminelles (trafics). Combattre un des trois autoritarismes risque de conduire à basculer dans l'un des autres.

Ces régimes sont courtisés ou soutenus par des puissances elles-mêmes autoritaires (Russie, Chine, Turquie...)

Même dans les républiques, la démocratie est plus formelle que réelle ; ce sont des régimes hybrides (démocraties). La constitution est fondée sur les principes de l'islam (charia) ; l'intitulé complet de quelques États comporte l'adjectif qualificatif *islamique* ; le qualificatif *islamiste* pourrait s'appliquer à certains.

La limitation du nombre des mandats du président est absente ou non respectée ; à côté du parti unique (inféodé au dirigeant), les partis d'opposition (s'ils sont autorisés) sont émiettés, marginalisés, voire compromis. La société civile est divisée (ethnies, religions, langues...), inorganisée, conduite à agir par des manifestations dans la rue, sévèrement réprimées. Seules des organisations religieuses, structurées, peuvent conquérir le pouvoir.

De minimis réformes démocratiques ne masquent pas le renforcement de l'emprise islamiste.

Une transition vers une démocratie, plus compatible avec les valeurs occidentales, ne peut être envisagée qu'à très long terme. Les démocraties ne manifestent pas la volonté de s'engager à soutenir une telle transition, même au titre du « devoir de protéger » (ancien « droit d'ingérence ») : elles respectent la souveraineté de ces États, avec l'objectif de préserver leurs intérêts économiques ou pour tirer les conséquences d'effets destructeurs d'interventions antérieures.

Inversement, un tiers de ces États sont extrêmement ou très fragiles (annexe 5) ; leur gouvernance déficiente est source d'instabilités. Des troubles risquent d'y créer un terreau favorable au développement du terrorisme et des migrations.

### 1.4. Leurs économies

Il y a une grande disparité dans le développement économique des différents pays en fonction de leurs ressources géologiques et minières, ainsi que de leur population.

Dans le classement en fonction du PIB par habitant, sont en haut du tableau les monarchies pétrolières des pays du Golfe arabo-persique (Koweït, EAU, Qatar, Sultanat d'Oman, Arabie saoudite), ainsi que le sultanat de Brunei, en raison de l'importance de leur production pétrolière et gazière, en comparaison de la faiblesse de leur population. Les gouvernements de ces pays sont conscients de la fragilité de cette situation à terme plus ou moins lointain (épuisement des réserves, efforts des pays occidentaux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre...). Ils ont, depuis des années déjà, déplacé les revenus de cette manne économique transitoire. N'ayant pas de problème d'emploi faute de population nationale, ils se sont lancés dans de

grands programmes de développement de leurs infrastructures, avec le recours à une importante main-d'œuvre importée qui ne bénéficie pas des privilèges économiques des nationaux. Mais ils ont renoncé aux investissements industriels sur leur territoire en dehors du secteur des hydrocarbures. Cela les pousse donc à se diriger de préférence vers les investissements financiers ou dans le domaine où ils ont toujours excellé, celui du commerce.

Dans une deuxième catégorie, figurent de grands pays : Irak, Iran, Indonésie, Algérie, Nigéria. L'importance de leur population exclut, de leur part, une politique de diversification des investissements à l'étranger ; malgré les revenus importants tirés de leurs ressources minières ou énergétiques, elle devrait les pousser vers des industries peu capitalistiques, d'abord orientées vers la satisfaction de leurs besoins nationaux.

Le plus grand nombre de pays se trouvent dans une troisième catégorie. Parmi ceux-ci, des pays sont très peuplés, comme l'Égypte ou le Pakistan, ou sont dénués de ressources naturelles majeures (Tunisie, Maroc, pays du Sahel à l'exception du Niger avec ses gisements de minerai d'uranium).

Les politiques de développement de l'ensemble de ces États islamiques n'ont pas toujours été à la hauteur des espoirs des populations concernées. Les rentrées financières procurées par les ventes de pétrole et de gaz ont permis de masquer le poids trop important de cette industrie dans l'économie de certains d'entre eux et le réveil fut brutal avec la chute des prix des hydrocarbures. Au cours des dernières années, la croissance du PIB des pays ne disposant pas de ces ressources s'est révélée supérieure à celle des pays que l'on pensait nantis. Mais la croissance démographique élevée de la plupart de ces pays, africains en particulier, vient en minimiser l'impact au niveau de chaque citoyen, qui pense avoir trouvé dans l'émigration vers les pays occidentaux l'avenir qu'il désespère de trouver chez lui. L'idée que peut se faire chacun du mode de vie occidental, tel que le suggèrent les programmes de télévision aujourd'hui diffusés dans le monde entier, constitue un puissant vecteur de motivation. Par ailleurs, la constitution de réseaux mafieux de passeurs constitue un fléau.

### 1.5 Les flux migratoires musulmans

Les pays européens ont connu de tout temps des flux migratoires importants : l'émigration des Irlandais en Amérique du Nord ou des Espagnols en Amérique latine ; en France, les importants flux migratoires italiens ou polonais entre les deux guerres, l'arrivée de 400 000 Espagnols fuyant la dictature de Franco au début de 1939, le repli des pieds noirs d'Algérie en 1962 ; enfin l'appel exercé (demande de main-d'œuvre) par les nombreux chantiers de reconstruction sur les populations de la péninsule ibérique ou des pays du Maghreb ayant fait partie de l'Empire français.

Le choc pétrolier de la fin de l'année 1973 a marqué une cassure dans la croissance des pays occidentaux et remet en cause le besoin de main-d'œuvre extérieure, d'autant plus que l'économie s'est trouvée confrontée à l'arrivée sur le marché du travail des « baby-boomers ». Le regroupement familial introduit dans le droit français, puis dans le droit européen, au milieu des années 70 provoquera un nouveau facteur de migrations avec une conséquence sur l'acqui-

tion de la nationalité par les enfants naissant sur le sol français. Refusant souvent l'intégration en raison de leur attachement à l'islam, vivant pour la plupart en communautés, les populations issues des États du monde islamique totalisent aujourd'hui en France plus de 4,5 millions de personnes (annexe 7).

Les nombreux conflits, particulièrement dramatiques à partir de l'année 2001 (Syrie, Irak, Afghanistan pour ne parler que des plus meurtriers), ont provoqué un exode et des demandes accrues d'asile politique. Les filières de passage ayant une origine méditerranéenne, ce sont les pays européens bordant cette mer qui se sont retrouvés en première ligne : Grèce, Italie, Espagne et dans une moindre mesure la France. L'incapacité de l'Europe à trouver une position commune sur ce problème a conduit ces pays, essentiellement l'Italie, à bloquer l'arrivée dans ses ports des bateaux sillonnant la Méditerranée et la recherche de bateaux de fortune surchargés en perdition.

Un accord conclu par l'Europe avec la Turquie signé en 2016, qui a soulevé un tollé des organisations humanitaires, prévoit de restreindre ce transit de réfugiés de la Turquie vers l'UE aux seuls candidats au droit d'asile. Un bilan provisoire après deux ans d'application montre les difficultés et les limites d'un tel accord. La baisse des flux de réfugiés débarquant dans les îles grecques ne doit pas faire illusion, car la fin officielle du conflit en Syrie et la chute des derniers bastions de Daech y sont sans doute pour beaucoup. Une filière alternative a déjà été mise en place par les passeurs pour aboutir en Finlande via la Russie. L'île de Mayotte, qui commence à recevoir des migrants de différents pays africains et du Yémen, est également devenue une cible pour les filières de passeurs.

Comme il semble illusoire de vouloir fermer les frontières de l'Europe en refusant l'accostage de bateaux chargés de réfugiés pour les renvoyer dans leurs pays d'origine, il paraîtrait raisonnable de chercher plutôt à tenter d'assécher ces flux au plus près des points de départ, de concert avec les pays concernés. C'est une œuvre de longue haleine, qui nécessite des moyens importants ; mais cette immigration incontrôlée n'a-t-elle pas un coût majeur pour l'économie nationale ?

### **1.6 Leur appartenance à des organisations multinationales**

L'annexe 2 présente l'appartenance des États islamiques à quelques organismes internationaux ou régionaux importants, dont la finalité est politique (influence), sécuritaire (défense), religieuse (prosélytisme) ou économique.

#### **L'organisation de la coopération islamique (OCI)**

**C**réée le 25 septembre 1969, elle est composée de 57 États membres. À l'échelle mondiale, il n'existe pas d'autre organisation confessionnelle dont les membres signataires soient des États. Elle regroupe aussi des États pluri-religieux, laïcs ou séculaires et quelques pays comptant une minorité de musulmans.

Sa charte vise notamment à :

- unifier les efforts des États membres face aux défis auxquels se trouve confronté le monde islamique... pour garantir leurs intérêts communs sur la scène internationale ;
- préserver et promouvoir les hautes valeurs islamiques de paix, de compassion, de tolérance, d'égalité, de justice et de dignité humaine ;
- œuvrer à dynamiser le rôle d'avant-garde de l'islam dans le monde ;
- défendre l'universalité de la religion islamique ;
- aider les minorités et communautés musulmanes vivant à l'extérieur des États membres à préserver leur dignité et leur identité culturelle et religieuse ;
- respecter, sauvegarder et défendre la souveraineté nationale, l'indépendance et l'intégrité territoriale de tous les États membres ;
- coopérer à la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations.

### **La ligue des États arabes (LEA)**

Elle s'est constituée le 22 mars 1945 pour conserver la paix entre les pays arabes et assurer la défense de leurs intérêts, le développement de la coopération dans différents domaines, la coordination de l'action politique. Elle représente une population de plus de 400 millions d'habitants. Mais elle n'a pas d'impact réel, principalement à cause des divisions entre les pays membres, notamment sur les conflits du Moyen-Orient.

### **Le conseil de coopération du Golfe (CCG)**

Créé le 25 mai 1981, il a pour but la stabilité économique et politique de la région et une unification du système économique et financier des États membres.

### **L'union du Maghreb arabe (UMA)**

Créée en février 1989, c'est une organisation économique et politique formée par l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Tunisie et la Mauritanie ; elle n'a que peu d'influence sur la politique de ses États membres ; au point mort depuis 1994, elle est prisonnière des différends entre les pays, notamment le conflit du Sahara occidental [Réf 31].

### **La ligue islamique mondiale (LIM)**

Créée le 18 mai 1962, c'est une organisation non gouvernementale, avec des représentants de 22 pays. Elle a pour objectif de propager l'islam, faire connaître la charia et répandre l'enseignement islamique à travers la construction d'écoles et d'instituts musulmans, avec appuis et apports.

### **La coalition militaire islamique pour combattre le terrorisme (CMICT)**

**A**nnoncée le 14 décembre 2015 par l'Arabie saoudite, elle regroupe 41 États, sunnites. Les ministres de la défense se sont réunis le 26 novembre 2017 pour le lancement effectif. Elle est ouverte à des partenariats stratégiques régionaux et internationaux. Ses objectifs sont : contribuer aux efforts déployés par la communauté internationale, consolider la solidarité islamique, combattre les idéologies des organisations extrémistes violentes, à travers des campagnes de communication visant à contrer leurs discours virulents et leur propagande, réaffirmer et propager les valeurs de l'islam modéré et ses principes de paix, de tolérance et de compassion, lutter contre le financement du terrorisme, échanger des informations et des compétences.

### **L'organisation de coopération de Shanghai (OCS)**

**C**réée en 2001, à l'initiative de la Russie et de la Chine, elle vise à stabiliser la région centrasiatique, en luttant contre les mouvements fondamentalistes et séparatistes. Des élargissements successifs ont concerné à la fois des adhésions complètes (Inde et Pakistan en 2017) et des États observateurs ou partenaires.

Elle s'est élargie à une coopération économique et commerciale ; en juin 2018, les pays membres affirment leur soutien à la politique chinoise des nouvelles routes de la soie.

### **L'organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep)**

Créée le 14 septembre 1960, c'est un cartel intergouvernemental de quatorze pays, visant à négocier avec les sociétés pétrolières pour la production de pétrole, son prix et les futurs droits de concession. En sont membres l'Arabie saoudite, l'Algérie, les EAU, l'Iran, l'Irak, le Koweït et le Nigeria.

### **Le groupe des vingt (G20)**

**C**réé en 1999, il vise une concertation internationale élargie, tenant compte du poids économique croissant d'un certain nombre de pays. Le G20 représente 85 % du commerce mondial, les deux tiers de la population mondiale et plus de 90 % du produit mondial brut. L'Indonésie, l'Arabie saoudite et la Turquie en sont membres.

### **L'organisation internationale de la francophonie (OIF)**

**C**réée le 20 mars 1970, personne morale de droit international public, elle a pour mission de promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique, la paix, la démocratie et les droits de l'homme, d'appuyer l'éducation et la recherche et de développer la coopération. Elle regroupe 88 États ; plus de la moitié des membres n'ont qu'un rapport lointain, sinon inexis-

tant avec la langue française.

## 1.7. Le positionnement des grandes puissances

**D**ans certaines régions ou vis-à-vis d'États particuliers, la France se trouve en concurrence/compétition avec les autres grandes puissances.

### Les États-Unis

Ils tendent à abandonner leur rôle de gendarme du monde et basculent leur priorité vers la zone Asie-Pacifique. Militairement, ils sont peu présents (renseignement) en Afrique sud saharienne, se désengagent du Moyen-Orient (Syrie/Irak) et d'Asie centrale (Afghanistan). S'ils maintiennent leur soutien à certains États islamiques (Arabie saoudite), d'autres pourraient douter de leur loyauté et diversifier leurs partenaires, dont la France (Égypte).

### La Russie

**D**epuis 2017, elle a signé des accords de coopération militaire avec vingt pays d'Afrique subsaharienne ; ils prévoient la fourniture d'armes et le déploiement de conseillers militaires (pour la plupart, des employés de la société militaire privée Wagner), chargés de former l'armée nationale et d'assurer la protection d'hommes d'État ou les sites des entreprises russes. Des campagnes d'influence sont menées dans les médias et sur les réseaux sociaux (par l'Internet Research Agency), visant à légitimer et promouvoir la présence russe dans ces pays [Réf 25]. Elle soutient les régimes politiques autoritaires et elle cherche à sécuriser ses approvisionnements en ressources naturelles. Un sommet Russie-Afrique s'est tenu en octobre 2019, avec la participation de plus de cinquante chefs d'État africains.

Elle conserve des liens étroits avec les anciennes républiques soviétiques d'Asie centrale, notamment dans le cadre de l'OCS.

### La Chine

**L**e gigantesque et controversé projet des « nouvelles routes de la soie », visant à relier la Chine à l'Europe, concerne, pour sa composante terrestre, les États d'Asie centrale, l'Irak et la Turquie.

Sa stratégie du « collier de perles » vise à sécuriser ses routes énergétiques et commerciales ; elle consiste dans le rachat, la construction ou la location pour une durée limitée d'installations portuaires et aériennes, en particulier au Bangladesh, au Pakistan, aux Maldives, en Irak, à Djibouti, au Soudan.

L'Afrique est un enjeu stratégique pour elle (démographie, ressources naturelles, marché). Les dirigeants de 53 pays se sont réunis à Pékin lors du 7e forum sur la coopération sino-africaine en septembre 2018. La Chine prévoit un financement de 60 milliards de US \$ sur la période 2019-2021 (200 accords, 880 projets). Elle fournit un tiers des armements importés en

Afrique. Elle investit dans les médias et les infrastructures de communication.

La 16e session du forum de coopération sino-arabe et la 5e session du dialogue politique stratégique se sont tenues en juin 2019 à Abou Dhabi.

La Chine coopère avec les États d'Asie centrale dans le cadre de l'OCS.

### **L'Union européenne**

**F**ondée le 13 juillet 2008, l'Union pour la Méditerranée (UpM) rassemble les 28 États membres de l'Union européenne et 15 pays méditerranéens d'Afrique du Nord, du Moyen-Orient et d'Europe du Sud-est ; son but est de promouvoir la stabilité et l'intégration de la région méditerranéenne, en favorisant le développement humain et en promouvant le développement durable.

L'Union africaine et l'Union européenne se sont engagées depuis décembre 2007 dans un partenariat stratégique Afrique-UE, pour dessiner l'avenir des collaborations sur des sujets d'intérêts partagés (objectif du millénaire, défis mondiaux...).

Un premier sommet avec la LEA s'est tenu en février 2019 à Sharm El-Sheikh en Égypte [Réf 20].

Le dialogue Europe-Asie (ASEM) a pour objectif une « connectivité durable, complète et fondée sur des règles » ; son 12e sommet, qui s'est tenu à Bruxelles en octobre 2018, visait à renforcer la coopération économique, à favoriser le dialogue politique et à promouvoir le rapprochement entre les peuples de l'Union et de l'Asie.

L'Union européenne s'emploie à tisser des liens plus étroits avec les pays d'Asie du Sud-Est à promouvoir l'intégration régionale avec l'association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN).

Vis-à-vis des États d'Asie centrale, l'UE a défini, en juin 2019, un nouveau cadre stratégique et la mise en œuvre d'accords de partenariat et de coopération renforcés.

## chapitre 2

# Les objectifs et les critères de partenariat

La première raison d'être de tout partenariat conclu par un État souverain est de favoriser ses intérêts, autrement dit ceux de la nation et des citoyens qu'il incarne. Identifier les conditions, auxquelles des partenariats de la France avec le monde islamique peuvent contribuer à ses intérêts en matière de défense et de sécurité, conduit à rechercher successivement des réponses à trois questions :

- que peuvent apporter à la France des accords passés en dehors du cadre des Nations Unies, de l'Alliance atlantique ou de l'Union européenne ?
- si de tels intérêts ont été identifiés, quels sont les types d'accords les plus appropriés à leur poursuite ?
- avec quels partenaires convient-il de rechercher ces accords ?

### 2.1. Pourquoi des partenariats en dehors des grandes institutions dont la France est membre ?

**La sécurité ultime de la France sur son territoire est couverte par la dissuasion nucléaire et les accords existants**

Les traités fondamentaux concernant la sécurité ultime de la France peuvent être résumés dans les dispositions suivantes du traité de fonctionnement de l'Union européenne (TFUE, article 42-7) : « Au cas où un État membre serait l'objet d'une agression armée sur son territoire, les autres États membres lui doivent aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir, conformément à l'article 51 de la charte des Nations unies... Les engagements dans ce domaine demeurent conformes aux engagements souscrits au sein de l'organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) qui reste, pour les États qui en sont membres, le fondement de leur défense collective et l'instance de sa mise en œuvre ». S'y ajoute la solidarité de fait des membres de l'Union européenne vis-à-vis de l'accès de personnes ou de populations non désirées qui résulte de la continuité géographique et des politiques de libre circulation. C'est donc au niveau de ces organisations qu'il paraît logique de conclure les accords destinés à prévenir des intrusions ou agressions majeures, et à réagir à celles-ci. Cependant, ces accords collectifs ne suffisent pas pour différentes raisons.

## D'autres considérations justifient des partenariats complémentaires

La France, État souverain, cherche naturellement, par d'autres partenariats, à mieux se prémunir contre des vulnérabilités incomplètement couvertes par les alliances fondamentales rappelées ci-dessus, à pallier des limitations existant dans la mise en œuvre de ces alliances, à préserver des intérêts nationaux qui dépassent le strict domaine de la défense et de la sécurité.

Les situations ou vulnérabilités particulières suivantes sont à considérer :

- la sécurité des territoires et des domaines maritimes d'outre-mer, hors de la zone de l'OTAN ;
- la sécurité à l'étranger des ressortissants français et des entreprises nationales : environ 300 000 Français sont expatriés dans le monde islamique (annexe 4) ;
- la présence en France, en nombre, de ressortissants d'autres pays ;
- le traitement des Français ayant une autre nationalité ;
- la sécurité des approvisionnements essentiels, matières premières, produits ou énergie à des conditions économiques raisonnables ;
- la sécurité intérieure face à des attaques locales (incluant des actes hostiles ou jugés nuisibles, comme des trafics internationaux d'êtres humains, d'armes ou de stupéfiants) ou d'ampleur insuffisante pour justifier un appel à l'aide internationale : la France a certes invoqué l'article 42-7 du TFUE à la suite d'attentats en 2015, mais il semble peu réaliste de multiplier de tels recours et, en l'espèce, les soutiens reçus n'ont pas éliminé la menace terroriste ;
- plus subtilement, la préservation d'une identité et d'un mode de vie qui peuvent n'être pas exactement partagés par tous les membres de l'Union européenne (par exemple la laïcité à la française ou le refus de certains communautarismes).

Par ailleurs, les traités fondamentaux méritent d'être complétés pour différentes raisons :

- les délais de réaction des organisations multilatérales, la solidarité toujours incertaine et les différences de point de vue des partenaires ne permettent pas de garantir une réponse satisfaisante immédiate en cas de besoin ;
- inversement, des accords logistiques avec des partenaires particuliers (qui, pour des raisons historiques ou autres, ne fourniraient pas les mêmes facilités à l'ensemble des membres de l'Union européenne ou de l'Alliance atlantique), l'implantation de bases dans certaines zones géographiques sont de nature à permettre à la France à la fois de disposer d'une meilleure capacité de réaction autonome (la France se veut capable « d'entrer en premier ») et de mieux remplir ses obligations envers ses alliés ;
- même avec les partenaires de ces traités, le partage du renseignement reste soumis à des limitations, que ce soit par atavisme des services ou par une volonté délibérée (par exemple les restrictions aux « five eyes » malgré l'Alliance atlantique).

Enfin, des accords peuvent porter sur les intérêts français suivants :

- situation de membre permanent du conseil de sécurité des Nations unies ;
- rayonnement culturel, en particulier en ce qui concerne la francophonie, dont la contribution à la compréhension mutuelle et, par-là, à la sécurité, ne doit pas être négligée ;

- intérêts économiques, qui contribuent indirectement, voire directement (en matière d'armement) à la capacité de défense. À cet égard, l'Alliance atlantique n'est pas une alliance économique (les divergences de relations avec l'Iran peuvent être vues sous cet angle).

## 2.2. Quels accords rechercher ?

**P**our une conduite efficace de la politique française des partenariats de sécurité et de défense, diverses structures ont été mises en place (Annexe 6).

Les accords sont de natures très différenciées, de plus en plus engageantes aux plans politique et opérationnel, tels que : conseil et formation, renseignement, fourniture d'armements, participation aux opérations. Certains accords de défense comportent une convention sur les matières premières et les produits stratégiques. Le terme générique « partenariat stratégique » est parfois employé, le même pour des États très différents (de l'Albanie à l'Inde), dont le contenu concret est spécifique.

À côté de ces partenariats « permanents », la France peut être partenaire, en fonction des situations, de missions de rétablissement ou de maintien de la paix de l'ONU, et de coalitions multinationales d'opportunité (une trentaine d'États contre l'État islamique en Irak et en Syrie).

Il s'agit maintenant de porter une appréciation sur la situation actuelle et d'identifier si d'autres partenariats sont souhaitables. Une remarque préliminaire : un accord vise naturellement à combiner des avantages pour les deux partenaires, que chacun d'eux aurait plus de peine à obtenir par d'autres voies (c'est typiquement le cas pour des traités commerciaux).

En matière de défense et de sécurité, trois objectifs principaux sont proposés, qui peuvent d'ailleurs se recouvrir et correspondent à une progression du court terme vers le long terme, ainsi que dans l'étendue des cas d'application : action commune immédiate, intérêt de sécurité partagé à court ou moyen terme, rapprochement pour l'avenir :

- associer des moyens avec ceux d'un partenaire face à une menace commune, actuelle et identifiée ;
- fournir à un partenaire des moyens pour faire face à des menaces non définies a priori, en considérant que la stabilité de ce partenaire concourt à la sécurité de la France, même si les menaces ne la concernent pas directement, ou réciproquement acquérir de tels moyens ;
- exercer une influence sur un partenaire pour éviter qu'il ne devienne une menace et/ou favoriser une convergence des intérêts de sécurité des deux pays.

### **Alliance face à une menace reconnue conjointement**

**D**e tels accords peuvent viser des engagements opérationnels de soutien en cas d'agression, des autorisations de passage de forces pour des interventions déterminées, l'arrestation ou l'extradition d'individus et, ce qui est sans doute le premier domaine de partage, l'échange de renseignements. Toutes ces actions supposent une grande confiance mutuelle, qui peut être affectée par des évolutions imprévues (par exemple un changement de régime politique du partenaire). Il est donc à la fois nécessaire et particulièrement délicat de bien préciser d'une

part le champ de la coopération (les menaces visées), d'autre part les conditions de remise en cause (lors d'événements particuliers ou par réexamen périodique) ; cette dernière modalité semble appropriée pour éviter le reproche d'ingérence, mais suppose un effort régulier d'analyse des situations. Dans ces différentes clauses, une réciprocité s'impose, afin de ménager la susceptibilité des partenaires.

### **Fourniture de moyens de défense non ciblés vers une menace particulière**

Ces fournitures peuvent consister en services de conseil et de formation théoriques (technique, doctrine), de formation et d'entraînement opérationnels, en l'implantation de bases permanentes, en ventes d'armes. La condition de confiance immédiate est moins aiguë que pour la catégorie précédente, à condition d'éviter de fournir des prestations trop sensibles.

La fourniture en quantité raisonnable d'armements à des États qui pourraient s'en procurer d'analogues auprès d'autres fournisseurs stimule les capacités nationales de production et n'accroît pas significativement la menace pour la France et ses alliés. 50 % des exportations françaises d'armements sont à destination des États du monde islamique (annexe 3). De telles fournitures diminuent plutôt les perspectives de prolifération d'industries d'armement mal contrôlées dans le monde, sous réserve de prudence dans les coopérations industrielles ou les transferts de technologie éventuellement associés. Par ailleurs, elles s'accompagnent normalement de prestations durables de maintien en condition opérationnelle ; de même que les services de formation qui favorisent la résilience des pays partenaires face aux risques de déstabilisation, elles sont de nature à contribuer à la troisième catégorie d'objectifs, examinée ci-après.

### **Rapprochement ou prévention d'affrontements potentiels**

Il s'agit, sans accroître les moyens militaires des pays partenaires, de faire obstacle aux causes de désordre ou au développement d'opinions, de comportements, d'actions, susceptibles de provoquer ou de favoriser des actions nuisibles à la France.

Vis-à-vis du monde islamique, un premier enjeu est de voir régner le plus largement possible des droits qui paraissent essentiels en France et qui sont contestés par les islamistes radicaux : liberté de religion, priorité des lois laïques votées démocratiquement par rapport à des règles religieuses, telles que la charia, égalité des femmes et des hommes.

La difficulté est de le faire sans imposer de façon arrogante et excessive ce mode de pensée<sup>4</sup> à d'autres cultures, ni de développer par réaction les tendances les plus extrémistes, plus généralement sans s'ingérer dans les affaires d'autres États (respect de leur souveraineté). Cette difficulté est particulièrement illustrée par l'exemple d'interventions extérieures, notamment militaires qui, plutôt que de favoriser la « démocratie », ont instauré un chaos [Réf 17] :

---

4 Ce modèle est perçu comme un impérialisme, à combattre [Réf 10]

démantèlement de l'État, fragmentation du territoire, reconfiguration communautaire, renforcement des antagonismes internes (soutenus de l'extérieur), montée de la violence (milices, terroristes).

L'idéal serait de faire reconnaître pacifiquement et aussi largement que possible des principes qui conviennent effectivement à tous. La déclaration universelle des droits de l'homme semble trop détaillée pour répondre à ce critère. Une voie consiste à distinguer d'une part les règles considérées comme inhérentes à l'identité nationale et qui peuvent être imposées aux ressortissants nationaux et aux personnes vivant sur le sol français, d'autre part des pratiques (l'excision, la torture...) jugées intolérables partout dans le monde.

Un deuxième enjeu est de limiter des tendances migratoires de grande ampleur, dont les causes ne sont pas seulement liées à l'islam, mais concernent de fait un certain nombre de pays du monde islamique : instabilité politique, problèmes économiques résultant notamment du réchauffement climatique ou de la diminution prévisible de revenus pétroliers.

Ces enjeux appellent au moins deux formes de coopération qui sont seulement esquissées ici, car ce sujet très vaste mériterait à lui seul une étude à part.

La première, que l'on pourrait qualifier de symétrique, consisterait à favoriser, dans des conditions de réciprocité, les liens avec des États qui reconnaissent un minimum de principes de base. Ce type d'accord pourrait se traduire par des allègements de taxes pour certains produits ou services, l'attribution plus facile de visas d'accès ou le droit pour les ressortissants des pays concernés d'acheter des biens en France, l'autorisation de certains mouvements financiers tels que des subventions à des associations culturelles, des échanges culturels... L'institution de formations organisées par l'un des partenaires et agréées par l'autre pour certains enseignements sensibles (philosophiques, historiques), voire pour des prédications (imams ?) pourrait entrer dans ce cadre. Toutes ces mesures nécessiteraient une analyse précise pour vérifier la compatibilité avec le système juridique national et les règles européennes.

La deuxième forme de coopération, dissymétrique donc plus coûteuse, consisterait en un soutien à l'éducation et à la diffusion de la culture française ou une aide au développement économique local, facteur de stabilité internationale. Dans tous les cas, il s'agirait d'envoi de coopérants ou de fourniture d'équipements plutôt que de subventions financières.

### **2.3. Quels partenaires privilégier ?**

Les réflexions qui précèdent conduisent à rechercher des accords avec un large ensemble de partenaires, en s'appuyant sur des critères de préférence qui pourront être appliqués dans l'analyse par États qui suit.

#### **Des raisons de rechercher des partenariats multiples**

Une première idée est que des relations fructueuses se construisent dans la durée alors que l'avenir est semé d'incertitudes : il ne serait pas prudent de multiplier les paris, de risquer de se

trouver sans liens avec une zone où, demain, le seul acteur aujourd'hui proche aurait connu un changement de régime imprévu.

En outre, la raison d'être profonde des accords concerne les peuples, les personnes, plutôt que les États. Faut-il, en dehors d'interventions armées dans des cas extrêmes, se désintéresser totalement des victimes de situations jugées répréhensibles ?

Un autre argument est l'importance de disposer de renseignements d'origines variées, de mieux comprendre les points de vue les plus éloignés, dont le recueil est facilité par des relations formelles.

Enfin, il est certainement souhaitable d'établir des relations équilibrées avec les parties prenantes à des conflits qui ne concernent pas directement la France.

Les exemples ne manquent pas dans l'histoire du monde islamique de ces dernières décennies pour illustrer ces différentes considérations : révolutions diverses, situation de chrétiens (ou d'autres minorités religieuses) maltraités, informations sur des foyers de terrorisme, oppositions entre sunnites et chiites. Il en ressort l'idée de mettre au point des accords minimaux susceptibles d'être proposés même aux partenaires les plus douteux.

### **Quelques critères généraux de priorité**

Quelles que soient les raisons qui viennent d'être mentionnées, les moyens disponibles étant limités, le souci d'efficacité conduit à en concentrer une grande partie au profit de quelques partenariats jugés les plus nécessaires ou rentables. Pour cette sélection, quatre critères principaux sont suggérés :

- pays correspondant à des intérêts nationaux particuliers, notamment : voisinage de territoires ultramarins, nombre de ressortissants de l'un installés chez l'autre ou bénéficiant de la double nationalité ;
- pays avec lesquels la communauté actuelle d'intérêts est la plus forte : menace partagée ou échanges commerciaux (en qualité ou en proportion des PIB) ;
- pays auxquels leur poids démographique confère ou confèrera probablement à plus ou moins long terme une influence importante ; une idée annexe serait de chercher plutôt des accords groupés avec des pays peu peuplés ;
- - pays où la langue française occupe une grande place ; ce qui constitue un atout précieux pour maintenir ou développer des relations privilégiées et rapprocher les cultures (dans le respect du principe de laïcité).

## Chapitre 3

# Les partenariats par régions géostratégiques

Les fiches annexes décrivent et analysent, pour la cinquantaine d'États islamiques, quelques caractéristiques principales, notamment : la gouvernance, la place de la religion, l'économie, les forces armées et de sécurité, les relations internationales et les partenariats avec la France. Le présent chapitre en présente une synthèse.

Les partenariats dans les domaines de l'industrie et de la technologie de défense sont étudiés dans le rapport *Retour vers le futur : L'état mondial des BITD en 2035-2040*

### 3.1. La Méditerranée

Les États islamiques de cette zone sont : les pays d'Afrique du Nord (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Égypte), la Turquie et des pays des Balkans (Albanie, Bosnie Herzégovine, Kosovo).

#### Afrique du Nord

Ces pays constituent la zone de transition entre la Méditerranée (et au-delà l'Europe) et le Sahel.

Le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, compte tenu de leurs relations historiques avec la France, sont des pays où résident de nombreux expatriés français ; inversement, un grand nombre de personnes qui en sont originaires résident sur le territoire français. Il est vraisemblable qu'une instabilité politique dans cette région pourrait entraîner des troubles au sein des communautés vivant en France. Par ailleurs, l'État français se doit de protéger ses ressortissants.

#### Le royaume du Maroc

Il est considéré comme le pays le plus stable du Maghreb ; l'État pratique un très fort contrôle sur la population, forme les imams pour éviter la radicalisation, mais la menace terroriste est toujours présente. La France et l'UE entretiennent des relations étroites avec le Maroc dans le domaine de la sécurité et du renseignement, relations que la France a intérêt à continuer de développer.

### L'Algérie

**S**a stabilité est incertaine : le peuple manifeste toujours pour dénoncer un système politique en place depuis 60 ans. Bien que le gouvernement contrôle les imams, le salafisme wahhabite prospère dans les milieux défavorisés. L'économie du pays est fragile et dépendante du cours du pétrole (95 % des exportations). Les relations avec le Maroc sont toujours très difficiles (la frontière qui les sépare reste fermée) et l'armée algérienne a beaucoup de mal à défendre sa frontière de 2 000 km avec les pays du Sahel pour contenir les intrusions terroristes. La France est aujourd'hui le premier investisseur étranger hors hydrocarbures et le premier employeur étranger en Algérie. Elle intervient dans le domaine de l'expertise auprès des armées et dans la lutte contre le terrorisme. La France a intérêt à développer des partenariats dans le domaine de la défense et de l'économie, ce qui peut avoir un effet bénéfique pour la stabilité du pays.

### La Tunisie

**À** la suite du décès en 2019 du président Essebsi, les élections présidentielles et législatives ont conduit à une incertitude sur la constitution d'un nouveau gouvernement ; la Tunisie est toutefois le seul pays touché par le printemps arabe à poursuivre sur la voie de la démocratie. La situation économique est problématique et il y a des inégalités territoriales. Des imams radicaux contrôlent de nombreuses mosquées et exploitent ces inégalités. Compte tenu des incertitudes sur l'avenir du pays, la France pourrait (avec prudence) développer des partenariats dans le domaine de la formation militaire et de l'économie.

### La Libye

**E**lle est en situation de guerre civile depuis la chute du régime de Kadhafi en 2011. Cette instabilité fait de ce pays la plaque tournante des trafics d'armes et y permet l'implantation de groupes terroristes qui menacent les pays voisins. La Libye est le second pays (après la Turquie) par lequel transitent les migrants vers l'Europe. L'économie du pays est entièrement dépendante du pétrole (premières réserves pétrolières d'Afrique). Dans le domaine de la sécurité intérieure, la France contribue à former la garde nationale. Compte tenu de l'avenir très incertain du pays, il ne paraît pas opportun que la France s'engage dans des partenariats.

### L'Égypte

**E**lle est, avec la Turquie, le pays majeur de la zone Méditerranée avec près de 100 millions d'habitants ; elle est la charnière entre le continent africain et le Moyen-Orient ; elle contrôle, avec le canal de Suez, le trafic maritime entre la Méditerranée et l'Océan indien.

Les musulmans, majoritairement sunnites, représentent 90 % de la population. C'est le pays qui compte la plus nombreuse population chrétienne (environ 8 millions de personnes). L'UE est

le premier partenaire commercial de l'Égypte et la première source d'investissements directs étrangers. Malgré les redevances du canal de Suez et les ressources pétrolières, la situation économique est critique : l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, le Koweït et les États-Unis lui apportent un soutien financier significatif. Le pays entretient une importante coopération culturelle avec la France. La présence économique française est également importante et dans le domaine des exportations d'armement des contrats majeurs ont été passés ces dernières années. L'Égypte a la volonté de jouer un rôle régional et international ; c'est le premier État musulman à avoir passé un accord avec Israël. L'Égypte a également pris en 2019 la présidence de l'Union africaine. Aujourd'hui l'Égypte se tourne vers la France pour plus d'autonomie, c'est une opportunité à saisir pour proposer des partenariats dans le domaine de l'économie, de la défense et de l'armement.

### **La République de Turquie**

**A**utre État majeur de la zone Méditerranée, avec 82 millions d'habitants, la Turquie a l'ambition de jouer le rôle de leader face à l'Égypte, l'Arabie saoudite et l'Iran. Les relations avec les pays limitrophes (Grèce, Chypre, Arménie) sont difficiles ; en revanche la Turquie entretient des relations importantes avec la Russie sur les questions du Moyen-Orient. Membre de l'OTAN, ses achats récents de matériel d'armement russes posent question. Les relations sont tendues avec la France qui a reconnu le génocide arménien de 1915 et qui a une position favorable vis-à-vis des combattants kurdes de Syrie. Les négociations pour l'entrée de la Turquie dans l'UE ré-ouvertes en 2015 ont très peu progressé, puisqu'un seul chapitre sur 35 a été examiné et l'adhésion nécessite de requérir l'unanimité des États membres après examen de tous les chapitres.

La Turquie constitue la transition entre l'UE et le Moyen-Orient. En 2015 et 2016, l'UE et le gouvernement turc se sont accordés sur un plan d'action concernant un accueil et une intégration en Turquie des migrants du Moyen-Orient, contre une aide financière de l'UE ; une dénonciation de cet accord, comme menace de le faire le président Erdogan, aurait un impact majeur sur la stabilité de l'Europe.

### **Les Balkans**

**T**rois pays des Balkans ont une population en majorité musulmane : l'Albanie (3 millions d'habitants), la Bosnie Herzégovine (3,5 millions d'habitants) et le Kosovo (1,8 million d'habitants). Une situation conflictuelle et explosive règne entre les communautés de religions et d'ethnies différentes, en particulier au Kosovo.

Les Balkans sont depuis toujours une zone où viennent se mêler le « monde musulman » et le « monde chrétien » ; cette expérience est utile à analyser, d'où un certain intérêt d'avoir des accords avec ces pays. L'Albanie entretient de bonnes relations avec l'UE et également avec, à la fois, la Turquie et la Grèce, ce qui peut en faire un médiateur possible entre ces deux pays.

Les pays des Balkans doivent faire face au crime organisé, au terrorisme et à l'immigration clandestine ; la France pourrait avoir intérêt à développer avec ces pays des relations au niveau du renseignement.

### 3.2. Le Moyen-Orient

**D**ouze pays islamiques font partie du Moyen-Orient : l'Arabie Saoudite, Bahreïn, les Émirats arabes unis, l'Irak, l'Iran, la Jordanie, le Koweït, le Liban, le sultanat d'Oman, le Qatar, la Syrie, le Yémen.

Le Liban, bien qu'officiellement laïc, est aussi inclus dans ce chapitre du fait de sa forte population musulmane.

Cette région possède 40 % des réserves mondiales d'hydrocarbures connues, ce qui lui confère une position centrale.

Bien que caractérisée par son identité musulmane, elle n'est pas unie autour de cette foi, loin de là ; en effet, une fracture ethnique et religieuse existe entre les différents États. Les deux courants de l'islam, le sunnisme et le chiisme s'opposent, avec l'Arabie saoudite, comme leader arabe revendiqué du sunnisme, et l'Iran, nation héritière de l'empire perse, à la culture ancienne et autorité religieuse du chiisme. Ces deux pays cherchent donc à s'imposer comme puissance régionale.

De plus, des luttes idéologiques au sein du camp sunnite augmentent la fracture. Le Qatar, qui soutient l'islamisme prôné par les Frères musulmans d'Égypte, est en conflit larvé avec l'Arabie saoudite, les EAU, le royaume de Bahreïn, le Koweït, qui sont les alliés du président égyptien.

Enfin, le peuple kurde revendique son identité et son existence en tant que nation.

La France doit maintenir ses relations existantes avec les différents États de la zone, y compris le Liban, qui a un statut particulier, du fait de liens historiques. Cependant, dans les années qui viennent, elle doit privilégier, dans un objectif de sécurité notamment, ses relations avec les pays qui s'opposent à l'islam politique : les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite, le royaume de Bahreïn, ainsi que la Jordanie.

Les deux premiers pays sont riches et solvables et ont signé avec la France, d'importants contrats, d'armement en particulier, qui doivent se poursuivre.

Pour sa base militaire aux EAU, la France est en liaison avec les services de sécurité du pays. Ces contacts réguliers devraient permettre d'élargir la lutte contre l'islamisme.

Le Qatar est un cas particulier, car il a des liens économiques et culturels très développés avec la France, qui se doit de rester vigilante sur le plan de la sécurité, du fait de la position plus qu'ambiguë de ce pays vis-à-vis des mouvements prônant un islam politique au niveau mondial.

L'Irak (qui a des ressources importantes en hydrocarbures) et la Syrie, doivent se reconstruire. À court et moyen termes, ils représentent un intérêt économique non négligeable, même si la France n'est pas la mieux placée pour participer à cette reconstruction.

Le peuple kurde, qui a une culture assez proche des valeurs occidentales et qui a lutté contre Daech aux côtés de la coalition multinationale, mérite que la France lui apporte un soutien diplomatique, en militant pour une autonomie provinciale dans les différents pays du Moyen-Orient où il est implanté historiquement, tout en ne remettant pas en cause les frontières actuelles.

Le Yémen a une position stratégique à l'entrée du Bab el Mandeb, par où transite 35 % du commerce mondial, dont des hydrocarbures du Moyen Orient. C'est une zone de conflit, qui pourrait déstabiliser l'économie mondiale ; en effet, si cette insécurité persistait, elle obligerait les navires de commerce à contourner l'Afrique, allongeant les trajets avec un impact non négligeable sur le coût des marchandises transportées. Ce pays est aussi une zone refuge des mouvements islamistes Al-Qaida et Daech qui menacent l'Europe.

Enfin, dans le plus long terme, quatre pays méritent l'attention de la France.

L'Arabie saoudite, lieu de pèlerinage obligatoire pour tous les musulmans, est en mesure d'exercer, en tant que leader du sunnisme, son « pouvoir de convaincre » sur les communautés musulmanes dans le monde et en particulier celle de France. Son ouverture au tourisme non religieux lui permettra de l'amplifier.

De plus, ses richesses en hydrocarbures resteront un levier important de l'économie mondiale. Sa capacité à produire de l'énergie solaire pourrait, dans l'avenir, être un atout économique non négligeable.

L'Iran, avec son potentiel économique, culturel, démographique, restera le leader de l'islam chiite. Il est donc indispensable de maintenir un dialogue stratégique au niveau étatique, afin d'être présent en fonction de l'évolution de sa situation.

La Syrie et le Liban, du fait d'une histoire partagée et d'une position géostratégique au Proche et au Moyen-Orient, restent la principale zone de confrontation entre le sunnisme et le chiisme.

### 3.3. Le Sahel

**L**a région du Sahel comprend six États islamiques : le Mali, le Niger, le Tchad, le Burkina Faso, la Mauritanie et le Soudan.

L'enjeu majeur est d'assurer la stabilité de ces États sahéliens.

L'avenir économique et sociétal du Sahel est incertain : émergence, marasme, prédominance d'un islam rigoriste, diversification des partenariats économiques ?

Les grands acteurs multinationaux (UE, ONU, UA) ont élaboré des stratégies, qui prennent en compte à la fois la sécurité, la gouvernance, la situation humanitaire et le développement.

Cette prolifération d'initiatives, parfois en concurrence, risque de prendre le pas sur la coordination des interventions, La France a proposé des cadres de cohérence : l'Alliance Sahel et le partenariat de sécurité et de stabilité pour le Sahel ; le président français a demandé aux membres du G7 d'y participer.

Créé en février 2014, le G5 Sahel fournit un cadre institutionnel de coopération régionale, en matière de sécurité, de développement et de gouvernance. Il veut mettre fin à la fragmentation

institutionnelle de l'espace sahélien et vise à s'ériger en réceptacle de l'aide internationale, aussi bien en matière de développement qu'en matière de lutte contre le terrorisme. La menace djihadiste a fait pencher l'équilibre de l'organisation vers les questions de défense et sécurité, avec la mise en place de la Force conjointe.

Le Sahel doit en effet faire face à de multiples groupes armés terroristes (GAT), dorénavant régionalisés. Mais l'instauration d'un État islamiste, de type Daech, est peu vraisemblable à court terme.

Les forces de défense et de sécurité des États sahéliens sont caractérisées par des sous-effectifs, l'insuffisance de professionnalisme et la précarité des équipements ; la coexistence de nombreux systèmes d'armes différents affecte l'interopérabilité. Les importantes lacunes capacitaires ne pourront être atténuées que grâce à une coopération avec les partenaires stratégiques, que ce soit en termes de formation, d'appui opérationnel, de soutien logistique ou de partage du renseignement.

La finalité est de permettre à la force conjointe du G5 Sahel, de monter en puissance et de s'approprier, de façon plus autonome et collective, la sécurité de l'ensemble de la région, en priorité en favorisant leur appropriation de la lutte contre les GAT. Un engagement financier et opérationnel de partenaires internationaux, notamment de membres de l'UE, dans la durée, est encore incertain, mais indispensable,

Pour la France, l'objectif, partagé avec ses partenaires africains, est une meilleure appropriation de leur sécurité, tout en s'appuyant sur une coopération militaire française, structurelle et opérationnelle, et la participation aux opérations (Barkhane), renforcées. Ce qui peut apparaître comme un paradoxe. Ces coopérations vont se prolonger plusieurs années, avant d'envisager un désengagement ; l'exportation d'armements français fait progresser l'interopérabilité des forces.

Au Soudan, au-delà d'un encouragement à la transition pacifique, dont l'issue reste incertaine, aucune coopération de sécurité n'est envisagée, position qui devrait être revue si des GAT sahéliens y trouvaient refuge.

### 3.4 Le Sud Sahel

**C**ette zone recouvre dix pays islamiques auxquels a été ajoutée la République Centrafricaine (RCA) compte tenu de sa situation actuelle. Ces pays sont le Sénégal, la Gambie, la Guinée-Bissau, la Guinée, la Sierra Leone, la Côte d'Ivoire, le Nigéria, Djibouti, la Somalie et les Comores. L'ensemble de la région regroupe un peu moins de 300 millions d'habitants. Le Nigéria est le pays dominant de toute cette zone, sur le plan démographique 200 millions d'habitants et sur le plan économique avec le plus important PIB de l'Afrique (environ 400 Mrds US \$ devant la République d'Afrique du Sud et l'Égypte).

Cette zone géographique est marquée par une grande instabilité politique et des actes terroristes qui frappent de nombreux États, depuis leur accession à l'indépendance intervenue pour la plupart d'entre eux au cours des années soixante.

Le Sénégal, pays démocratique pratiquant la séparation du politique et du religieux et disposant de plusieurs partis politiques, est une exception notable. Depuis quelques années, le pays subit lui aussi les attaques sporadiques de groupes islamistes et l'islam pratiqué, jusqu'à maintenant plutôt tolérant, a tendance à se durcir. Les relations avec la France sont étroites ; un séminaire intergouvernemental se tient chaque année alternativement dans chacun des pays.

La Côte d'Ivoire a connu une crise majeure frôlant la guerre civile et, si le calme est revenu, la stabilité à terme du pays reste précaire.

Le Nigéria est miné par les actions du groupe terroriste islamiste Boko Haram, qui exerce ses exactions principalement dans le nord du pays et dans les pays limitrophes (Niger, Cameroun, Bénin, Burkina Faso). Il est bon de rappeler qu'à la fin des années soixante le pays a connu avec la sécession du Biafra une guerre civile particulièrement féroce qui a laissé des traces. Le pays ne semble pas exercer dans la région l'influence à laquelle il pourrait prétendre compte tenu de son importance.

La Somalie est quasiment dépourvue de structure étatique ; des bandes armées y font régner la terreur. Le pays est livré à l'anarchie, ses côtes sont devenues des abris pour la piraterie maritime, ce qui a nécessité l'intervention des marines occidentales et chinoise. Les bandes armées islamistes se sont livrées à des exactions au Kenya, en attaquant en particulier des écoles.

La zone du Sud Sahel ne dispose pas d'une puissance militaire importante et les pays, qui ont à faire face aux bandes islamistes ou à des troubles internes graves, se trouvent vite en difficulté. Les armements sont souvent insuffisants et disparates, ce qui ne favorise pas l'interopérabilité pourtant nécessaire. Les troupes sont peu entraînées et ne paraissent pas très aptes au combat.

L'intérêt de la France vis-à-vis de cette zone est d'éviter la propagation du terrorisme, de maîtriser l'émigration issue de ces pays qui n'ont pas encore réalisé leur transition démographique et de sécuriser les approvisionnements stratégiques (uranium).

La France a déjà prépositionné des forces armées en Côte d'Ivoire, en RCA et à Djibouti.

Dans ce contexte, les partenariats devront consister à maintenir et à développer les liens avec le Sénégal, à aider le Nigéria dans sa lutte contre Boko Haram et ainsi contribuer à sa stabilité. L'implosion de ce pays serait une catastrophe pour toute l'Afrique. Les moyens en place sur la base de Djibouti pourront assurer une surveillance sur la Somalie et limiter ses débordements. En RCA, la France devra veiller à ce que ce pays ne sombre dans une totale anarchie, laissant la porte ouverte aux groupes islamistes, et qu'il retrouve un minimum de stabilité ; pour ce faire, étendre, adapter et renforcer le dispositif Barkhane est une hypothèse à envisager.

### 3.5. L'Asie centrale

Ce terme recouvre classiquement les cinq ex-républiques soviétiques, c'est-à-dire les républiques du Kazakhstan, du Kirghizstan, de l'Ouzbékistan, du Tadjikistan et du Turkménistan, mais y a été ajoutée la République d'Azerbaïdjan, qui présente beaucoup de points communs

avec les précédentes, et les républiques islamiques d'Afghanistan et du Pakistan. Car il faut bien reconnaître que les événements intervenant dans un de ces pays ont un impact sur les politiques de ses voisins.

Les populations sont très hétérogènes, comportant de nombreuses minorités ethniques. Leur densité est faible, sauf au Pakistan, qui a une population égale au double du total de celle des autres pays de la zone.

La religion principale est l'islam, majoritairement chiite en Azerbaïdjan et sunnite dans les autres pays, avec des minorités chrétiennes, essentiellement orthodoxes, parmi la population d'origine russe. Mais la plupart de ces pays gardent une forte empreinte de la très longue période soviétique avec une faible pratique religieuse. La religion a toutefois tendance à remplacer peu à peu l'idéologie communiste et des groupes d'islamistes se sont constitués en Afghanistan pour attiser une radicalisation de la population, comme le montre l'attentat contre des cyclistes occidentaux en juillet 2018.

Dans cette optique, il est probable que la Chine, soucieuse de contenir les mouvements séparatistes Ouïghours, fort opportunément qualifiés de terroristes, fera tout pour maintenir la stabilité politique dans ces pays, surtout ceux situés à l'est de la Caspienne, fut-ce au prix de d'un appui inconditionnel à des pouvoirs fort peu démocratiques. Cela sera facilité par la loi antiterroriste passée en 2015 rompant avec la tradition de non-ingérence dans les affaires intérieures des pays étrangers, autorisant l'envoi de personnel en dehors des frontières ; la Chine a déjà conclu un accord avec le Tadjikistan, étendu en 2016 au Pakistan et à l'Afghanistan.

La France a des relations diplomatiques avec chacun de ces pays. Les échanges économiques et commerciaux avec la France sont limités : 625 M€ d'importations de France pour 4 311 M€ d'exportations, essentiellement des hydrocarbures du Kazakhstan. Le nombre de Français enregistrés en tant que résidents est faible, 1 500 personnes y compris les personnels diplomatiques, même si le nombre réel est supérieur. Le Pakistan se détache en tête, avec plus du tiers d'entre eux ; en 2008 a été signé un accord de coopération intergouvernemental en matière militaire, complété en 2011 par un accord de coopération en matière d'armement.

Le Conseil de l'Union européenne a adopté récemment (17 juin 2019) une nouvelle stratégie vis-à-vis des pays d'Asie centrale, avec un partenariat renouvelé. Cette stratégie vise à développer l'économie et favoriser la coopération régionale. Elle entend aussi promouvoir la participation de l'Afghanistan au dialogue et à la coopération régionale. Si cette stratégie ne prévoit rien au niveau de la sécurité et de la défense, la France devrait profiter de ce climat relationnel favorable pour engager une coopération dans le domaine du renseignement et de la formation.

Un accord de partenariat et de coopération renforcé a été signé entre l'UE et le Kazakhstan. L'agence spatiale européenne est un client régulier de la base de Baïkonour, stratégiquement vitale pour la Russie, qui la gère. Par ailleurs, le potentiel pétrolier et gazier du pays, au développement duquel participe la société nationale Total, est encore loin d'avoir atteint son pic.

L'UE prévoit de conclure des accords similaires avec le Kirghizstan et l'Ouzbékistan. Ce dernier présente plusieurs caractéristiques intéressantes ; c'est le plus peuplé des cinq ex-républiques soviétiques, il a une frontière commune avec les quatre autres et avec l'Afghanistan et beaucoup de ses citoyens parlent ou étudient le français.

Tant que la situation ne s'est pas apaisée en Afghanistan, en particulier tant qu'un gouvernement légal n'a pas réussi à signer un accord avec les talibans et que les attentats-suicides n'ont pas pris fin, il est illusoire de vouloir négocier des accords avec ce pays. La coopération avec les pays voisins et le maintien des lycées français peut être l'occasion de marquer le soutien de la France à une restauration d'une vie politique normale dans ce pays.

Il semble qu'il faille être très prudent dans des accords éventuels avec le Pakistan car, compte tenu du partenariat stratégique que la France entretient avec l'Inde depuis 1998, elle risque fort de devoir choisir entre ces deux pays.

Enfin, l'Azerbaïdjan dispose d'une situation géostratégique importante, à la jonction de l'Europe et de l'Asie. Il dispose en outre de ressources pétrolières et gazières majeures, qui en font un pays attractif pour des pays comme la France. La diplomatie française devrait profiter des bonnes relations entretenues avec lui, comme avec son voisin arménien, pour tenter de jouer discrètement les bons offices afin d'apaiser les tensions dans la région. L'Iran qui a une frontière commune avec ces deux pays, devrait être incité à participer à cette entreprise, mais est-il nécessaire de conclure un accord préalable pour ce faire ?

### 3.6. L'Asie du Sud-Est

**D**ans la zone du Sud-Est asiatique, cinq États ont une population majoritairement musulmane : Indonésie, Malaisie, Brunei, Bangladesh, et Maldives. Les trois premiers font partie de l'ASEAN, organisation politique, économique et culturelle, qui offre un cadre de résolution pacifique des problèmes régionaux, favorise la coopération et la croissance des États membres, et coordonne leurs positions dans les négociations internationales.

La région présente des caractéristiques justifiant un intérêt particulier de la part de la France :

- elle abrite des voies navigables, dont le détroit de Malacca, principale voie de passage entre l'océan Indien et l'océan pacifique, entre la Malaisie et l'Indonésie, qui est le couloir maritime le plus fréquenté au monde, par lequel transite un tiers du trafic mondial. L'enjeu est de sécuriser la circulation maritime sujette à la piraterie et qui menace nos approvisionnements ;
- les échanges commerciaux et les investissements mondiaux y croissent de façon significative, offrant un marché et des perspectives importantes ;
- la France jouit d'une image positive dans la région ;
- avec la perte de son empire territoriale, Daech, mouvement mondial et susceptible de menacer l'Europe et la France, trouve dans ces pays un terreau favorable et multiplie les attentats terroristes. Il y a une nécessité de développer la lutte antiterroriste, au moins avec les autorités qui apportent des réponses fortes à ces menaces, même si elles sont tiraillées entre le besoin de satisfaire des cultures attachées aux pratiques de l'islam exacerbées par de puissants partis fondamentalistes et la nécessaire obligation de sécurité des populations ;
- la population française expatriée est importante dans certains de ces pays. Elle doit bénéficier d'une protection.

Parmi ces cinq pays, l'Indonésie et la Malaisie semblent les plus à même de répondre aux objectifs et critères de partenariat énoncés précédemment.

## La République d'Indonésie

Ce pays compte le plus de musulmans dans le monde, avec 87 % de ses 268 millions d'habitants se réclamant de l'islam. La constitution énonce le principe de la liberté de religion. Ce pays est un archipel constitué de plusieurs milliers d'îles, et l'autonomie laissée à certaines provinces laisse la charia s'appliquer en certains endroits. Les autorités se présentent comme partisans d'un islam modéré ; cependant, elles doivent composer avec des partis plus fondamentalistes, créant une situation politique et religieuse ambiguë, ayant pour conséquence une intolérance accrue entre les différentes communautés et un sentiment d'insécurité face à la recrudescence des attentats terroristes.

L'Indonésie, par l'importance de ses atouts — population, positionnement stratégique, volonté de développer un islam modéré, PIB qui devrait représenter 45 % du PIB de l'ASEAN en 2020 — constitue un marché convoité par la Chine et les États-Unis. En matière de défense, elle cherche à se doter d'une BITD autonome et performante. Quelques efforts de rapprochement et de coopération avec la France ont été faits, notamment à l'occasion des visites de François Fillon en 2011 et de François Hollande en 2017. Ces efforts restent d'une portée limitée au regard du potentiel de ce pays. Une coopération renforcée doit vraiment être recherchée, pour contribuer efficacement à l'atteinte des objectifs. En dehors des domaines du renseignement antiterroriste, de la cybersécurité et de la surveillance maritime, où seuls interviennent les services étatiques, cette action pourrait prendre la forme d'un accompagnement de l'industrie française dans ses coopérations industrielles sur de grands projets indonésiens. Dans les technologies contribuant à renforcer la BITD comme dans les autres domaines, une telle démarche pourrait s'avérer fructueuse en termes de retombées commerciales avec ce pays.

## La Fédération de Malaisie

La Malaisie est un État multiethnique avec une petite majorité de Malais tous musulmans, des chinois (21 %), des Indiens, et des aborigènes. L'islam (62 % d'une population de 32,4 millions d'habitants) y est un facteur social dominant, autant qu'un enjeu politique. Pour contenir l'islamisme radical, des gages ont été donnés à la communauté musulmane en prenant plusieurs mesures en sa faveur, telles que la création d'un ministère des cultes ou la reconnaissance du port du foulard islamique. L'islam et ses valeurs constituent pour les Malaisiens le cadre et le contrepoids indispensables au développement économique rapide du pays.

La Malaisie a su préserver son équilibre grâce à un développement économique spectaculaire et bien maîtrisé, s'appuyant sur un programme de transformation économique, dans lequel des secteurs prioritaires ont été définis : l'aéronautique, le pétrole et le gaz, les transports publics, l'agroalimentaire et les technologies de l'information. Ces efforts lui ont permis de réduire massivement la pauvreté et de bénéficier d'une forte croissance, l'amenant à devenir l'une des puissances économiques importantes de l'ASEAN.

Dès 1993, la France et la Malaisie ont signé les premiers accords de coopération dans le domaine de la défense, qui ont été suivis de contrats d'armement. La France est le premier

fournisseur des forces armées malaisiennes. Les accords conclus en 2017 concernent le renseignement et la cyberdéfense. La coopération repose sur trois piliers : le dialogue stratégique, la coopération militaire et la coopération en matière d'armement. Elle est gérée par un Haut comité stratégique conjoint de défense, de niveau ministériel.

L'industrie française est aussi très présente et bénéficie d'un cadre très favorable.

Les échanges universitaires avec la Malaisie sont orientés vers son développement et visent, en particulier, à l'aider à former davantage d'ingénieurs.

La Malaisie n'est plus un pays émergent, mais désormais un pays développé. Avec le retrait des Américains du Trans-Pacific Partnership (TPP), suite à l'élection de Donald Trump, la France devrait renforcer ses relations non seulement avec ce pays, mais avec les signataires du CPTPP (*Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership*), en devenant partie prenante, d'une façon qui reste à définir, à ce traité. Ceci lui ouvrirait un marché considérable, mais aussi accroîtrait le rôle politique de la France dans la région, en offrant une alternative à la puissance chinoise.

### **La République populaire du Bangladesh,**

Ce pays pauvre, à l'histoire politique mouvementée, est en proie aux attentats terroristes et victime fréquente de catastrophes naturelles de grande ampleur, imposant une solidarité. Malgré sa pauvreté, il contribue fortement aux opérations de maintien de la paix. Cependant, aucun enjeu stratégique n'y a été identifié, justifiant une démarche spécifique autre que celle traditionnellement menée par le ministère des affaires étrangères et par les institutions européennes.

### **Brunei Darussalam**

Ce petit sultanat de 420 000 habitants, de l'île de Bornéo est enclavé dans le Sarawak, qui fait partie de la Malaisie Il est dirigé d'une main de fer par un sultan qui applique une charia dure à l'égard des 79 % de sa population qui est musulmane. Il n'y a pas lieu d'aller au-delà de relations diplomatiques normales.

### **La République des Maldives**

Cet archipel de 420 000 habitants pratique une charia dure, mais qu'elle parvient à concilier avec une politique touristique pratiquée dans des « îles-hôtels », où les touristes n'ont quasiment pas de contact avec la population autochtone.



# Conclusion

**E**n réponse à la question très vaste qui a été examinée, dans un domaine où les actions menées sont déjà nombreuses, les débats n'ont pas permis d'apporter une vision d'ensemble approfondie, mais ont seulement mis en évidence des éléments d'analyse et esquissé quelques orientations.

## 1. Éléments d'analyse

### La diversité des mondes islamiques

**D**ans l'acception retenue pour l'étude, une cinquantaine d'« États islamiques » abritent une population majoritairement musulmane et l'islam y est une composante politique et/ou sociétale majeure. Certains pourraient être qualifiés d'islamistes. Ces États se situent dans un spectre très large selon différents points de vue :

- **la civilisation** : arabe, perse, ottomane (turque), africaine, asiatique... et de multiples communautés ethniques (tribus), parfois transfrontières ;
- **la richesse économique** : de l'opulence du Golfe persique jusqu'à la pauvreté des pays du tiers-monde ;
- **la gouvernance** : de rares démocraties jusqu'aux autoritarismes les plus forts ;
- la solidité de l'appareil d'État : depuis les États faillis ou instables jusqu'à des régimes policiers ;
- **la démographie** : masse globale, natalité et répartition en groupes ethniques, socio-économiques ;
- **la religion** : courants multiples de l'islam ;
- **des ambitions de puissance ou d'influence** : des ambitions régionales ou mondiales, pour quelques-uns.

En ce sens, parler d'un seul monde islamique (l'Oumma) est inadéquat. Le dénominateur commun à tous ces pays est le fait de proposer un mode de vie et une vision du monde, qui se réfèrent à des conceptions communes, issues de la pensée de Mahomet. Aussi est-il plus approprié de parler des mondes, même si diverses organisations multinationales ou régionales visent à réunir certains d'entre eux.

## La menace islamiste

À la diversité des pays islamiques correspond une grande variété d'intérêts de sécurité qui les rapprochent de la France ou l'y opposent, dont beaucoup ne sont pas liés à l'islam. En revanche, tous ces pays sont concernés, sous différentes formes, par une tendance d'ensemble au développement de l'islamisation politique ou sociétale. Cette tendance constitue pour la France une menace qui est ressentie sous deux aspects principaux.

— D'une part, un risque à long terme est de voir peu à peu l'islamisme imposer, par l'établissement de la charia, des valeurs et des modes de vie incompatibles avec les formes de liberté et d'égalité auxquelles la majorité des Français d'aujourd'hui sont attachés. Cette évolution pourrait résulter d'actions d'influence de différentes origines, de facteurs démographiques, notamment une forte immigration, ou encore d'infiltration de lieux de pouvoir par des éléments organisés.

— D'autre part, parmi ces actions d'influence, le terrorisme est considéré par beaucoup comme la menace principale à court terme. Le retentissement des attentats perpétrés au nom de l'islam, qui ont tué 263 personnes en France de 2012 à novembre 2019, a été considérable, y compris au plan international. Cependant, il ne faut pas oublier que les victimes du terrorisme ont été beaucoup plus nombreuses dans d'autres parties du monde, et surtout islamiques. En outre le terrorisme n'est qu'un moyen, alors que l'islamisme est une fin.

Or l'opposition à l'islamisme soulève des difficultés fondamentales : les avis divergent sur la relation entre islam et islamisme. Selon certains, il est possible de favoriser un « islam modéré » (ou purement spirituel), face aux « islamistes radicaux », parce que ceux-ci instrumentalisent l'islam pour prendre le pouvoir. Pour d'autres, une telle distinction est illusoire, parce que le Coran couvre l'ensemble des domaines d'activité humaine. Par ailleurs, il est contraire au principe d'un État laïc de définir une position à l'égard d'une religion particulière. Enfin, il se pose toujours des questions philosophiques : dans quelle mesure accepter des situations contraires à ses propres convictions ? Jusqu'où tolérer l'intolérance tout en restant tolérant ?

Il importe de définir vis-à-vis des pays islamiques des relations qui tiennent compte de ces préoccupations, de respecter au mieux leur identité, tout en défendant celle de la France et sans nuire à la cohésion de notre nation où la proportion de musulmans est déjà significative.

## La multiplicité des partenariats ou relations ciblées ?

En matière de défense et de sécurité, en dehors des grandes alliances au sein de l'Union européenne et de l'OTAN, la France est actuellement engagée dans un nombre significatif de partenariats à des degrés variables, depuis l'assistance à la formation jusqu'à des opérations militaires conjointes. Sa condition de puissance moyenne devrait l'inciter à ne pas disperser ces actions.

Cependant les mutations technologiques ou sociologiques et les retournements toujours possibles, l'incertitude sur l'avenir, la durée nécessaire pour construire des liens solides justifient d'entretenir des accords multiples, par exemple pour diversifier des sources d'approvi-

sionnement de produits stratégiques comme l'est encore aujourd'hui le pétrole. Un autre souci est de ne pas prendre parti dans des clivages tels que, s'agissant des mondes islamiques, l'opposition entre sunnites et chiites.

Dans ces conditions, il semble nécessaire d'associer trois approches :

- définir des accords minimaux qui puissent être recherchés avec un grand nombre d'États ;
  - rechercher autant que possible des partenariats dans le cadre de l'Union européenne, notamment lorsque la France ne paraît pas bien placée ou spécifiquement concernée ;
  - concentrer les efforts vers quelques pays suivant les critères de communauté particulière d'intérêts (voisinage géographique, nombre de ressortissants de l'un chez l'autre, échanges économiques, menace partagée), de poids démographique et de place de la langue française.
- Ces trois approches vont maintenant être précisées.

## 2. Orientations recommandées

### Développer des accords de base

Il s'agit ici d'établir des accords dans le plus grand nombre de cas possibles. Pour allier l'économie de moyens avec l'efficacité au service des intérêts de sécurité et de rayonnement national, deux principes s'imposent : réciprocité d'une part, adaptation aux réalités géopolitiques et stratégiques d'autre part.

Pour constituer une charge minimale pour la France et ne pas susciter de réaction négative, un accord ne doit pas prétendre apporter une aide, ni corrélativement promouvoir des conceptions affirmées supérieures à celles du partenaire. Le partenariat vise à être « gagnant-gagnant » et équilibré. Des clauses à prévoir systématiquement porteraient sur les points suivants : échange de renseignements, notamment pour lutter contre le terrorisme ; organisation de rencontres pour mieux se comprendre mutuellement ; recherche et promotion des valeurs reconnues conjointement plutôt qu'expression unilatérale d'une déclaration extensive des droits de l'Homme.

Par ailleurs, il est clair que les modalités détaillées seront d'autant plus pertinentes qu'elles prendront en compte les réalités locales, toujours susceptibles d'évoluer. Il est donc utile de prévoir une clause de réexamen périodique, par exemple tous les dix ans. Un exemple pourrait être d'adapter les exigences de visa aux frontières à la compatibilité plus ou moins grande entre les lois des deux pays, notamment en instituant des conditions plus rigoureuses avec un partenaire où la charia est effectivement en vigueur. Un autre exemple porterait sur la fixation de conditions d'approvisionnement (prix, quantités...) en matières premières sensibles.

### Privilégier autant que possible une démarche européenne

Dans le développement d'un partenariat avec un État important ou un groupe d'États, agir pour une démarche collective de l'Union européenne est à la fois une voie pour renforcer celle-ci et pour économiser des moyens nationaux, avec des limites liées à l'absence d'une véritable

institution « défense et sécurité » européenne, dont la construction progresse lentement. Un tel recours est notamment pertinent lorsque les intérêts de sécurité des pays européens sont étroitement imbriqués ou identiques, par exemple quand il s'agit de suivre la circulation des personnes, de contrôler l'immigration ou d'apporter une aide humanitaire en vue de stabiliser certaines zones. Un autre cas est celui de pays dont les relations avec la France sont conjoncturellement difficiles.

Dans cet esprit, la France pourrait consacrer des efforts pour contribuer à la construction d'une relation d'association appropriée entre l'UE et la Turquie, relation qui reconnaisse l'importance des relations de voisinage et la place légitime que ce grand pays entend tenir au Moyen-Orient. C'est aussi au niveau européen que devraient être renforcées les coopérations avec les pays des Balkans, zone tampon historique entre l'ensemble des mondes musulmans et la chrétienté.

Une idée à creuser serait de rechercher des accords d'ensemble pour garantir certains approvisionnements en matières rares : de tels accords seraient certainement profitables, en évitant de les mettre en concurrence, à tous les membres de l'UE, à condition que celle-ci puisse ensuite organiser la répartition entre eux de façon satisfaisante pour tous.

À l'inverse, une approche nationale pourrait s'avérer préférable vers des pays d'Asie centrale, avec lesquels un lien trop institutionnel avec l'UE pourrait être ressenti comme une menace par la Russie (et la Turquie).

### **Porter une attention prioritaire au Maghreb et à l'Afrique sud saharienne**

**D**ans ses relations avec les mondes islamiques, c'est certainement à l'Algérie, au Maroc et à la Tunisie que la France doit consacrer un effort prioritaire. Les raisons en sont multiples et bien connues. Ces pays sont relativement peuplés et les nombres de leurs ressortissants ou de leurs descendants en France comme ceux des expatriés français dans ces États sont particulièrement élevés. Le Maghreb est la zone la plus proche de la France et assure une sorte de barrière naturelle vis-à-vis de l'émigration incontrôlée d'origine africaine ; il importe au plus haut point de veiller à ce que ces pays ne sombrent pas dans l'anarchie et le chaos. Les liens historiques sont forts et la place de la langue française y est importante.

Les situations de ces pays sont différentes, mais tous ont connu dans un passé récent des troubles liés à l'islamisme et souffrent de fragilités : remplacement de la génération des pères de l'indépendance en Algérie ; au Maroc, situation relativement favorable, mais reposant essentiellement sur une seule personne, le roi, descendant du Prophète et Commandeur des croyants ; mise en place incertaine de nouvelles institutions en Tunisie.

Les conclusions sont analogues, à un moindre degré, vis-à-vis de l'Afrique sud saharienne où la France mène une action continue de grande ampleur centrée sur l'opération Barkhane en Mauritanie, au Mali au Niger, au Burkina Faso et au Tchad, regroupés au sein du G5 Sahel. Plus au sud, le Nigéria est historiquement davantage proche du Royaume-Uni que de la France.

Il mérite cependant une attention particulière du fait de son poids économique et démographique : son implosion aurait des conséquences négatives énormes, non seulement sur les pays du Sahel, mais sur toute l'Afrique, dont la croissance attendue de la population concernera l'ensemble du monde.

### **Renforcer les liens avec quelques grands pays**

Dans le reste de l'Afrique islamique et au Moyen-Orient, il est souhaitable de cultiver, en fonction des opportunités, les liens multiples associés à la francophonie, à l'histoire ou à quelques grands contrats, tout en encourageant l'UE à s'investir davantage. Cependant, il est certainement opportun de consacrer un effort particulier à un petit nombre de pays qui, en raison de leur poids démographique, devraient jouer un rôle important dans un avenir plus ou moins proche.

À côté de la Turquie, déjà évoquée comme un partenaire pour l'UE, des puissances régionales représentant les Perses et les Arabes, mais aussi les branches chiite et sunnite de l'islam, devront à terme s'équilibrer pour assurer la tranquillité du Moyen-Orient. L'Iran sera certainement l'une d'elles. Sa culture ancienne et sa jeunesse de mieux en mieux formée, ses réalisations et ses ambitions technologiques, notamment en matière de défense, les liens longtemps entretenus avec la France, justifient une recherche de relation forte. À court terme, il s'agit de poursuivre le dialogue pour maintenir l'accord nucléaire et rétablir des relations normales, malgré les difficultés rencontrées avec les États-Unis.

Pour compléter cet équilibre, tout en reconnaissant l'importance des relations commerciales avec une Arabie saoudite, riche mais peu peuplée, il paraît prioritaire de renforcer les relations avec l'Égypte, dont la civilisation antique a marqué l'Histoire et qui occupe une position stratégique autour du canal de Suez. Un enjeu est le maintien pacifique de la population chrétienne la plus importante dans cette région du monde. Conjoncturellement, les contrats d'armement et l'opposition partagée au mouvement des Frères musulmans sont des facteurs de rapprochement avec la France.

L'Asie du Sud-Est est beaucoup plus lointaine. Mais la France a des raisons d'y être présente davantage que le reste de l'UE en raison de ses territoires du Pacifique. Les efforts pourraient se porter en priorité vers l'Indonésie, l'État le plus peuplé des mondes musulmans, et aussi vers la Malaisie, compte tenu de la situation stratégique du détroit de Malacca que ces pays entourent, ainsi que des perspectives économiques favorables.

### **Associer défense, sécurité, économie, culture, francophonie**

**T**out accord de défense et de sécurité doit évidemment s'intégrer dans l'approche politique globale de la France vis-à-vis du partenaire concerné.

Trois niveaux peuvent être distingués depuis la concrétisation de liens forts actuels jusqu'à la recherche d'amélioration à long terme d'une situation inquiétante ou dégradée : alliance avec

un partenaire de confiance face à une menace reconnue conjointement ; fourniture de moyens de défense non ciblés vers une menace particulière ; rapprochement ou prévention d'affrontements potentiels.

Dans tous les cas, les aspects économiques et culturels sont étroitement liés aux enjeux de sécurité. C'est le cas notamment des ventes de systèmes d'armes, qui sont d'abord un acte politique et, très souvent, un gage de la pérennité de la relation par l'assistance technique et le maintien en condition opérationnelle. Le soutien de la langue et de la culture françaises est un facteur de rapprochement et de promotion d'idéaux, réducteur d'antagonismes potentiels, qui respecte le principe de laïcité. Une aide au développement local, par l'envoi de coopérants ou la fourniture d'équipements plutôt que par des subventions financières, contribue à stabiliser et à rapprocher des États, donc à prévenir des crises futures.

Dans cet esprit, il convient notamment de poursuivre la recherche des dispositions les plus appropriées pour favoriser, sans ingérence, les tendances de l'islam les plus compatibles avec la civilisation française, pour régler la formation des imams et le financement de leurs cultes en France, ou encore pour mieux organiser le traitement des doubles nationalités.

## Compléments

# Fiches États islamiques par régions géostratégiques

### Fiche 1 – La Méditerranée

#### Introduction

Sont regroupés dans de la zone « Méditerranée » :

#### *Les États d'Afrique du Nord*

Le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye et l'Égypte, dont les côtes méditerranéennes font face aux pays de l'UE, et en particulier à l'Espagne, la France, l'Italie, la Grèce et Malte. Les quatre premiers pays cités ont créé en 1989 l'union du Maghreb arabe ; l'UMA dispose d'une banque maghrébine, d'une union douanière, de traités de non double imposition, de commerce, de transports et de traités concernant la culture ; cependant ces mécanismes n'ont pas pu être activés à cause des tensions entre Alger et Rabat, dues principalement à l'occupation du Sahara occidental par le Maroc, à la suite du retrait de l'Espagne en 1975. Les économistes estiment que la suspension des relations politiques et économiques au niveau régional coûte aux pays de l'UMA au moins 3 % de croissance par an, sans compter les conséquences de l'échec d'une mise en place d'une zone maghrébine de libre-échange (100 millions de consommateurs), par manque de décision politique.

Le Maghreb a un grand potentiel agricole, renferme près de 3 % des réserves mondiales de pétrole, 4 % des réserves de gaz naturel et 50 % des réserves en phosphate.

## QUELS PARTENARIATS DE LA FRANCE DANS LE MONDE ISLAMIQUE ?



### La Turquie

Elle possède des frontières avec la Grèce et la Bulgarie, mais aussi avec la Syrie et l'Irak ; elle est donc à la charnière entre l'UE et les zones de conflits importants du Moyen-Orient.



### Les États islamiques des Balkans :

L'Albanie, la Bosnie Herzégovine et le Kosovo.

Historiquement, cette région est passée sous des dominations diverses, en particulier celle de l'empire ottoman ; depuis 1991, avec l'éclatement de la Yougoslavie, elle n'a cessé de connaître la guerre et des dislocations. Cet espace des Balkans est un lieu typique de flux et de reflux d'impérialismes (austro-hongrois, russe, ottoman), dans lequel l'imbrication des découpages géographiques, des ethnies et des religions en font un « sous-continent ». Ainsi, les musulmans sont minoritaires, mais nombreux, dans des États voisins : 33,3 % dans la République de Macédoine, 19,2 % au Monténégro, 7,9 % en Bulgarie



Leurs caractéristiques générales sont les suivantes.

État	Population en millions d'habitants	Superficie en km <sup>2</sup>	PIB en Mds USD	PIB par habitant en USD
<b>Maroc</b>	35,7	446 550	109,1	3 052
<b>Algérie</b>	41,3	2 381 741	170,4	4 123
<b>Tunisie</b>	11,4	162 155	40,3	3 491
<b>Libye</b>	6,4	1 759 500	51,0	8 000
<b>Égypte</b>	98,0	1 001 450	235,4	2 400
<b>Turquie</b>	82,0	780 516	851,0	10378
<b>Albanie</b>	3,0	28748	13,0	4 333
<b>Bosnie Herzégovine</b>	3,5	51197	18,2	5 200
<b>Kosovo</b>	1,8	10887	7,1	3 944

## Le Royaume du Maroc

### Gouvernance

Le Royaume du Maroc est une monarchie constitutionnelle : le roi est le chef politique, il préside le Conseil des ministres, peut renvoyer n'importe quel ministre, limoger le gouvernement, dissoudre le parlement, suspendre la constitution, appeler à de nouvelles élections et diriger par décret royal. Il est le chef des armées et chef religieux (commandeur des croyants).

Les ministres et secrétaires d'État sont nommés par le roi, sur proposition du chef de gouvernement.

Le pouvoir législatif est partagé entre le gouvernement et les deux chambres du parlement : la Chambre des représentants, élue au suffrage universel pour un mandat de cinq ans, et la chambre des conseillers.

Le Maroc est considéré comme étant l'État le plus stable du Maghreb ; le roi Mohammed VI, qui règne depuis 1999, est très respecté ; mais si l'héritier, qui n'a que seize ans, devait être appelé à régner dans les années qui viennent pour des raisons de santé de son père, des problèmes d'autorité à la tête du pays seraient à craindre.

### Religion

La population est à 99 % sunnite de rite malékite, qui passe pour être assez ouvert et tolérant ; le 1 % restant est composé de chrétiens et de juifs.

La Constitution déclare que l'islam est la religion d'État et garantit à tous le libre exercice des cultes. Toutefois, tout prosélytisme en faveur d'une autre religion que l'islam vers un marocain est interdit. L'enseignement religieux est obligatoire dans les écoles publiques.

L'État exerce un contrôle important dans le domaine religieux et, en tant que « commandeur des croyants », le roi conserve, au-dessus de toute religion, l'autorité sur le pays. Le Maroc a fait un effort important dans la lutte contre la radicalisation en développant un programme de formation des imams, ce qui permet de réduire la prolifération des idées extrémistes parmi les religieux et la population en général.

Cette approche de la lutte antiterroriste est inséparable d'un très fort contrôle exercé par l'État sur sa population et de son appareil politique non démocratique et particulièrement opaque.

Toutefois, les problèmes sociaux, économiques, ainsi que les pratiques de gouvernance du pouvoir extrêmement sévères, favorisent le recrutement de personnes par des groupes extrémistes. La surveillance intérieure étant très stricte, le Maroc exporte ses terroristes.

Si les autorités marocaines ont fait de la sécurité du territoire une priorité, la menace du terrorisme est toujours présente : le 16 décembre 2018, deux touristes scandinaves ont été assassinées par des individus ayant prêté allégeance à Daech.

### **Économie**

**P**our faire face aux inégalités, le roi a fait du développement de son pays une priorité nationale ; en 2017 et en 2018, il a limogé plusieurs ministres, dont le ministre de l'économie et des finances, pour dénoncer l'insuffisance du modèle de développement marocain.

Le roi insiste régulièrement sur l'ambition de faire du Maroc un pays émergent et pionnier sur le continent africain. Le Maroc a décidé de compléter son dispositif de zone franche (Tanger) et ses plans de développement concernant l'agriculture, le tourisme et la pêche en se tournant vers l'Afrique subsaharienne afin de trouver de nouvelles sources de croissance.

Le Maroc est un grand pays agricole et un des premiers pays exportateurs d'agrumes.

Il possède les premières réserves mondiales de phosphate, estimées à 50 milliards de tonnes ; c'est le premier exportateur mondial, ce qui lui procure des rentrées importantes de devises.

Cependant, le taux de chômage reste très élevé, surtout chez les jeunes (26 % en 2017). En milieu urbain, il dépasse 40 %. La plupart des emplois sont informels et les écarts de revenus sont très élevés.

### **Forces armées et de sécurité**

**E**lles sont composées :

- d'une armée de terre (effectif de 300 000 hommes, plus 200 000 réservistes), équipée de matériels essentiellement américains et russes ;
- d'une armée de l'air (effectif de 13 000 hommes), équipée de 300 avions essentiellement de fabrication américaine ou française ;
- d'une marine, dont les missions principales sont la sécurité du détroit de Gibraltar et la lutte contre la contrebande ;
- d'une gendarmerie (effectif de 2 400 hommes), assurant la sécurité intérieure.

### *Relations internationales*

**L**e Maroc a renforcé ses liens avec les pays du Golfe. L'Arabie saoudite, les EAU et le Koweït l'ont aidé économiquement et de nombreux accords ont été signés avec le Qatar.

Le Maroc entretient un dialogue régulier avec les États-Unis, avec lesquels il a signé en 2006 un accord de libre-échange. Sur le plan militaire, il est considéré par les États-Unis comme un « allié non OTAN majeur ».

Pour l'UE, le Maroc est un partenaire sérieux dans le domaine de la sécurité, en particulier contre le terrorisme [Réf 30] ; toutefois, les relations du Maroc avec les institutions européennes ont été rendues compliquées sur l'application des droits de l'Homme.

### *Partenariats avec la France*

**L**es relations bilatérales au plus haut niveau sont devenues régulières depuis 1990. La dernière visite du président français au Maroc date de novembre 2018 pour l'inauguration, aux côtés de Mohammed VI, de la ligne à grande vitesse reliant Tanger à Kénitra, fruit d'un partenariat bilatéral. Des rencontres à haut niveau entre gouvernements ont lieu régulièrement ; la 13<sup>e</sup> rencontre s'est déroulée en automne 2017, un certain nombre d'accords de coopération ont été signés, qui concernent : la réforme de l'administration et de la fonction publique, les zones portuaires et maritimes, le numérique et l'éducation.

Le Maroc est un pays avec lequel la France a tout intérêt à continuer de développer des partenariats, aussi bien dans le domaine de la sécurité que dans le domaine économique.

## **La République algérienne démocratique et populaire**

### *Gouvernance*

**L**a République algérienne est une démocratie représentative constitutionnelle. Le gouvernement est nommé par le président, élu au suffrage universel avec un mandat de cinq ans, renouvelable une fois. Le président est chef de l'État et des forces armées.

Le parlement comprend l'assemblée populaire nationale (389 membres, dont l'élection est basée sur une représentation proportionnelle) et le conseil de la nation (144 membres, dont 2/3 élus au suffrage universel et 1/3 désignés par le président).

L'ouverture démocratique en 1989 avait eu pour conséquence de faire émerger l'intégrisme islamiste et le terrorisme ; en décembre 1991, le premier tour des élections législatives avait donné, avec 47 % des voix, une large avance au FIS (front islamique du salut) devant le FLN (front de libération nationale). Pressentant une défaite au second tour, le régime avait déclaré le FIS illégal et déclenché une répression, qui a entraîné des affrontements ayant coûté la vie à des dizaines de milliers de personnes.

Une stratégie a été mise en place à partir des années 2000 pour renforcer le pouvoir central, en pratiquant des alliances avec les partis partageant son programme et maintenir en état de faiblesse les autres partis, en particulier les partis islamistes.

En 2019, le peuple algérien est mobilisé pour le départ des hommes représentant le système politique du passé ; il dénonce la mainmise de l'armée sur l'État algérien ; les partis algériens

traditionnels (FLN, RND) cherchent à se repositionner ; les partis d'opposition vont dans le sens de la contestation populaire (Hirak) pour jouer un rôle dans la transition.

Le chef de l'État (par intérim depuis le 9 avril 2019) était Abdelkader Bensalah.

L'élection présidentielle du 12 décembre 2019, après que le régime a échoué à l'organiser le 4 juillet, est contestée et considérée comme une mascarade, seuls des anciens dignitaires étant candidats. Abdelmadjid Tebboune a été élu, avec 60 % d'abstentions. Malgré l'incarcération des leaders de la contestation, la population est toujours revendicative. Avec la mort du général Ahmed Gaïd Salah (chef d'état-major, homme fort du régime) le 23 décembre, la stabilité du pays à moyen terme est incertaine.

### **Religion**

L'islam sunnite est majoritaire, avec une minorité ibadite (dans la région du Mزاب).

Le gouvernement a fait un gros effort pour endiguer l'intégrisme islamiste, en nommant dans les mosquées des imams fonctionnaires. Les programmes des écoles ont été adaptés et un plan de déradicalisation a été adopté en élevant le niveau social de la population, en vue d'éliminer le mouvement salafiste wahhabite, qui prospère dans les milieux particulièrement défavorisés. Le danger est que s'instaure un jour un régime islamiste intégriste.

### **Économie**

L'Algérie connaît une situation économique difficile : le taux de croissance recule depuis 2016 et atteignait 1,7 % fin 2018. La faiblesse des cours des hydrocarbures (94,5 % des exportations du pays) depuis l'été 2014 a un fort impact sur les finances publiques et la balance commerciale. Cette dégradation de l'économie pose le problème du chômage qui, en 2018, touchait 11,1 % de la population active et 26,4 % des 16-24 ans.

Depuis la fin de l'année 2017 le dinar a perdu 48 % de sa valeur face au dollar.

### **Forces armées et de sécurité**

Elles comprennent :

- une armée de terre (effectif environ 127 000 hommes plus 150 000 réservistes) équipée de matériels russe et français ;
- une armée de l'air (effectif environ 14 000 hommes) équipée de 400 avions de fabrication essentiellement russe ;
- une marine (effectif 6 000 hommes) équipée essentiellement avec des navires de construction russe ;
- une gendarmerie nationale sous les ordres du ministre de la défense et une garde républicaine.

L'Algérie possède une très longue frontière (plus de 2 000 km) avec les pays d'Afrique noire ; c'est une source importante de risques et, malgré tous les efforts déployés par l'armée algérienne, il lui est très difficile de contrôler l'ensemble de la zone, où circulent les populations nomades ; l'armée protège les zones utiles.

### *Relations internationales*

**L**e retour de l'Algérie sur la scène internationale après la « décennie noire » a été une des ambitions principales du président Bouteflika. Aujourd'hui, l'Algérie est un acteur régional majeur et veut s'affirmer, face à ses partenaires occidentaux, comme un pôle de stabilité dans le monde arabe et africain.

L'Algérie entretient des relations étroites avec la Chine qui est son premier fournisseur (18 % des importations en 2017). La Chine a accordé un prêt de 7 Mds de \$ pour la construction du port en eau profonde de Cherchell. En 2018, les autorités chinoises et algériennes ont signé un accord pour l'exploitation du phosphate représentant un investissement de 6 Mds de dollars. 40 000 chinois sont expatriés en Algérie.

L'Algérie a des partenariats avec la Russie (le domaine militaire et sécuritaire est le volet principal), la Turquie (principalement dans le domaine économique) et les États-Unis (dans le domaine sécuritaire).

Les relations avec les voisins directs sont très inégales. Avec le Maroc, malgré les tentatives récentes de rapprochement, la tension est toujours importante et la frontière est toujours fermée depuis 1994 (différend entre les deux pays à la suite de l'attentat de l'hôtel Asni à Marrakech). L'Algérie, en revanche, entretient des relations très cordiales avec la Tunisie ; les deux pays ont des échanges économiques importants et ont une étroite collaboration dans la lutte antiterroriste. Vis-à-vis de la Libye, l'Algérie redoute l'infiltration de groupes terroristes sur son territoire et a fortement renforcé son dispositif militaire à la frontière ; Alger affiche son soutien au processus mené par l'ONU en Libye en participant aux diverses rencontres régionales et internationales sur le sujet.

### *Partenariats avec la France*

**A**u sortir de la décennie des années quatre-vingt-dix, l'élection du président Bouteflika a permis une relance des relations bilatérales. Les visites d'État des présidents Chirac en 2003, Sarkozy en 2007, Hollande en 2012 et Macron en 2017 ont permis de réaffirmer les liens d'amitié entre l'Algérie et la France.

Depuis 2012, un comité intergouvernemental de haut niveau se réunit régulièrement et permet d'entretenir, en particulier, une dynamique économique bilatérale.

En 2017, il y a eu la volonté partagée d'avancer sur les questions mémorielles, le soutien aux investissements croisés et le développement de l'enseignement supérieur ainsi que la formation professionnelle.

Sur le plan économique et commercial, les relations entre les deux pays ont progressé rapidement depuis 1999 et sont particulièrement riches : les échanges ont triplé entre 1999 et 2012 ; l'Algérie est aujourd'hui le premier partenaire de la France en Afrique et le troisième débouché pour les exportations françaises hors OCDE. La France est le premier investisseur hors hydrocarbures et le premier employeur étranger en Algérie : l'activité des entreprises françaises représente 40 000 emplois directs et 100 000 emplois indirects pour environ 500 entreprises implantées.

Dans le domaine de la défense, l'action de la France concerne l'expertise auprès des armées, la formation des élites et l'enseignement du français en milieu militaire, ainsi que la coopération en matière de lutte contre le terrorisme.

La France pourrait développer les partenariats avec l'Algérie, aussi bien dans le domaine de la défense, que dans celui de l'économie ; ils peuvent contribuer à conserver la stabilité dans ce pays que les liens qui existent avec l'Algérie pour une part significative de la population française rendent d'autant plus importante.

## La République tunisienne

### Gouvernance

La constitution adoptée en 2014 définit un régime semi-présidentiel, l'islam est déclaré religion d'État, mais la charia n'est pas mentionnée.

Le président de la République est élu au suffrage universel pour un mandat de cinq ans ; le candidat doit être obligatoirement de confession musulmane.

Le pouvoir législatif est confié à l'assemblée des représentants du peuple, élus au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans.

Le gouvernement est composé du chef de gouvernement et des ministres et secrétaires d'État qu'il désigne. Le président de la République désigne le candidat qui arrive en tête aux élections législatives pour former le nouveau gouvernement et celui-ci doit obtenir la confiance de l'assemblée pour être nommé chef de gouvernement.

La cour constitutionnelle n'est toujours pas effective.

La Tunisie est dans une période d'incertitude.

À la suite du décès le 25 juillet 2019, à l'âge de 92 ans, du président Béji Caïd Essebsi, chef de l'État depuis 2014, un nouveau président Kais Saïed, professeur de droit, a été élu en octobre 2019 avec 75 % des suffrages, pour une participation de 58 %.

Aux élections législatives qui se sont déroulées en octobre 2019, le parti islamiste Ennadha est arrivé en tête (52 élus sur 217 sièges), mais il va lui être très difficile de former une coalition avec les nombreux autres partis pour obtenir une majorité ; tous ceux qui ont précédemment coopéré avec Ennadha ont, en quelques années, disparu du paysage politique.

Berceau du printemps arabe, la Tunisie est le seul des pays touchés par les contestations à poursuivre sur la voie de la démocratisation, malgré les soubresauts politiques, la morosité économique et les attaques djihadistes.

### Religion

La constitution en vigueur depuis 2014 stipule que « la Tunisie est un État à caractère civil basé sur la citoyenneté, sa religion est l'islam. L'État protège la liberté de croyance et de conscience ainsi que la pratique religieuse ».

La large majorité des Tunisiens est musulmane, sunnite de rite principalement malékite (les autres étant de rite hanafite).

Depuis l'indépendance de 1956, l'enseignement de l'islam à l'école publique est obligatoire, mais dans le secondaire, le programme inclut l'histoire du judaïsme et du christianisme.

La radicalisation à grande échelle constatée en Tunisie est le résultat de la politique de répression de l'ère Ben Ali, qui a conduit à la clandestinité tous les représentants des expressions politiques de l'islam ; avec, pour conséquence, le développement de l'extrémisme et la perte de contrôle de l'État sur la sécurité à partir de 2011. À la chute de Ben Ali, les autorités ont relâché des djihadistes, en même temps que les prisonniers politiques. De nombreux imams radicaux ont pris le contrôle des mosquées et la suppression des restrictions sur internet a permis de largement diffuser les sites web extrémistes. La marginalisation persistante, au niveau économique et social, d'une part importante de la population du pays est un obstacle dans le combat de la radicalisation.

Deux attentats visant les forces de police se sont produits en juin 2019.

### **Économie**

**L**a reprise économique (+ 2,9 % en 2018) est encore insuffisante pour résorber les inégalités territoriales et créer de l'emploi. Le taux de chômage est très élevé : 15,5 % de la population active et, surtout, 29,7 % des diplômés de l'enseignement supérieur.

La détérioration des finances publiques a entraîné la dépréciation du dinar et l'augmentation de la dette publique. Le redressement économique et social du pays était une priorité du gouvernement précédent, qui a pris en compte les recommandations du FMI en matière de gestion du déficit public. Le gouvernement a également pour objectif la lutte contre l'économie parallèle et la corruption.

La balance commerciale est négative (-17,9 % du PIB, soit 6,1 Mds €). Les principaux clients sont la France (29,3 %) devant l'Italie (15,9 %), l'Allemagne (12 %) et l'Espagne (5 %). Les principaux fournisseurs sont l'Italie (15,7 %) devant la France (14,3 %), la Chine (9,5 %) et l'Allemagne (7,6 %).

### **Forces armées et de sécurité**

**E**lles comprennent :

- une armée de terre (effectif de 27 000 hommes) équipée de blindés de fabrication américaine ;
- une armée de l'air (effectif de 4 000 hommes) équipée d'avions essentiellement américains ;
- une marine nationale (effectif de 4 500 hommes).

Depuis 2014, et particulièrement après les attaques terroristes de l'année suivante sur son sol, une refonte de grande ampleur de la structure et de la stratégie des services de sécurité a renforcé le rôle de l'armée dans la lutte antiterroriste.

### **Relations internationales**

**L**a Tunisie a une politique extérieure fondée sur « le respect de la légalité nationale, la non-ingérence dans les affaires intérieures des pays, la diffusion des valeurs des droits de l'homme,

la consolidation de l'appartenance maghrébine, africaine, arabe, islamique et méditerranéenne de la Tunisie » (extrait du discours d'investiture du président Essebsi).

La crise libyenne, qui favorise l'implantation de foyers djihadistes en territoire tunisien, est la principale source de préoccupation ; la Tunisie plaide pour une solution politique inclusive et rejette toute perspective d'intervention militaire étrangère.

Avec l'Algérie, il y a convergence de vues sur la question libyenne et les deux pays coopèrent dans la lutte contre le terrorisme, en particulier le long de leurs frontières respectives avec la Libye.

Les États membres du G7, rejoints par d'autres pays tels que l'Espagne, la Belgique et les Pays-Bas, se sont mobilisés pour lutter contre le terrorisme en Tunisie. Ils apportent également leur appui dans des domaines spécifiques : protection des sites sensibles et des frontières, sûreté portuaire et aéroportuaire.

Depuis 2015, les États-Unis ont accordé à la Tunisie le statut d'« allié majeur non-membre de l'OTAN », qui donne accès à une coopération militaire renforcée. Par ailleurs, les États-Unis apportent un soutien à la sécurisation de la frontière tuniso-libyenne.

### *Partenariats avec la France*

**L**a Tunisie est une priorité pour la France ; d'ailleurs, très rapidement après son investiture, le président de la République avait rencontré son homologue tunisien, le président Essebsi, en marge du sommet du G7, tenu à Taormine le 27 mai 2017.

La France est mobilisée pour aider la Tunisie à relever ses défis sécuritaires et économiques. Elle est le deuxième investisseur en Tunisie, derrière les Émirats arabes unis ; les investissements français sont présents essentiellement dans les secteurs des industries manufacturières et des services.

La coopération culturelle, scientifique et technique se situe principalement dans trois domaines :

- appui à la société civile tunisienne et au développement de ses relations avec la société civile française,
- accompagnement de la mise en place de la démocratie et de l'Etat de droit,
- contribution à la formation initiale et continue des Tunisiens.

La promotion de la langue française, reconnue en Tunisie comme « langue étrangère à statut privilégié » et enseignée durant tout le parcours scolaire, est également un enjeu important.

Dans le domaine de la défense, la France a signé des traités de coopération technique militaire avec la Tunisie, mais pas d'accord de défense ; elle coopère avec les services de sécurité tunisiens, en particulier en formant les forces spéciales.

La France a intérêt à développer ses partenariats avec la Tunisie. Face à l'incertitude sur l'avenir du pays, il faut contribuer à sa stabilisation et aussi se préoccuper de la diaspora française.

## L'État de Libye

### *Gouvernance*

Une guerre civile déclenchée début 2011 à partir d'un mouvement de contestation populaire a conduit à la création d'un conseil national de transition (CNT), reconnu en particulier par la France et la Grande-Bretagne, qui ont obtenu du conseil de sécurité de l'ONU l'autorisation de frappes aériennes ; ce qui a permis la victoire du CNT sur les troupes restées fidèles à Kadhafi, a conduit à la mort de celui-ci et à la chute définitive de son régime en octobre 2011.

La déclaration constitutionnelle d'août 2011 institue un régime parlementaire.

La faiblesse structurelle de l'armée sous le régime Khadafi et la division politique après 2014 ont favorisé le développement sur le territoire libyen d'organisations terroristes et criminelles. En 2016, Fayez el-Sarraj, avec le soutien de la communauté internationale, a formé officiellement un gouvernement « d'union nationale » ; le président du Haut Conseil d'État est Khaled Mechri, le président de la Chambre des représentants Aguila Saleh et le commandant de l'armée nationale libyenne Khalifa Haftar.

En 2016, les forces du gouvernement d'entente nationale ont repris le territoire tenu par Daech autour de la ville de Syrte, avec un soutien aérien américain. En 2018 l'armée nationale libyenne (ANL) a repris les villes de Benghazi et de Derna. La même année, l'attaque contre les installations pétrolières a été repoussée, mais les infrastructures ont été gravement endommagées. La menace terroriste est toujours présente, comme en témoigne l'attentat commis par Daech contre le siège de la Haute commission électorale en mai 2018.

La Libye est encore en situation de guerre civile : le maréchal (autoproclamé) Haftar, à la tête de l'ANL, a mené en avril 2019 une offensive contre la capitale Tripoli, où se trouve le gouvernement officiel. Les groupes armés de Tripoli ont reçu des renforts de factions extrémistes islamistes et de groupes impliqués dans le trafic de migrants. Ces combats risquent d'évoluer en guerre d'usure et de décupler l'instabilité.

### *Religion*

La population est composée de 97 % de musulmans (sunnites) et de 3 % de chrétiens.

### *Relations internationales*

La communauté internationale s'est engagée à aider la Libye à sortir de l'impasse politique. Le conseil de sécurité des Nations unies a adopté une résolution qui entérine l'accord politique inter-libyen signé fin 2015 à Skhirat (Maroc). Le processus politique doit permettre d'étendre le contrôle effectif des autorités légitimes à l'ensemble du territoire libyen. En 2018, sous l'égide des Nations unies, une conférence internationale centrée sur le thème de la politique s'est tenue à Paris, et une autre, centrée sur le thème de l'économie, s'est tenue à Tunis.

Le maréchal Haftar compte sur un soutien tacite des EAU, de l'Égypte, de l'Arabie saoudite et de la Russie, tous partisans de la mise en place à Tripoli d'un pouvoir autoritaire, seul capable à leurs yeux de gérer la question migratoire, de combattre le terrorisme et de maintenir

la production de pétrole. La Turquie a signé avec le gouvernement libyen d'union nationale un protocole de coopération militaire et sécuritaire. La position française est ambiguë.

L'instabilité de la Libye en fait la plaque tournante des trafics d'armes et de migrants. La Libye est le second pays, après la Turquie, par lequel transitent les migrants vers l'Europe. La France travaille avec ses partenaires à l'adoption de sanctions contre plusieurs trafiquants de migrants au conseil de sécurité des Nations unies.

### *Économie*

L'économie libyenne a connu quatre années de récession en 2011, 2013, 2014 et 2015, qui ont réduit le PIB de moitié, mais elle s'est redressée au 1<sup>er</sup> semestre 2017, grâce au redémarrage et à la stabilisation de la production d'hydrocarbures ; mais celle-ci n'est pas encore revenue à son niveau de 2011 ; le gouvernement d'entente nationale doit rechercher des accords avec les différents acteurs impliqués et investir massivement dans la modernisation des infrastructures. Les attaques et le blocage des installations pétrolières au mois de juin 2018 ont remis en cause l'embellie de l'économie libyenne.

À cette dépendance aux hydrocarbures, s'ajoutent d'autres faiblesses structurelles, qui obèrent le potentiel de croissance : hypertrophie du secteur public, faible diversification, environnement des affaires inadapté, infrastructures obsolètes. La Libye conserve toutefois un potentiel important : elle possède les premières réserves pétrolières d'Afrique et les institutions économiques et financières fonctionnent malgré la crise.

Par ailleurs, le chômage (17,7 %) est essentiellement dû au manque de formation et à l'inadaptation du système éducatif au marché du travail.

Les défis demeurent donc immenses pour le gouvernement d'entente nationale : à court terme, la résolution de la crise de liquidité bancaire et les insuffisances du réseau électrique ; à plus long terme, le développement du secteur privé, la rationalisation de la gestion des finances publiques, la modernisation du secteur financier.

Une enceinte de « dialogue économique », initiée en novembre 2016 par les États-Unis, rassemble le gouvernement d'entente nationale, les institutions économiques et financières libyennes et les institutions financières internationales sur les réformes à entreprendre.

Sur le plan commercial, les principaux clients de la Libye sont : l'Italie, l'Allemagne, la Chine (29 000 chinois expatriés ont été évacués par voie maritime en 2011) et la France ; et les principaux fournisseurs : l'Italie, la Chine, la Turquie et l'Égypte.

La Libye constitue toutefois un terrain difficile : ses faibles capacités décisionnelles et administratives, ainsi que les conditions sécuritaires ne facilitent pas l'accès aux marchés libyens. La dégradation de la situation politique et sécuritaire depuis 2014 complique considérablement les échanges commerciaux.

### *Forces armées*

**A**vant le conflit de 2011, les forces armées libyennes étaient composées d'une armée de terre de 50 000 hommes, d'une aviation d'un effectif de 18 000 hommes et d'une marine d'un effectif de 8 000 hommes.

Lors de ce conflit, les forces armées se sont divisées, une grande partie des effectifs a disparu, ce qui a contraint le régime libyen à faire appel à des mercenaires et à des miliciens d'Afrique.

En 2019, l'armée nationale libyenne (ANL) doit compter au total 25 000 hommes, dont 7 000 réguliers et 18 000 miliciens.

### *Partenariats avec la France*

**À** la suite de l'attentat qui a visé l'ambassade de France à Tripoli en 2013, la France a replié son dispositif politique à Tunis en 2014 et les ressortissants français ont été évacués. Depuis la fin 2017 s'est amorcé un retour progressif d'une présence diplomatique de la France à Tripoli.

La France soutient le conseil présidentiel issu de l'accord de Skhirat dans ses efforts pour répondre aux attentes de la population. Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères a rencontré les autorités libyennes en juillet 2018.

Sur le plan économique, les opportunités en Libye sont nombreuses pour les entreprises françaises dans tous les secteurs ; elles ont su maintenir des activités et sont particulièrement présentes dans les secteurs de la santé, de l'électricité, de l'assainissement des eaux, de l'alimentaire et des transports.

Dans le domaine de la coopération culturelle, scientifique et technique, la France développe une série d'actions pour accompagner le gouvernement d'entente nationale, afin de renforcer ses administrations et ses institutions, de soutenir la société civile et la jeunesse, et enfin de favoriser la relance de l'économie et de l'emploi.

Concernant la sécurité intérieure, la France contribue à former une unité de la garde présidentielle, chargée de la protection des institutions de Tripoli.

## **La République arabe d'Égypte**

### *Gouvernance*

**L**e régime est présidentiel : le président gouverne sans nécessité d'appui de la branche législative, le système électoral est un scrutin à deux tours ; le droit de vote est reconnu aux femmes depuis 1956, huit femmes participent au gouvernement. Le pays est divisé en 26 gouvernorats.

Après la Tunisie, l'Égypte a connu en 2011 la vague du printemps arabe, qui a provoqué la destitution du président Moubarak. Mohamed Morsi a été élu président en 2012, puis renversé en 2013 par l'armée, après des manifestations massives, et remplacé par le ministre de la défense le maréchal Abdel Fattah al-Sissi. En 2018, le président Sissi a été réélu et son mandat a été prolongé jusqu'en 2024, avec possibilité de briguer un troisième mandat.

### *Religion*

**L'**islam, religion d'État, et la liberté de religion sont inscrits dans la constitution de 2007.

Les musulmans (majoritairement sunnites) représentent environ 90 % de la population ; la population des non musulmans est constituée essentiellement de chrétiens appartenant à l'Église copte orthodoxe.

L'athéisme est durement réprimé et l'apostasie (conversion d'un musulman vers une autre religion) est officiellement condamnée à la peine de mort ; cependant aucune exécution n'a eu lieu.

C'est en Égypte qu'Hassan al-Banna a créé en 1928 la confrérie des Frères musulmans. Dans les années 1990, elle était illégale, mais tolérée. Cette mouvance était concurrencée par les salafistes qui possédaient également un réseau de mosquées, d'écoles et de dispensaires.

Après la chute de Moubarak en 2011, les Frères musulmans ont remporté les différents scrutins et tenté de contrôler les leviers de l'État jusqu'à la chute de Morsi. Ils ont tenté de résister, mais ont été rejetés par une grande partie des Égyptiens. En revanche, les salafistes ont soutenu la candidature du maréchal Sissi à la Présidence.

La plupart des partisans d'un État islamiste ont cherché à s'imposer par infiltration dans les syndicats professionnels, la presse, le parlement, la police, la justice... plutôt que par la violence ; dans le même temps, une véritable guerre oppose l'armée et la police à des groupes djihadistes implantés dans le nord du Sinaï.

Le terrorisme perdure : après les attentats dans la vallée du Nil, les explosions de voitures piégées au Caire, une attaque armée contre les fidèles soufis d'une mosquée égyptienne a tué plus de 300 personnes en novembre 2017. La même année, deux attentats contre la communauté copte ont fait au total plus de 70 morts.

### Économie

Une inflation importante pèse sur le pouvoir d'achat des Égyptiens, en particulier à cause de la chute du cours de la livre égyptienne face au dollar et à l'euro. Des réformes ont été engagées en 2016 avec l'aide du FMI pour redresser la situation économique du pays.

Une amélioration est espérée grâce à ces réformes, à la découverte récente de champs gaziers en Méditerranée et aux investissements étrangers.

Le PIB de l'Égypte est le deuxième d'Afrique. L'économie est diversifiée et se répartit entre secteur manufacturier (16 %), immobilier et construction (15 %), commerce (13 %), ressources minières (12 %), agriculture, exploitation forestière et pêche (11 %).

Une modernisation de l'économie au début des années 2000 avait permis des taux de croissance importants (7 % entre 2005 et 2008), mais la crise financière de 2008 et l'instabilité politique depuis la chute en 2011 de Moubarak ont considérablement affaibli le pays.

L'Égypte bénéficie cependant de sources de revenus, qui proviennent de la diaspora (18 milliards US \$ par an depuis 2011), des redevances d'utilisation du canal de Suez (5 milliards US \$ par an), des ventes d'hydrocarbures (6,5 milliards US \$ par an) et du tourisme dont les revenus ont chuté de moitié depuis la révolution de 2001.

La croissance économique, malgré son bon niveau (plus de 4 % en 2016 et 2017) est insuffisante pour couvrir les dépenses publiques qui ont plus que doublé en 5 ans.

Le commerce extérieur affiche un déficit important et la balance des hydrocarbures est devenue déficitaire. Par ailleurs, les autres revenus ne permettent plus de rétablir l'équilibre.

Des mesures ont été prises par le gouvernement (diversification économique, investissements) ; des grands projets d'infrastructure ont été lancés, comme le doublement du canal de Suez.

L'Union européenne est le premier partenaire commercial de l'Égypte pour les importations (machines, équipements de transport) et pour les exportations (pétrole, produits miniers, produits chimiques, textiles). Elle est également la première source d'investissements directs étrangers pour l'Égypte (60 %).

### **Forces armées**

L'Égypte possède une armée importante composée :

- d'une armée de terre (effectif de 438 000 hommes, plus 479 000 réservistes), équipée de matériels américains et russes ;
- d'une armée de l'air (effectif de 30 000 hommes, plus 20 000 réservistes), équipée en particulier de Rafale, de Mirage 2 000 et de F 16. L'Égypte fait partie des dix plus grandes puissances aériennes au monde ;
- d'une marine (branche la plus faible) dont les effectifs sont de 18 500 hommes, dont 2 000 garde-côtes. Les navires sont achetés aux États-Unis et à la France.

### **Relations internationales**

La priorité du président Sissi est de permettre le retour de l'Égypte sur les scènes régionales et internationale, après une absence due aux difficultés internes.

Elle joue un rôle très important pour la réconciliation entre le Hamas et Israël. L'Égypte est le premier pays musulman à avoir passé un accord avec Israël. L'Égypte veut jouer un rôle en Afrique, elle vient de prendre en 2019 la présidence de l'Union africaine.

L'Égypte entretient des relations très étroites avec l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et le Koweït, qui lui assurent un très important soutien financier.

Une menace importante pour la sécurité de l'Égypte est la situation en Libye, avec laquelle elle partage une frontière de 1 200 km.

Elle reçoit également un soutien de la part des États-Unis ; elle est le deuxième bénéficiaire de l'aide américaine dans la région.

Elle se rapproche aussi de la Russie et de la Chine.

Un conseil d'association UE-Égypte a adopté, en 2007, des priorités de partenariats dans les domaines de la politique internationale, du développement socio-économique et de la lutte contre le terrorisme dans le respect de l'État de droit.

### **Partenariats avec la France**

Les relations bilatérales de haut niveau ont toujours été assez denses et se sont développées depuis 2014, les chefs d'État se rendant visite pratiquement tous les ans, la dernière rencontre s'étant déroulée lors de la visite du président français en Égypte début 2019. L'Égypte et la France sont conjointement actifs dans le processus de paix au Proche-Orient, sur la situation en Afrique en général et en Libye en particulier.

L'Égypte est pour la France un partenaire important dans la lutte contre le terrorisme.

La présence économique française en Égypte est composée de 160 filiales qui emploient plus de 30 000 personnes, essentiellement dans l'industrie agroalimentaire, les équipements

électriques, la pharmacie, la distribution, l'exploitation d'hydrocarbures, le tourisme et les infrastructures. Dans le domaine des transports, le métro du Caire est un projet phare, pour lequel il y a une grande participation des entreprises françaises.

Dans le domaine des exportations d'armements, des contrats majeurs ont été passés avec l'Égypte ces dernières années : vente de 4 corvettes en 2014, de 24 avions Rafale, d'une frégate multimissions, ainsi que d'armements de MBDA en 2015, enfin de 2 bâtiments BPC type Mistral (navires initialement destinés à la Russie).

La coopération culturelle, scientifique et technique est très importante dans les domaines des sciences humaines et sociales, de l'archéologie, de la francophonie (filiale francophone d'enseignement supérieur), de l'administration et de la justice (formation de hauts fonctionnaires égyptiens à l'ENA en particulier).

L'Égypte se tourne vers la France pour une diversification et plus d'autonomie.

## La République de Turquie

### Gouvernance

**L**a Turquie est une république laïque.

Selon la constitution de 1982, modifiée en 2017, le président est chef de l'Etat et chef du gouvernement ; le pouvoir exécutif est exercé par le gouvernement ; le pouvoir législatif est partagé entre le gouvernement et le parlement.

Le Président est élu au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans, rééligible une fois. Recep Tayyip Erdogan a été élu en 2014. Il a exprimé, à plusieurs reprises, le souhait de rétablir, à l'image de l'empire ottoman, un sultanat ou un califat sur le territoire de la Turquie, pouvant s'étendre aux populations turcophones voisines.

Le pouvoir législatif est exercé par la Grande Assemblée nationale turque, comprenant 600 membres renouvelés tous les 5 ans.

La langue officielle est le turc.

La tentative de coup d'État en juillet 2016 a entraîné l'instauration de l'état d'urgence, prolongé jusqu'en juillet 2018, et des purges au sein de l'appareil d'Etat et dans les institutions publiques ; étaient visés : la confrérie fondée par Felhullah Gülen, la société civile (en particulier le milieu universitaire), les médias et les militants des droits de l'Homme ; 152 000 fonctionnaires ont été mis à pied en trois ans.

La coalition majoritaire au pouvoir a connu deux revers relatifs aux élections locales du 31 mars et 23 juin 2019, qui ont permis à l'opposition de conquérir plusieurs métropoles, dont Ankara et Istanbul. Des ministres de l'AKP ont fait dissidence.

### Religion

**L**a laïcité est affirmée par la constitution. La population est composée de 90 % de musulmans (75 % sunnites, 25 % alévis, chiites et autres obédiences), de minorités chrétiennes (grecs orthodoxes, rites arméniens, grégoriens, syriaques, catholiques latins) et juives.

### *Forces armées et de sécurité*

Le putsch manqué a entraîné des purges massives au sein des armées et une refondation du ministère de la défense nationale [Réf 36], afin de soumettre les forces armées turques au pouvoir : constitution d'une administration centrale civile distincte de la hiérarchie militaire ; rattachement du CEMA et intégration des états-majors d'armées au ministère ; renforcement de l'autorité militaire du président de la République ; extension de ses pouvoirs militaires. L'armée turque est composée de l'armée de terre, de la force aérienne, de la marine nationale, de la gendarmerie et des garde-côtes. Elle est la deuxième armée en effectifs de l'OTAN et la huitième du monde.

La Turquie consacre 2,4 % de son PIB à la défense.

L'armée turque est équipée en partie de matériels étrangers d'origines très variées : chars de combat allemands, américains, israéliens ; artillerie et aviation américaines ; missiles (antichars et antiaériens) américains et français.

L'achat récent de systèmes antiaériens S-400 à la Russie, pose un problème de fond : un pays de l'OTAN peut-il s'équiper de matériels ne provenant pas d'un autre pays de l'OTAN ?

### *Économie*

Avec un PIB (2017) de 851 Mrd US\$, la Turquie se place au 17<sup>e</sup> rang mondial (50 % des exportations vers l'U.E. Trois premiers importateurs à 10 % chacun : Russie, Chine, Allemagne).

La croissance, après avoir connu de bons résultats (+9,1 % en 2010 et +8,5 % en 2011), s'est infléchi (+2,9 % en 2014). En 2018, la livre turque a perdu 30 % de sa valeur. Le taux de chômage en 2019 est de 14,7 %.

### *Relations internationales*

La Turquie est membre du Conseil de l'Europe depuis 1949 et membre de l'Otan depuis 1952.

Les relations avec les pays limitrophes restent tendues : Grèce, Chypre, Arménie.

Les relations sont importantes avec la Russie depuis 2016 : coopération antiterroriste, dialogue sur les questions régionales (Syrie, Liban).

La Turquie a signé avec le gouvernement libyen d'union nationale un protocole de coopération militaire et sécuritaire, afin de renforcer les liens entre les armées des deux pays. La Grèce y a vu une violation de ses zones maritimes d'exploitation.

Les relations sont complexes avec Israël (reconnu en 1948), en raison du conflit israélo-palestinien.

Associée à la CEE dès 1963, la Turquie est entrée en 1996 dans une union douanière avec l'UE. Les négociations pour son entrée dans l'U.E, ouvertes en 1987 et ré-ouvertes en octobre 2015, concernent à ce jour 16 chapitres sur 31, dont un seul est clos. La France pourrait contribuer à la construction d'une relation d'association appropriée entre la Turquie et l'Europe, tout en reconnaissant l'importance des relations de voisinage et la place légitime que la Turquie entend tenir au Moyen-Orient. Cette relation d'association, mise en place, laisserait le temps au processus d'adhésion de se dérouler, mais avec des perspectives lointaines et incertaines d'aboutissement. En effet, ce n'est qu'après la satisfaction de ces 31 conditions, l'acceptation

de rentrer dans la zone Euro et l'obtention du vote unanime positif de tous les États, que la Turquie deviendrait un nouvel État membre de l'UE.

Un accord important concerne « les migrants ». À l'occasion des sommets UE-Turquie des 29 novembre 2015 et 18 mars 2016, le gouvernement turc et l'UE se sont accordés sur un plan d'action sur les migrations, qui prévoit notamment une assistance européenne à l'accueil et à l'intégration des réfugiés en Turquie (avec une aide financière de deux fois 3 Mrds €) et le renforcement du contrôle des frontières turques. Par ailleurs, la déclaration UE-Turquie du 18 mars prévoit la réadmission en Turquie, depuis les îles grecques, de l'ensemble des migrants en situation irrégulière et la réinstallation de réfugiés syriens dans les pays de l'UE depuis la Turquie.

Plusieurs États européens, dont la France, ont suspendu les ventes d'armements pouvant être employés par la Turquie dans son offensive en Syrie, considérant qu'elle porte atteinte à la sécurité des Européens.

### **Partenariats avec la France**

Les relations sont tendues du fait :

- du refus des autorités françaises de permettre l'entrée de la Turquie au sein de l'Union européenne ;
- de la reconnaissance par la France du génocide arménien de 1915 ;
- de la position favorable de la France vis-à-vis des combattants kurdes en Syrie.

Ces sujets ne doivent pas faire oublier les points positifs : les relations économiques et commerciales (14 Mrds € d'exportations françaises en 2018), la coopération éducative, scientifique, culturelle et technique.

Plus généralement, ces relations sont indissociables de celles de la Turquie avec l'Union européenne.

## **La République d'Albanie**

### **Gouvernance**

L'Albanie est une république parlementaire démocratique représentative. Le Premier ministre est le chef du gouvernement qui exerce le pouvoir exécutif. Le pouvoir législatif est détenu à la fois par le gouvernement et le parlement (assemblée de la République).

Le président de la République est élu par l'assemblée de la République pour cinq ans. Il est le commandant en chef des armées, il nomme le Premier ministre et les membres du gouvernement. Il préside le conseil de justice, chargé de nommer les juges qui ne sont pas nommés par l'Assemblée.

L'assemblée comprend 140 membres, dont 100 sont élus au suffrage populaire et 40 sont nommés par les partis, pour un mandat de cinq ans. L'assemblée a en particulier le pouvoir de décider de la politique intérieure et étrangère, de modifier la constitution, de déclarer la guerre et de ratifier ou annuler les traités internationaux.

Le président de la République est Ilir Meta depuis juillet 2017 et le Premier ministre Edi Rama depuis septembre 2013.

7 millions de locuteurs albanais sont répartis dans les Balkans.

### **Religion**

La population est en majorité musulmane (environ 65 %), essentiellement sunnite ; la communauté orthodoxe représente environ 20 % et la communauté catholique environ 13 %. Depuis la chute du communisme, le christianisme progresse. Il n'y a pas de problème particulier de cohabitation entre les différentes communautés.

### **Économie**

L'Albanie est un pays pauvre, environ 20 % des habitants vivent en dessous du seuil de pauvreté. La moitié de la population travaille dans l'agriculture et 20 % des actifs travaillent à l'étranger. La croissance globale est cependant de 7 % pour l'ensemble de l'économie du pays et 20 % pour le secteur de la construction.

L'Albanie est aidée par le FMI qui a réduit sa dette extérieure de moitié.

### **Forces armées**

L'effectif des forces armées est de 14 500 militaires et 2 000 civils (entraînés selon le standard Otan).

L'Albanie a participé à des opérations de maintien de la paix en Afghanistan, en Bosnie Herzégovine, en Irak, au Kosovo et au Tchad où les Albanais opèrent avec le contingent français.

L'armée est dotée de matériels fournis par les États-Unis, la Turquie et de nombreux pays européens ; elle est en particulier équipée d'hélicoptères Eurocopter.

### **Relations internationales**

L'Albanie a adhéré à l'Otan en 2009. Ce partenaire a renforcé ses relations avec la Turquie, notamment sur le plan militaire ; cette adhésion a également contribué à améliorer ses relations avec la Grèce.

L'Albanie a de très bonnes relations avec l'UE.

### **Partenariats avec la France**

L'Albanie est membre de l'organisation internationale de la francophonie ; elle accueille quatre alliances françaises. Les élites albanaises sont en général francophones.

Des traités bilatéraux ont été signés avec la France, dont une convention financière, une commerciale et plusieurs culturelles.

Compte tenu des bons rapports que la France maintient au niveau culturel avec ce pays, qui est un partenaire dans l'OTAN et qui est un élément de stabilité dans la région, la France aurait certainement intérêt à développer des relations au niveau du renseignement.

## La Bosnie-Herzégovine

### Gouvernance

Le régime est parlementaire décentralisé ; il comprend un Etat central, deux entités la fédération de Bosnie Herzégovine, composée de 10 cantons, et la république serbe de Bosnie (Republika Srpska) et le district de Brcko.

La direction de l'État est assurée par une présidence collégiale composée de Sefik Dzaferovic (bosniaque), Milorad Dodik (bosno-serbe) et Zeljko Komsic (bosno-croate) ; celui-ci est président pour huit mois à compter du 20 juillet 2019. Le chef du gouvernement est Denis Zvizdic, président du Conseil des ministres.

Le parlement compte deux chambres : la Chambre des représentants (42 membres élus pour quatre ans) et la chambre du peuple (15 membres représentant les différents groupes ethniques du pays).

### Population et religion

La population est composée de 50 % de Bosniaques en majorité musulmans (chiites, sunnites et soufis), de 31 % de Serbes en majorité chrétiens orthodoxes et de 16 % de Croates en majorité catholiques romains.

La fracture entre les différentes communautés, se repliant sur elles-mêmes, peut créer des situations conflictuelles et explosives.

Le taux de pratique religieuse est généralement assez faible parmi les groupes religieux, avec cependant un regain à la suite de la guerre de 1991-1995, comme expression de l'identification accrue de chacun avec son héritage ethnique et culturel. Le salafisme a une influence accrue. 300 Bosniens sont partis pour le djihad en Syrie (c'est le plus grand nombre proportionnellement au nombre d'habitants).

### Économie

Le pays a une économie fragile qui dépend beaucoup des pays extérieurs et en particulier de l'UE, où se trouvent la majorité des investisseurs et des partenaires commerciaux (2/3 du commerce extérieur).

Le taux de croissance était de 3,2 % en 2018 et est de 3,9 % en 2019.

Le chômage est élevé (20 %) et le pays connaît une émigration massive (70 000 personnes ont quitté le pays en 2017).

### Forces armées

Elles ont été fondées en 2005 avec une composition en deux armées : une armée bosnio-croate de la Fédération de Bosnie-Herzégovine et une armée de la République serbe de Bosnie.

L'ensemble de ces forces correspond à un effectif de 9 200 soldats professionnels, 1 000 personnels civils et 4 500 réservistes. Le commandement interarmées est basé à Sarajevo.

Les chars sont d'origine française (AMX 30), américaine et russe ; les missiles antichars sont d'origine française (MILAN) et russe ; les missiles antiaériens et les hélicoptères sont d'origines américaine et russe.

### *Relations internationales*

La Bosnie n'a pas reconnu le Kosovo. Avec la Croatie, la Bosnie a plusieurs litiges frontaliers, en particulier pour des questions d'accès maritimes.

Les États-Unis ont accordé un financement important pour soutenir le développement économique et la restructuration militaire.

### *Partenariats avec la France*

La France et la Bosnie ont signé des accords qui concernent entre autres : l'assurance maladie, les extraditions, la protection réciproque des investissements, la sécurité intérieure et la formation des fonctionnaires.

La France a un attaché de sécurité intérieure en poste à Sarajevo, qui met en œuvre des actions de coopération en matière de police : lutte contre le crime organisé, le terrorisme et l'immigration clandestine. La France a intérêt à développer ces actions.

## **La république du Kosovo**

### *Gouvernance*

Le Kosovo est une république parlementaire.

Le pouvoir législatif est exercé par l'assemblée de la République, qui est composée de 120 membres : 100 sont élus au suffrage universel direct et 20 sont élus par des minorités. L'assemblée élit le président de la République, chef de l'État, et investit le Premier ministre.

Le pays s'est déclaré indépendant en 2008 ; il n'est reconnu que par une moitié des pays du monde (dont la France).

### *Population et religion*

La majorité (90 %) du 1,8 million d'habitants du Kosovo est musulmane (principalement sunnite). Les autres religions pratiquées sont orthodoxes (5 %) et catholique romaine.

Durant les années 1990 et 2000, le Kosovo a vu une forme d'islam radical se développer, principalement dans les régions rurales et pauvres, grâce à l'afflux de capitaux saoudiens qui, à l'aide de « prétendues organisations humanitaires » importent le salafisme.

Au sein de la population, des conflits inter ethniques sont permanents : 220 000 Serbes expulsés, 1200 tués et 2300 kidnappés selon un rapport de l'OSCE de 2006 ; destruction de milliers de maisons et de centaines d'édifices religieux. Pendant la guerre du Kosovo (qui a fait 13000 morts), des dizaines d'églises ont été détruites par l'UÇK (armée de libération du Kosovo).

En 2017, le Kosovo a été un des pays d'Europe qui a compté le plus grand nombre de combattants de Daech par habitant. Il représente une menace latente de terrorisme international

et de disponibilité d'armes de guerre susceptibles de se retrouver sur le sol français pour des attentats.

### *Économie*

**D**epuis son indépendance en 2008, le Kosovo a pris des mesures pour s'intégrer à la communauté internationale ; il a rejoint, en particulier, le FMI et la Banque mondiale en 2009 et la Banque européenne d'investissement en 2013.

Le Kosovo souhaite adhérer à l'UE, le processus d'intégration est en cours.

Sa performance économique est meilleure que celle de ses voisins, grâce à des politiques budgétaires et financières plus prudentes. Le taux de croissance s'est, depuis ces dernières années, stabilisé autour de + 4 %.

Cependant, le niveau de vie du pays est faible : plus d'un tiers de la population vit sous le seuil de pauvreté et le chômage est très élevé (29,4 %).

Le pays souffre d'un taux élevé de criminalité organisée et de corruption, ainsi que d'un manque de transparence.

### *Forces armées et de sécurité*

**L**es forces de sécurité ont pris la dénomination d'armée nationale (jugée illégale par la Serbie qui considère le Kosovo comme une de ses provinces) ; elles ont un effectif estimé à 2 500 hommes ; il est prévu que cet effectif atteigne 5 000 hommes, plus 3 000 réservistes, dans les prochaines années.

Les missions de l'armée sont essentiellement de sécurité civile, d'assurer l'intégrité territoriale du pays et éventuellement de participer à des opérations internationales de maintien de la paix.

Depuis la fin de la guerre, la force internationale KFOR (effectif 4 000 hommes), menée par l'OTAN, sur mandat du conseil de sécurité de l'ONU (résolution 1244 du 10 juin 1999), est chargée d'assurer la sécurité effective et permanente des diverses communautés.

### *Relations internationales*

**D**epuis l'indépendance du Kosovo, la Serbie et le Kosovo ont des relations très difficiles, dues à un nationalisme exacerbé. En mai 2019, des négociations ont eu lieu à Berlin pour relancer les discussions et normaliser ces relations. La France et l'Allemagne se sont engagées dans la stabilisation de la situation, en particulier pour éviter les tentatives d'interventions diplomatiques dans les Balkans de la part de la Chine, de la Russie et de la Turquie.

## **Conclusion**

**Les pays d'Afrique du Nord** constituent la transition entre la mer Méditerranée et le Sahel, zone fragile et à haut risque où sont implantés de nombreux groupes armés terroristes.

Cette région accueille un très grand nombre d'expatriés français ; le Maroc, l'Algérie et la Tunisie hébergent à eux trois plus de 40 % des expatriés dans l'ensemble des États islamiques ; la

sécurité de ces ressortissants, ainsi que celle des très nombreuses entreprises françaises qui y sont implantées, est un point majeur à prendre en compte. Dans l'autre sens, les communautés originaires d'Afrique du Nord représentent une part non négligeable de la population française.

La France doit contribuer à la stabilité politique de ces pays,

Le pays considéré comme le plus stable du Maghreb est le Maroc, ceci est essentiellement dû à l'autorité du roi actuel, dont le statut au sein de la religion musulmane fait qu'il est reconnu par tous ; cependant, cette stabilité étant le fait d'une personne peut présenter certains risques. En Algérie la situation est troublée ; le peuple est mobilisé pour le départ des hommes représentant le pouvoir politique actuel et conteste l'élection présidentielle du 12 décembre. En Tunisie, la situation politique est incertaine à la suite des dernières élections présidentielles et législatives. En Libye, depuis la chute de Khadafi, malgré le soutien de la communauté internationale, l'instabilité est totale, le gouvernement officiel ayant le plus grand mal à assurer son autorité.

L'islamisme radical, bien que combattu par les gouvernements du Maroc, de l'Algérie et de Tunisie, est bien présent et se développe principalement dans les zones où la situation économique est difficile. La Libye est une plaque tournante pour le trafic d'armes et le passage des migrants ; cette situation favorise l'implantation de groupes terroristes, qui menacent les pays voisins : Algérie, Tunisie et Égypte. Il est important d'apporter une aide à ces pays pour éradiquer le terrorisme islamiste ; mais cette aide doit être partagée et non de la seule initiative de la France.

Sur le plan économique, les échanges entre la France et les pays d'Afrique du Nord sont très importants : la France est le premier investisseur étranger au Maroc, son deuxième fournisseur et son deuxième client ; l'Algérie est le premier partenaire de la France en Afrique et le premier employeur étranger en Algérie ; la France est le premier client de la Tunisie et son deuxième fournisseur ; enfin la Libye, malgré sa situation politique très problématique possède des atouts dans le domaine économique, elle détient en particulier les premières réserves pétrolières d'Afrique et les opportunités y sont nombreuses pour les entreprises françaises. La France a tout intérêt à développer ses relations économiques avec l'Afrique du Nord ; elles permettent, outre les bénéfices attendus en retour, d'améliorer la situation économique de ces partenaires, avec des répercussions favorables dans le domaine de la lutte contre la radicalisation et le terrorisme, ceux-ci prospérant essentiellement dans les zones de pauvreté et de chômage élevé.

Enfin, sur le plan culturel, compte tenu des relations historiques de la France avec le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, la langue française est très pratiquée : elle jouit au Maroc du statut de véritable seconde langue et en Tunisie elle est qualifiée de « langue étrangère à statut privilégié ». Il est important que la France fasse des efforts pour maintenir et développer cette place de la langue française, afin de conforter son influence dans cette région. La pratique du français permet de favoriser les échanges économiques avec la France.

**L'Égypte**, avec près de 100 millions d'habitants, est un État clé pour la stabilité du monde islamique ; d'une part sa position géographique la place à la charnière entre le continent africain et le Moyen-Orient ; d'autre part ses positions en font un interlocuteur majeur pour les négocia-

tions de paix entre Israël et les pays arabes. Par ailleurs, elle joue un rôle important en Afrique, puisqu'elle a pris en 2019 la présidence de l'Union africaine.

Elle contrôle, avec le canal de Suez, le trafic maritime international entre la mer Méditerranée et l'océan Indien.

Sa situation politique est stable ; le président Al-Sissi a été réélu pour un mandat jusqu'en 2024.

Sur le plan économique, malgré des difficultés, l'Égypte a des capacités de développement qui peuvent offrir de bonnes opportunités pour l'implantation d'entreprises françaises. Elle reçoit une aide financière importante de la part de l'Arabie saoudite, des Émirats arabes unis, du Koweït et des États-Unis. La France a tout intérêt à maintenir et à développer son influence, sa présence et ses activités commerciales en Égypte.

L'Égypte est un client important de la France dans le domaine de l'armement.

La Turquie a l'ambition de jouer le rôle de leader face à l'Égypte, l'Arabie saoudite, l'Iran, en assurant une domination économique et politique dans cette zone frontière entre l'Europe et le Moyen-Orient, ainsi que de relais traditionnel vers l'Asie centrale.

Son poids humain, économique, stratégique (membre de l'OTAN), politique (accord sur les migrants entre l'UE et la République turque) fait que cet État joue un rôle majeur pour la stabilité dans un grand espace régional.

Les Balkans se caractérisent par la complexité du contexte, liée à la variété des tailles de population, d'ethnies, de langues, de religions, de géographie physique (maritime et continentale). Ils sont une zone tampon entre le monde musulman et le monde de la chrétienté.

En Bosnie, au Kosovo et en Albanie, se manifeste un effet de reconquête islamique ; s'y constituent, sous l'influence principalement des monarchies du Golfe et de la Turquie, des « villages musulmans à tendance islamiste : voile, nourriture hallal... », à proximité de villages balkaniques, créant ainsi une double population. La Bosnie est une porte d'entrée des salafistes dans l'Europe balkanique. C'est un point sensible qu'il faut surveiller.

Pour résoudre le problème des conflits entre communautés, deux solutions peuvent s'imaginer : des zones distinctes, qui font vivre les communautés dans des endroits séparés, ou une entité unique, où peuvent se mêler les communautés pour vivre ensemble, en prévoyant une action extérieure s'assurant de la non-agression des différentes parties de population. L'intégration dans l'Union européenne permettrait de calmer les séparatismes régionaux (conservation d'une identité régionale au sein de l'Europe unie).

S'assurer de la sécurité et du respect des droits de l'homme est une mission relevant de l'Union européenne, non de la France seule.

Le positionnement de la civilisation occidentale par rapport à la civilisation musulmane interroge. Les Balkans sont une zone de contact entre chrétiens (romains et orientaux) et musulmans depuis toujours ; il est donc intéressant d'étudier leur expérience de « vivre ensemble », même si elle a été souvent conflictuelle, pour en tirer des leçons.

Concernant les trafics d'armes, les principales filières, contrôlées par diverses mafias, alimentent la criminalité organisée et les groupes terroristes dans l'UE.

## QUELS PARTENARIATS DE LA FRANCE DANS LE MONDE ISLAMIQUE ?

Les relations diplomatiques de ces États avec la France sont très disparates, ce qui est dommageable, en raison de leur antériorité historique forte et de la proximité de la Turquie inquiétante ; d'où l'intérêt d'avoir des accords avec ces pays pour mieux les connaître. Les partenariats devraient porter principalement sur le renseignement, la lutte contre l'islam radical et le terrorisme.

## Fiche 2 – Moyen-Orient

### Introduction



Douze pays islamiques font partie du Moyen-Orient : Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Irak, Iran, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Qatar, Syrie, Yémen.

État	Population en millions d'habitants	Superficie en km <sup>2</sup>	PIB en Mds \$US	PIB par habitant en \$US
<b>Arabie saoudite</b>	32,9	1 960 582	782,5	23 219
<b>Bahreïn</b>	1,6	765	37,7	23 655
<b>Égypte</b>	98	1 001 449	250	2 549
<b>Émirats arabes unis</b>	10,4	82 880	455,6	42 384
<b>Irak</b>	37,2	437 072	171,5	4 610
<b>Iran</b>	83,3	1 648 195	333,6	4 005
<b>Jordanie</b>	9,7	92 300	40,5	5 680
<b>Koweït</b>	4,5	17 820	120,1	27 319
<b>Liban</b>	4,6	10 452	59,7	12 978
<b>Oman</b>	4,6	212 460	72,6	17 000
<b>Qatar</b>	2,7	11 437	166,3	61 025
<b>Syrie</b>	17,5	185 180	14	8 000
<b>Yémen</b>	28,3	527 970	31,3	1 105

Le Moyen-Orient est caractérisé par son identité musulmane, mais pour autant, ce n'est pas une entité unie autour de cette foi.

En premier lieu, les deux courants principaux de l'islam s'opposent, avec l'Arabie saoudite, comme leader revendiqué du sunnisme, et l'Iran autorité religieuse du chiisme. Ces deux nations cherchent à s'imposer comme puissance régionale.

De plus, des luttes idéologiques au sein du camp sunnite augmentent la fracture ; le Qatar, qui soutient les Frères musulmans d'Égypte, est en conflit larvé avec le camp Arabie saoudite, EAU, Bahreïn, Koweït, allié du président égyptien.

Cette région possède 40 % des réserves mondiales d'hydrocarbures et abrite deux voies de passage primordiales pour l'économie mondiale :

- le détroit d'Ormuz, au débouché du golfe arabo-persique, par où transitent plus de 20 % de la production mondiale d'hydrocarbures. La menace récurrente de son blocage par l'Iran est un point de tension avec les États-Unis et le monde occidental ;
- le détroit de Bab El Mandeb, en bordure ouest du Yémen, qui contrôle la voie maritime de la mer Rouge et du canal de Suez.

Des différends territoriaux opposent :

- les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite : au milieu des années 2000, après la mort du sultan Sayed, les autorités émiraties remettent en cause l'accord de 1974 qui, dans le cadre d'un échange territorial, accordait à l'Arabie Saoudite un accès côtier entre les territoires du Qatar et de l'émirat d'Abou Dhabi. Ce différent est actuellement mis en sommeil par les deux alliés du fait de la situation politique dans la région.
- les Émirats arabes unis et l'Iran : le litige porte sur trois petites îles qui ont un intérêt stratégique pour le contrôle du détroit d'Ormuz. Les deux premières, Grande et Petite Tomb, ont été occupées par l'Iran deux jours avant l'indépendance des EAU en 1971. La dernière Abu Musa, coupée en deux entre l'Iran et l'émirat de Sharjah, par un accord de novembre 1971, a vu sa partie sud occupée militairement par l'Iran en 1987.

### **Le Royaume d'Arabie saoudite**

La population de 32,9 millions d'habitants<sup>5</sup>, en croissance annuelle de 1.5 % (75 % a moins de 30 ans), est fortement concentrée dans les villes principales de royaume : la capitale Riyad avec près de 7 millions d'habitants, Djeddah sur la mer Rouge et Darrhan sur le golfe arabe.

37 % des résidents sont des étrangers

#### **Gouvernance et religion**

La découverte du pétrole en 1938 mena en 1945 à la signature avec les États-Unis, à bord du *Quincy*, du pacte liant les deux pays : protection militaire contre permanence d'accès au pétrole. Les descendants directs d'Abdelaziz ibn Saoud ont régné sans discontinuer, en se succédant par fratrie. À la disparition du roi actuel, il est prévu qu'un de ses fils, le jeune prince héritier Mohamed bin Salman (MBS) lui succède. Celui-ci, après ses nominations progressives à des postes de responsabilité dans le cadre de la gouvernance de la famille régnante, est pratiquement à la tête du royaume, avec l'appui de son père. Sous couvert de modernisme, il utilise des méthodes relevant plus de pratiques dictatoriales que de gestion éclairée.

Le pays est une monarchie religieuse, de fait absolue, qui reste toujours attachée aux fondamentaux de l'islam wahhabite rigoriste, religion d'État ; ses préceptes sont d'application stricte dans la vie courante à travers la charia, règle déduite de l'interprétation du Coran et de la Sunnah par les ulémas. Le respect de la religion est contrôlé par la police religieuse : la muttawa ; toute autre religion est interdite. Par ailleurs, pour satisfaire les religieux, a été créé le majlis ash choura (أيروشلا سلجم), chargé de faire respecter la loi islamique.

L'Arabie s'implique dans un prosélytisme puissant du wahhabisme, soutenu par des ressources financières importantes depuis les années 1980.

L'assemblée consultative, créée en 1993, dont les membres sont nommés par le roi, possède un pouvoir très limité. Les femmes y ont été admises récemment au niveau de 20 % des 90 membres.

Le conseil d'allégeance, créé en 2006, est chargé de choisir les futurs princes héritiers.

---

5 nationaux et étrangers.

Les partis politiques sont interdits, ainsi que les syndicats.

Les premières élections, limitées aux municipalités, ont eu lieu en 2005 (2 femmes furent élues à Djeddah). Le droit de vote a été accordé aux femmes en 2011.

La population saoudienne est sunnite en quasi-totalité, seule la côte est de la péninsule abrite de 3 à 5 % de chiites, souvent objets de maltraitances de la part de l'exécutif du royaume.

Le pays est le gardien des deux lieux saints de l'islam : la mosquée al-Haram à La Mecque et la mosquée du prophète al Nabawi à Médine. Il supervise le pèlerinage des musulmans à La Mecque, le Hadj. Il utilise cette responsabilité comme un levier politique et/ou de chantage vis-à-vis des musulmans du monde entier et des chiites en particulier.

### *Économie*

**L**a population active est de 14 millions, dont 11 millions d'étrangers. Cette main-d'œuvre étrangère, dont l'origine varie en fonction de leur politique internationale, vient en majorité de pays musulmans : Yémen, Soudan, Pakistan. S'y ajoute une population internationale d'experts expatriés, en majorité d'origine anglo-saxonne, qui participent au développement du pays et à l'assistance technique dans tous les domaines.

La principale ressource est l'industrie pétrolière. Les ressources pétrolières fluctuent en fonction du prix du baril et de la production, qui peut varier de 3 à plus de 10 millions de barils/jour et atteindre dans les meilleures conditions d'environnement économique mondial la valeur de 1 000 milliards de dollars par an. Les exportations constituées à 90 % de produits pétroliers s'élèvent à 240 milliards de dollars.

MBS a proposé un plan Vision 2030, afin de moderniser le royaume en consacrant les revenus du pétrole à la transformation du pays, par l'ouverture aux investisseurs étrangers, le développement du tourisme, des partenariats dans les domaines de l'enseignement et de la culture... Dans ce cadre, le royaume a entamé la construction de stations balnéaires de luxe avec des parcs d'attractions sur des îles et des zones vierges en mer Rouge au nord de Djeddah ; ainsi que la mise en valeur de sites archéologiques, celui de Al-Ula en particulier, construit par la civilisation des Nabatéens comme le site de Petra en Jordanie. Un architecte français, Jean Nouvel est chargé du projet.

### *Forces armées et de sécurité*

**L'**ensemble du personnel rattaché au ministère de la défense (en dehors de la garde royale) avoisine les 400 000 hommes. 1 000 hommes sont stationnés à Bahreïn.

Le roi est le commandant en chef des armées et le prince MBS ministre de la défense. En février 2018, deux des trois chefs d'état-major ont été limogés et le chef d'état-major des armées remplacé.

La garde nationale (SANG) est une milice liée aux tribus, qui dépendait autrefois directement du roi et a compté dans les années 2000 près de 100 000 hommes ; elle est en cours de réduction d'effectifs avec une intégration progressive dans la structure officielle des forces de sécurité.

L'armée de terre (RSLF), de 150 000 hommes, est équipée de matériel américain, français

et de diverses origines (près de 1 500 chars et véhicules blindés, 300 pièces d'artillerie, 3 000 transports de troupe et 90 hélicoptères d'attaque).

La force aérienne royale saoudienne (RSAF) forte de 40 000 hommes, est équipée de matériel anglo-saxon et possède une force globale de 600 appareils répartie sur 12 bases actives : 155 F15 dont 70 en commande, 60 Tornados et 90 Eurofighters en cours de livraison. La RSAF est entraînée par une forte délégation américaine qui, entre autres activités, exploite les 3 AWACS du royaume.

La force de défense aérienne (RSADF) comprend 40 000 hommes. L'équipement est majoritairement américain et était en partie français jusqu'à il y a une dizaine d'années. Elle a récemment orienté ses acquisitions (drones et systèmes antiaériens) vers la Chine et la Russie. Cependant les Américains demeurent le principal partenaire et maintiennent leur contrôle sur la livraison et l'exploitation des centres de coordination des informations et la mise en œuvre des moyens.

La marine royale saoudienne (RNSA), de 30 000 hommes dont 5 000 Marines (en 2 bataillons) est divisée en deux flottes : celle du Golfe basée majoritairement à Dhahran et comprenant une vingtaine de patrouilleurs et de corvettes d'origine américaine et celle de la Mer Rouge basée à Djeddah et Jīzān et équipée de sept frégates d'origine française, de navires amphibies et de navires de soutien.

Un corps de missiles a été créé en 1987 à la suite à l'acquisition d'une centaine de missiles balistiques chinois D3 à propulseur liquide, puis en 2007 de missiles chinois D21 à propulseur solide. Cette dernière opération a été effectuée avec l'accord des Américains.

Le budget de la défense de l'année 2016 s'élevait à 65 milliards de dollars, au 4e rang mondial et approchant les 10 % du PIB. Il est 5 fois plus important que ceux des pays de la région (EAU, Turquie, Israël).

L'Arabie saoudite continue d'augmenter son potentiel militaire dans le cadre de sa rivalité avec l'Iran. Elle projette d'acquérir de l'armement américain pour 100 Mrds US\$.

### **Politique internationale**

**L**a base des relations internationales de l'Arabie saoudite reste les États-Unis, avec lesquels le pacte du *Quincy* est toujours l'élément prioritaire. Malgré tout, l'Arabie saoudite, en raison de sa manne pétrolière, attire de nombreux pays désireux d'établir avec le royaume des relations commerciales et, plus encore, des relations politiques et militaires dans le cadre de partenariats stratégiques. Parmi les pays européens, il en est ainsi de la Grande-Bretagne et de la France et à un moindre degré de l'Espagne et de l'Italie. La pression exercée par l'Arabie saoudite sur les pays développés est très forte, en raison des enjeux financiers que représente sa capacité d'acheter pour des montants considérables des biens et des services de haute technologie.

Dans le domaine de la défense, l'Arabie est en 2017, avec un montant de 7,6 milliards de dollars, le premier acheteur mondial d'armement, en provenance en premier lieu des États-Unis, mais aussi d'Europe et dans l'avenir de Chine et de Russie.

La priorité en politique internationale du royaume est de rassembler le maximum de pays

contre l'Iran chiite, notamment les pays islamiques sunnites tous amis du royaume et financés ou non par lui (à part le Qatar).

Le Pakistan a toujours eu des liens très forts avec le royaume, y compris dans le domaine militaire. Son programme nucléaire a été financé en grande partie par l'Arabie saoudite et a donné lieu à un accord de partage technologique. La bombe atomique pakistanaise est souvent désignée comme « la bombe atomique sunnite ».

L'Arabie contribue au financement du G5 Sahel.

### *Terrorisme islamiste*

**A**près avoir financé des groupes de mouvance radicale pour contrôler sa position à l'étranger, le royaume a subi des attaques terroristes, dont la prise de la mosquée de La Mecque en 1979. L'Arabie saoudite a adhéré au traité de lutte contre le terrorisme international en 2000. L'implication de Saoudiens dans les attentats du 11 septembre a conduit dans le pays à des répressions contre Al-Qaida, sans empêcher les attentats de Riyadh en 2003. Dès cette date, sous la pression internationale, l'Arabie saoudite affiche officiellement de fermes résolutions de lutter contre le terrorisme. Cible des groupes Al-Qaida et Daech, le royaume change alors de stratégie et renforce ses moyens de lutte contre le terrorisme de manière interne, en coopération avec l'Europe, mais surtout avec les États-Unis, qui créent un groupe d'action commune pour lutter contre le terrorisme en 2003 et signent un accord bilatéral de coopération en 2008.

La pression internationale a conduit le royaume à diminuer ou même arrêter le financement des groupes islamistes fondamentalistes. Il demeure néanmoins un doute sur son action, qui peut être perçue comme ambiguë, même si le financement est le fait de princes « à titre privé ».

MBS a officiellement lancé en novembre 2017 la coalition militaire islamique pour combattre le terrorisme. L'Arabie saoudite a joué un rôle majeur auprès du G20 dans l'adoption du plan d'action contre le financement terroriste et elle est l'un des principaux financeurs du centre des Nations unies pour la lutte contre le terrorisme (UNCCT).

C'est un élément clé de la politique saoudienne, conçu pour conserver un équilibre entre la sécurité intérieure, base de stabilité nécessaire dans cette période de profonds changements du pays, et son désir de puissance régionale face à l'Iran.

### *Partenariats avec la France*

**L**es relations avec la France n'ont été établies que fort tard en comparaison avec la présence anglo-saxonne, britannique puis américaine.

Elles datent du début des années 1950. Rompues en 1956 à la suite de l'affaire de Suez, elles reprennent en 1957 par la levée de l'embargo sur les livraisons de pétrole vers la France et l'Angleterre. À l'accession au trône du roi Fayçal, la politique internationale change et des relations sont renouées avec l'Europe. Le début des années 1960 voit un rétablissement des relations officielles et un tout début des échanges commerciaux grâce à la mise en place par le royaume d'une législation commerciale et des moyens d'échanges avec un minimum de garantie. Parallèlement un accord de coopération culturelle et technique est signé en 1963. À

partir de 1965 la présence française se précise.

La France met en place une structure d'exportation de matériel de défense en 1965 ; mais c'est vraiment à partir de 1971 que des contrats sont signés et que les premiers matériels sont livrés. Durant les décennies suivantes, les relations se poursuivront, la France restant malgré tout un fournisseur d'armement nettement inférieur aux États-Unis.

Faisant preuve de *realpolitik* la France a pendant ce demi-siècle maintenu des relations amicales avec le royaume, indépendamment du caractère peu démocratique du pays. L'arrivée récente du prince MBS oblige les dirigeants français à des postures délicates.

Les échanges commerciaux en 2016 sont caractérisés par une croissance des exportations (hors exportations militaires) de 31 % à 4,15 milliards €, les importations se sont élevées à 3.8 milliards €, en baisse de plus de 25 % en raison d'une diversification des sources d'approvisionnement de pétrole.

Sur les dix dernières années, l'Arabie saoudite est le second acheteur d'armement français, au niveau de 12 milliards €. Le marché saoudien représente 15 % des exportations françaises de défense, en baisse par rapport aux années 1980-1990.

Deux accords de coopération policière ont été conclus en novembre 1980 et mars 1987.

Un accord de coopération militaire signé en 1982 garantit et encadre le développement des relations entre les deux ministères de défense.

Un projet d'accord franco-saoudien, renforçant la coopération bilatérale en matière de sécurité, est en cours d'examen au Sénat.

Un accord bilatéral, signé le 8 juillet 2019, concerne le statut juridique d'échanges d'informations, dans le domaine du renseignement en particulier.

### *Perspectives*

**L**a période, dans laquelle les règles fondamentales de gouvernance de la famille régnante, ses relations avec les tribus et les religieux se modifient profondément, va probablement conduire à une instabilité des structures du royaume, que le jeune prince héritier, s'il monte sur le trône, aura à gérer à la disparition de son père.

Les relations doivent donc être maintenues, voire développées ; l'Arabie saoudite, reste un acteur incontournable de la politique de la France et est un débouché important pour son économie. Le royaume est son deuxième fournisseur de pétrole. Particulièrement solvable, il reste un des premiers acheteurs d'armement français. Enfin, de grands groupes comme Total, EDF, Alstom ou Areva sont positionnés depuis longtemps sur de gros contrats à venir.

Il semble important d'envisager un partenariat entre la CMICT et l'UE (centre européen de contre-terrorisme au sein d'Europol).

Il reste le leader du monde sunnite, ainsi qu'une puissance régionale avec une volonté affichée d'ouvrir ses frontières.

### **Royaume de Bahreïn**

**B**ahreïn est un archipel de trente-trois îles du golfe Persique, à l'est de l'Arabie saoudite. En

raison d'une volonté humaine d'expansion sur la mer (toujours en développement), le territoire s'étend sur un peu plus de 765 km<sup>2</sup>.

### **Gouvernance et religion**

La religion d'État est l'islam et 81,2 % de la population est musulmane, chiite à 65 %, un héritage de deux siècles de domination perse, mais aussi à la suite d'une émigration de chiites saoudiens ; la population chiite se divise en deux communautés, une perse et une arabe, qui ne font pas vraiment front contre la communauté sunnite. Les chrétiens issus de l'immigration totalisent 9 % des habitants. Les 9,8 % restants se répartissent entre hindouistes et bouddhistes. Cependant, tous les citoyens bahreïniens sont musulmans et les naturalisations sont, dans les faits, réservées à des sunnites, afin d'augmenter le poids de ces derniers dans le pays (Arabes de différents pays de la région, mais aussi Pakistanais servant dans les forces de sécurité par exemple).

La famille régnante Al Khalifa suit l'école sunnite malékite, comme certaines tribus qui la soutiennent.

Les chiites, majoritaires, réclament des élections dans l'espoir d'élire un Premier ministre chiite. Après des troubles en partie violents, en août et septembre 2010, des centaines de personnes ont été emprisonnées ; les sites web, les lettres d'information et autres médias d'opposition ont été interdits ; le droit de réunion a été limité et les organisations des droits humains ont été étouffées. Le Bahreïn a été aidé par des troupes du Conseil de coopération du Golfe en mars 2011 pour écraser la révolte chiite et ses demandes de monarchie constitutionnelle, causant la mort de plusieurs personnes. Des manifestations de moindre ampleur contre le régime continuent, principalement localisées dans les quartiers chiites. Depuis mai 2016, l'influence renouvelée des tenants d'une ligne plus répressive a conduit à des déchéances de nationalité (plus de 200 citoyens bahreïniens, la plupart reconnus coupables du terrorisme), des expulsions et à un durcissement des condamnations : le 9 janvier 2017, trois exécutions capitales de Bahreïniens chiites ont marqué la fin du moratoire de fait des exécutions depuis 2008. Les arrestations arbitraires, harcèlements et tortures se sont aussi multipliés à Bahreïn, selon le rapport 2017-2018 d'Amnesty International.

Les réformes politiques et les progrès sur les questions des droits de l'homme représentaient une avancée prudente pour le petit royaume de Bahreïn. Le 14 février 2002, un décret royal concrétise la création du parlement bicaméral, grâce à un amendement de la constitution, et accorde le droit de vote et d'éligibilité aux femmes.

### **Économie**

Les hydrocarbures sont la source principale de revenus, avec cependant une production faible de l'ordre de 200 000 barils par jour. Les recherches de nouveaux champs d'hydrocarbures (gaz en particulier) sont pour l'instant infructueuses. Le gouvernement a pour objectif de diversifier l'économie en prévision de « l'après pétrole ».

Les autres activités économiques importantes sont la production d'aluminium, le secteur financier et l'industrie du bâtiment. Le tourisme, encore limité, est un des axes d'effort du développement économique.

Bahreïn est aidé financièrement par le Conseil de coopération du Golfe (Arabie saoudite et EAU principalement).

### *Relations internationales.*

**B**ien que non wahhabite, Bahreïn est dépendant de l'Arabie saoudite et s'aligne donc sur elle en matière de politique sécuritaire et étrangère. Il est d'ailleurs membre de la coalition qui combat les Houthis au Yémen.

Il entretient des relations privilégiées avec le Royaume-Uni, qui a exercé son protectorat sur l'archipel jusqu'en 1971, et les États-Unis, qui lui ont accordé en 2001 le statut d'« allié majeur hors Otan » ; Manama accueille le commandement de la Ve flotte américaine et le commandement central des forces navales (USNAVCENT).

### *Partenariats avec la France*

**D**es entretiens et réunions, notamment en matière de sécurité, ont lieu régulièrement. En particulier, le dernier comité bilatéral franco-bahreïnien s'est tenu à Manama le 20 mars 2018 et a fixé le cadre et les orientations de la coopération franco-bahreïnienne dans les domaines éducatif, linguistique, universitaire, culturel et économique.

Le Bahreïn a participé en avril 2018, en France, à la conférence sur la lutte contre le financement international du terrorisme islamique, à laquelle participaient soixante-dix États et les responsables d'une vingtaine d'organisations internationales et agences spécialisées. Cette rencontre ministérielle a été précédée d'une journée d'échanges entre les experts.

En vertu d'un accord de coopération de sécurité intérieure, signé en novembre 2007, les forces antiémeutes de Bahreïn, en action depuis le début du Printemps de la Perle en 2011, ont été formées par des policiers français issus des compagnies républicaines de sécurité (CRS). Du 29 avril au 3 mai 2018 a eu lieu un stage de formation au profit d'une vingtaine de policiers de différentes unités du ministère de l'intérieur, dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme.

Un accord de coopération militaire lie le Bahreïn et la France depuis 2009, dans le cadre des opérations de piraterie dans l'océan Indien, mais également pour la formation de la garde royale bahreïnienne.

### *Perspectives*

**L**e Bahreïn a adopté la même position que l'Arabie saoudite et les EAU vis-à-vis la mouvance des Frères musulmans (et donc du Qatar), ainsi que contre tout ce qui ressemble à un islam politique. Il accuse aussi l'Iran de soutenir le mouvement de contestation chiite (l'Iran, depuis l'époque de shah, estime que Bahreïn est un territoire iranien).

À Paris, le 30 avril 2019, à l'issue d'une rencontre entre le Roi Hamad et le président de la République, l'importance du partenariat avec Bahreïn a été soulignée, notamment la volonté de renforcer la coopération avec le royaume notamment en matière de lutte contre le terrorisme.

La France a donc tout intérêt à développer une coopération dans les différents domaines évoqués ci-dessus et en particulier dans le cadre de la sécurité intérieure et de la lutte antiter-

roriste, même si les enjeux entre les deux pays restent très limités, du fait du contrôle très fort qu'exerce l'Arabie saoudite sur le Bahreïn.

### **Les Émirats arabes unis (EAU)**

**L**es Émirats arabes unis sont un État fédéral, créé en 1971, composé de sept émirats : Abou Dhabi, Ajman, Sharjah, Dubaï, Fujairah, Ras el Khaïmah et Oumm al Qaiwain.

Sa capitale fédérale est la ville d'Abou Dhabi.

Sur ses 8,3 millions d'habitants, 7,3 millions sont des étrangers.

#### ***Gouvernance et religion***

**L'**islam est la religion d'État ; elle régit la vie des Émirats ; les non-musulmans doivent respecter ces règles sous peine de sanction ou de bannissement des EAU, même si la pratique d'autres religions est tolérée.

La législation est fondée sur la charia pour les cours fédérales de justice civile, criminelle et la Haute Cour. La peine de mort est en vigueur et peut sanctionner : homicide, viol, haute trahison, terrorisme, vol aggravé, apostasie, adultère, homosexualité et trafic de drogue. Les méthodes d'exécution sont la fusillade et la lapidation.

Les citoyens émiriens sont musulmans à 100 %. L'islam sunnite est le courant officiel et est très largement majoritaire. La naturalisation, au cas par cas, est réservée aux musulmans sunnites. Il n'existe pas de droit du sol.

Les EAU ont une politique sécuritaire très forte : des lois leur permettent d'exercer un contrôle très strict sur tous les secteurs du pays (circuits de caméra de surveillance très développés, interception de tous les moyens de communication, arrestations arbitraires, services secrets omniprésents et tout-puissants...)

La population immigrée a des droits restreints ; une rotation importante de la main-d'œuvre, provenant de pays islamiques comme le Pakistan, limite les risques de complot islamiste.

#### ***Économie***

**L'**émirat d'Abou Dhabi (60 % du PIB total) assure l'essentiel de la production d'hydrocarbures (plus de 90 % de la production nationale, 4<sup>e</sup> producteur de OPEP) avec 2,99 millions de barils/jour, moteur de l'économie des EAU. Grâce à un système bancaire stable, disposant de réserves monétaires importantes provenant des hydrocarbures, ainsi qu'une monnaie ancrée au dollar, les EAU développent une économie se fondant sur l'industrie (métallurgie, chimie et pétrochimie), les hautes technologies et le tourisme. Grâce à leurs sources de revenus diversifiées, ils sont moins dépendants des cours du pétrole.

Ils ont l'ambition de devenir un centre culturel et de communication, avec en particulier une antenne de la Sorbonne, le Louvre d'Abou Dhabi, un musée Guggenheim, l'opéra de Dubaï...

#### ***Forces armées et de sécurité***

**L'**armée forte, de plus de 60 000 hommes, fait appel à des mercenaires, mais le corps blindé

(équipé de chars Leclerc) et l'aviation sont réservés aux Émiriens et sont la garde prétorienne du pays.

Les forces de sécurité, omniprésentes dans les EAU pour assurer la sécurité des expatriés et des touristes, sont aussi en appui d'autres pays amis ; ainsi plusieurs centaines de leurs personnels sont intégrées dans les forces de sécurité du Bahreïn depuis la révolte chiite de 2011.

Les EAU sont le deuxième acheteur d'armement de la région après l'Arabie saoudite. Cette armée est très bien équipée, bien entraînée avec l'aide des Américains et des Français. Elle intervient au Yémen, avec, en particulier, des chars Leclerc.

### *Relations internationales*

**L**es EAU mènent une politique étrangère très active pour combattre l'islam politique sous toutes ses formes. Les Frères musulmans sont leur cible principale.

En juin 2017, ils s'alignent sur la politique extérieure de l'Arabie saoudite et rompent leurs relations diplomatiques avec le Qatar. Les ressortissants qataris sont expulsés. Manifester de la sympathie pour le Qatar ou les frères musulmans sur Internet est assimilé à de la cybercriminalité et puni de trois à quinze ans de prison.

Ils s'inquiètent également de la montée en puissance de l'Iran dans la région. Dans la foulée de la rupture des relations diplomatiques entre l'Arabie saoudite et l'Iran en janvier 2016, ils ont rappelé leur ambassadeur à Téhéran. Pour eux, la menace chiite est dans le détroit d'Ormuz. Les Émirats sont membres de la coalition militaire au Yémen, emmenée par l'Arabie saoudite depuis le 23 mars 2015.

Pour assurer leur sécurité, les Émirats se sont tournés, depuis leur indépendance, vers plusieurs partenaires occidentaux, dont la France.

### *Partenariats avec la France*

**L**es autorités des Émirats arabes unis, sous l'impulsion de Cheikh Sayed, ont rapidement fait le choix de se doter d'un dispositif de défense dissuasif et se sont tournées vers la France. Les relations, dans un premier temps limitées aux hydrocarbures et aux coopérations de sécurité, couvrent aujourd'hui un large spectre : culturel (le Louvre Abu Dhabi), universitaire (la Sorbonne Abu Dhabi), projets conjoints dans le domaine des énergies renouvelables...

Avec 3,4 milliards d'euros d'exportations françaises vers les Émirats, c'est le 2<sup>e</sup> débouché dans la région du Golfe. Le volume des échanges commerciaux bilatéraux s'est établi à 4,5 milliards € en 2017, en repli de 3,3 % par rapport à l'exercice précédent. Les exportations françaises vers les Émirats sont diversifiées ; les trois premiers secteurs exportateurs (plus de 70 % des ventes) sont les biens de consommation hors agroalimentaire, les biens d'équipements et les matériels de transports. À l'inverse, les importations (estimées à 1,1 milliard €) sont dominées par les hydrocarbures.

La population française expatriée est la plus importante du Moyen-Orient avec 22 900 personnes enregistrées au consulat.

Un accord de défense [Réf 21], avec une clause contraignante, a été signé, le 26 mai 2009 lors de la visite officielle du président de la République à Abou Dhabi. La coopération de dé-

fense entre la France et les Émirats est dense et diversifiée. Véritable partenariat stratégique, elle a été renforcée ces dernières années, dans un contexte régional mouvant, où les facteurs d'instabilité se multiplient. La France est le deuxième partenaire par la nature et le nombre des actions menées. La coopération comporte une forte dimension opérationnelle, avec l'installation de bases militaires françaises permanentes à Abou Dhabi et grâce au dispositif prépositionné de forces françaises (700 hommes).

Un accord de coopération en matière de sécurité intérieure [Réf 22] existe depuis 2012. Les consultations au plus haut niveau sont régulières et le « dialogue stratégique » mis en place en 2012 permet un suivi technique des principaux projets de cette relation bilatérale.

### *Perspectives*

Les Émirats arabes unis, sous l'impulsion de Mohammed bin Sayed, ont entrepris d'éliminer les Frères musulmans à l'intérieur et de les contrer le plus possible à l'extérieur. Il s'agit pour eux sinon d'éradiquer, du moins d'affaiblir les réseaux d'un islam politique ; ils en redoutent toujours le renouveau à l'intérieur de la fédération, où ses sympathisants, bien qu'entrés en clandestinité, n'ont pas disparu. Abu Dhabi, comme tant d'autres, cherche à contrer par la seule approche sécuritaire un mouvement dont la nature, depuis son origine, est avant tout politique.

En plus de leur combat contre l'islam politique, les EAU tentent de contrer les formes d'islam pouvant représenter un adjuvant au développement du djihadisme. Cette démarche leur est plus délicate dans la mesure où elle concerne la doctrine du salafisme en vigueur en Arabie saoudite, composante de la légitimité historique de la monarchie saoudienne, et répandue par elle dans le monde musulman.

Initialement partisans du hard Power (Libye, Yémen...), les EAU, conscients de leurs limites, font un effort de plus en plus grand pour développer un soft power tous azimuts. Dubaï a créé un « UAE softpower Council », afin d'établir une politique et une stratégie dans les domaines de la science, de la technologie, de la culture, de l'aide humanitaire et le développement économique.

Grâce à un système de gouvernement très fort et avec une immigration très contrôlée, la stabilité de ce pays perdurera, à moyen terme. Aussi, il est important que la France maintienne, voire développe les relations existantes dans tous les domaines évoqués, avec un effort particulier dans la lutte contre l'islamisme, surtout dans le domaine du renseignement en s'appuyant sur l'attaché de sécurité intérieure, ainsi que les représentants de la DGSE et de la DGSI en poste au sein de l'ambassade, en mettant à profit les relations établies par la base militaire française aux EAU avec les services de sécurité émiriens.

## République d'Irak

### *Gouvernance et religion*

L'Irak est une république fédérale. Sa capitale est Bagdad.

Sa population est majoritairement musulmane. Les chiites constituent la communauté la plus nombreuse, présente surtout dans le sud du pays et dans le quartier de Sadr City à Bagdad. Le représentant le plus important de la communauté chiite est l'ayatollah Ali al-Sistani, particulièrement influent depuis le renversement du gouvernement de Saddam Hussein ; les yézidis et mandéistes sont, par commodité, rattachés aux chiites. Les sunnites sont présents principalement dans le centre et le nord avec Mossoul comme « capitale ».

Les chrétiens, implantés principalement dans le nord et Bagdad, estimés à plus d'un million avant 2003, ont émigré en nombre à la suite des persécutions d'Al-Qaïda, puis de Daech. Il en resterait moins de 200 000.

Arabes et kurdes sont les deux communautés ethniques reconnues politiquement, même si d'autres groupes existent (turkmènes, shabaks, yézidis..)

Lors de la reconstruction de l'Irak, dans un effort de répartition des rôles entre les trois principales communautés, les États-Unis ont imposé un modèle, inspiré du Liban, mais uniquement entre musulmans (chiites et sunnites), tout en tenant compte de la spécificité kurde : l'exécutif est partagé entre trois personnes : un président kurde, un Premier ministre chiite et un président du parlement sunnite.

Au dernier trimestre 2019, des manifestations populaires, contre le chômage, la corruption, la déliquescence des services public, l'ingérence de l'Iran, durement réprimées (plusieurs centaines de morts) ont entraîné la démission du gouvernement. Pour l'instant, cela ne remet pas en cause le système de gouvernement en place, ce sont les hommes qui sont en cause.

La grande majorité des Kurdes irakiens vit dans la région autonome du Kurdistan irakien. Le mandat de son président Massoud Barzani a pris fin le 19 août 2015, sans que les partis politiques kurdes ne soient parvenus à un accord sur sa succession ou la prolongation de son mandat. Faute d'accord global entre le gouvernement central irakien et le gouvernement régional du Kurdistan permettant de résoudre les principaux différends (territoires disputés, partage des ressources d'hydrocarbures et redistribution budgétaire, statut des peshmergas), un référendum unilatéral sur l'indépendance de la région est organisé le 25 septembre 2017, alors que, le 18 septembre, la Cour suprême d'Irak l'avait déclaré inconstitutionnel. Le « oui » a remporté le scrutin, avec près de 93 % des suffrages exprimés. Les forces de sécurité irakiennes et les milices de la Mobilisation populaire ont lancé, le 12 octobre 2017, une offensive contre les Peshmergas kurdes, qui a abouti à la reconquête de la quasi-totalité des territoires disputés et notamment de la ville de Kirkouk. L'armée irakienne et les Peshmergas ont conclu le 27 octobre un accord de cessation des hostilités. Il est toujours respecté, mais la situation dans les territoires disputés reste tendue. Les pourparlers entre responsables fédéraux et kurdes se poursuivent, sans succès. Massoud Barzani renonce à l'exercice de ses fonctions le 1er novembre 2017 ; Nechirvan Barzani, Premier ministre du gouvernement

régional, devient ainsi le seul chef de l'exécutif kurde, dans l'attente des élections présidentielles et législatives au Kurdistan, reportées.

Dans la période post-guerre et la lutte contre Daesh et Al-Qaida, les droits de l'Homme et les libertés individuelles ont été mis entre parenthèses.

Par ailleurs, l'Irak demeure l'un des pays les plus corrompus au monde (166e sur 176 dans le classement de Transparency International).

### **Économie**

L'économie est dominée par le secteur des hydrocarbures, principale ressource du pays (83 % des ressources budgétaires et 51 % du PIB). Quatrième réserve de pétrole avérée au monde, l'Irak pourrait produire entre 6 et 9 millions de barils par jour en 2020, selon les prévisions de l'agence internationale de l'énergie.

### **Forces armées et de sécurité**

Les forces de sécurité irakiennes (FSI) sont constituées de l'armée irakienne, qui dépend du ministère de la défense, et des forces qui dépendent du ministère de l'intérieur : la police irakienne qui est une force paramilitaire, les unités chargées de la protection des dirigeants et les gardes-frontières. L'implication importante des milices chiïtes contre l'État islamique, en particulier les unités de l'organisation Badr formée et entraînée par l'Iran, a conforté leur influence sur le territoire irakien. La *fatwa* de Sistani en juin 2014, où il appelle les jeunes Irakiens à prendre les armes, donne une caution religieuse à cette mobilisation populaire. En février 2016, le Premier ministre Abadi fait des milices un corps « militaire indépendant », membre à part entière de l'armée irakienne. Enfin un décret du 8 mars 2018 reconnaît aux milices irakiennes les mêmes droits et privilèges qu'aux forces armées conventionnelles, notamment en ce qui concerne l'attribution de ressources financières.

Une autre milice, les Pesmerghas, a un statut officiel et assure la sécurité du Kurdistan sans présence des FSI.

Les forces de sécurité armées auraient un effectif dépassant les 200 000 hommes sans compter les milices (140 000 hommes). Le difficile sujet de la démobilisation de tout ou partie de ces unités va se poser.

La majorité de l'armement est d'origine russe et américaine, mais l'organisation Badr dispose de matériels donnés par l'Iran. Beaucoup des pays de la coalition anti-Daech ont fourni aussi des armements

### **Relations internationales**

Les États-Unis font pression pour que l'Irak respecte l'embargo contre l'Iran, mais le pays, en pleine reconstruction, ne peut en aucun cas mettre fin à sa coopération avec l'Iran, qui l'a aidé aussi dans sa guerre contre Daech et qui, de plus, est le leader religieux des chiïtes, majoritaires en Irak.

L'Irak a cependant beaucoup à gagner à développer des relations économiques avec l'Arabie saoudite et les pays du Golfe ; une normalisation est en cours.

La coalition internationale contre l'État islamique en Irak et en Syrie, formée en 2014 après la proclamation du califat, rassemble 80 États (dont la France, avec l'opération Chammal) et organisations internationales. Elle agit par des moyens militaires (opération Inherent Resolve), mais également dans les domaines de la contre-propagande, de la lutte contre le financement du terrorisme, de la lutte contre les combattants terroristes étrangers, ainsi que de l'aide à la stabilisation et à la reconstruction des territoires libérés.

### *Partenariat avec la France*

La relation ancienne entre les deux États s'est rompue lors de *Desert storm* et s'est restaurée en 2004, à la suite de la guerre d'Irak par les États-Unis. La France est restée ainsi favorablement inclinée envers l'Irak contrairement aux autres pays occidentaux.

Sur les 76 accords signés entre la France et l'Irak depuis 1933, 14 de ces textes seulement sont actuellement en vigueur.

Les échanges économiques avec l'Irak ont baissé. Les échanges commerciaux entre la France et l'Irak ont atteint seulement 476 millions € en 2016 contre 1,26 milliard € en 2015. Les importations sont constituées à 99 % de pétrole brut. La part de marché française représente seulement 1 % du commerce extérieur de l'Irak.

La France organise des formations pour des fonctionnaires irakiens dans le cadre de l'UE, tout en menant en bilatéral une action de formation et d'appui aux magistrats de la région autonome du Kurdistan contre l'impunité des crimes commis par Daech.

Un accord de coopération concerne l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Un accord de partenariat encadre la coopération culturelle, scientifique et technique et pour le développement. L'Institut français du Proche-Orient (IFPO) dispose depuis 2011 d'un bureau dans la ville d'Erbil au Kurdistan et s'investit dans les domaines de l'archéologie, des sciences sociales et humaines et de l'histoire de l'antiquité. La France s'est mobilisée face aux destructions du patrimoine irakien par Daech et a lancé plusieurs projets en ce sens.

Des accords de coopération de défense (développement de la relation bilatérale, notamment dans le domaine de l'armement) et de sécurité intérieure résultent de lettres d'intention signées le 2 juillet 2009.

### *Perspectives*

La coalition internationale contre Daech a commencé son retrait, depuis la chute de l'ultime réduit terroriste de Baghouz en Syrie le 23 mars 2019 qui avait marqué la fin de l'entité territoriale de Daech. Cependant, il reste entre 14 000 et 18 000 combattants de Daech disséminés sur le territoire irakien, disposant de capacités insurrectionnelles opérationnelles.

L'intervention de la Turquie en octobre 2019 dans le nord de la Syrie risque de provoquer la bascule de tout ou partie de ces djihadistes en Irak, base arrière pour des actions internationales, contre la France en particulier.

La France fournit un appui militaire aux forces locales, désormais engagées dans la sécurisation des territoires irakiens récemment libérés, pour empêcher toute résurgence du mouvement terroriste Daech. La France contribue également la formation des forces de sécurité

intérieure irakiennes en matière de gestion démocratique des foules, de déminage (y compris chimique et subaquatique) et de gestion des scènes postattentats.

Après trente ans de guerre et d'embargo, suivis des destructions liées à la présence de Daech, l'Irak est à reconstruire avec un coût estimé à plus de 600 milliards de dollars. Les besoins sont immenses dans les secteurs de l'énergie, de l'électricité, de l'eau, des transports, des communications et de la santé.

En valorisant sa participation dans la guerre contre Daech et son soutien financier déjà accordé depuis le début des années 2000, La France doit participer à cette reconstruction et développer une coopération antiterroriste.

La France dispose d'une très bonne image au Kurdistan. Le peuple kurde, qui a une culture assez proche des valeurs occidentales et qui a lutté contre Daech aux côtés de la coalition multinationale, mérite que la France lui apporte un soutien diplomatique, en militant pour une autonomie provinciale dans les différents pays du Moyen-Orient où il est implanté historiquement, tout en ne remettant pas en cause les frontières actuelles.

### **République islamique d'Iran**

**L**e pays a une population de 83,3 millions d'habitants, en majorité constituée de Perses, avec une minorité de 10 % de Kurdes.

#### ***Gouvernance et religion***

**R**épublique théocratique depuis 1979, l'Iran n'a cessé de s'opposer au monde occidental, et particulièrement aux États-Unis qualifiés de grand Satan.

La constitution iranienne est basée sur un régime dirigé par un guide, incarnant sous sa tutelle la jurisprudence islamique, et un gouvernement civil sous la direction d'un président.

Le système politique est constitué d'institutions élues au suffrage universel : le président, le gouvernement, le parlement, l'assemblée des experts et la moitié du conseil des gardiens de la révolution ; et d'entités non élues : le guide de la révolution, les forces armées, le chef du système judiciaire, le conseil du discernement et l'autre moitié du conseil des gardiens de la révolution.

Les institutions sont fondées sur la loi coranique.

La population est composée de 99 % de musulmans, dont 89 % de chiites et 10 % de sunnites essentiellement dans la partie sud du pays aux frontières du Pakistan et de l'Afghanistan.

Les différentes minorités non musulmanes ont quitté progressivement le pays depuis la révolution.

#### ***Économie***

**P**ays riche par ses ressources naturelles énergétiques, l'Iran a une économie délabrée en raison des sanctions imposées par les États-Unis en 2018, de la situation intérieure touchée par la corruption et de l'influence prédominante de l'administration dans les affaires.

L'Iran était le 5<sup>e</sup> producteur mondial de pétrole en 2016. L'industrie pétrolière représentait près de 70 % des exportations, mais elles ont chuté de 2,5 millions de barils par jour à moins de 600 000.

Le gaz naturel, dont l'Iran possède 16 % des réserves mondiales, le classe au second rang derrière la Russie et devant le Qatar.

### ***Forces armées et de sécurité***

**L**es forces armées régulières se montent à plus de 600 000 hommes et se répartissent entre l'armée de terre (500 000 hommes ; 1 600 véhicules blindés), l'armée de l'air (52 000 hommes ; 300 avions de combat), la marine (40 000 hommes, dont 5 000 pour les Marines).

Les gardiens de la révolution (Pasdarans) disposent de 230 000 hommes, dont les forces spéciales ; ils constituent une sorte de garde prétorienne du Guide suprême et disposent d'une autonomie certaine vis-à-vis du gouvernement.

L'Iran investit dans le développement de nouveaux systèmes de drones et de missiles et construit une force navale de petits bâtiments de faible tonnage, des patrouilleurs de moyen tonnage et des frégates légères.

### ***Relations internationales***

**L**'Iran a l'ambition affichée de devenir une puissance régionale ; son objectif est de créer un arc chiite puissant en confrontation avec l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis.

Sa volonté d'acquérir l'arme nucléaire, son soutien à des mouvements terroristes dans le passé, ses efforts pour se créer un accès direct à la Méditerranée, essentiellement pour son pétrole, ont placé le pays dans une situation de conflit avec les États-Unis et ses alliés, Israël en particulier et une partie du monde arabe d'obédience sunnite (au Yémen et en Syrie).

L'accord de Vienne sur le nucléaire iranien ou plan d'action global commun (PAGC) a été signé, le 14 juillet 2015, par les cinq membres permanents du conseil de sécurité de l'ONU, l'Allemagne, l'Union européenne et l'Iran. Cet accord-cadre a pour but de contrôler le programme nucléaire iranien et de faire lever les sanctions économiques qui touchaient le pays. Le 8 mai 2018, le président américain, Donald Trump, a annoncé le retrait américain de cet accord, ainsi que le niveau le plus élevé de sanctions économiques possibles contre l'Iran. Les autres signataires ont déploré cette décision. En réaction, l'Iran augmente progressivement sa production d'uranium enrichi, avec des taux supérieurs à ceux autorisés par l'accord, signe d'une volonté, non affirmée officiellement, d'obtenir l'arme nucléaire dans un futur assez proche.

Ses relations avec la Russie et la Chine sont complexes et surtout basées sur des échanges économiques, ces pays ne respectant pas l'embargo imposé par les Américains.

### ***Partenariat avec la France***

**A**utrefois significatifs, les échanges avec l'Iran se limitent à ce que permet l'embargo.

De vieux accords des années cinquante régissent essentiellement des échanges économiques et culturels.

À court terme, il est difficile d'entrevoir un changement brutal de la politique nucléaire de l'Iran. La France demande l'application de l'accord initial.

### *Perspectives*

L'Iran est un pays stratégique, de forte culture et d'un niveau technique intéressant, avec des compétences avérées et une éducation de bon niveau.

Pour la France, toute action culturelle ou autre, n'entrant pas dans le cadre de l'embargo, doit être recherchée et exploitée, afin de maintenir des liens mêmes fragiles avec l'Iran. Un dialogue doit être maintenu au niveau étatique pour permettre une reprise des relations normales, le moment venu.

### **Royaume hachémite de Jordanie**

La Jordanie a accès au golfe d'Aqaba sur une vingtaine de kilomètres de littoral. Le Jourdain le sépare d'Israël.

La capitale est Amman.

La population du pays est estimée à 9,7 millions d'habitants pour moitié transjordanienne et pour moitié d'origine palestinienne ; 98 % sont des Arabes. Les réfugiés palestiniens sont 2 millions, dont 17 % vivent dans des camps. Depuis 2011, le nombre de réfugiés syriens est de l'ordre de 700 000, auxquels ajoutent 80 000 Irakiens.

### *Gouvernance et religion*

La Jordanie est une monarchie parlementaire multipartite, où le roi dispose de prérogatives importantes : nomination du Premier ministre, du chef d'état-major des armées, des directeurs des services de sécurité, ainsi que des responsables des grandes administrations.

Le pouvoir législatif est exercé par le parlement, comprenant une Chambre des représentants, élue au suffrage universel tous les 4 ans, et un sénat dont les membres sont nommés par le roi. Le parlement ne dispose en réalité que de peu de pouvoir pour contrôler l'action du gouvernement.

Les élections de septembre 2016 ont conduit à un parlement majoritairement composé d'indépendants, mais avec une opposition dominée par les Frères musulmans.

À la suite des grèves de 2017, un nouveau Premier ministre Omar Razzaz a été nommé pour faire aboutir une série de réformes fiscales et anticorruption voulues par le roi.

Depuis Abdallah II, le pays s'engage dans des réformes politiques et économiques et tente de rester indépendant des agissements de ses voisins ; mais financièrement, il dépend de l'Arabie saoudite, pour les salaires de son armée en particulier, et il doit donc composer avec cet allié, même si la Jordanie pratique un islam sunnite très tolérant.

L'islam est la religion d'État. 92 % des habitants sont sunnites, les chrétiens (orthodoxes catholiques et protestants) représentent 6 % de la population. Le pays abrite quelques chiites et quelques Druzes.

### *Économie*

**A**vec sa position de zone de passage, la Jordanie a vu se développer une partie de son économie dans le domaine parapétrolier en abritant les gazoducs et oléoducs, acheminant le pétrole et le gaz d'Irak à Haïffa. Dans le cadre de la modernisation, le pays se développe avec une croissance soutenue par des investissements irakiens, palestiniens ou syriens et par une aide américaine. La croissance du PIB atteint une moyenne annuelle de l'ordre de 2,5 %. Les échanges internationaux sont dominés par la Chine, les États-Unis et l'Arabie saoudite.

La France est le quatorzième fournisseur (300 millions d'euros) et le 38e client (20 millions d'euros). Le pays a un endettement extérieur de 6 milliards de dollars et un déficit budgétaire important de l'ordre de 10 % du PIB.

Le tourisme, dont l'apport à l'économie évolue en fonction de la situation politique et sécuritaire de la région, varie de 10 à 15 % du PIB.

### *Forces armées*

**L**es forces armées jordaniennes comprennent de l'ordre de 105 000 hommes répartis entre l'armée de terre (90 000) et l'armée de l'air (12 000). La force navale, composée d'un millier d'hommes, est intégrée à l'armée de terre et dispose d'une trentaine de patrouilleurs opérant à partir de la base d'Aqaba.

La formation des personnels est empreinte de culture britannique et reste dans la tradition de la Légion arabe. Elle est orientée vers les forces spéciales et est de bonne qualité. Un centre international d'entraînement des forces spéciales est très actif.

### *Relations internationales*

**L**a politique étrangère de la Jordanie s'appuie sur trois axes.

Le premier est l'alliance avec les États-Unis, ceux-ci fournissant une aide militaire et économique s'élevant à 1,3 Mrds US\$ par an, soit 10 % du budget de l'État jordanien. S'y ajoute un accord de libre-échange, le premier de Washington avec un pays arabe.

Le second est la coopération avec Israël et la signature d'un traité de paix en 1994. L'intensité des échanges varie en fonction de la situation internationale et, plus spécifiquement, des relations israélo-palestiniennes, sachant que la Jordanie est garante des lieux saints musulmans de Jérusalem et que la moitié de sa population est palestinienne.

Le troisième concerne les relations avec les pays du Golfe et son partenariat avec le GCC, qui lui a apporté 5 Mrds US \$ sur la période 2012-2016.

Face au conflit syrien, la Jordanie a opté pour une position d'équilibre entre les pays impliqués. En ce qui concerne l'Irak, elle soutient le gouvernement en place et fait partie de la coalition contre l'État islamique allant jusqu'à participer à des frappes aériennes.

### *Partenariats avec la France.*

**L**a France utilisait la base aérienne Prince Hassan comme base aérienne projetée dans l'opération Chammal contre l'État Islamique.

Les deux pays ont une grande proximité de vues, principalement sur les sujets régionaux.

À l'occasion de visites officielles, la France et la Jordanie ont manifesté leur soutien commun à la lutte contre le terrorisme islamiste et leur volonté de soutenir les efforts de paix dans le conflit israélo-palestinien et la solution à deux États. Un certain nombre de traités dans les domaines culturels, touristiques et fiscaux ont été signés entre les deux pays.

La loi autorisant l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Royaume hachémite de Jordanie, relatif à la coopération militaire et aux relations bilatérales dans le domaine de la défense, a été promulguée le 18 octobre 2017.

### *Perspectives*

**L**a Jordanie représente le modèle de pays avec lequel fonctionne un partenariat suffisamment large et qui englobe la lutte contre le terrorisme islamiste, avec peu de risque de changement de comportement à court terme.

Il semble donc souhaitable de maintenir les relations, voire de les intensifier, en particulier dans le domaine de la lutte contre le terrorisme islamiste ; la Jordanie a une frontière relativement poreuse avec l'Irak, qui reste une zone refuge des djihadistes des mouvances Al Qaïda et Daech ; ce phénomène risque de s'amplifier avec l'intervention turque en Syrie depuis octobre 2019.

### **État du Koweït**

**L**a population compte 4,2 millions d'habitants (dont 1,4 million de nationaux).

### *Gouvernance et religion*

Le chef de l'État et du gouvernement est le Cheikh Sabah Al Ahmad Al Jaber Al Sabah (depuis 2006). Le gouvernement compte 15 ministres, représentant les différents courants (islamistes, modernistes), segments de la société (bédouins, familles marchandes) et membres de la famille régnante. Un parlement élu est le lieu des débats politiques

La religion d'État est l'islam et la quasi-totalité des koweïtiens ethniques sont musulmans (70 % de sunnites de rite malékite et 30 % chiïtes duodécimains).

Les cours de religion chrétienne sont interdits, même pour les chrétiens non nationaux, dont le culte est pourtant officiellement reconnu. Dans cet État souvent présenté comme tolérant et pro-occidental, l'islamisme radical s'exprime dans toute la sphère de la société. En février 2012, un groupe de parlementaires islamistes, conduit par le député Osama El-Munawer, a déposé une proposition de loi visant à interdire la construction d'églises et autres lieux de culte non islamiques dans le pays, au motif que « le Koweït a déjà trop d'églises par rapport à la minorité chrétienne ». La proposition initiale prévoyait d'ailleurs la destruction des églises situées sur le territoire koweïtien. Membre de l'OCl, le Koweït a pour but de mettre en avant une religion ou une culture ou même une identité ethnique avec d'autres pays dans une région où les frontières étatiques ne sont pas naturelles.

La constitution de partis est interdite, mais certains groupements politiques, tels que les groupes parlementaires, sont autorisés, tels des groupes laïques ou islamistes. La plupart des membres du parlement défendent en priorité les intérêts de leur propre tribu.

Le ciment national demeure l'émir et la famille Al Sabah, intimement mêlée à la population du pays. Les familles marchandes détiennent une fortune supérieure à celle des dirigeants, perpétuant ainsi le pacte qui lie les Koweïtiens entre eux et qui a été reconfirmé au lendemain de la libération du pays.

Le système politique, à la fois monarchique et parlementaire, est l'un des plus libéraux du monde arabe. La forme participative du pouvoir au Koweït a permis de pacifier les relations entre sunnites et chiites, mais les conflits sont latents.

### ***Économie***

**T**roisième réserve mondiale de pétrole (8 à 10 %), le Koweït en tire 90 % de ses recettes publiques et a l'intention d'investir plus de 40 milliards de dollars dans les 15 prochaines années pour moderniser ses installations dans l'industrie pétrolière.

L'agriculture est très limitée en raison du manque d'eau et de la nature des sols. Le secteur agricole est constitué principalement d'activités liées à la pêche et ne représente que 0,5 % du PIB, employant 3,5 % de la population active.

Le tourisme n'est pas encouragé par le gouvernement koweïtien : la vie y est très chère, car presque tout doit être importé. De plus, de fortes chaleurs pendant toute l'année, dépassant les 50 °C en période estivale, sont un facteur défavorable.

L'Émir du Koweït a annoncé son objectif d'atteindre une part de 15 % d'électricité renouvelable dans le mix énergétique du pays d'ici 2035, grâce à des projets d'énergies propres, issues du vent, du soleil et du photovoltaïque à hauteur de 100 Md US\$.

Enfin le secteur des services représente environ 51,1 % du PIB et emploie 69,8 % de la population active. Les sous-secteurs les plus importants sont principalement l'immobilier et les finances

### ***Forces armées et de sécurité***

**L'**armée koweïtienne de 46 300 hommes est dotée d'un budget conséquent (5,8 Mrds de US \$ en 2016). Elle est dotée d'armements d'une technologie de pointe. Ainsi, le pays bénéficie d'un matériel militaire moderne, notamment depuis la fin de la guerre du Golfe qui a poussé le pays à se doter d'un système de défense et d'armement dernier cri. Cependant, le Koweït reste un petit pays et sa puissance militaire réelle doit être relativisée.

### ***Relations internationales***

**L**e Koweït, en dépit de son ancrage marqué au sein du CCG, revendique une place singulière dans le paysage régional. Le pays a fait le choix depuis le choc de l'invasion irakienne (1990) d'une politique de bon voisinage, de modération et de médiation. Ainsi, l'émir du Koweït assure une médiation dans la crise ouverte le 5 juin 2017 entre le Qatar d'une part, l'Arabie saoudite,

Bahreïn, les Émirats arabes unis et l'Égypte d'autre part. L'émirat entretient des liens historiques avec l'Iran et accueille une importante population chiite, intégrée politiquement et économiquement. Dans le contexte des tensions régionales croissantes, le Koweït s'efforce d'apaiser les relations entre les deux rives du Golfe arabo-persique.

Dans cette situation complexe, l'Émirat a renforcé son alliance stratégique avec les États-Unis, considéré comme le seul garant de sa sécurité depuis que la disparition de la menace irakienne.

Sur les grands sujets régionaux (Syrie, Daech, Égypte), le Koweït fait le choix de l'action humanitaire. Le pays a ainsi fait partie des principaux donateurs pour le Yémen. En ce qui concerne la lutte anti-Daech, il ne participe pas militairement, mais apporte un soutien logistique et humanitaire à la coalition.

Sur la question de l'islamisme, le Koweït (avec le Qatar et la Turquie) est l'un des plus importants soutiens financiers des Frères musulmans en Occident et dans le monde. Outre la grande mosquée d'Amsterdam (Mosquée bleue de la banlieue de Sloterdijk, qu'il a financée via l'Europe Trust Nederland), il paie les salaires de l'imam de la mosquée de rite sunnite-orthodoxe malékite d'Amsterdam.

Le Koweït utilise le pouvoir de convaincre (soft power ou influence) sur le plan international, afin de présenter au monde une nouvelle vision de son développement, au-delà de l'aspect politique et économique. Cela se concrétise par la promotion de la culture et du sport. Un ministère de la culture et de l'information a été mis en place. Il tente également de promouvoir la langue arabe à l'étranger. Il existe en France l'institut de Koweït.

L'État a lancé une politique publique environnementale, accompagnée par de nombreuses ONG. La communauté scientifique et universitaire se développe, notamment avec le Kuwait Institute of Scientific Research.

La presse koweïtienne est la plus libérale de la région, avec des médias écrits et audiovisuels inquisiteurs, polémistes, à l'exception de la personne de l'émir, dont le rôle et la personne sont protégés par la constitution. À cette presse s'ajoutent les réseaux sociaux qui font du Koweït le pays le plus « branché » dans le monde (record mondial de tweets et de publications Instagram par habitant).

### ***Partenariat avec la France***

**L**a France jouit d'une image positive au Koweït. Le gouvernement koweïtien a introduit l'enseignement du français dans les collèges publics. La garde nationale en a fait de même dans le cursus de formation de ses officiers. Le lycée français du Koweït, accueille plus de 400 élèves, dont près de 15 % de Koweïtiens (taux de nationaux parmi les plus élevés des établissements français dans le Golfe).

Dans le domaine de la défense, un accord de coopération existe depuis de 1992, le premier signé par la France dans la région du Golfe, renouvelé le 21 octobre 2009 ; il prévoit, dans son article 4, l'échange d'informations sur les questions d'ordre stratégique et militaire, ainsi que sur

toute question d'intérêt commun. Dans ce cadre, un exercice bilatéral interarmées « Pearl of the West » a lieu tous les 4 ans (le dernier en 2018). La présence militaire française dans le Golfe et son implication contre Daech ont renforcé son image au Koweït.

Le Koweït, en matière d'achat d'armement, reste un client modeste : achat de 30 hélicoptères Caracal pour une valeur de 1,1 Mrd € en 2017 et un contrat de 270 millions € pour des véhicules Sherpa en 2018.

Dans le domaine de la sécurité intérieure et de la lutte contre le terrorisme, la coopération est faible. C'est l'attaché de sécurité intérieure en poste au Qatar qui est compétent.

Un MoU de dialogue stratégique a été signé en 2015, la dernière session s'est tenue fin d'année 2017. Un dialogue dans les domaines économique et de défense se tient sur une base bisannuelle.

### *Perspectives*

**L**e régime politique du Koweït est instable du fait des rivalités dynastiques et de succession, d'une corruption toujours très forte et du financement des mouvements terroristes sunnites avérés.

La situation actuelle devrait cependant perdurer dans le moyen terme.

Les relations avec le Koweït doivent être maintenues, voire se développer dans les domaines existants, avec un effort dans le cadre de la sécurité intérieure et de la lutte antiterrorisme (création d'un poste d'attaché de sécurité intérieure permanent), du fait de son positionnement ambigu face à l'islamisme.

## **République libanaise**

**L**a population est de 4,6 millions habitants. Plus d'un million de Syriens y sont réfugiés.

### *Gouvernance et religion*

**R**épublique parlementaire depuis 1926, le Liban est doté d'un système politique original basé sur la représentation proportionnelle de chaque communauté religieuse dans la direction du pays. Ce système porte le nom de confessionnalisme.

Selon la constitution, le président de la République est chrétien, le président du Conseil des ministres est sunnite et le président du parlement chiite.

L'état reconnaît 18 confessions représentées à l'assemblée nationale par un système de réservation de sièges qui favorise chrétiens et musulmans.

Multiconfessionnel, le Liban compterait 60 % de musulmans (se répartissant en 31 % de chiites et 29 % de sunnites), 5 % de Druzes, 20 % de chrétiens maronites, 12 % de catholiques et orthodoxes et 3 % d'Arméniens. Les différentes religions relèvent de la libre pratique.

Les réfugiés palestiniens (175 000) et leur opposition à Israël ont fortement contribué à une déstabilisation de la république libanaise et ont un impact très lourd dans le positionnement du pays sur le plan international.

En octobre 2019, des manifestations, dues à la crise économique, ont entraîné la démission du président du Conseil des ministres Saad Hariri et de son gouvernement, avec une remise en cause du modèle de gouvernement libanais.

### *Économie*

**L**es principaux secteurs d'activité du pays sont les services (75 % du PIB), l'industrie (20 %) et l'agriculture (5 %). Cette dernière activité, malgré des conditions climatiques favorables, a perdu 25 % de sa valeur depuis la période de la guerre civile de 1975 à 1990.

Les investissements étrangers, en majorité des pays du Golfe dont l'Arabie Saoudite et de l'Europe, ont entraîné un haut niveau de développement, de 1990 et jusqu'à la guerre israélo-libanaise en 2006. Cette guerre stoppa l'afflux touristique et entraîna une crise économique.

Cependant le pays est passé sans trop de dommages à travers la crise de 2008 grâce à une réglementation bancaire stricte et efficace. Une forte proportion de la population, les chrétiens en particulier, a émigré dans le monde entier et constitue une diaspora que l'on peut évaluer entre 10 et 12 millions de personnes restant pour leur majorité très attachée à leur pays d'origine et contribuant pour 20 % des rentrées de devises, soit entre 8 et 10 Mrds US \$ par an.

### *Forces armées et de sécurité*

**F**orte de 60 000 hommes, l'armée libanaise a trois composantes : terre, air et mer. Elle a pour mission principale la défense de la patrie, dont l'antiterrorisme aux frontières et la défense de l'ordre public lorsque la situation est hors de contrôle pour les moyens des forces de sécurité intérieure (FSI) qui dépendent du ministère de l'intérieur. Ces FSI ont des missions de police, dont l'antiterrorisme à l'intérieur du Liban ; leur effectif était d'environ 30 000 personnes dans les années 2000.

L'armée tente de respecter les équilibres confessionnels, du moins au niveau des cadres, les soldats étant majoritairement sunnites.

L'équipement actuel est principalement américain, car les forces armées libanaises attendent toujours la promesse de don de 3 Mrds US \$ de l'Arabie saoudite formulée fin 2013, pour acheter des armes auprès de la France. Le programme est annulé en 2016 par l'Arabie saoudite pour des prises de position politiques du Liban jugées anti-saoudiennes. Mais le président du conseil Michel Aoun, lors d'une visite à Ryad, a réussi à obtenir la promesse de rétablissement du don.

D'autres acteurs sont impliqués dans la sécurité du Liban, comme le Hezbollah, qui se présente comme la résistance à Israël ou la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban). Ces différentes entités interagissent, mais avec des intérêts différents.

### *Relations internationales*

**L**e Liban, au carrefour de l'Orient et de l'Occident, a des relations avec beaucoup de pays ; du fait de la composition de sa population, il doit composer avec les pays arabes, en ménageant les deux blocs religieux sunnite et chiite, tout en maintenant des relations avec les États-Unis allié d'Israël et l'Europe avec la France.

### *Partenariats avec la France*

**H**istoriquement le Liban a eu des relations profondes culturelles et politiques avec la France qui remontent aux années 1920 lors du mandat accordé par la Société des Nations.

Malgré de nombreuses crises au Liban, les relations avec la France n'ont pas souffert de manière profonde, mais ont été perturbées un temps par le jeu d'équilibre de la France au Moyen-Orient partagée entre le soutien à Israël, les relations commerciales avec les pays voisins et la volonté de maintenir une présence significative dans la région.

Il y aurait 225 000 personnes en France d'ascendance libanaise et 24 200 Français dont beaucoup de binationaux au Liban.

La France est l'un des principaux partenaires politiques du Liban, soutenant son indépendance auprès de toutes les instances internationales et œuvrant au maintien des frontières du pays et à sa stabilité, comme le montre un flux continu exceptionnel d'échanges et surtout de visites de personnalités des deux pays.

Les relations économiques sont faibles ; la France est le 7e fournisseur du Liban (4 % de part de marché), avec 748 millions € d'exportations et 54 millions € d'importations.

La politique française de coopération avec le Liban est axée sur la consolidation de l'état de droit, les échanges universitaires, le soutien à recherche et les échanges culturels. L'Agence française pour le développement a signé depuis 1999 un montant d'accords au niveau de 1,2 million € ; l'Institut français du Proche-Orient basé à Beyrouth joue un rôle important en faveur de la recherche et du développement technologique.

La francophonie reste vivace au Liban et la langue française, en baisse, est considérée comme un enjeu stratégique pour la France.

Les relations dans le domaine de la défense, de la sécurité intérieure et de la protection civile sont étroites.

La France contribue directement à aider l'armée libanaise à remplir sa mission sur l'ensemble du territoire et particulièrement dans la zone dépendant de la FINUL. Des coopérants militaires français sont détachés au Liban soit en séjour longue durée, soit pour des missions ponctuelles de formation.

Dans le cadre de la conférence de soutien sécuritaire Rome II en mars 2018, la France a annoncé un don de 14 millions € et un prêt de 400 millions € aux structures de sécurité libanaises.

Enfin, dans le cadre de Bruxelles III, la France s'est engagée à accompagner le Liban dans son soutien aux réfugiés syriens et palestiniens, pour une somme globale d'1,1 milliard € en dons et prêts sur la période 2019-2022.

### *Perspectives*

**L**e Liban est déjà un partenaire de la France sur le plan politique et des relations étroites existent entre les deux pays.

Cependant, le Liban reste un pays fragile du fait de sa construction politique (comme l'ont montré les manifestations et la démission du gouvernement en novembre 2019) et entouré de voisins dont la plupart sont engagés dans la lutte contre le terrorisme islamiste, avec le soutien de puissances étrangères (Russie, Iran, Turquie...)

Pays non musulman officiellement, mais de population maintenant à majorité musulmane du fait de l'expatriation de nombreux chrétiens, dans une région musulmane, le Liban peut-être un poste d'observation avancée pour la France au Moyen-Orient où le terrorisme islamiste est actif.

Il est donc important que la France maintienne ses relations étroites au plan politique, institutionnel, sécuritaire en particulier, de manière à éviter une déstabilisation du pays qui aurait des conséquences sur la paix dans la région du Moyen-Orient. La France ne prévoit pas d'envoyer des forces armées (hors ONU) en cas de conflit interne entre communautés, mais uniquement pour une évacuation de ses ressortissants.

### **Sultanat d'Oman**

Il a une population de 4,6 millions d'habitants, dont 2 millions d'étrangers. La capitale du sultanat est Mascate située au nord du pays.

#### ***Gouvernance et religion***

Oman est le seul pays d'obédience ibadite. Quelques petites communautés ibadites existent en Algérie, en Tunisie et à Zanzibar ancien comptoir omanais. Différentes communautés religieuses vivent au sultanat et représentent environ 5 % de la population. Le gouvernement est très tolérant envers les autres religions.

Les Omanais ont un système fondé sur l'élection comme chef politique et religieux du « meilleur des musulmans » indépendamment de son origine sociale ou tribale. Le sultan ainsi élu est le chef de l'État et du gouvernement ; il désigne un cabinet qui lui est directement rattaché. Depuis 1990 existait un Majilis Ach-Choura, élu au suffrage censitaire, avec un rôle consultatif. En 2011 lors du « printemps arabe », le sultan Qabus, au pouvoir depuis 41 ans, décide de doter celui-ci de véritables pouvoirs législatifs. De monarchie absolue, Oman évolue lentement vers une monarchie constitutionnelle. Plusieurs femmes ont des fonctions ministérielles ou sont élues.

#### ***Économie***

Les deux tiers de l'économie d'Oman dépendent du pétrole ; le reste est partagé entre l'agriculture et, plus récemment, le tourisme en fort développement. Les réserves de pétrole et de gaz sont faibles et ne pourront assurer dans quelques années que quelques % des ressources du pays.

#### ***Forces armées et de sécurité***

Les forces armées omanaises, avec une formation inspirée des Britanniques, comptent 70 000 hommes.

L'armée royale est équipée de blindés d'origine anglo-saxonne, d'artillerie et de missiles de sources variées.

La force aérienne possède des F16 et des Eurofighters pour un nombre d'une quarantaine d'appareils dont la moitié en service, des avions de transport C130 et des systèmes de défense aérienne.

La marine, qui semble la priorité de l'État, opère une flotte de 5 corvettes et de 10 patrouilleurs d'origines anglaise et française (4 navires).

Le budget de la défense se monte à 6 % du PNB, soit environ 4,5 Mrds US \$.

Les forces de défense et de sécurité sont bien intégrées à la population.

### *Relations internationales*

L'ouverture d'Oman aux différentes cultures a conduit à une diplomatie de paix avec ses différents voisins et un rôle de médiateur dans les différents conflits de la région. Le sultanat fait partie de nombreux comités internationaux œuvrant pour le maintien de la stabilité et de la paix au Moyen-Orient.

Les relations sécuritaires entre le sultanat et les États-Unis sont solides et anciennes (accords de coopération militaire en 1980, complétés en 2010, comportant un volet important de lutte contre le terrorisme). Le sultanat a donné aux forces américaines accès à une partie de ses ports et aéroports.

Oman fait partie de la coalition internationale contre l'État islamique en Iraq et en Syrie.

Le comité militaire conjoint Oman-Iran s'est réuni au mois d'avril 2019 pour développer les initiatives de coopération et préparer des exercices communs aux deux forces armées, impliquant les armées aériennes et navales des deux pays ainsi que leurs garde-côtes.

Les partenaires commerciaux principaux sont les États-Unis, la Chine, L'Inde et l'Arabie saoudite.

### *Partenariat avec la France*

Les relations de la France avec ce pays, de forte culture britannique, sont relativement récentes, dans le cadre d'un dialogue stratégique et d'une commission à dimension économique et culturelle.

De nombreux accords en matière de culture, d'éducation, d'économie et de finances ont été signés entre la France et le sultanat d'Oman depuis 1979. La culture et le patrimoine sont les domaines les plus importants et les plus récents de la coopération entre les deux pays.

Sur le plan économique, en 2018, les exportations françaises représentaient 366 millions € exportés contre 81 millions d'importations. Oman est le 88e partenaire commercial de la France et représente 1,2 % des exportations françaises dans la région Afrique du Nord et Moyen-Orient. Le total des investissements effectués dans le pays se montait à 921 millions US \$ jusqu'en 2019.

### *Perspectives*

Oman est un pays stable, développé, qui sert souvent de médiateur entre les pays de la région.

En ce qui concerne sa sécurité, il s'appuie, certes, sur ses propres forces, mais il est très lié aux États-Unis et dans une moindre mesure au Royaume-Uni.

La position stratégique d'Oman face au détroit d'Ormuz est importante pour la France qui est très attachée à la liberté de circulation maritime dans le détroit.

Les deux pays ont des vues très proches et partagent les mêmes objectifs au plan sécuritaire, soutenus par des concertations et des actions communes dans le cadre de comités ou de structures internationales.

La présence culturelle de la France doit être maintenue ou développée, pour contribuer au renforcement des liens entre les deux pays ; il y va de l'intérêt stratégique de la France au-delà des relations traditionnelles en matière économique.

### État de Palestine

L'État de Palestine n'est reconnu que par 136 États, plus 12 États avec des dispositions particulières. La capitale réclamée est Jérusalem Est, le siège de l'Administration est Ramallah.

Sa population de 4,68 millions d'habitants est répartie entre la Cisjordanie (2,86 millions) et la bande de Gaza (1,82 million). Arabophones, les Palestiniens sont majoritairement musulmans sunnites (97 %) et 3 % sont chrétiens

En dehors de l'État de Palestine, 1,84 million de Palestiniens habitent en Israël et 4,5 millions en Jordanie, où ils représentent 60 % de la population. Plus de 3 millions de Palestiniens se répartissent aussi dans plus de cinquante pays du monde. Au total, 14 millions de personnes gardent jalousement leur identité palestinienne.

### Gouvernance

La Palestine est une république semi-présidentielle. L'autorité palestinienne est organisée sous la forme d'un conseil législatif de 132 députés, élus par moitié dans les circonscriptions et une autre moitié au suffrage universel direct. Le Premier ministre est choisi par le Président élu, il est membre du conseil et par convention chef du parti au pouvoir.

Le Président Mahmoud Abbas succéda en 2005 à Yasser Arafat, président depuis sa création en 1946, et est toujours en fonction.

Durant son mandat, le Hamas a pris le pouvoir, à la suite d'élections législatives, et a constitué un gouvernement qui contrôle la bande de Gaza.

Mahmoud Abbas, a fait reconnaître la Palestine par l'UNESCO et comme pays observateur à l'ONU. En 2013, il impose le nom d'État de Palestine à la place de l'Autorité nationale palestinienne.

### Économie

Le PIB est estimé à 15 Mrds US \$. La dette publique est de 44,6 % du PIB ; les déficits, dus au niveau élevé des dépenses (50 % pour le salaire des fonctionnaires) se creusent ; la croissance est faible en Cisjordanie et la récession forte dans la bande de Gaza, sous blocus israélien.

Les relations sont très compliquées entre les deux territoires et en raison de coupures d'électricité à Gaza, dues à la cessation de paiements par l'administration palestinienne, la situation

humanitaire et sociale, préoccupante, est la cause de conflits permanents avec les autorités israéliennes qui contrôlent les accès à cette zone.

Les points faibles sont multiples : absence d'unité géographique, politique et économique, taux de chômage élevé, restrictions de circulation imposées par Israël, enlisement du processus de paix.

La baisse des aides extérieures et le déficit de la balance des biens et des services, qui s'élève à environ 38 % du PIB en 2017, devraient se poursuivre en 2019.

L'économie palestinienne, est très dépendante des aides des donateurs internationaux, l'UE en particulier, et de l'économie israélienne (83 % des exportations et 58 % des importations en 2016), avec laquelle elle forme une quasi-union douanière ; elle a donc une capacité de politique commerciale extrêmement réduite ; ne possédant pas sa propre monnaie, elle dépend de la politique monétaire israélienne.

### ***Forces de sécurité***

L'État de Palestine ne possède que des forces de sécurité paramilitaires du type police, évaluées à 83 000 hommes.

En Cisjordanie, les forces de sécurité, qui dépendent de l'autorité palestinienne, sont financées par l'Union européenne (en particulier les salaires) et ont des relations avec les forces de sécurité israéliennes.

À Gaza, les forces obéissent au Hamas de la mouvance Frères musulmans ; elles sont classées par le monde occidental et les pays sunnites modérés comme terroristes.

### ***Relations internationales***

La relation est très difficile avec les États-Unis. Le transfert de l'ambassade américaine en Israël à Jérusalem, qui est une reconnaissance évidente de la ville comme capitale de l'État hébreu, a créé, avec la suppression par le président américain d'une aide de 200 millions US \$, une détérioration supplémentaire des relations entre les deux pays.

### ***Relations avec la France***

Le quai d'Orsay considère que « le conflit avec Israël ne pourra être résolu que par la création d'un État palestinien indépendant, viable et démocratique, vivant en paix et en sécurité aux côtés d'Israël », position confirmée lors de la conférence pour la paix au Proche-Orient qui s'est tenue, à l'initiative de la France, à Paris le 15 janvier 2017.

La France soutient également Jérusalem comme capitale des deux États, Israël et la Palestine, vivant en paix dans des frontières sûres et reconnues, ainsi que la position de la Palestine à l'UNESCO et à l'ONU ; elle a rehaussé le statut de la délégation générale de la Palestine en France en créant la mission de la Palestine à Paris avec à sa tête un ambassadeur.

Elle demande le respect par Israël des résolutions de l'ONU et ne cesse de dénoncer l'implantation de colonies israéliennes illégales en Cisjordanie.

Sur le plan humanitaire, la France a apporté une aide substantielle à travers 13 projets de l'agence française de développement, concernant l'accès à l'eau potable et l'assainissement

pour un montant de 106 millions € et une aide spéciale dans la bande de Gaza avec l'institut français de Gaza.

### *Perspectives*

Il semble inopportun d'évoquer un partenariat sécuritaire avec une structure étatique non aboutie et le souci de la France de maintenir des relations étroites avec Israël.

Le maintien des relations présentes et le soutien de la France à un futur État palestinien, conforme à la position de la diplomatie française, semble le meilleur moyen de préserver l'avenir.

### **État du Qatar**

Le Qatar, indépendant depuis 1971, est devenu un État prospère, dont le développement économique est fondé sur l'exploitation de ses gisements de pétrole et surtout de gaz naturel.

La population est composée à plus de 80 % d'immigrés, principalement des Indiens, des Népalais, des Pakistanais qui n'ont pas vocation à faire souche, car ils ne peuvent pas obtenir la citoyenneté, sauf cas très particuliers et pour des musulmans uniquement. Le droit du sol n'existe pas.

### *Gouvernance et religion*

Comme l'ensemble des pays de la région arabe, le Qatar a pour religion l'islam de majorité sunnite wahhabite et est donc religieusement allié à ces autres pays.

Monarchie absolue, l'essentiel des pouvoirs est concentré dans les mains de l'émir,

C'est un État unitaire qui base sa constitution sur la charia.

Même si le Qatar est un régime autoritaire, il adopte une politique intérieure beaucoup moins ferme et réactionnaire que ses voisins, vis-à-vis des libertés individuelles des citoyens, notamment celle des femmes. Ces dernières ne sont pas forcées à porter le voile et ont le droit de voter aux élections municipales. Une certaine progression et une ouverture politique se produisirent avec l'arrivée au pouvoir de Cheikh Hamad bin Khalifa Al Thani en 1995. La censure sur la presse écrite et audiovisuelle a été levée. Cependant, la chaîne de télévision, Al-Jazeera, est considérée par de nombreux pays occidentaux ou arabes comme un organe de propagande des Frères musulmans. Afin de briser son image d'obscurantisme religieux, le Qatar s'ouvre aux autres religions et les laisse s'exprimer sur le territoire, tout en exerçant un contrôle.

Il met en place une politique sociale interne (Permanent Population Committee) qui permet d'avoir un regard global sur la qualité de vie des citoyens qataris uniquement et la qualité de leur environnement. À la suite de nombreuses critiques de la part de la presse internationale et des défenseurs des droits de l'homme, concernant les conditions de vie au travail des travailleurs expatriés, une réforme en décembre 2016 met fin à la kafala, appelée « esclavage moderne ». Selon Amnesty International, il s'agit en fait d'une « fausse réforme », ne changeant véritablement pas les conditions des travailleurs. En fin d'août 2017, une nouvelle avancée émerge, lorsque l'émir signe une loi pour l'emploi domestique, protégeant les ressortissants étrangers employés à ces tâches. Ainsi, l'évolution existe, mais est encore très lente.

### Économie

**P**etit producteur de pétrole, le Qatar dispose en revanche des 3es réserves mondiales de gaz naturel ; en investissant, très tôt, dans le développement d'importantes capacités de liquéfaction, il est devenu dès 2006 le 1<sup>er</sup> exportateur mondial de gaz naturel liquéfié (GNL).

Ainsi, le Qatar a enregistré une croissance exceptionnelle, dans le contexte du « boom » pétrolier des années 2000, et il a accumulé des réserves financières colossales, qui en font aujourd'hui un investisseur de premier plan à l'échelle internationale, via le fonds souverain Qatar Investment Authority (QIA) et ses filiales, ainsi que, de plus en plus, via des fonds privés.

Sous embargo des pays voisins (EAU, Arabie saoudite et Bahreïn) depuis juin 2017 et avec la chute du cours des hydrocarbures, la croissance du Qatar a ralenti ces dernières années.

Cependant, le plan « Qatar National Vision 2030 » vise à diversifier l'économie en mettant l'accent sur le développement des infrastructures (aéroport, port Hamad, métro, tramways, hôpitaux, universités...), la santé, l'éducation, la recherche, le sport, le tourisme ou encore l'aval pétro-gazier et les services.

Les investissements qatariens dans les médias et le sport procurent à l'Émirat d'un rayonnement mondial, qui culminera avec l'accueil de la coupe du monde de la FIFA en 2022.

### Forces armées et de sécurité

**L**es forces armées du Qatar ont un effectif global de 13 000 hommes environ.

Les forces terrestres qatariennes (8 500 hommes) sont centrées autour d'une brigade blindée ; elle dispose d'une cinquantaine de chars de combat (allemands et français), de 300 véhicules blindés, 91 pièces d'artillerie de divers calibres et depuis 2017 de missiles balistiques chinois à courte portée.

La marine émirienne du Qatar (1 800 hommes) est dotée de forces mobiles, principalement côtières (patrouilleurs, vedettes rapides), afin de protéger ses eaux territoriales et le commerce maritime qui transite par le port de Doha (principalement des hydrocarbures), Elle participe à la force de police maritime régionale du CCG, en partenariat avec les autres forces navales des États membres.

L'armée de l'air est en phase de montée en puissance très importante (2 000 hommes). Au début des années 2000, elle disposait seulement 12 Mirage 2000. Depuis 2015, elle a commandé 36 Rafale français, 24 Eurofighter britanniques et 36 F15 américains.

La force de sécurité (Lekhwiya) garde les installations publiques, lutte contre les actes de terrorisme, assure la sécurité des VIP et sécurise les déplacements de l'émir, du prince héritier et des dignitaires. Elle lutte contre la contrebande et toute entrée illégale dans l'État. Elle englobe :

- l'unité d'opérations spéciales : principale composante, elle est chargée du contrôle des manifestations publiques, des émeutes et des situations de grèves ;
- le groupe spécial chargé de combattre le terrorisme ;
- le communication and operation group, qui a une mission de surveillance du territoire au moyen d'une salle de contrôle ;
- l'unité de déminage pour le traitement d'objets suspects ;
- les équipes chargées des secours et des recherches.

### *Relations internationales*

**L**e Qatar soutient des organisations islamistes internationales, notamment l'organisation des Frères musulmans, qui prône le retour au Califat, le recours au djihad et l'organisation de la société autour des valeurs de l'islam. Doha est le centre névralgique et stratégique des théoriciens les plus influents de cette organisation. À Gaza, le Hamas a été soutenu et financé par les Qataris. Plusieurs figures reliées à l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), qui se réclament de la pensée frériste, sont aussi proches du Qatar. C'est le cas de Youssef Al Qardawi, théoricien de l'organisation qui a longtemps siégé au conseil d'administration de l'IESH, un institut d'études islamiques lié à l'UOIF et situé dans la Nièvre ; ce dernier, qui tient clairement un discours radical et complaisant vis-à-vis des djihadistes, est une référence assumée de cette association politico-religieuse. Un certain nombre de leveurs de fonds et de recruteurs liés à Daech et Al Nosra ont transité par la capitale qatarie, où ils ont des soutiens financiers.

Lors de la guerre civile en Libye, en 2011, le Qatar intervient militairement pour faire chuter Kadhafi ; il engage des hommes, mais également des matériels, avions en particulier. De même, lors de la crise de Bahreïn, en 2011, il a déployé des troupes à la demande du CCG. Plus récemment, en 2015, il intervient au Yémen (dont il s'est retiré à la suite de ses problèmes politiques avec l'Arabie saoudite et ses alliés). Membre de la coalition contre Daech, il participe à la composante aérienne avec des avions Mirage.

Le Qatar, manquant cependant de force militaire importante, développe des relations internationales de plus en plus étroites ; notamment avec les États-Unis, qui ont une base aérienne dans l'Émirat et avec la France. L'Iran apporte de l'aide au Qatar, pour sécuriser ses approvisionnements, et la Turquie y a déployé des troupes, depuis les problèmes du Qatar avec les autres pays du CCG.

Le Qatar a développé une politique de pouvoir de convaincre (softpower ou influence) extrêmement poussée au cours des vingt dernières années. La pénétration européenne a commencé avec Al Jazeera au Royaume-Uni dans les années 1990 dans une stratégie média ciblant les pays anglophones. Puis, dans les années 2000, le Qatar s'est tourné vers la France, en partie pour toucher les pays africains francophones. Il a ensuite commencé à prendre des parts dans le sport (football, équitation, handball, avec le PSG comme navire amiral) et a investi dans les groupes médias français (Lagardère, dont il possède via Qatar Holding 13 % du capital, et qui détient une participation dans EADS), l'hôtellerie de luxe... Côté financier, le fonds souverain QIA a pris des parts dans des entreprises françaises stratégiques comme Total.

### *Partenariats avec la France*

**L**a relation bilatérale s'est initialement développée au début des années 1990, dans le domaine de la sécurité (signature d'un accord de défense en 1994) et des hydrocarbures. La volonté qatarienne de diversifier l'économie du pays et de réduire sa dépendance à la rente gazière a permis d'élargir le spectre des coopérations à l'aéronautique, ainsi qu'à la culture et à l'éducation. À l'occasion de la visite du président de la République, le 7 décembre 2017, la signature d'accords et de contrats (pour un montant de plus de 16 Mrds € dans les domaines de la

défense, des transports, de l'aéronautique et de la dépollution) a aussi renforcé le partenariat dans la lutte contre le terrorisme.

Les liens économiques avec le Qatar sont denses, Les échanges commerciaux ont dépassé 2 Mrds € par an depuis 2014. Le Qatar représente, en 2017, le huitième excédent commercial de la France, avec 1,3 Mrd € (2 milliards d'exportations et 680 millions € d'importations).

Les investissements qataris en France sont estimés à près de 25 Mrds € en 2016. Le fonds d'investissements bilatéral « Future French Champions », doté de 300 millions €, a été créé en 2013. Il s'agit d'un partenariat entre la Caisse des dépôts et des consignations et le fonds souverain Qatar Investment Authority.

Les entreprises françaises sont bien implantées dans le domaine des infrastructures (préparation de la coupe du monde de football 2022), de l'énergie, de l'environnement ou encore des nouvelles technologies.

En matière d'enseignement supérieur et de recherche, HEC Paris a installé une branche délocalisée dans la « Cité de l'éducation » ; 550 étudiants ont été diplômés depuis 2010.

Sur le plan culturel, le musée national du Qatar, conçu par l'architecte Jean Nouvel, a été inauguré en mars 2019.

Enfin, le Qatar, qui compte près de 200 000 francophones, membre associé de l'OIF depuis octobre 2012, a réintroduit le français dans l'enseignement public. Deux établissements d'enseignement français sont implantés à Doha avec environ 3 000 élèves ; les Qataris sont peu nombreux, mais comptent parmi eux des enfants de la famille royale.

La coopération de sécurité et de défense est formalisée depuis 1994 par un accord de défense. Le Qatar a signé le 4 mai 2015 un contrat portant sur l'achat de 24 avions Rafale, puis débloqué l'option pour 12 Rafale supplémentaires en décembre 2017 ; il a pris une option pour 36 Rafale supplémentaires.

Des exercices militaires bilatéraux sont régulièrement organisés dans l'émirat.

La coopération en matière de lutte contre le terrorisme et son financement a été approfondie par la signature d'une déclaration d'intention et d'une feuille de route commune le 7 décembre 2017. Le Qatar a également participé à la conférence sur la lutte contre le terrorisme et son financement « No Money For Terror », organisée à Paris les 25 et 26 avril 2019. La coopération opérationnelle et technique avec les forces sécuritaires du Qatar ne cesse de se renforcer ; ainsi, le Qatar a sollicité le soutien de la France dans ses projets de sécurisation de la coupe du monde de football à Doha en 2022.

### *Perspectives*

**À** moyen terme, il est peu probable que la situation intérieure du Qatar, ainsi que sa politique extérieure changent radicalement.

Il n'y aura pas de sécurité pour la France et l'Europe s'il n'y a pas de stabilité régionale dans le Golfe. L'intérêt de la France est que la crise dans le Golfe survenue le 5 juin 2017, avec le blocus imposé par l'Arabie saoudite et ses alliés au Qatar, se résolve.

La France a donc tout intérêt à maintenir ses relations actuelles et même les intensifier, tout en restant consciente de la position ambiguë ce pays face à l'islamisme.

Le pouvoir de convaincre du Qatar ne se limite pas à un entrisme systématique auprès de quantité de décideurs politiques français, mais il a acquis une influence délétère à travers une stratégie de pénétration déterminée des banlieues françaises, et y fait prospérer une vision néo wahhabite de l'islam.

L'intensification des relations dans le cadre de la sécurité intérieure et de l'antiterrorisme est donc tout particulièrement recommandée.

### **République arabe syrienne**

**L**a Syrie est un pays de 17,5 millions d'habitants ; plus de 5 millions de Syriens ont émigré depuis le début de la guerre civile en 2011 et se sont réfugiés dans des États voisins : 3 millions en Turquie, 1,2 million au Liban, 657 000 en Jordanie, 233 000 en Irak et 120 000 en Égypte. Le nombre des déplacés internes s'élève à 6,5 millions. Le HCR estime que 13,5 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire.

#### ***Gouvernance et religion***

**L**a Syrie se voulant un état laïc, le recensement confessionnel est proscrit. Selon différentes estimations, les sunnites sont majoritaires en nombre (75 % environ), les Alaouites sont 10 %, les chrétiens de différentes confessions et les Kurdes représentent environ 15 %. Une petite minorité de Yézidis complète ce tableau.

Le parti Baas, d'obédience alaouite, représenté par les leaders successifs Hafez et Bachar Al Assad, est au pouvoir. Le massacre des Frères musulmans perpétré par Hafez à Hama, en 1982, ainsi que l'occupation du Liban pendant plusieurs dizaines d'années à la fin du XXe siècle, illustrent cette caractéristique d'État fort.

Bachar, au pouvoir depuis 2000, se veut le continuateur de l'œuvre de son père et le symbole de la force et de l'indépendance du pays.

Le « printemps arabe », parti du Maghreb en 2010, n'a pas réussi à se propager en Syrie, mais a commencé le conflit armé en 2011. Les événements actuels montrent combien ce pouvoir reste fort, même si la guerre a amené de nombreux pays étrangers à intervenir politiquement ou militairement. La Russie et l'Iran soutiennent Bachar, lui procurent des armes, interviennent dans le conflit. Les Iraniens envoient leurs gardiens de la révolution et téléguident les milices chiites venues du Liban (Hezbollah), d'Irak ou d'Afghanistan.

Les extrémistes sunnites salafistes djihadistes d'Al Nostra et de Daech ont, pendant une période de près de 3 ans, réussi à investir la moitié de la Syrie. Mais force est de constater que le pouvoir a eu raison, directement ou grâce aux interventions étrangères, des mouvements extrémistes musulmans. Il se trouve ainsi consolidé dans la région.

Depuis le début de la guerre civile, les droits de l'homme ont été mis entre parenthèses et la justice est expéditive sous couvert de l'état de guerre.

### **Économie**

**L**a crise intérieure, l'isolement régional et les sanctions économiques décidées par l'Union européenne et les États-Unis ont conduit à une dégradation de la situation économique en Syrie. Les sanctions pétrolières sont efficaces, la Syrie ne parvenant plus à exporter de pétrole, alors que ces exportations représentaient 25 % des revenus du régime. Selon le ministre syrien du pétrole, Souleimane Al-Abbas, la production pétrolière s'est effondrée de 96 % depuis le début de la crise. Le régime syrien dépend aujourd'hui de l'Iran pour ses importations de brut.

Les finances publiques sont extrêmement dégradées ; la livre syrienne a été dépréciée de plus de 200 % depuis le début de la crise. La plus grande partie des ressources financières est affectée à la guerre et au fonctionnement réduit des services publics.

### **Forces armées et de sécurité**

**L**es forces armées syriennes au début de la guerre civile comptaient plus de 300 000 hommes, avec des équipements pléthoriques (chars, avions, navires) d'origine du bloc soviétique, puis de la Russie. Les désertions ont été nombreuses pendant les premières années du conflit et dès 2013, l'armée syrienne est affaiblie par de très lourdes pertes. Les unités d'élite sont décimées et les troupes sunnites sont maintenues en garnison dans les casernes de peur qu'elles ne passent à la rébellion. Progressivement, l'armée syrienne est supplantée par des milices et des troupes étrangères alliées.

En 2016, les Russes, qui ont engagé un programme d'entraînement intensif de l'armée syrienne, avec la présence d'instructeurs militaires, évaluent à 25 000 (sur un total de 130 000 hommes) le nombre de soldats en mesure de combattre de façon satisfaisante.

Il est impossible de connaître les effectifs actuels, ainsi que les équipements encore en service, car il n'y a aucune communication sur tout ce qui touche aux forces de sécurité au sens large et qui relève du secret de défense.

En 2019, ces forces armées sont dans une nouvelle phase de montée en puissance avec l'aide des Russes ; il est question d'intégrer une partie des milices qui ont combattu le régime, les Kurdes par exemple, dans ces nouvelles forces gouvernementales syriennes.

### **Relations internationales**

**L**e régime syrien, depuis le printemps arabe, s'est retrouvé isolé sur la scène internationale, exclu de la Ligue arabe, bien que soutenu par l'Iran, la Russie et la Chine. Depuis, les alliés et partenaires arabes de la France condamnent l'offensive turque d'octobre 2019, considérant que c'est une « violation de la souveraineté » de ce pays arabe dont l'unité est désormais menacée ; des voix s'élèvent pour réclamer son retour dans la ligue arabe.

### **Relations avec la France**

**L**e président de la République a annoncé, le 14 avril 2018, les priorités de la France en Syrie :

*«...Terminer la lutte contre Daech, permettre l'accès de l'aide humanitaire aux populations civiles, enclencher une dynamique collective pour parvenir à un règlement politique du conflit, afin que la Syrie retrouve enfin la paix, et veiller à la stabilité de la région ».*

La France a envoyé des forces spéciales sur le sol syrien pour combattre Daech. Une présence militaire dont les autorités françaises pensent pouvoir se servir, dans d'éventuelles négociations, diplomatiques et économiques.

En ce qui concerne l'amélioration de la situation humanitaire en Syrie lors de la conférence Bruxelles II sur l'avenir de la Syrie et de la région, le 25 avril 2018, la France a annoncé que son effort pour les années 2018-2020 s'élèverait à plus d'un milliard € en faveur du peuple syrien et des communautés hôtes dans les pays accueillant des réfugiés : près de 250 millions € de dons et 850 millions € de prêts. Cet engagement inclut le programme de réponse d'urgence de 50 millions € pour la Syrie.

### *Perspectives*

**L**e régime syrien semble être redevenu un interlocuteur fréquentable, au moins pour les pays de la région, qui poursuivent ainsi leurs luttes d'influence. Les Émirats arabes unis ont rouvert leur ambassade en Syrie fin décembre 2018, ainsi que l'Arabie saoudite ; une solidarité se met en place entre les pays arabes inquiets de la présence turque dans le nord de la Syrie.

Trois facteurs peuvent expliquer la fin toute relative de cet isolement diplomatique [Réf 23] : le ralliement « sans état d'âme » au vainqueur de la guerre, la volonté de contrer la Turquie et les Frères musulmans et la nécessité d'éviter que les Iraniens aient les mains libres en Syrie, comme cela a été le cas en Irak.

Les massacres reconnus de la population, l'exode de centaines de milliers de personnes, représentent cependant encore un obstacle majeur à ce rapprochement.

Sur le plan économique, même si les besoins sont énormes pour la reconstruction du pays, le moment venu, la présence de la Russie et de l'Iran laissent peu de place à des accords importants pour la France avec la Syrie.

Une tentative de coopération sur les plans culturel et humanitaire pourrait être l'amorce de futurs lointains partenariats. En profitant de son engagement sur le terrain contre Daech, la France pourrait aussi réinstaurer un partenariat antiterroriste, actif avant la guerre civile.

## **République du Yémen**

**L**a République du Yémen compte 28,3 millions d'habitants. Sa capitale Sanaa est occupée par les rebelles houthis depuis 2015.

### *Gouvernance et religion*

**L**a constitution du 16 mai 1991 a été amendée le 29 septembre 1994.

Le président, chef de l'État, est élu pour un mandat de sept ans, il nomme le Premier ministre qui est chef du gouvernement. Le pouvoir législatif est exercé par une seule chambre de 301 sièges, renouvelée tous les quatre ans.

Le droit du Yémen est basé sur le droit islamique, le droit britannique et les coutumes locales. La Cour suprême est la plus haute instance du pouvoir judiciaire, mais en pratique, en

dehors des grandes villes, la stricte application de la charia s'impose. L'apostasie de l'islam est interdite et passible de la peine de mort.

Les Yéménites de souche sont globalement musulmans : ils se répartissent entre sunnites de rite chaféite (55 %) et chiites (45 %), qui sont principalement zaydites nommés Houthis. Les Hindous et les Chrétiens vivent surtout aux alentours d'Aden, au sud du Yémen, avec des effectifs en fortes diminutions depuis 1994.

En ce qui concerne les droits de l'homme, tout en promettant de réaliser des progrès en mettant sur pied une commission nationale des droits de l'Homme et en légiférant sur l'âge minimum du mariage, le président a fermement rejeté l'abolition de la peine de mort.

Avec la guerre civile en cours, les libertés individuelles et les droits de l'homme ont été mis entre parenthèses par les deux camps.

Le pays est morcelé en factions rivales.

### **Économie**

**L**e conflit actuel aggrave la situation du Yémen, pays le plus pauvre de la péninsule arabique, car il a pratiquement éliminé ses exportations, affaibli la monnaie nationale, provoqué une inflation forte, limité les importations de produits alimentaires, de médicaments et de carburant et endommagé les infrastructures. Les prévisions de croissance à moyen terme sont de moins de 3 %.

Les exportations d'hydrocarbures ont été largement suspendues en 2018, alors que la baisse des réserves en devises étrangères réduit considérablement les capacités d'importation.

La situation des comptes publics s'est fortement dégradée depuis le début du conflit avec la baisse des exportations pétrolières. La majorité des services publics de première nécessité n'est plus assurée. Les fonctionnaires ne sont pas rémunérés. Enfin, l'absence d'un secteur privé dynamique a entraîné un sous-emploi chronique et le développement d'un important secteur informel. Le Yémen aura besoin d'une aide internationale importante pour stabiliser son économie quand la guerre prendra fin.

### **Forces armées et de sécurité**

**A**u début du conflit en 2014, les forces armées yéménites étaient constituées d'une armée de l'air, d'une armée de terre, d'une gendarmerie et d'une marine, fortes de 400 000 personnels actifs et de 450 000 réservistes. Ces forces ont explosé entre les différents camps en présence et des milices se sont créées au gré des alliances. Il est actuellement illusoire de faire un bilan des forces armées et de sécurité yéménites.

Les fournisseurs étrangers en équipements de l'armée yéménite étaient principalement la Bulgarie, la Chine, la Russie et la Corée du Nord.

### **Relations internationales**

**L**a France a été l'un des premiers pays à s'exprimer en faveur du départ du président Saleh et à soutenir le plan du CCG, signé le 23 novembre 2011, en coordination avec l'UE et les États-Unis. Elle reconnaît la légitimité du Président Hadi et du gouvernement en exil. Elle a coparrainé,

avec les États-Unis et le Royaume-Uni, la résolution 2216 du Conseil de sécurité des Nations unies d'avril 2015, qui appelait à la reprise du dialogue, à une solution inclusive et imposait un embargo sur les armes et des sanctions individuelles contre les Houthis.

La coalition anti-Houthis, créée à l'initiative de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis, mobilise des pays alliés. Les autres pays du Golfe, le Bahreïn, le Koweït participent avec des avions de combat. L'Égypte, la Jordanie, le Soudan, le Pakistan et le Maroc se sont aussi engagés aux côtés de l'Arabie saoudite. Les EAU ont allégé leur dispositif militaire au Yémen. Le Qatar s'est retiré à la suite du différend qui l'oppose à l'Arabie et aux EAU, qui l'accusent de soutenir les Frères musulmans égyptiens. Les États-Unis ont annoncé fournir un soutien en logistique et en renseignement à cette coalition. Aucune implication opérationnelle de pays européens n'a été annoncée officiellement ; mais la France, en particulier, fournit des munitions pour l'artillerie saoudienne et entretient les chars Leclerc émiriens, avec des coopérants techniques basés dans l'Émirat d'Abu-Dhabi.

L'ONU s'efforce de gérer la crise humanitaire.

### *Relations avec la France*

**L**a France soutient les efforts des Nations-unies, afin de progresser vers une résolution durable de la crise, grâce à l'organisation de discussions interyémenites.

En 2017, la France a alloué 4,3 millions € d'aide humanitaire au Yémen, au travers des organisations internationales (comité international de la Croix-Rouge, programme alimentaire mondial, Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés) et les ONG (CARE notamment). Les projets soutenus dans les secteurs de la santé et de la lutte contre la malnutrition permettent de lutter contre les risques de famine et l'épidémie de choléra. Par ailleurs, la France a financé 2 millions € de projets d'ONG au titre de la stabilisation. Les priorités de son action au Yémen sont le relèvement socio-économique local, le soutien aux personnes vulnérables et aux droits de l'homme, l'appui aux médias indépendants.

Une coopération entre la fondation philanthropique Hadhramout pour le développement humain et Campus France, opérateur du MEAE pour la promotion des études en France auprès des étudiants étrangers, a permis l'accueil en France, en 2017, de 58 étudiants yéménites.

### *Perspectives*

**I**l n'y a pas vraiment d'interlocuteur au Yémen, qui est un pays en guerre. Le gouvernement officiel est sous la coupe de la coalition conduite par l'Arabie saoudite. Les rebelles, qui contrôlent le nord du pays, soutenus par l'Iran, ne sont pas reconnus par la plupart des pays dont la France.

Le conflit a permis à la menace djihadiste de se renforcer. Al Qaïda a accru son influence au sud du pays ; le groupe État islamique s'est implanté dans les zones sunnites, le sud principalement, entraînant d'ailleurs des affrontements réguliers avec Al-Qaïda.

Dans ce contexte, la France, au-delà de ses initiatives de paix à travers l'ONU, ne peut que suivre et s'inquiéter de la montée en puissance des mouvements djihadistes, dans le cadre de sa lutte antiterroriste, en liaison avec les pays de la coalition anti-Houthis.

## Fiche 3 – Le Sahel

### Les États islamiques du Sahel



Six pays islamiques composent la région du Sahel, ou plus globalement la bande saharo-sahélienne (BSS).

État	Population en millions d'habitants	Superficie en km <sup>2</sup>	PIB en Mrds US \$	PIB par habitant en US\$
<b>Mali</b>	19	1 241 000	15,2	770
<b>Niger</b>	21	1 268 000	7,6	323
<b>Tchad</b>	14,9	1 284 000	9,9	630
<b>Burkina Faso</b>	20	274 500	14,4	660
<b>Mauritanie</b>	4,4	1 030 700	5	1 280
<b>Soudan</b>	40	1 880 000	40,9	1 123

## La République du Mali

### Gouvernance

Le Mali, qui a connu plusieurs putschs militaires, est une république avec un parlement unicaméral. Le pouvoir exécutif est représenté par le président et son gouvernement, le pouvoir législatif par l'assemblée nationale. La plus haute autorité judiciaire est la Cour suprême.

Le français est la langue officielle, mais la population parle majoritairement les langues nationales ; le bambara est la plus utilisée et sert, parallèlement au français, de langue véhiculaire.

Il existe un antagonisme ancestral entre les agriculteurs sédentaires dogons et les pasteurs nomades peuls qui se considèrent discriminés ; cette opposition, entre milices dogons et groupes d'autodéfense peuls, a tourné à l'affrontement violent et sanglant, s'apparentant à un nettoyage ethnique.

La population malienne est constituée de différentes ethnies. Elle est à 95 % musulmane, 2 % animiste et 2,4 % chrétienne. Son taux d'alphabétisation est de 33 %.

### Religion

À la mi-janvier 2012, le mouvement national pour la libération de l'Azaouad (MNLA), touareg, associé à des groupes armés islamistes, dont Ansar Eddine, Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) et le mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), ainsi que des déserteurs des forces armées maliennes, avec la présence de combattants bien équipés revenant de Libye après la chute du régime, a lancé des attaques contre les forces gouvernementales dans le nord du pays.

Le Mali est donc confronté à trois conflits d'origines diverses : indépendance, religion, ethnies ; mais qui interfèrent.

### Moyens de sécurité et défense

Les forces armées maliennes (FAMA), qui dépendent du ministère de la défense, sont en pleine reconstruction ; s'y ajoutent les forces de défense et de sécurité maliennes (FDSM), qui comprennent la garde nationale malienne (GNM) et la gendarmerie qui sont sous l'autorité du ministère de la défense, mais mises à la disposition du ministère de l'Intérieur pour emploi.

Organisme	Effectifs [Réf 5]
Armée de terre	13 000
Armée de l'air	1 700
Direction du génie militaire	2 500
GNM	2 000
Gendarmerie	1 800
Police	1 000

Existent également au sein des FAMA, le service de santé des armées et la direction des transmissions et des télécommunications.

La loi d'orientation et de programmation militaire (LOPM) 2015-2019 prévoit un engagement budgétaire global de 1,9 Mrd €, afin de renforcer l'outil de défense malien, qui avait subi un long délitement.

## La République du Niger

### Gouvernance

Le Niger est un État séculaire (président, gouvernement dirigé par un Premier ministre, Assemblée nationale monocamérale).

La population nigérienne est multiethnique.

### Religion

La population est à 90 % musulmane (95 % sunnite et 5 % chiite). De plus, 47 % sont membres d'une fraternité soufie, principalement la Tijaniyya. Le reste de la société est composé de chrétiens ou d'animistes.

### Économie

Les plus importantes ressources naturelles du Niger sont l'or, le fer, le charbon, l'uranium et le pétrole., dont l'exploitation est confiée à des sociétés étrangères. Une convention minière stratégique accorde au groupe nucléaire français Orano (ex Areva) l'exploitation de mines d'uranium près d'Arlit, à Akokan et sur le gisement d'Imouraren (production suspendue). Deux permis ont été accordés à la société chinoise Zijing Hechuang, afin de mener des recherches d'uranium dans la région d'Azelik.

### Moyens de sécurité et défense

Les forces de défense et de sécurité nigériennes (FDSN) se composent des forces armées nigériennes (FAN) et de la gendarmerie, qui relèvent du ministère de la défense, ainsi que de la police et de la garde nationale qui dépendent du ministère de l'intérieur.

Organisme	Effectifs
Armée de terre	15 000
Armée de l'air	1 000
Gendarmerie	5 000
Garde nationale	7 000
Police	1 500

Le ministre de la défense du Niger a annoncé, en juillet 2017, un investissement sans précédent à hauteur de 15 % du budget national et une forte augmentation des effectifs.

## La République du Tchad

### Gouvernance

Avec l'instauration de la IV<sup>e</sup> République, le 4 mai 2018, Idriss Déby, président depuis 27 ans, devient aussi chef du gouvernement. Le scrutin pour le renouvellement de l'assemblée nationale, unique chambre du parlement, prévu en 2015, a été plusieurs fois reporté, voire en 2020, en raison des désaccords sur la commission électorale indépendante (CENI).

Cette remise en cause de la démocratie et une vague de répression sont dénoncées par la Ligue des droits de l'homme.

Le français et l'arabe sont les langues officielles, mais plus d'une centaine de langues sont utilisées à travers le pays.

### Religion

Les religions les plus pratiquées au Tchad sont l'islam (55 %) et le christianisme (41 %).

### Économie

Le Tchad développe une politique de diversification et d'ouverture aux capitaux étrangers, en particulier de Chine.

### Moyens de sécurité et défense

Les forces armées de défense et de sécurité tchadiennes (FADS) sont composées de : l'armée nationale tchadienne (ANT) ; la direction générale des services de sécurité des institutions de l'État (DGSSIE), qui dépend sur le plan opérationnel de la présidence, dont elle assure la sécurité, et est projetée à l'étranger pour lutter contre les groupes armés djihadistes ; la direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN) ; la garde nationale et nomade du Tchad (GNNT), unité chargée de la surveillance du territoire, mise à la disposition du ministère de l'Intérieur pour emploi, dont dépend la police.

Organisme	Effectifs <sup>1</sup>
<b>Armée de terre</b>	25 000
<b>Armée de l'air</b>	350
<b>DGSSIE</b>	5 000
<b>DGGN</b>	4 500
<b>GNNT</b>	4 000
<b>Police</b>	4 500

1 - Données incertaines, car confidentielles. En juillet 2019, le Tchad a lancé un recensement physique des effectifs de sa police.

## Le Burkina Faso

### *Gouvernance*

La constitution du 2 juin 1991, adoptée par référendum, a instauré un régime semi-présidentiel à deux chambres ouvert au multipartisme. Elle stipule que le Burkina Faso est un État laïc.

La langue officielle est le français. De nombreuses langues nationales sont parlées.

### *Religion*

La population est composée de 61 % de musulmans, 23 % de chrétiens (19 % de catholiques et 4 % de protestants), 15 % d'animistes. Le président est chrétien. Le Burkina Faso est ainsi une exception parmi les pays sahéliens par sa grande diversité religieuse et la tolérance qui y règne, malgré la montée d'un islam plus rigoriste. Les musulmans bénéficient d'une faible représentation au sein de l'élite politique et administrative.

Sous le régime de Blaise Compaoré, les opposants aux régimes des pays voisins, des chefs rebelles ou des membres de réseaux terrorisés trouvaient refuge sur le territoire burkinabé. Au nord, des réseaux terroristes se sont installés avec la complicité de quelques leaders religieux locaux. Depuis 2015, les attaques djihadistes ont fait environ 700 morts et 500 000 déplacés internes et réfugiés.

### *Économie*

Le Burkina Faso est l'un des dix pays les moins développés du monde, avec un indice de développement humain de 0,4. Pays enclavé, il constitue une plaque tournante pour les trafics en direction ou en provenance des États voisins (armes légères, drogues, pierres précieuses, bétail, bois, café et cacao).

### *Moyens de sécurité et défense*

Présenté comme une véritable « armée dans l'armée », le régiment de sécurité présidentielle (RSP) a été au cœur des arcanes du pouvoir pendant vingt ans.

La commission de la réforme des armées a été installée le 30 novembre 2015 [Réf 2].

En décembre 2017, l'assemblée nationale a adopté la loi de programmation militaire quinquennale pour la mise en œuvre du plan stratégique pour la réforme (PSR 2018-2022) des forces armées nationales, prévoyant un renforcement très ambitieux des capacités militaires dans la durée, avec de nombreux recrutements.

Les forces armées nationales burkinabè (FAN/BF) se composent de l'armée de terre, de l'armée de l'air, de la gendarmerie, du groupement central des armées (organisme de soutien) et des sapeurs-pompiers militaires. La gendarmerie est mise à la disposition du ministère de la sécurité pour emploi.

Organisme	Effectifs
Armée de terre	8 700
Armée de l'air	1 000
Groupement central	4 200
Gendarmerie	8 000
Sapeurs pompiers	1 500

## La République islamique de Mauritanie

### Gouvernance

La constitution de 1991 rappelle dans son préambule son attachement à l'islam et aux principes démocratiques tels que définis dans la déclaration universelle des droits de l'homme, ainsi que dans la charte africaine des droits de l'homme et des peuples. Mais l'islam est la seule source de droit et est la religion du peuple et de l'État.

Le président de la République est le chef de l'État. Il est de religion musulmane. Le parlement est composé de l'assemblée nationale et du sénat.

En juin 2019, le nouveau président, Mohamed Ould Ghazouani, précédemment ministre de la défense, a été élu avec 51,8 % des voix.

La population est pluriethnique ; elle est majoritairement composée d'une communauté arabe et berbère, et d'un ensemble négro-africain de plusieurs ethnies.

Elle est à 80 % arabophone ; l'enseignement est fondé sur un système bilingue (arabe et français) ; le taux d'alphabétisation est de 46 %.

### Religion

La Mauritanie compte 99 % de musulmans, sunnites de rite malékite. Les deux confréries des Qadiriyya et des Tidjanes rassemblent les musulmans soufis de Mauritanie.

### Moyens de sécurité et défense

Les forces armées de la république islamique mauritanienne (FARIM) sont composées de l'armée de terre, de la marine, de l'armée de l'air et de la gendarmerie. Les groupements spéciaux d'intervention (GSI) sont des unités d'intervention et de recherche du renseignement extrêmement mobiles contre les djihadistes. La garde nationale dépend du ministère de l'intérieur.

Organisme	Effectifs [Réf 5]
Armée de terre	15 500
Armée de l'air	250
Marine	600
Gendarmerie	3 000
Garde nationale	2 000

## La République du Soudan<sup>6</sup>

### Gouvernance et religion

De type présidentiel, la constitution prévoit la liberté de religion ; cependant le gouvernement considère l'islam comme la religion d'État et certains préceptes de la charia sont en vigueur.

La population comporte 97 % de musulmans (essentiellement sunnites) et 3 % de chrétiens (coptes).

Les langues officielles sont l'arabe et l'anglais.

Suite à des émeutes dues à la famine, le président Omar el-Bashir, qui exerçait un pouvoir autoritaire depuis 30 ans, par ailleurs sous le coup de mandats d'arrêts internationaux pour crime contre l'humanité et pour crime de guerre au Darfour, est destitué par l'armée le 11 avril 2019.

Le 17 août, le conseil militaire de transition et l'opposition civile soudanaise ont signé une déclaration constitutionnelle sur la transition, qui fixe un calendrier précis de mise en place d'un gouvernement (il compte 18 membres, majoritairement civils, dont quatre femmes ; le Premier ministre Abdallah Hamdok est un économiste), d'un conseil de souveraineté (composé de six civils et de cinq militaires, présidé par un militaire) et d'un parlement (composé de 300 membres, dont 201 issus des Forces pour la liberté et le changement (FLC), le fer de lance de la contestation).

### Moyens de sécurité et défense

L'armée de terre, la marine et les forces aériennes comptent environ 100 000 soldats. Des milices paramilitaires, dont les forces de soutien rapide (RSF), compteraient plus 18 000 hommes.

Le budget de défense est estimé à 4 Mrds US \$ soit environ 3 % du PIB.

Le Soudan reçoit du matériel militaire de la Chine et de la Russie.

## Les interventions internationales

Elles sont multiples et diverses dans leurs origines, leurs compositions et leurs finalités.

Créé le 21 avril 2010, le **comité d'état-major opérationnel conjoint** (CEMOC) regroupe des forces armées de la Mauritanie, du Mali et du Niger, sous l'égide de l'Algérie pour mener des opérations de localisation et de destruction des groupes terroristes.

La résolution 2085 du 20 décembre 2012 autorise le déploiement d'une **mission internationale de soutien au Mali** (MISMA), sous conduite africaine de la **communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest** (CEDEAO), pour une période d'une année, afin de porter assistance au Mali, dont le nord du pays est en proie à une rébellion. 7 700 hommes étaient promis.

Face à l'avancée des rebelles en janvier 2013 à laquelle la MISMA ne peut faire face, la France ayant déclenché l'opération Serval, la résolution 2100 du Conseil de sécurité des Na-

<sup>6</sup> En 2011, le Soudan du Sud est devenu indépendant.

tions unies du 25 avril 2013, crée la **mission multidimensionnelle intégrée des nations unies pour la stabilisation au Mali** (MINUSMA) à partir du 1er juillet 2013, qui s'est prolongée au moins jusqu'en 2019. Cette mission, composée progressivement de 13 289 soldats et 1 920 membres de la police, est internationalisée : 55 pays sont contributeurs, dont la France, mais pas la Mauritanie.

Sa priorité stratégique est de soutenir l'application de l'accord pour la paix et la réconciliation, signé en 2015 entre le gouvernement malien, les groupes armés de la Plate-forme (groupes armés pro-Bamako) et la coordination des mouvements de l'Azawad (CMA, rebelles indépendantistes) ; son mandat n'a jamais été de lutter contre les groupes djihadistes, limitant *de facto* ses capacités d'action ; les éléments de la MINUSMA sont davantage en position défensive que dynamique, ce qui les expose d'autant aux attaques, notamment leurs bases devenues des cibles de premier ordre (au 1er juin 2019 : 123 morts et 358 blessés graves).

La **mission de formation de l'Union européenne au Mali** (EUTM Mali, European Union Training Mission in Mali) a pour objectif de fournir des conseils, en matière militaire et pour la formation, aux forces armées, afin de rétablir leurs capacités militaires et de mener des opérations militaires visant à rétablir l'intégrité territoriale du Mali et à réduire la menace des groupes terroristes. La décision exclut explicitement la participation des forces d'EUTM Mali aux opérations de combat.

L'Union européenne a conforté et prolongé, jusqu'au 14 janvier 2021, le mandat de sa **mission de renforcement des capacités au Mali** (EUCAP Sahel Mali), lancée le 15 avril 2014. Son budget atteint 67 millions € pour 144 agents internationaux et 65 agents locaux. Son mandat est d'assister et de conseiller, d'assurer des formations aux forces de sécurité intérieure (police, gendarmerie et garde nationale) du Mali. De plus, dans le cadre de la régionalisation des missions de PSDC au Sahel, elle peut mener des activités ponctuelles et ciblées de conseil stratégique et de formation aux pays du G5 Sahel. **L'EUCAP Niger** a des missions similaires.

La Force multinationale mixte (**Multinational Joint Task Force, MNJTF**), créée le 21 mars 1994 pour lutter contre la criminalité et le grand banditisme dans la région, a été réactivée en 2012 et son mandat élargi à la lutte contre la secte islamiste Boko Haram. Elle est composée du Tchad, du Niger, du Nigeria, du Bénin et du Cameroun, sous mandat du conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. Le déploiement de la FMM devait compter 8 700 militaires, policiers et civils, avec un siège militaire à N'Djaména.

Une réelle incompréhension de l'action et du mandat des forces étrangères par les populations locales, qui ne voient pas la situation s'améliorer, induit des critiques et une acceptation de plus en plus difficile.

L'Algérie cherche à limiter la présence militaire de puissances non-africaines.

Au Soudan, la **mission conjointe des Nations unies et de l'Union africaine au Darfour** (MINUAD), créée en 2007 par la résolution 1769 du est en reconfiguration dans la perspective d'un retrait, même si le conflit armé entre les forces gouvernementales et les forces rebelles de l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid (ALS-AW) se poursuit ; le nombre d'affrontements intercommunautaires, entre éleveurs et agriculteurs, a décliné.

**G5 Sahel [Réf 4]**

Créé en février 2014, le G5 Sahel réunit le Mali, le Niger, le Tchad, le Burkina Faso et la Mauritanie, dans un cadre institutionnel de coordination et de suivi de la coopération régionale, en matière de sécurité, de développement et de gouvernance. La menace djihadiste a fait pencher l'équilibre de l'organisation vers les questions de défense et sécurité.

Cet engagement politique et militaire des États sahéliens s'affranchit de l'architecture africaine de paix et de sécurité (APSA) de l'Union africaine (UA), de la CEDEAO et du CEMOC, qui ont montré leur incapacité dans la prévention, la gestion et le règlement des conflits de la zone.

La force conjointe du G5 Sahel (FC G5S) est créée en novembre 2015, pour intervenir, sur instructions d'un comité de défense et de sécurité (CDS), dans l'espace des pays du G5 Sahel, en menant notamment des opérations militaires conjointes transfrontalières (OMCT), avec pour objectif de combler les défaillances identifiées de la MINUSMA. Elle comporte 5 000 hommes, répartis en sept bataillons sur trois secteurs.

La FC G5S a fait l'objet des résolutions 2359 (du 21 juin 2017) et 2391 (du 8 décembre 2017) du conseil de sécurité de l'ONU ; mais aucune de ces résolutions n'adopte formellement le concept stratégique d'opérations (CONOPS) de la FC G5S, ni n'accepte son déploiement au nom du chapitre VII de la Charte de l'ONU et son financement (opposition des États-Unis). Le statut juridique et la légalité d'un tel corps expéditionnaire du G5 Sahel ne semblent pas validés.

Le budget initial pour la création de cette force est estimé à 423 millions €.

Divers partenaires techniques et financiers (PTF) se sont déclarés.

État	Montant (en millions d'euros)
<b>UE</b>	<b>100 (dont 50 de la Facilité de paix pour l'Afrique)</b>
<b>Pays du G5 Sahel</b>	<b>10 chacun</b>
<b>États-Unis</b>	<b>50</b>
<b>Arabie saoudite</b>	<b>100</b>
<b>Émirats arabes unis</b>	<b>30</b>
<b>Pays européens</b>	<b>76</b>
<b>Turquie</b>	<b>4</b>
<b>Total</b>	<b>410</b>

La France prévoit son financement en grande partie sous forme de matériel.

L'UA n'a annoncé aucune contribution au profit de la FC G5S. Malgré des sollicitations, l'Algérie refuse de s'impliquer.

La création d'un fonds fiduciaire pour la FC G5S contribue à l'élaboration du système de gouvernance administrative et financière de la Force.

### *Les partenariats de la France*

Le dispositif Épervier a été mis en place au Tchad en février 1986, à la demande de l'État tchadien, afin de contribuer au rétablissement de la paix et au maintien de l'intégralité territoriale du pays.

Le 11 janvier 2013, devant la progression des groupes djihadistes au-delà de la ligne de cessez-le-feu et la prise de la localité de Konna, verrou stratégique dans la marche sur Bamako, l'état d'urgence fut déclaré dans le pays. À la demande du président du Mali par intérim Dioncounda Traoré, le Tchad vint au secours du Mali avec un nombre important de militaires. Ensuite la France sollicite l'accord de l'ONU pour déclencher une intervention militaire (opération Serval).

Le 16 juillet 2014, la France et le Mali signent un accord de défense, qui identifie les domaines de coopération : échange d'informations et consultations régulières sur les problèmes sécuritaires, formation, conseil, entraînement et équipement.

Lancée le 1er août 2014, l'opération Barkhane prend la suite des opérations Épervier et Serval. C'est le volet militaire d'une approche globale (politique, sécuritaire et de développement). Compte tenu des enjeux de sécurité dans la bande sahélo-saharienne (BSS), la France entretient une coopération importante en matière de sécurité et de défense avec les États du Sahel. Elle vise en particulier à renforcer leur expertise en matière de lutte contre la grande criminalité (trafics) ; elle apporte un appui à la restructuration et à la montée en puissance des armées et au renforcement des capacités de lutte contre le terrorisme,

La France soutient, avec des partenaires européens, la création d'un collège de défense du G5 Sahel, établi à Nouakchott.

Conduite par les armées françaises (4 500 soldats), Barkhane repose sur une logique de partenariat avec les pays de la BSS. Barkhane assure les relations avec les autres forces engagées dans le processus de stabilisation dans la région (MINUSMA, EUTM Mali...)

Aux coopérations structurelle et opérationnelle, Barkhane ajoute une coopération en opération, en accompagnant les forces du G5 Sahel au combat contre les groupes terroristes, telle l'opération Aconit en juin 2019.

En amont des opérations, sont conduites, au sein de centres de préparation à l'engagement opérationnel (CPEO), des séquences de mise en condition opérationnelle finale destinées à renforcer les savoir-faire de niveau compagnie. Elles visent à garantir l'aptitude des bataillons sahéliens à s'engager aux côtés de Barkhane et à bénéficier des mêmes appuis.

En 2019, quatre séquences de préparation à l'engagement opérationnel ont été réalisées respectivement à Oualam au Niger, à La Loumia au Tchad au profit d'un bataillon de la FC du G5 Sahel, à Dori au Burkina Faso et à Markala au Mali. À l'issue de ces séquences, le partenariat militaire opérationnel (PMO) se concrétise par la conduite d'opérations conjointes transfrontalières, dans des dispositifs intégrant systématiquement des détachements interarmes français dans des unités des forces armées sahéliennes, permettant de restituer les savoir-faire enseignés.

La France dispose de :

- quatre bases principales : à N'Djaména (Tchad), l'état-major et des forces aériennes, le poste de commandement interarmées de théâtre Barkhane, le centre de renseignement dans la lutte contre Boko Haram ; à Niamey (Niger), le pôle de renseignement ; à Gao (Mali), le groupe tactique interarmes (GTIA) de 1 000 soldats ; à Ouagadougou (Burkina Faso), les forces spéciales du COS ;
- trois bases avancées temporaires (unités de 30 à 50 hommes susceptibles d'accueillir une opération) : Tessalit (Mali), Fort de Madama (Niger), Faya-Largeau (Tchad) ;
- trois bases arrière : à Dakar, les éléments français au Sénégal, à Abidjan, les forces françaises en Côte d'Ivoire ; à Libreville, les forces françaises au Gabon.

De rares pays européens (transport aérien, protection des bases) et les États-Unis (formation, transport aérien, renseignement) soutiennent la France, mais sans participer directement aux opérations. L'opération Tacouba doit permettre en 2020 à plusieurs forces spéciales européennes de mener des opérations conjointes. Les États-Unis envisagent de se désengager, notamment en fermant leur base de drones de surveillance de Dirkou au Niger.

### Perspectives

**E**n dehors du terrorisme, de multiples facteurs interrogent sur l'avenir économique et sociétal du Sahel. Divers scénarios sont envisageables [Réf 3] :

- l'émergence, fondée sur une modernisation économique et un libéralisme politique ;
- le marasme, résultant d'organisations économiques traditionnelles et de la prédominance d'un islam rigoriste ;
- l'adoption renforcée d'une identité islamique et la diversification ou la réorientation des partenariats économiques (vers les BRICS et les pays du Golfe).

Certains sont favorables, d'autres néfastes pour la France et l'UE.

Le G5 Sahel veut mettre fin à la fragmentation institutionnelle de l'espace sahélien et vise à s'ériger en réceptacle de l'aide internationale, aussi bien en matière de développement, avec le plan d'investissements prioritaires (PIP), qu'en matière de lutte contre le terrorisme, avec la Force conjointe.

Les grands acteurs multinationaux ont élaboré des documents d'orientation, qui prennent en compte à la fois la sécurité, la gouvernance, la situation humanitaire et le développement :

- la stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel, publiée en mars 2011 par le service européen pour l'action extérieure (SEAE) de l'UE ;
- la stratégie intégrée des Nations unies pour le Sahel (SINUS), présentée en juin 2013 ;
- la stratégie de l'UA pour la région du Sahel, adoptée le 11 août 2014, par le conseil de paix et de sécurité de l'UA.

La concurrence risque de prendre le pas sur la coordination des interventions, dont la nécessité fait pourtant l'objet d'un consensus.

La proposition d'une plate-forme ministérielle de coordination (PMC) des stratégies Sahel, réunissant l'UA et les Nations unies, le 14 juin 2017, s'est soldée par un échec.

En 2017 la France, l'Allemagne et l'Union européenne ont lancé l'Alliance Sahel ; le président français a demandé aux membres du G7 d'y participer [Réf 6]. L'efficacité des actions de l'UE pourrait être améliorée [Réf 16].

Le Sahel doit faire face à de multiples groupes armés terroristes (GAT), dorénavant régionalisés :

- l'État islamique dans le Grand Sahara, issu du MUJAO, affilié à Daech,
- l'État islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP), branche de Boko Haram affiliée à Daech,
- le Jamaat Nosrat al-Islam wal-Mouslimin (JNIM, groupe pour le soutien de l'islam et des musulmans, GSIM), affilié à Al Qaïda, qui rassemble plusieurs chefs djihadistes : Iyad Ag Ghali, l'émir d'Ansar Dine, désigné comme le chef ; Amadou Koufa, l'émir de la katiba Macina ; Abou Hassan al-Ansari, l'adjoint de Mokhtar Belmokhtar, émir de la katiba Al-Mourabitoune ; Abou Abderrahman El Senhadji le qadi d'AQMI ; Djamel Okacha, l'émir d'AQMI au Sahara ; cette collaboration n'est pas un réel rapprochement.

Ces groupes se tolèrent, en fonction de relations personnelles entre leurs chefs [Réf 19], mais sont le plus souvent en compétition.

Ainsi, même si la bannière noire est attractive, en l'absence de cadres implantés comme en Irak, l'instauration d'un État islamiste, de type Daech, est peu vraisemblable à court terme.

Les dirigeants du G5 Sahel espèrent que la FC G5S sera portée progressivement à 10 000 hommes. Son financement annuel est estimé à 115 millions € ; il n'est pas certain que les États du G5 Sahel puissent l'assumer seuls, compte tenu de leurs budgets de défense.

États	Budget de défense en millions d'euros	Pourcentage du PIB
<b>Mali</b>	404	3 %
<b>Niger</b>	413	5,5 %
<b>Tchad</b>	238	2,5 %
<b>Burkina Faso</b>	160	2,1 %
<b>Mauritanie</b>	130	3 %

Un engagement financier et opérationnel des partenaires, dans la durée, est indispensable.

La France et l'Allemagne ont proposé à l'assemblée générale de l'ONU, en septembre 2019, un partenariat de sécurité et de stabilité pour le Sahel. Ce pacte, élargi aux États de la CEDEAO, facilitera ce financement.

Lors du sixième forum international de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique, le 18 novembre 2019, la Mauritanie n'y faisant plus obstacle, le Sénégal s'est rapproché du G5 Sahel.

Lors d'un sommet du G5 Sahel, leurs chefs d'État ont confirmé leur besoin de l'aide internationale. Cette demande a été renouvelée lors du sommet entre la France et le G5 Sahel à Pau le 13 janvier 2020, pour la création d'une coalition pour le Sahel.

La stratégie pour le développement et la sécurité (SDS) du G5 Sahel reconnaît que ses forces de défense et de sécurité sont caractérisées par des sous-effectifs, un professionnalisme insuffisant et la précarité des équipements ; ce qui se traduit par l'existence de lacunes capacitaires.

Ses capacités aériennes, pourtant indispensables au regard de l'immensité de la BBS (plus de 5 millions de km<sup>2</sup>) et de la mobilité des GAT, pour une réactivité rapide, sont faibles et obsolètes.

Les armées sahéniennes contribuent au renseignement d'origine humaine (ROHUM) ; mais le renseignement d'origine électromagnétique (ROEM) ou image (ROIM) nécessite des moyens électromagnétiques ou optroniques, aériens (drones, avions de reconnaissance) ou satellitaires. Ces technologies extrêmement coûteuses sont hors de portée des budgets sahéniens.

La coexistence de nombreux systèmes d'armes différents affecte l'interopérabilité. La fourniture par la France de matériels et d'armements à la FC G5S facilitera l'interopérabilité avec la force Barkhane.

Les réformes des doctrines d'emploi, inadaptées à la menace des GAT, sont en cours, soutenues par des missions d'audit et de conseil menées par des coopérants français.

Les ressources humaines limitées posent un véritable défi aux armées sahéniennes, face à la multiplicité de leurs engagements opérationnels, nationaux et internationaux, où les primes données aux soldats engagés sont différentes.

Si les autorités sahéniennes ont décidé de renforcer leurs appareils militaires, et malgré le financement multinational de la FC G5S, certaines lacunes capacitaires ne pourront être atténuées que grâce à une coopération avec les partenaires stratégiques, que ce soit en termes de formation, d'appui opérationnel, de soutien logistique ou de partage du renseignement.

La revue stratégique de défense et de sécurité nationale 2017 indique : « *L'objectif partagé avec nos partenaires africains est une meilleure appropriation de leur sécurité* ». Ainsi, l'enjeu pour la France est que la force conjointe du G5 Sahel acquiert la capacité d'assurer la sécurité des États sahéniens de façon autonome, en priorité en favorisant leur appropriation de la lutte contre les GAT, tout en s'appuyant sur une coopération militaire structurelle et opérationnelle française renforcée, ce qui peut apparaître comme un paradoxe. Le sommet de Pau a créé un commandement conjoint entre Barkhane et la FC G5S et décidé de concentrer les opérations sur la zone des trois frontières (Mali, Niger, Burkina Faso).

La force Barkhane pourrait être allégée, mais avec davantage de détachements de liaison et d'appui opérationnel (DLAO) auprès des unités sahéniennes.

L'expérience d'autres théâtres d'opérations montre que le processus de désengagement est long... et n'aboutit pas toujours à l'objectif final recherché.

Il est probable que l'opération Barkhane soit amenée à se prolonger sans fin [Réf 9], au moins de nombreuses années. Ainsi, un renforcement de 500 militaires français a été annoncé après le sommet de Pau.

Au Soudan, au-delà d'un encouragement à la transition pacifique, dont l'issue reste incertaine<sup>7</sup>, aucune coopération de sécurité n'est envisagée, position qui devrait être revue si des GAT sahéliens y trouvaient refuge.

## Fiche 4 — L'Afrique sud-sahélienne

Cette zone recouvre un large espace géostratégique et comporte des pays islamiques très divers par leurs géographies, leurs démographies et leurs économies : Sénégal, Gambie, Guinée Bissau, Guinée, Sierra Leone, Côte d'Ivoire, Nigéria, Djibouti, Somalie. Y sont ajoutées la République Centrafricaine (bien que majoritairement chrétienne) et les Comores (hors zone).



7 À l'exemple des printemps arabes

État	Population en millions d'habitants	Superficie en km <sup>2</sup>	PIB en Mrds US \$	PIB par habitant en US \$
<b>Sénégal</b>	15,7	196 722	16,4	1 033
<b>Nigeria</b>	201	923 773	397	2 739
<b>Sierra Leone</b>	7,4	71 740	3,74	505
<b>Côte d'Ivoire</b>	24,4	322 463	40,4	1 580
<b>Guinée Bissao</b>	1,8	36 126	1,5	866
<b>Guinée</b>	13,6	245 857	12,6	926
<b>Gambie</b>	2	11 300	1	435
<b>Somalie</b>	11,1	640 000	7	513
<b>Djibouti</b>	1	25 000	1,8	1 928
<b>Comores</b>	0,8	1 862	1,1	837
<b>RCA</b>	4,6	623 000	1,6	382

## La République du Sénégal

Le Sénégal constitue la partie la plus occidentale de l'Afrique de l'Ouest. La population de la capitale Dakar et de ses environs est de 3,2 millions d'habitants.

### Gouvernance

Indépendant depuis 1960, date à laquelle il s'est retiré de la fédération du Mali, le Sénégal est une république démocratique (présence de plusieurs partis politiques). Le président est élu au suffrage universel pour 5 ans. L'assemblée nationale (seule chambre) comprend 150 députés élus au suffrage universel direct, pour 5 ans également. C'est un des pays les plus stables d'Afrique, il n'a en particulier connu aucun coup d'État. Ancien siège du gouvernement de l'Afrique occidentale française (AOF), le Sénégal a toujours gardé des relations étroites avec la France ; ce lien a permis l'émergence d'une élite politique forte ; ainsi le premier président de la République sénégalaise, Léopold Sédar Senghor, est un pur produit de la méritocratie républicaine. Le français est la langue officielle.

### Religion

La population est composée de plus de 90 % de musulmans sunnites de tradition soufie, d'environ 6 % de chrétiens ; l'animisme essentiellement pratiqué dans le sud-est du pays cohabite où il se mélange souvent avec les religions majoritaires. Les religions et croyances occupent une place importante dans la culture et la vie quotidienne du pays ; elles se mêlent à la modernité.

La constitution établit une séparation claire entre l'État et les organisations religieuses. Elle garantit aux communautés religieuses le droit de pratiquer librement leurs religions, de se gérer et de s'organiser. La vie quotidienne se caractérise par un esprit de tolérance. En matière de droit à la famille, les musulmans peuvent choisir entre la charia et le droit civil. La conversion est

possible et acceptée. L'État cherche à assurer l'égalité de traitement dans le système éducatif ; l'enseignement religieux facultatif est proposé dans les écoles primaires publiques avec choix d'un programme chrétien ou musulman.

Le gouvernement exige de la part des groupes religieux locaux ou étrangers qu'ils présentent un rapport d'activité annuel, comprenant les transactions financières, afin d'identifier le financement d'éventuels actes terroristes à un stade précoce.

Malgré ce climat de tolérance, des actes de profanation se sont répétés depuis plusieurs années. Des milices de Daech ont mené des attaques contre des soufis. Des conceptions plus strictes de l'islam gagnent du terrain ; l'Arabie saoudite construit des mosquées, offre des bourses d'études aux jeunes Sénégalais et envoie des imams dans le pays ; l'Iran a ouvert une université à Dakar.

### *Économie*

**L**e Sénégal possède la troisième économie de l'ouest africain. Ses ressources sont essentiellement l'arachide, le mil, le riz, les phosphates ; la découverte récente de gisements de gaz et de pétrole pourrait changer sa situation économique dans les prochaines années ; le groupe Total s'est positionné dans le domaine de l'exploration/production en signant un accord en 2017 concernant l'offshore profond.

### *Forces armées*

**L'**armée de terre comprend environ 10 000 hommes, elle est équipée de blindés légers et de transports de troupes. L'aviation légère est équipée d'hélicoptères pour l'appui au sol et le transport.

### *Partenariats avec la France*

**L**es relations sont étroites et les rencontres entre les responsables des deux pays fréquentes. Chaque année se tient un séminaire intergouvernemental (alternativement à Dakar et à Paris) ; en octobre 2017, quatre feuilles de route ont été établies : « éducation, formation professionnelle, enseignement supérieur, recherche et santé », « mobilité et migration », « accompagner l'émergence du Sénégal » et « politique étrangère, défense et sécurité ».

Sur le plan économique, la France est le premier investisseur au Sénégal et son premier partenaire commercial, les échanges commerciaux dégagent un excédent pour la France.

Le Sénégal est le premier bénéficiaire de la coopération structurelle de défense et de sécurité de la France. Les éléments français au Sénégal (ESF) interviennent au Sénégal et dans la région en matière de formation des armées nationales. L'Union européenne soutient également, à travers son programme pour l'Afrique de l'Ouest, le renforcement de l'intégration régionale, des infrastructures, du commerce, de la bonne gouvernance, de la paix et de la sécurité au niveau régional.

La France a tout intérêt à poursuivre voire à amplifier ses relations avec le Sénégal qui, bien qu'étant un pays limité sur le plan démographique et économique, n'en représente pas moins un rare pôle de stabilité dans cette région.

## La République de Gambie

La Gambie, constituée d'une mince bande de terre autour du fleuve Gambie, est totalement enclavée dans le Sénégal. La langue officielle est l'anglais, mais de nombreuses langues locales sont utilisées.

### Gouvernance

L'indépendance de la Gambie est proclamée en février 1965. Le lieutenant Yahya Jammeh accède au pouvoir en 1994 à l'occasion d'un coup d'État et met en place un régime autoritaire. Lors des élections présidentielles tenues en fin d'année 2016, l'opposant Adama Barrow est déclaré élu. Le président sortant refusant le résultat des élections, des troubles s'ensuivent. La MICEGA (mission de la CEDEAO en Gambie, à laquelle cinq pays participent — le gros des troupes (3 000 hommes) étant fourni par le Sénégal) — intervient pour rétablir l'ordre dans le pays et permettre au nouveau président d'exercer son mandat. Il dispose du soutien financier de l'UE.

### Religion

La population est musulmane à 85 % et les 15 % restant sont chrétiens ou animistes. La Gambie est un pays laïc depuis le retour de la démocratie.

### Économie

Depuis le rétablissement de l'État de droit, l'UE apporte son soutien au développement du pays à hauteur de 230 M€ sur la période 2018-2022. La France pour sa part contribue à hauteur de 50 M€.

### Forces armées

L'armée gambienne serait forte d'environ 5 000 hommes ; elle est en restructuration, avec une réduction des effectifs.

### Relations avec la France

L'ambassadeur de France au Sénégal assure la représentation de la France en Gambie. Il y a un chargé d'affaires à Banjul, ainsi qu'un consul honoraire.

## La République de Guinée Bissao.

Depuis l'indépendance proclamée le 24 septembre 1973, règne une grande instabilité, émaillée de coups d'État. Après intervention de la CEDEAO, ont été signés les accords de Conakry portant sur les modalités de choix du Premier ministre, la composition du gouvernement, la réforme constitutionnelle et le système électoral. Le président est José Mario Vaz (depuis 2014) et le Premier ministre Aristides Gomes (depuis 2018). Le président est élu au suffrage universel direct, il désigne le Premier ministre. L'assemblée des parlementaires est élue à la proportionnelle.

La langue officielle est le Portugais.

La Guinée Bissao est un État laïc ; la population se répartit entre 50 % de musulmans, 40 % d'animistes et 10 % de chrétiens.

Dans le domaine économique, la Guinée Bissao est un pays pauvre. C'est une plaque tournante pour le trafic de drogue en provenance du Brésil et à destination de l'Europe, induisant un large système de corruption.

L'armée joue un rôle important ; son budget annuel est de 25 millions US \$ et ses effectifs de l'ordre de 7 000 hommes.

En matière de politique étrangère, elle cherche à nouer des partenariats avec la Chine et le Brésil.

Les relations entre la France et la Guinée Bissao se limitent à une coopération dans les domaines de l'apprentissage du français et de la santé.

### **La République de Guinée**

Lors du référendum de septembre 1958, la Guinée est le seul pays d'Afrique francophone à rejeter la proposition d'intégration au sein d'une Communauté française, ce qui entraîne une rupture immédiate des relations politiques et économiques avec la France. L'indépendance fut proclamée le 2 octobre 1958. La France retira dans le mois qui suivit son armée, ses fonctionnaires et ses crédits. Les colons français emportèrent avec eux tout leur matériel de valeur et rapatrièrent les archives souveraines françaises.

#### **Gouvernance**

La Guinée est une république. Son président, directement élu par le peuple, est chef d'État et nomme un premier ministre qui est chef du gouvernement. L'assemblée nationale, est le corps législatif du pays et ses membres sont également directement élus par le peuple. Elle comporte 21,9 % de femmes. Le pouvoir judiciaire est dominé par la Cour suprême de Guinée, plus haute cour d'appel du pays. Le 11 octobre 2015, le président Alpha Condé, a obtenu 58 % des suffrages et a été réélu au premier tour de l'élection présidentielle pour un second mandat de 5 ans. Mais, en octobre 2019, il tente de modifier la constitution afin de supprimer la contrainte de deux mandats maximum et de pouvoir ainsi se représenter. Cette dérive autoritaire déclenche des manifestations, provoquées par l'opposition politique et les syndicats, violemment réprimées et susceptibles de plonger le pays dans le chaos.

D'après l'ONG Transparency International, la Guinée se classe parmi les pays où la corruption est la plus forte.

La langue officielle est le français.

La Guinée comporte vingt-quatre groupes ethniques différents.

#### **Religion**

Le pays comporte 85 % de musulmans, 8 % de chrétiens et 7 % d'animistes

### **Économie**

La Guinée est largement tributaire de l'agriculture (75 % de la population) et de la production minière. Elle est le deuxième plus grand producteur mondial de bauxite et possède des réserves de diamants et d'or.

Les clients sont l'UE et l'Inde et les fournisseurs sont l'UE, l'Inde et la Chine.

La Guinée est durement touchée par le virus Ebola ; cela a été à l'origine d'une mobilisation internationale pour la mise sous contrôle de l'épidémie.

### **Forces armées**

L'armée guinéenne dispose d'un budget annuel de 165 millions de US \$. Les effectifs totaux sont de 9 700 hommes (armée de terre : 8 500 hommes ; forces aériennes : 800 hommes ; marine de l'ordre de 400 hommes) et de 2 600 paramilitaires. La Guinée met à la disposition de l'ONU un contingent de 950 casques bleus.

La Guinée s'est mobilisée contre le terrorisme islamique. Elle est engagée au Nord Mali avec 850 soldats depuis 2016 (MINUSMA). Elle s'est rapprochée des États-Unis en termes de renseignement.

### **Partenariat avec la France**

La Guinée a signé en janvier 2014 avec la France un accord de coopération en matière de défense : il ne contient pas de clause d'assistance militaire automatique en cas de déstabilisation intérieure ou extérieure du régime en place ; il concerne la politique de défense et de sécurité, l'organisation et le fonctionnement des forces armées, les opérations de maintien de la paix et humanitaires, ainsi que les scolarités militaires.

## **La République de Sierra Leone**

### **Gouvernance**

Le pays accède à l'indépendance en 1961. Une guerre civile, entre 1991 et 2002, particulièrement féroce, a fait entre 100 000 et 200 000 morts et déplacé 2 millions de personnes. Cette guerre avait pour origine la volonté de certains clans de contrôler des zones diamantifères. L'ONU a mis en place la MINUSIL pour assurer la paix. Aujourd'hui, la Sierra Leone est un pays pacifié qui répond aux normes des pays démocratiques. Le régime est une république de type présidentielle avec un président Julius Maada Bio et un vice-président Mohamed Jalloh.

### **Religion**

Les habitants de Sierra Leone sont musulmans à 78 % et chrétiens à 21 %

### **Économie**

Le pays a beaucoup souffert de la guerre civile et est classé de ce fait parmi les pays les plus pauvres.

### *Forces armées*

D'après les rares informations disponibles, l'armée est numériquement peu nombreuse et ne dispose que de très peu de matériels modernes.

### *Partenariat avec la France*

Il n'y a pas d'ambassade de France à Freetown ; les intérêts français sont pris en charge par l'ambassade de France à Conakry. Les échanges commerciaux entre les deux pays restent très limités.

La coopération militaire (enseignement du français et stages dans les ENVR) a pour but d'accompagner les forces armées de Sierra Leone dans leurs efforts d'intégration régionale au sein de la brigade en attente de la CEDEAO.

## **La République de Côte d'Ivoire**

### *Gouvernance*

La première constitution de Côte d'Ivoire fut publiée en 1959 dans le cadre de la Communauté franco-africaine, mais l'échec de cette dernière conduisit au vote d'une constitution sous la forme d'une république présidentielle, indépendante en 1960. Le président Houphouët Boigny (qui était alors député au Palais Bourbon et fut ministre dans des gouvernements français de la IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> République) écarta progressivement tous ses opposants, dirigeant son pays comme un dictateur jusqu'à sa mort en 1993. Son successeur, élu en 1993, avait développé le concept «d'ivoirité» pénalisant les habitants d'origine étrangère surtout concentrés dans le nord du pays. Ce fut le début d'une période d'instabilité et de conflit entre le nord et le sud ; le président fut renversé en 1999 par un coup d'État militaire.

Une nouvelle constitution approuvée en 2000 par référendum limite en particulier à deux les mandats présidentiels. Laurent Bagbo sortit vainqueur du scrutin électoral. Mais en 2002, un contingent de soldats se soulève ; en peu de temps, les rebelles, dont certains venaient du Burkina Faso, arrivent à prendre le contrôle de 60 % du pays, la frontière virtuelle entre les deux camps se trouvant à proximité de la capitale politique Yamoussoukro<sup>8</sup>.

Dès l'indépendance, la crise du Rwanda poussera la France à renforcer très vite ses troupes sur place et à demander l'envoi de contingents de casques bleus sous mandat de l'ONU. Les désordres s'étaleront de 2002 à 2010, entrecoupés d'accords jamais respectés, poussant la grande majorité des expatriés occidentaux à quitter le pays, certains pour ne plus y revenir. Le conflit est exacerbé par la question religieuse : le nord est à majorité musulmane, tandis que le sud est chrétien. Les élections présidentielles de fin 2010 donnent Alassane Ouattara vainqueur contre Laurent Bagbo, lequel refuse les résultats. Il faudra encore près de 4 mois pour que l'armée française arrête Laurent Bagbo. Le retour à la normale sera toutefois très lent ; mais le président Ouattara sera réélu pour un second mandat en 2015.

Le français est la langue officielle, en parallèle avec plus de 60 langues et dialectes locaux.

---

8 Le Président Houphouët Boigny avait décidé de transférer la capitale du pays à Yamoussoukro, son village natal, situé à 240 km au nord d'Abidjan

### *Religion*

La Côte d'Ivoire est un pays laïc où se pratiquent de multiples religions : les musulmans représentent 42 % de la population, les chrétiens 34 % ; 19 % des habitants se déclarent sans religion et 4 % sont animistes.

Un attentat terroriste revendiqué par AQMI le 13 mars 2016 sur la plage de Grand Bassam proche d'Abidjan, a fait 19 morts dont 4 Français.

### *Économie*

Les premières années de l'indépendance virent un essor considérable de l'économie ivoirienne ; mais la chute des cours des matières premières agricoles a constitué un désastre ; la guerre civile ramènera la croissance à des taux négatifs. Le pays ne se ressaisira qu'à partir des années 2010. Depuis, la Côte d'Ivoire, qui a gardé sa place de premier producteur mondial de cacao (40 % du total mondial), a repris vigoureusement ses exportations de café, de coton et de fruits (ananas, bananes, mangue, etc.).

### *Forces armées*

Après la réorganisation qui a suivi la fin de la guerre civile, l'armée ivoirienne compte 23 000 hommes, mais elle souffre d'un déséquilibre, car 70 % de l'effectif sont constitués de sous-officiers, alors que le ratio classique est de 25 %. Cette situation est la conséquence des mutineries et de l'incorporation des rebelles dans les rangs de l'armée nationale. Le matériel de l'armée ivoirienne est issu en majeure partie des industries d'armement françaises.

### *Partenariat avec la France*

La Côte d'Ivoire est le premier partenaire économique de la France parmi les pays de la zone CFA et le deuxième de l'Afrique subsaharienne.

De nombreux accords et traités furent passés entre la France et la Côte d'Ivoire dans les années 1959 à 1963, lors de l'accession de cette dernière à l'indépendance. La France a conservé l'usage d'une base militaire, qui sera un élément de l'intervention de la France lors des troubles. Une visite du président Alassane Ouattara en juin 2017 en France a permis de renforcer cette coopération militaire dans le domaine du renseignement et de la lutte contre le terrorisme.

Nonobstant les accords de paix qui sont aujourd'hui respectés, on peut s'interroger sur la stabilité à long terme de la Côte d'Ivoire. En cas de partition du pays entre nord et sud, qui constitue une hypothèse à envisager, la France va devoir ajuster sa position et se fixer une doctrine.

## **La République fédérale du Nigéria**

Quelques années après son accession à l'indépendance, de 1967 à 1970, le pays a connu une guerre civile particulièrement meurtrière (un million de victimes et plusieurs millions de personnes déplacées). L'origine de ce conflit est la volonté de sécession du Biafra, peuplé par l'ethnie des Ibos et qui est une des très importantes zones pétrolifères du pays.

La population s'accroît rapidement et la transition démographique n'a pas encore été faite. Le taux de croissance naturelle de la population est de 3,25 % par an. Le taux de fécondité est de 5,5 enfants par femme.

### **Gouvernance**

**L**e Nigéria est un État fédéral regroupant 36 États. Le président Muhammadu Buhari (musulman) a été réélu en février 2019 pour un mandat de 4 ans. Sur le plan juridique, trois sources de droit cohabitent : le droit coutumier, la *Common Law* héritée de la colonisation britannique, la charia surtout présente dans les États du nord.

Le pays compte 250 ethnies différentes. La langue officielle est l'anglais, mais de nombreuses langues locales sont très utilisées.

### **Religion**

**L**e Nigéria comporte trois grands groupes. Les musulmans (50 % de la population) sont d'obédience sunnite ; ils sont particulièrement nombreux dans la partie nord du pays. Les chrétiens (40 % de la population) sont répartis en 30 % de protestants évangéliques et 10 % de catholiques ; ils sont particulièrement présents dans le sud-est du pays. Les animistes et les adhérents des religions traditionnelles représentent 10 % de la population.

### **Économie**

**L**e Nigéria est le pays le plus important d'Afrique, devant l'Égypte et l'Afrique du sud. Le poids du pétrole est majeur puisqu'il représente de l'ordre de 40 % du PIB. Dans les années 2010 le taux de croissance a été assez élevé environ 6 %, mais le pays a connu une forte récession en 2016 et la croissance ne redémarre que lentement (0,8 % en 2017). Une part importante de la population vit dans des conditions de grande, voire de très grande pauvreté, et il existe des écarts considérables de revenus entre les personnes. Cette situation constitue un facteur d'instabilité dans un pays par ailleurs rongé par une corruption endémique.

### **Forces armées**

**L'**armée nigériane dispose d'un budget annuel de 2,152 Mlrds US \$ et d'un effectif de 200 000 hommes. Elle a participé à hauteur de 1 200 hommes à la lutte contre AQMI en 2015 dans le cadre de MISMA et intervient depuis 2017 en Gambie.

### **Partenariats avec la France**

**D**e puis le sommet pour la sécurité au Nigéria, tenu à Paris le 17 mai 2014, les relations se sont intensifiées ; un accord de coopération militaire est en cours de ratification ; il a essentiellement pour objectif de fournir un cadre légal aux actions entreprises en commun dans la région.

Le Nigéria est le premier partenaire commercial de la France en Afrique subsaharienne. Le volume des échanges a été de 3,6 Mrds€ en 2017 (la France exporte 1,07 Mrds€ et importe 2,48 Mrds€). Les 120 entreprises françaises au Nigéria représentant un IDE (investissement direct étranger) de 6,5 Mrds€.

Il serait nécessaire d'aller plus loin dans la coopération de défense et de sécurité avec la Nigéria compte tenu du poids économique et démographique de ce pays.

### *Perspectives*

**S**ur le plan intérieur, le Nigéria se trouve confronté à deux mouvements conflictuels.

D'une part, l'opposition, principalement localisée dans les États du centre du pays, entre les éleveurs nomades et les cultivateurs sédentaires, donne lieu à des confrontations violentes faisant de nombreuses victimes.

D'autre part, l'insurrection islamiste Boko Haram, localisée dans le nord du pays veut étendre l'application de la charia à tous les États du Nigéria. Ce groupement, très lié à l'État Islamique, pratique le terrorisme, en se livrant à des attentats et à des enlèvements<sup>9</sup>, y compris dans les pays limitrophes (Cameroun, Niger, Tchad), où il peut trouver refuge. Malgré des interventions vigoureuses de l'armée nigériane, Boko Haram ne régresse pas, il est tout juste contenu dans les territoires du nord-est du pays.

Nonobstant le poids économique et démographique du Nigéria, son rayonnement et son impact sur l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest reste assez limité. La cause en est très probablement la difficulté qu'a le pays pour maîtriser ses problèmes intérieurs. Il ne donne pas l'image d'un pays doté d'une stabilité à toute épreuve.

Le risque d'éclatement du pays est une réalité, tant les écarts économiques et culturels sont grands entre les différents États constituant la fédération, en particulier entre le nord musulman et le sud chrétien. Si une telle éventualité devait survenir, ce serait une catastrophe pour l'ensemble de l'Afrique.

### **La République de Djibouti**

**L**e pays est indépendant depuis 1977 ; un président de la République, élu au suffrage universel pour 6 ans, détient le pouvoir exécutif ; un parlement, dont les membres sont élus pour 5 ans, détient le pouvoir législatif. La constitution de 1992 a été remaniée, dans le détail, à plusieurs reprises.

La quasi-totalité de la population est de confession musulmane sunnite. Sur le plan du droit, la charia est appliquée aux musulmans et le Code civil aux autres.

Le pays compte 58 % de sa population en dessous du seuil de pauvreté.

L'armée djiboutienne est forte de quelques milliers d'hommes. Son équipement est principalement d'origine française, russe (ou de l'ancien pacte de Varsovie) et chinoise.

Sur le plan géostratégique, Djibouti occupe une place particulièrement intéressante à la corne de l'Afrique et de ce fait, il abrite un certain nombre de bases militaires étrangères de pays qui prépositionnent des forces dans cette zone sensible :

- la France, ancienne puissance coloniale, dispose d'une base forte de 1 500 hommes comportant des éléments des trois armées ;

---

9 L'enlèvement de collégiennes et de lycéennes intervenu il y a quelques années avait eu un retentissement international majeur

- les États-Unis ont installé une base de 1 800 hommes, centrée sur les aéronefs et les drones ;
- la Chine dispose d'une base de 400 hommes, susceptible d'en accueillir jusqu'à 10 000. L'activité principale concerne la participation de la Chine à la lutte contre la piraterie maritime (avec des pays européens et les États-Unis) ;
- l'Italie, l'Espagne, le Japon et l'Allemagne disposent d'installations plus limitées, mais assurent une présence sur place.

Un traité de coopération militaire a été signé entre la France et la République de Djibouti le 21 décembre 2011 et il est entré en vigueur le 1er mai 2014. Ce traité prévoit, outre la garantie par la France de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la république de Djibouti, les modalités opérationnelles accordées aux troupes françaises stationnées sur place. Le président de la République française a rendu visite à Djibouti en mars 2019 afin de conforter les liens avec ce pays.

Compte tenu de la localisation géostratégique majeure de ce petit État, la France doit maintenir, voire accroître ses liens dans les domaines militaire et économique. Par ailleurs la base de Djibouti peut servir pour la surveillance rapprochée de la Somalie.

### **La République fédérale de Somalie**

La Somalie accède à l'indépendance le 25 juin 1960. Le pouvoir politique est assuré par Siad Barre « élu » président ; pour assurer son pouvoir de plus en plus autoritaire, il s'appuie sur son clan. Il est renversé en 1991. Depuis, un grand désordre règne sur le pays. Une lutte sans merci entre les différents clans s'établit, plongeant le pays dans un état proche de l'anarchie. La partie nord du pays proclame son indépendance sous le nom de Somaliland en 1991 et la partie centrale de l'État se proclame autonome par rapport à l'État central sous le nom de Puntland en 1998. Cette situation n'est pas reconnue par la communauté internationale.

En interne, les Shebabs, groupe armé terroriste proche d'Al Qaïda, font régner la terreur dans le pays et se livrent à des attaques dans les pays voisins, en particulier au Kenya, où ils recrutent parmi les jeunes radicalisés dans la région de la côte marginalisée.

L'inorganisation du pays, la disparition de tous les services publics et les luttes incessantes entre les clans, ainsi que l'extrême pauvreté du pays ont favorisé l'apparition du grand banditisme et plus particulièrement le développement de la piraterie maritime en mer d'Oman et dans le golfe d'Aden. Cette situation a conduit à une intervention des marines occidentales, russes et chinoises.

La population est musulmane sunnite à 99 %.

Trois langues sont pratiquées : l'arabe, l'anglais et le somali.

La France ne dispose pas de représentation diplomatique à Mogadiscio et les intérêts français sont pris en charge par l'ambassadeur de France à Nairobi.

Compte tenu de la très grande instabilité de la Somalie, il paraît utile d'exercer une surveillance pour éviter et éventuellement réprimer les débordements extérieurs (piraterie, terrorisme...). Il n'y a pas d'intérêt à établir actuellement d'accord avec ce pays.

## La République centrafricaine

La RCA occupe une place centrale en Afrique comme son nom l'indique. Ce pays, connu jadis sous le nom d'Oubangui-Chari, a été une colonie française et a fait partie de l'AEF de 1889 à 1960, date de son accession à l'indépendance. Le premier président David Dacko a été rapidement renversé par Jean-Bedel Bokassa, qui se fait proclamer empereur en 1976. Il est déposé en 1979. S'ouvre alors une longue période d'instabilité qui perdure et s'est même aggravée.

### Gouvernance

Des troubles ont débuté par une avancée et la prise de Bangui par les rebelles Séléka, auxquels se sont opposés les anti-Balaka. Aujourd'hui les deux tiers du pays ne relèvent plus du pouvoir central, mais sont sous la coupe de 14 groupes armés, plus ou moins rattachés aux deux mouvements précités qui, tous, aspirent à participer à la gouvernance du pays. Initialement, ces mouvements n'avaient pas de connotation religieuse marquée ; ils relevaient davantage du clanisme, mais une évolution est en cours, le nord du pays, dont sont issus les mouvements proches du Séléka, étant plutôt musulman.

Le 5 décembre 2013, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2127, qui prévoyait en particulier le soutien des Nations unies à la Force africaine, la MISCA, dont l'effectif devrait atteindre les 4 000 hommes, ainsi que le soutien par les forces françaises (opération Sangaris) de cette force africaine, avec autorisation d'usage de la force au besoin.

L'ONU a mis en place, en avril 2014, une force d'interposition : la mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA), forte de 14 000 hommes (militaires et policiers). Un accord de paix a été signé le 5 février 2019, entre le gouvernement de Bangui et les 14 groupes armés ; mais cet accord, qui prévoyait l'entrée au gouvernement de représentants des groupes armés, n'est guère respecté.

Des attentats et des enlèvements sont perpétrés par des groupes terroristes islamistes dans le nord (à la frontière avec le Tchad).

### Religion

La population se répartit entre 80 % de chrétiens, 10 % de musulmans et 10 % d'animistes. Suivant l'acception retenue, la RCA n'est pas un pays islamique ; mais les musulmans représentent une minorité significative et active.

Les *forces armées* centrafricaines (FACA) sont composées de 6 000 hommes et la gendarmerie de 1 800 hommes ; elles sont en cours de restructuration. La mission européenne de conseil et de formation opérationnelle des forces armées centrafricaines EUTM RCA, déployée en juillet 2016, a pour mandat d'accompagner cette restructuration des FACA. La France doit livrer 400 fusils d'assaut destinés à équiper les FACA. La Russie fournit assistance (instructeurs) et armes aux FACA. La livraison d'armes chinoises a été refusée par l'ONU.

### *Économie*

Le pays est au bord de l'implosion et ne survit que grâce à l'aide financière de l'UE, de la Banque mondiale et de la banque africaine de développement.

### *Partenariat avec la France*

Pour sécuriser l'unique corridor qui ravitaille la capitale centrafricaine et éviter une crise majeure, les instructeurs français (policiers, gendarmes, douaniers ou encore agents des eaux et forêts) de Civipol, l'agence de coopération internationale du ministère de l'intérieur, installent des postes barrières, forment et équipent les forces de sécurité de la RCA.

### *Perspectives*

Compte tenu de sa position géographique, sa stabilité est nécessaire pour éviter une pénétration des groupes terroristes au centre de l'Afrique. L'absence de contrôle sur les frontières perméables facilite l'implantation et les mouvements de cellules terroristes dans le nord des États côtiers limitrophes : Ghana, Togo, Cameroun (plusieurs attentats ces dernières années), Bénin (un attentat en mai 2019). La République démocratique du Congo, bien qu'éloignée de la mouvance islamiste, est en proie à des troubles récurrents et à des luttes de clans qui visent à prendre le contrôle des nombreuses zones minières qui constituent sa richesse. En cas d'aggravation possible sinon vraisemblable de la situation, la France, en tant qu'ancienne puissance coloniale, devra envisager une extension de l'opération Barkhane, afin d'éviter l'atomisation du pays.

## **L'Union des Comores**

L'union des Comores est un archipel constitué de trois îles principales : la grande Comore, Anjouan et Mohéli. Elle est située dans le canal de Mozambique, axe important de trafic maritime.

À la suite d'un processus référendaire, les Comores sont indépendantes depuis juillet 1975. Mais l'île de Mayotte est restée dans le giron de la France et est aujourd'hui un département français.

Plus de 560 000 Comoriens vivent à l'étranger.

L'union des Comores est un des États les plus pauvres de la planète.

### *Gouvernance*

Après l'indépendance, les Comores ont connu une succession de coups d'État et une grande instabilité politique. Une nouvelle constitution a été mise en place en 2018, renforçant encore les pouvoirs du président. L'islam est religion d'État.

Sur le plan des relations internationales, l'Union des Comores entretient des relations étroites avec l'Arabie saoudite, après avoir rompu ses relations avec l'Iran et le Qatar. Elle a aussi des liens économiques avec la Chine et la Russie.

### *Partenariat avec la France*

Les relations avec la France, ancienne puissance coloniale, s'inscrivent dans un contexte de revendication territoriale sur le département de Mayotte, qui subit une grosse pression migratoire des clandestins comoriens ; la population immigrée, en très grande partie clandestine (un habitant sur trois serait un étranger en situation irrégulière), y est estimée à 45 % de la population adulte de l'île ; 95 % des étrangers sont de nationalité comorienne. Cette situation va poser à court terme des problèmes de souveraineté du département, d'une grande complexité.

Un accord de partenariat de défense de septembre 2010 porte sur la formation de l'armée comorienne et la surveillance maritime du secteur. Par ailleurs, un accord sur le développement économique, dont l'enveloppe budgétaire est de 135 M€, couvre la période 2015-2020. La visite à l'Élysée du président comorien Azali Assoumani en juillet 2019 a resserré les liens avec la France.

### **Synthèse**

Les intérêts de la France, et plus largement de l'Union européenne, vis-à-vis de cette zone sont de trois ordres.

#### *Le terrorisme*

De nombreux groupes sont actifs dans cette région d'Afrique et la tendance n'est pas à l'apaisement, mais plutôt à l'extension de ces zones dangereuses. Le terrorisme, les trafics de toute nature et le grand banditisme sont très souvent entremêlés.

#### *L'émigration*

La quasi-totalité des pays de cette région n'ont pas encore opéré leur révolution démographique et leur incapacité à nourrir convenablement leur population risque de gonfler le flux migratoire à destination de l'Europe dans les décennies qui viennent et ce, d'autant plus que s'y trouvent déjà des communautés significatives de personnes issues de ces pays.

#### *L'accès aux matières premières sensibles*

Certains pays de cette zone disposent d'importantes richesses minières, dont la France et l'Europe ont besoin pour assurer le fonctionnement de leur industrie. Si, par le fait de la déstabilisation de cette zone, l'accès à ces matières premières venait à être coupé, il s'ensuivrait une crise en Europe.

Cette région extrêmement disparate se caractérise par son instabilité. Dans de nombreux pays, les institutions sont fragiles et souvent issues de « coups d'État ». Le Sénégal, dont les institutions fonctionnent de façon démocratique, constitue pour le moment une exception.

Trois États doivent faire l'objet d'une attention particulière :

- le Nigéria, par sa démographie pèse sur l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest ; actuellement aux prises avec la rébellion islamique Boko-Haram, sa déstabilisation serait une catastrophe pour toute l'Afrique ;

## QUELS PARTENARIATS DE LA FRANCE DANS LE MONDE ISLAMIQUE ?

- la Somalie est dépourvue de structure étatique et est aux mains des bandes armées relevant de diverses mouvances terroristes. Cette situation a permis l'implantation de la piraterie maritime sur les côtes et aux Shebabs de se livrer à des agressions au Kenya,
- la république centrafricaine est aujourd'hui en pleine anarchie. Elle a une position stratégique et peut constituer un axe de pénétration des mouvements terroristes vers l'Afrique centrale : RDC, Congo, Gabon... et vers l'Afrique australe.

Au Nigéria et en RCA, ainsi qu'en Côte d'Ivoire, l'hypothèse d'une division entre le nord (islamique) et le sud (chrétien), comme au Soudan, ne peut être totalement exclue.

Dans ce contexte, des actions suivant quatre axes doivent être privilégiées :

- développer les relations avec le Sénégal, qui constitue un modèle, tant sur le plan économique que politique pour l'Afrique de l'Ouest. Ces relations peuvent se décliner dans les domaines de la défense, de l'économie et de la culture ;
- apporter une aide au Nigeria, dont la survie en tant qu'État est d'une absolue nécessité pour la stabilité de l'ensemble du continent africain. Cette aide doit essentiellement porter sur la lutte contre Boko Haram (méthode de lutte antiguérilla, renseignement, fourniture d'armes...) ;
- exercer une surveillance de la Somalie, pour éviter les débordements et les exactions des « tribunaux islamiques » sur les pays voisins, particulièrement le Kenya. La base militaire française de Djibouti peut assurer cette surveillance ;
- contribuer à rétablir la paix en RCA, en procédant éventuellement à une extension des missions de l'opération Barkhane, afin d'éviter que la déstabilisation de ce pays ne conduise à nourrir la dislocation de la RDC, dont les richesses minières font l'objet de convoitises multiples.

Ces quelques éléments peuvent servir de guide à la poursuite et au développement d'une politique d'accords et de partenariats bilatéraux ou multilatéraux à mettre en place avec l'ensemble des pays de l'Afrique de l'Ouest. Cette zone comportant des pays ayant fait partie de l'ancien Empire français (AOF et AEF) et étant, aujourd'hui, membres de la Francophonie, la France a une responsabilité particulière à leur égard. Par ailleurs le Royaume-Uni ayant eu une présence importante dans la région (Ghana, Nigéria...), il conviendrait de l'associer à ces démarches.

## Fiche 5 – L'Asie centrale

Dans ce chapitre sont regroupés non seulement les cinq anciennes républiques soviétiques du Kazakhstan, du Kirghizstan, de l'Ouzbékistan, du Tadjikistan et du Turkménistan, mais aussi un État limitrophe l'Azerbaïdjan, qui présente beaucoup de caractères communs avec les premières, ainsi que les républiques islamiques d'Afghanistan et du Pakistan.



Pour les cinq premiers, les sept décennies passées sous la férule du communisme ont laissé une forte empreinte laïcisante, d'autant plus que leurs dirigeants sont en général d'anciens responsables du régime antérieur. La population comporte aussi une proportion variable d'orthodoxes, descendants des Russes déportés pour « russifier » la population, bien que ceux-ci aient tendance à prendre le chemin inverse. Ainsi, il est symptomatique que leur dénomination officielle est simplement « République de... », alors que deux autres ont précisé leur confession en ajoutant le terme « islamique ».

Ils ont pris leur indépendance en 1991 à la chute de l'Union soviétique, mais ont gardé des liens étroits avec l'ancienne puissance dominante. Ils ont ainsi adhéré à la CEI (Communauté des États indépendants), ont rejoint l'ONU et la plupart des instances internationales (l'Organisation de coopération de Shanghai, la Communauté économique Eurasiatique). Ils ont également adhéré à l'OCI (Organisation de la coopération islamique), mais à aucune autre organisation de caractère religieux, notamment pas à la CMICT.

Ils ont également pris parti contre le régime des talibans afghans après les attentats du 11 septembre, certains allant jusqu'à offrir des facilités aux membres de l'Otan engagés dans leur éviction ; ils soutiennent plus ou moins ouvertement le gouvernement afghan actuel. Par contraste, la population afghane a montré sa volonté farouche d'indépendance en repoussant les prétentions de l'Union soviétique ; ses voisins devront tenir compte de l'issue de la lutte du gouvernement actuel contre les talibans, quelle qu'elle soit.

Bien que composés d'ethnies différentes, incluant des minorités résultant des vagues d'immigration forcée avant et pendant la Deuxième Guerre mondiale, les 82 millions d'habitants des pays ex-soviétiques sont turcophones à l'exception des Tadjiks qui sont iranophones ; mais le russe est parlé couramment par une bonne partie de la population, quand ce n'est pas la langue officielle. La densité est faible (18 hab./km<sup>2</sup>), sauf en Azerbaïdjan (115 hab./km<sup>2</sup>), car la région est assez désertique, à l'exception des vallées fluviales où se pratique l'irrigation.

La religion principale est l'islam, majoritairement chiite en Azerbaïdjan et sunnite dans les cinq autres pays, avec des minorités chrétiennes, essentiellement orthodoxes, parmi la population d'origine russe. Mais tous ces pays gardent une forte empreinte de la très longue période soviétique, avec une faible pratique religieuse. La religion a toutefois tendance à remplacer peu à peu l'idéologie communiste.

« *L'Asie centrale dans son ensemble répond donc à un modèle d'autoritarisme postsoviétique que l'on retrouve, par exemple, dans la Biélorussie d'Alexandre Loukachenko, bien plus qu'à un schéma inspiré de la Turquie ou de l'Iran : les liens culturels et linguistiques avec ces pays ainsi que leur appartenance commune au monde musulman ne doivent pas effacer l'histoire des deux derniers siècles, faisant de l'Asie centrale un espace profondément russifié et soviétisé dans ses modes de fonctionnement et dans ses cadres conceptuels. Les chefs d'État ont d'autant plus cherché à développer ce modèle d'autoritarisme laïc présenté comme « éclairé » que, depuis l'intervention américaine en Afghanistan, la région met en avant son rôle de rempart face à l'islamisme, ce qui permet aux pouvoirs en place de jouer la carte du chantage à l'islamisme en cas d'effondrement de leur régime, tout en renforçant à outrance leur autoritarisme » [Réf 24].*

Dans cette optique, il est probable que la Chine, soucieuse de contenir les mouvements séparatistes ouïghours, qualifiés de terroristes, fera tout pour maintenir la stabilité politique dans ces pays, surtout ceux situés à l'est de la Caspienne, fut-ce au prix de d'un appui inconditionnel à des pouvoirs fort peu démocratiques ; cela sera facilité par la loi antiterroriste de 2015, rompant avec la tradition de non-ingérence dans les affaires intérieures des pays étrangers, autorisant l'envoi de personnel en dehors de ses frontières. La Chine a ainsi conclu un accord avec le Tadjikistan, étendu en 2016 au Pakistan et à l'Afghanistan.

Sauf l'Iran et le Pakistan, les pays de cette région sont totalement enclavés sans accès à la mer<sup>10</sup>.

État	Population en millions d'habitants	Superficie en km <sup>2</sup>	PIB en Mds \$US	PIB par habitant en \$US
<b>Kazakhstan</b>	18,6	2 724 900	160,8	80 837
<b>Kirghizistan</b>	6	199 900	6,5	1 073
<b>Ouzbékistan</b>	32,4	447 400	50	1 534
<b>Tadjikistan</b>	8,9	143 100	7,5	842
<b>Turkménistan</b>	5,1	488 100	37,9	6 389
<b>Asie Centrale à 5</b>	71	4 003 400		
<b>Azerbaïdjan</b>	9,9	86 600	39,2	4 100
<b>Afghanistan</b>	35,5	652 100	20	550
<b>Pakistan</b>	207	796 100	305	1 548

## La République du Kazakhstan

Le Kazakhstan est le neuvième plus grand pays du monde. Sa capitale Astana s'est substituée en 1997 à Alma Ata.

La steppe recouvre la majeure partie du territoire, la partie occidentale du pays étant même désertique, ce qui explique sa faible population : 18 millions d'habitants en 2014, soit 6,6 habitants par km<sup>2</sup>. Si la période soviétique avait vu d'importantes déportations vers ce pays (Tatars de Crimée, Polonais, Tchétchènes, Allemands de la Volga et autres), les années qui suivirent l'indépendance en 1991 virent le phénomène inverse.

Durant la période soviétique, fut installé le polygone nucléaire de Semipalatinsk et ses laboratoires associés, où furent effectués les tests nucléaires de l'URSS ; il fut fermé en 1991, mais ses effets se font encore sentir dans la population kazakhe. En 1954, Nikita Khrouchtchev lança la campagne des terres vierges visant à mettre en culture le nord du pays et le sud de la Sibérie ; le résultat ne fut pas à la hauteur des attentes et des investissements réalisés ; une bonne partie de la région perdit rapidement les terres de surface balayées par le vent sibérien. Le complexe spatial de Baïkonour, bien que passé sous l'autorité kazakh, continue d'être géré par la Russie.

### Gouvernance

Le pays est une république laïque de type présidentiel, avec un président élu et un parlement à deux chambres. Mais la démocratie n'est que partielle. Le président Noursoultan Nazarbaïev est arrivé au pouvoir en 1990 et a été régulièrement réélu depuis ; il a remporté les dernières élections de 2015 avec 97,7 % des suffrages exprimés.

La langue officielle est le russe.

<sup>10</sup> La mer Caspienne est une mer fermée...

### *Religion*

La diversité de la population fait que la religion principale est l'islam (70 %), en majorité sunnite, les chrétiens, essentiellement des orthodoxes, étant voisins de 26 %. Ce pourcentage a cependant tendance à baisser, les chrétiens rentrant dans leur pays d'origine. La religion est un facteur de regroupement communautaire.

### *Économie*

Le PIB provient pour l'essentiel de l'exploitation pétrolière et gazière : gisement de Tengiz et surtout le gisement géant de Kashagan, dans le nord de la mer Caspienne, au développement duquel participe le groupe pétrolier Total avec une participation de 18.52 % ; la zone maritime appartenant au Kazakhstan contiendrait 75 % des réserves de la mer Caspienne. L'agriculture y intervient néanmoins pour 5 %, compte tenu de l'extension du pays.

La croissance annuelle du PIB fut voisine de 10 % pendant la première décennie du nouveau millénaire.

Le pays dispose également d'importantes ressources minières : fer (8 % des réserves mondiales), manganèse, chrome (1/3 des réserves mondiales en exploitation), uranium (17 % des réserves mondiales) et charbon (9e producteur mondial).

### *Forces armées et de sécurité*

Comme les autres pays de la sphère soviétique, le Kazakhstan a dû constituer sa propre armée à partir de son indépendance en 1991. Placée sous le commandement suprême du président de la République, celle-ci comprend les trois composantes de base (terre, air, mer), auxquelles s'ajoute la garde républicaine. Les effectifs sont mal connus (entre 65 000 et 100 000 personnes). Leur équipement est, pour la majeure part, un héritage des troupes soviétiques, mais y figure également des avions de transport d'Airbus ou de Boeing.

### *Relations internationales*

Depuis l'indépendance, le Kazakhstan a signé un certain nombre de traités ou de conventions, soit multilatéraux (essentiellement dans le cadre de l'ONU), soit bilatéraux. Il est un membre fondateur de l'organisation du traité de sécurité collective (OTSC) et de l'organisation de coopération de Shanghai (OCS). Il a également un accord de partenariat avec l'Otan et un accord de partenariat et de coopération renforcé avec l'UE. Le pays a aussi intégré l'OSCE, dont il assumait la présidence en 2010.

### *Partenariats avec la France*

Les relations diplomatiques ont été établies dès janvier 1992, avec la signature d'un accord sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements, accord renouvelé en 1998, accompagné d'une convention en vue d'éviter les doubles impositions et l'évasion fiscale.

Les échanges commerciaux sont toutefois modestes, la France n'étant que le 6e client (3 619 M€ d'importations, essentiellement du pétrole) et le 6e fournisseur (320 M€ d'exportations) du Kazakhstan en 2017.

La section française de l'École internationale Mira d'Astana conduit jusqu'au baccalauréat.

En 2008 a été signé un accord de coopération intergouvernemental en matière militaire, complété en 2011 par un accord de coopération en matière d'armement.

## La République du Kirghizistan

**L**e Kirghizistan est un pays très montagneux (le point culminant, le pic Pobedy atteint 7 439 m), peuplé dans ses vallées. Sa capitale est Bichkek, à la frontière avec le Kazakhstan.

La langue officielle est le russe.

### Gouvernance

**L**e pays est indépendant depuis 1991. Élu président de la République peu avant l'indépendance, Askar Akaïev fut renversé à la suite de violentes manifestations en avril 2005. Son successeur fut son ancien Premier ministre Kourmanbek Bakiev. Sous la pression de la rue, celui-ci proposa une nouvelle constitution plus démocratique sur la base d'un régime présidentiel parlementaire. En 2010 de violentes manifestations poussèrent Bakiev à la démission et, un an plus tard, se mit en place un véritable régime parlementaire.

### Religion

**L**e Kirghizistan est un *État* laïc, où la religion est majoritairement l'islam sunnite (85 % de la population), mais la pratique religieuse est faible (l'empreinte communiste demeure forte). Les 15 % restants se partagent entre les orthodoxes et, dans une moindre mesure, les catholiques.

### Économie

**L**e pays est relativement pauvre, l'agriculture demeure la principale richesse. Le PIB ne s'élevait qu'à 8 Mrds US \$ en 2017 et la première source de devises est la production d'or de la mine kirghizo-canadienne de Kumtor, dont l'activité représente environ 10 % du PIB.

Les échanges commerciaux entre la France et le Kirghizistan sont extrêmement modestes (19,2 m US \$ en 2017), la France n'étant que le 12<sup>e</sup> fournisseur et 35<sup>e</sup> client du Kirghizistan.

### Relations internationales

**D**ans la région nord du pays sont concédées plusieurs bases militaires internationales, essentiellement aériennes, à la Russie (conservée après l'indépendance) et aux États-Unis (base aérienne de Manas, utilisée largement pour leur logistique vers l'Afghanistan).

Il est membre de la CEI.

L'Union européenne prévoit de conclure des négociations pour un accord de partenariat et de coopération renforcé.

### *Partenariats avec la France*

La France et le Kirghizistan ont signé en 1994 un traité d'entente, d'amitié et de coopération et deux accords, l'un d'encouragement et protection des investissements, l'autre de coopération culturelle, scientifique et technique.

### **La République d'Ouzbékistan**

La partie occidentale du pays est désertique et la population (73 habitants par km<sup>2</sup>) est concentrée à l'est fertile. Sa capitale est Tachkent ; la deuxième ville, Samarkande, est plus connue.

### *Gouvernance*

La constitution du 8 décembre 1992 a institué un régime de type présidentiel, avec un parlement devenu bicaméral fin 2004 (Oliy Majlis et Sénat). Le président est élu pour sept ans au suffrage universel direct et ne peut se présenter plus de deux fois consécutivement. Il nomme le gouvernement, qui doit recevoir l'investiture du parlement. Cela n'a pas empêché le président Islam Karimov de rester au pouvoir plus de 26 ans, jusqu'à sa mort en 2016. Shavkat Mirziyoyev lui a succédé le 4 décembre 2016.

Les collectivités territoriales disposent de leurs propres organes de représentation (gouverneurs et assemblées territoriales), notamment la République autonome du Karakalpakistan.

Plusieurs partis ont des députés au parlement, mais tous soutiennent inconditionnellement la politique du président.

### *Religion*

L'Ouzbékistan est un pays laïc, mais près de 94 % de la population est musulmane sunnite, les chiites représentant moins de 1 %. L'autre minorité, constituée par la population d'origine russe, est orthodoxe.

Le « Mouvement islamique d'Ouzbékistan », basé en Afghanistan, a pour but explicite la création d'un État islamique dans la vallée de la Fergana qui s'étend sur l'est de l'Ouzbékistan, le sud du Kirghizstan et le nord du Tadjikistan.

### *Économie*

Le PIB a plus que doublé en 10 ans. L'Ouzbékistan est un pays agro-industriel. 38 % de la population active est occupée dans l'agriculture majoritairement irriguée.

Le pays dispose également d'importantes richesses minières (gaz, uranium, cuivre, pétrole), ce qui contribua à l'industrialisation du pays dans l'après-guerre ; les secteurs de l'extraction minière, du raffinage du pétrole ou encore de la machinerie agricole et de l'assemblage de voitures ont bénéficié récemment une bonne partie des investissements étrangers.

En 2017, la France n'est que le 16e fournisseur, avec une part de marché de 0,8 % (80 M€) et 40 M€ d'importations.

### *Forces armées*

**C**réées en 1992, elles sont sous le commandement du président de la République ; un accord de défense mutuelle a été signé avec la Russie en 2005. Les bataillons des forces spéciales sont déployés à la frontière du Tadjikistan et du Kirghizstan, affectés à la lutte contre le terrorisme. Les effectifs totaux seraient de l'ordre de 55 000 personnes.

L'équipement est celui dont disposait sur place l'armée Rouge avant la dissolution de l'Union soviétique.

### *Relations internationales*

**L**es États-Unis ont disposé de la base de Karshi-Khanabad, pour leur intervention en Afghanistan.

L'Union européenne prévoit de conclure des négociations pour un accord de partenariat et de coopération renforcé.

### *Partenariats avec la France*

**L**e 1<sup>er</sup> mars 1992, les deux pays signent à Tachkent un **protocole établissant leurs relations diplomatiques**. Un traité d'amitié et de coopération vient renforcer ce protocole le 27 octobre 1993. François Mitterrand est le **seul président français à s'être rendu en Ouzbékistan** durant l'exercice de son mandat, en avril 1994. Le président ouzbek Karimov a visité officiellement la France deux fois, en octobre 1993, puis en avril 1996, à l'occasion de la semaine de l'Ouzbékistan à l'UNESCO. Le président Mirziyayev a effectué une visite d'**État** en octobre 2019, pour renforcer les liens économiques et commerciaux entre les deux pays. Les liens culturels sont très forts : plus de 350 000 étudiants ouzbeks apprennent le français et Tachkent dispose d'une école française qui conduit jusqu'au baccalauréat.

## **La République du Tadjikistan**

**S**a capitale est Douchanbé ou Dushanbé.

### *Gouvernance*

**L**e Président est élu au suffrage universel pour sept ans, mandat renouvelable une fois, mais ce principe n'a pas été respecté. Il nomme le gouvernement qui doit être approuvé par le parlement bicaméral, composé d'une chambre basse de 63 sièges et d'une chambre haute de 33 membres.

Le président du parlement qui fit la proclamation d'indépendance en 1991 fut renversé par Rakhmon Nabyev, ancien secrétaire général du parti communiste, dont l'élection à la présidence entraîna une guerre civile entre partisans du gouvernement postcommuniste, soutenus par Moscou, et une opposition variée, allant de démocrates libéraux à des groupes islamistes, en passant par une série d'organisations représentant certains groupes ethniques ou régionaux. Les troupes russes, notamment des gardes-frontières, participèrent aux affrontements, tandis que les civils russes fuirent en masse la guerre et la misère grandissante. Contraint à la

démission, Nabiyeu fut remplacé par Emomalii Rahmon, président du parlement, mais le conflit se poursuivit jusqu'en 1997, où un accord de paix fut signé sous l'égide des Nations unies et de la Russie. Le Président Rahmon fut réélu en 1999, avec 99 % des suffrages, puis en 2006 et en 2013.

Le parlement est largement dominé par le parti du président créé en 1994. Ce parti est nationaliste (tadjik) et anticlérical.

### *Religion*

La population est musulmane à 95 % dont 90 % sunnites et 5 % ismaéliens, le solde se répartissant entre les différentes minorités, dont les chrétiens orthodoxes. L'activité religieuse fait l'objet de surveillance stricte. Les autorités de cet État laïc ont pris en 2015 des mesures radicales pour contrer l'influence des extrémistes religieux, parmi lesquelles le rasage forcé des barbes et une campagne contre le port du hijab. Cependant, le 29 juillet 2019, un attentat, revendiqué par Daech, a été perpétré, avec une voiture bélier, contre sept cyclistes occidentaux, faisant quatre morts, dont certains achevés à l'arme blanche et deux blessés graves.

### *Économie*

Le pays, qui était l'un des plus pauvres de l'Union soviétique, a vu sa situation empirer avec la guerre civile. Depuis, son PIB est remonté. Son industrie principale est celle de l'aluminium, qui bénéficie de l'importance du potentiel hydroélectrique du pays, bien qu'il soit obligé d'importer l'alumine. Il possède également des mines d'antimoine, de plomb, d'or et d'argent.

En 2016, la France n'était que le 34e client (0,90 M€ d'importations) du Tadjikistan et son 17e fournisseur (14,30 M€ d'exportations).

### *Forces armées et de sécurité*

Elles comprennent les unités de terre, de l'air, de garde-frontières et une garde nationale ; elles sont sous le commandement du président de la République.

### *Relations internationales*

Depuis l'indépendance, le Tadjikistan a signé un certain nombre de traités ou de conventions, soit multilatéraux (essentiellement dans le cadre de l'ONU), soit bilatéraux. Il est notamment membre de la CEI et de l'OSCE. Il a signé la convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction en 1993, la convention internationale pour la répression du financement du terrorisme et celle des Nations-unies contre la criminalité transnationale organisée en 2000.

La Russie possède sa 201e base militaire près de Douchanbé ; sa présence militaire (5 000 hommes de l'infanterie motorisée) visait à aider les garde-frontières tadjikes ; le maintien de cette base fut renouvelé en 2013 en échange de fournitures militaires.

La proximité des conflits en Afghanistan a d'importantes répercussions sur la politique étrangère du Tadjikistan. Lors de l'intervention de la coalition internationale en 2002, le gouvernement tadjik autorisa l'emploi de bases aériennes par les forces de l'Otan, à des fins de réapprovision-

nement de carburant ; la France avait entre 2002 et 2014 une base aérienne à Douchanbé, où étaient déployés près de 170 soldats. De plus, le gouvernement tadjik autorise les États-Unis et l'Otan à utiliser des routes tadjikes pour approvisionner, en matériel non militaire, la coalition en Afghanistan. Par ailleurs, depuis 2004, une base indienne, la Farkhor Air Base, est présente sur le territoire national.

### *Partenariats avec la France*

**L**es relations diplomatiques avec la France ont été établies dès mars 1992. L'offensive contre l'Afghanistan en 2001 a conduit les deux pays à négocier et signer un accord sur le statut des forces françaises. En 2002, ils ont signé un accord sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements, un accord de coopération culturelle, scientifique et technique et un accord relatif à la coopération en matière de sécurité intérieure.

## **La République du Turkménistan**

80 % du pays est désertique (désert de Karakou). Sa capitale est Achgabat.

### *Gouvernance*

**L**ors de l'indépendance en 1991, le premier secrétaire du parti communiste local Saparmyrat Nyýazow est devenu président du pays ; il l'est resté jusqu'à sa mort en 2006, maintenant un culte de la personnalité digne de la meilleure période soviétique. Son successeur Gurbanguly Berdimuhamedow, qui a été réélu trois fois (avec 98 % des suffrages en 2017), a maintenu cette tradition ; il porte officiellement le surnom d'Arkadag (patron protecteur). Le pouvoir législatif est exercé par le conseil du Peuple, une assemblée de 2 500 membres.

### *Religion*

**U**ne estimation datant de 2008 donne 89 % de musulmans sunnites et 9 % de chrétiens orthodoxes, seules religions reconnues officiellement, la loi obligeant les congrégations religieuses à s'enregistrer. Il y aurait néanmoins une petite minorité chiite.

### *Économie*

**L**e PIB dépend essentiellement de la production d'hydrocarbures (gaz naturel, dont il détient 12 % des réserves mondiales, et pétrole) et accessoirement du coton cultivé sur les terres irriguées. La balance du commerce extérieur est excédentaire (4 Mrds US \$ d'exportations pour 2,85 Mrds US \$ d'importations en 2004). La France a une position modeste (96 Mrds US \$ d'importations contre 4 Mrds US \$ d'exportations en 2017) ; les groupes de travaux publics Bouygues et Vinci interviennent dans le pays.

Un gazoduc via le Xinjiang assure 30 % de la consommation chinoise.

### *Forces armées*

**C**réée en 1992, l'institution de défense turkmène s'appuie sur les trois composantes, terrestre, navale et aérienne, placées sous le commandement en chef du président de la République. Les effectifs sont modestes (22 000 hommes), équipés de matériel hérité de l'époque soviétique, qui n'a pas toujours été entretenu de façon optimale.

### *Relations internationales*

**A**dhérent initial de la CEI, le Turkménistan n'en est plus que membre associé.

Le pays a adhéré à la convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction (1993), à la convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction (1997) et à la convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif (1997).

### *Partenariats avec la France*

**L**a France a ouvert une représentation à Achgabat, lors de la visite du président Mitterrand en 1994, et celle-ci fut élevée au rang d'ambassade en 1999. Le président Turkmène est venu en France en 2010. Les deux pays ont signé en 1994 un traité d'entente, d'amitié et de coopération, ainsi que plusieurs accords concernant une convention fiscale, l'encouragement et la protection réciproques des investissements et l'enseignement des langues. En 2010, deux accords ont été conclus : l'un porte création d'une commission mixte intergouvernementale franco-turkmène pour la coopération économique ; l'autre concerne la coopération culturelle, éducative, scientifique et technique.

L'école française Mlf - Bouygues d'Ashgabat assure les classes jusqu'à la fin du second cycle.

## **La République d'Azerbaïdjan**

**L**e pays a une densité de 115 habitants par km<sup>2</sup>, ce qui est élevé compte tenu du fait que le pays est enclavé par des montagnes au nord, à l'ouest et au sud, ne laissant qu'une plaine triangulaire débouchant sur la Caspienne. Sa capitale est Bakou.

### *Gouvernance*

**L'**Azerbaïdjan est une république à régime présidentiel ; le président élu a été renversé en 1993 par Heydar Aliyev, l'ancien chef du parti communiste, qui est resté au pouvoir jusqu'en 2003. Son fils Ilman, élu à sa suite a été réélu triomphalement en 2008 et 2013. Cette élection est toutefois sujette à caution, les résultats de cette dernière ayant été publiés accidentellement la veille du scrutin selon le Washington Post. Et pour faire bonne mesure, le président a fait nommer son épouse à la première vice-présidence.

### *Religion*

**P**ar sa constitution, c'est un État laïc, avec séparation de l'Église et de l'État. Implanté depuis le VII<sup>e</sup> siècle, l'islam est la religion de plus de 93 % de la population, partagés entre chiites (85 %) et sunnites (15 %), le solde se répartissant entre les Russes orthodoxes et les Arméniens (Haut-Karabagh). Mais comme dans les pays d'Asie centrale, l'idéologie communiste a laissé une forte empreinte, qui s'exprime en particulier par la séparation des Églises et de l'État.

### *Économie*

**E**lle très dépendante des hydrocarbures qui représentent 90 % des exportations. Ainsi en 2016, le pays a exporté 41 MT de pétrole (en baisse) et 29.4 Gm<sup>3</sup> de gaz (en hausse) et compte sur le potentiel de ses permis non explorés pour maintenir ces chiffres, car l'autoconsommation croît. La chute des prix des hydrocarbures ces dernières années a eu un impact majeur sur les rentrées de devises. Le PIB est estimé à 41 Mrds US \$ en 2017, soit 4 132 US \$/hab.

### *Forces armées*

**E**lles sont composées par des éléments des trois armes, terre (85 000 hommes), air (8 000 hommes) et mer (2 200 hommes). La formation est souvent assurée en coopération avec la Turquie, par les États-Unis (Marine et Forces spéciales). L'équipement consiste, pour la majeure partie, en matériel russe hérité lors de l'effondrement de l'URSS, mais le pays a créé depuis sa propre industrie d'armement.

### *Relations internationales*

**S**a relation avec son voisin arménien est mise à mal par l'existence des enclaves que chacun possède sur le territoire de l'autre. Le Nakhitchevan en Arménie, qui avait le statut de république socialiste soviétique autonome, a proclamé son indépendance en 1990 et pratiqué une discrimination ethnique qui a conduit la population d'origine arménienne à quitter le pays. Le Haut Karabagh avait été rattaché à l'Azerbaïdjan par Staline en 1920, alors qu'il était majoritairement peuplé d'Arméniens ; en 1991, il s'est autoproclamé indépendant, ce qui a entraîné une guerre entre les Azerbaïdjanais et les Arméniens, et l'exode de la plupart des Azerbaïdjanais qui y vivaient. Des négociations seraient toutefois en cours dans le plus grand secret.

Les relations sont particulièrement privilégiées avec la Turquie, facilitées par le fait que les deux langues sont mutuellement compréhensibles et par une position commune vis-à-vis de l'Arménie.

Les relations sont également étroites avec l'Iran qui possède une importante population azérie.

L'Azerbaïdjan est le seul État islamique à entretenir des relations diplomatiques avec Israël depuis son indépendance, officialisées le 7 avril 1992.

Ce pays a par ailleurs souscrit en 1993 à la convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction, a

signé le traité d'interdiction complète des essais nucléaires, adopté par l'assemblée générale des Nations unies le 10 septembre 1996 et, dans les années suivantes, un certain nombre de conventions ou protocoles visant à lutter contre la criminalité organisée sous toutes ses formes.

### *Partenariats avec la France*

**L**a France a ouvert une représentation diplomatique en 1992. Les deux pays ont signé : en 1993, un traité d'amitié, d'entente et coopération ; en 1997, un accord sur la liberté de circulation et un accord relatif aux transports aériens ; en 1998, un accord sur l'encouragement et la protection réciproque des investissements ; en 2001, une convention en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune ; en 2004, une convention d'assistance administrative pour la prévention, la recherche, la constatation et la sanction des infractions douanières ; en 2007, un accord sur la coopération dans le domaine du tourisme.

Les relations avec la France sont excellentes, l'Azerbaïdjan ayant apprécié les efforts de médiation faits par la France dans le conflit du Haut-Karabagh ; les présidents des deux pays se sont rendus respectivement dans l'autre pays à deux reprises (2014 et 2017).

Un lycée français à Bakou va jusqu'aux classes terminales.

### **La République islamique d'Afghanistan**

**L**e pays est un patchwork de tribus distinctes, dont il est difficile de cerner les contours, car il n'y a jamais eu de recensement systématique de la population. Les Pachtounes forment une petite moitié de la population, suivis par les Tadjiks, les Ouzbeks, les Turkmènes et d'autres groupes ethniques locaux. Il y a deux langues officielles, le dari et le pachto.

### *Gouvernance*

**L**e pays fut de tout temps une zone de transit ; de ce fait, les Afghans eurent à lutter en permanence contre des envahisseurs. Indépendant depuis 1747, les Britanniques tenteront vainement de le conquérir, le pays récupérant sa liberté complète en 1919. Soixante ans plus tard, les Soviétiques aideront le parti communiste local à prendre le pouvoir, se retrouvant face à une résistance acharnée, qui les forcera à se retirer en 1989. Après plusieurs années de guerres civiles menées par des chefs de grandes familles pachtounes, un parti islamiste fondamentaliste mené par les talibans prend le pouvoir en 1996 et instaure l'Émirat islamique d'Afghanistan. Le mouvement terroriste Al Qaïda, réfugié sur son territoire, monte l'attentat qui détruit les tours du World Trade Center de Manhattan en septembre 2001 ; invoquant l'article V du traité de l'Atlantique Nord, Georges W. Bush se lance avec ses alliés dans « une guerre contre le terrorisme » ; les talibans sont vite chassés du pouvoir, mais la coalition internationale doit maintenir plusieurs centaines de milliers de combattants sans réussir à maintenir l'ordre. Sous son égide, se met en place en 2004 un régime présidentiel, sous contrôle d'un parlement bicaméral. Les élections de 2004 portent à la présidence Hamid Karzaï, qui est réélu en 2009 dans des conditions contestées par ses adversaires. Entre-temps, les talibans sont parvenus à s'infiltrer au sein de

la population, contrôlant de fait de larges portions du territoire. Un nouveau président, Ashraf Ghani, est élu en 2014, mais il doit partager le pouvoir avec Abdullah Abdullah, nommé chef de l'exécutif. Les deux rivaux sont à nouveau candidats aux élections présidentielles du 28 septembre 2019 ; en décembre, la commission électorale n'a pas encore proclamé les résultats, contestés par les deux camps, qui négocient le partage des postes de ministres.

La majeure partie des troupes de la coalition s'étant retirées, la situation est très incertaine. La seule issue réside dans un accord politique avec les talibans ; la Russie a fait preuve d'initiative en invitant à Moscou une délégation de talibans et des membres du Haut conseil de la paix, organisme chargé par le président afghan de négocier la fin du conflit ; les États-Unis négocient également leur retrait avec les talibans.

### **Religion**

**L**es Afghans sont musulmans, avec une majorité (80 %) de sunnites et 19 % de chiites et de très petites minorités hindoues, sikhs ou chrétiennes,

### **Économie**

**L**e pays est essentiellement agricole ; autrefois autosuffisant sur le plan alimentaire, la guerre a détruit cet équilibre et conduit la population à dédier la moitié des terres cultivables à la culture du pavot, déplaçant les cultures fruitières ; alors que le pays était renommé pour la qualité de ses fruits dont il était un grand exportateur, il en est devenu importateur. Les talibans ont freiné cette culture du pavot, tout en fermant les yeux dans les zones qu'ils contrôlent, à la frontière avec le Pakistan ; avec 328 000 ha dédiés à cette culture, l'Afghanistan produit 90 % de l'opium mondial.

Mais le pays a aussi beaucoup d'atouts potentiels dans son sous-sol : minerais de fer, cuivre, plomb, zinc, aluminium, molybdène, tungstène, chrome, baryum, lithium, étain ou tantale. Le gouvernement afghan a ainsi attribué, à la suite d'un appel d'offres international en 2007, la concession d'exploitation pour 30 ans du gisement de cuivre d'Aynak aux sociétés China Metallurgical Group et Jiangxi Cooper Co en contrepartie d'investissements d'infrastructures majeures, outre les royalties habituelles. Le pays produit également du lapis-lazuli dont il était le n° 1 mondial, ainsi que des émeraudes, des rubis et des saphirs. Le sous-sol recèlerait également du gaz, du pétrole et du charbon, au point de pouvoir rendre le pays autonome si les conditions de vie se normalisaient.

### **Forces armées**

**L'**armée afghane avait été maintenue par le régime des talibans, après leur prise du pouvoir en 1996. Elle avait comme support moral la charia et son équipement était composé de matériel soviétique, y compris des chars de combat et des avions. Après la chute des talibans en 2003, elle a été complètement reformée avec l'assistance des différents pays de l'Otan participant à l'opération *Enduring freedom*. L'armée de terre devrait dépasser les 240 000 hommes ; l'armée de l'air a été reconstituée en 2010 avec un effectif de 6 000 hommes, disposant d'une centaine d'appareils, pour la plupart d'origine américaine.

L'annonce par l'Afghanistan de la construction d'une base militaire afghano-chinoise dans le corridor afghan de Wakhan, entre le Pakistan et le Tadjikistan, proche du Xinjiang chinois, a été démentie par la Chine.

### *Partenariats avec la France*

**L**a France a participé activement à la coalition militaire, au prix de la mort de plusieurs de ses soldats.

Outre le maintien de son ambassade à Kaboul, elle a signé un traité de coopération en janvier 2012 pour quatre ans, qui ne semble pas avoir été reconduit.

Deux lycées français ont rouvert leurs portes en 2003, après la chute des talibans.

### **La République Islamique du Pakistan**

**A**ppartenant à l'Empire des Indes britannique, le Pakistan est né en 1947 de la partition de celui-ci, essentiellement sur un critère religieux, lors de l'indépendance. Sa capitale est Islamabad.

Sa démographie poursuit sa croissance au taux de 2.3 % annuel, soit plus de 4 millions de personnes par an.

### *Religion*

**L**a religion musulmane est largement dominante : 97 % de la population, dont 76 % de sunnites et 21 % de chiites. Le solde se répartit entre les hindous et les chrétiens, souvent marginalisés, et quelques religions très minoritaires. Les relations entre les différents groupes donnent souvent lieu à des violences, y compris entre sunnites et chiites.

La perméabilité de sa longue frontière avec l'Afghanistan permet aux talibans afghans de se réfugier dans les zones frontalières pakistanaïses tribales pachtounes et, de là, faire tache d'huile sur les populations locales. En outre, certains de ses citoyens ont subi l'influence des talibans, ce qui a entraîné une insécurité certaine dans le pays, par des attentats en particulier.

### *Économie*

**L'**économie du Pakistan repose encore beaucoup sur l'agriculture, en particulier pour la production de coton, matière première de son industrie textile, qui assure la majeure part de ses exportations. Le Pakistan compte beaucoup sur le développement du « corridor économique Chine-Pakistan », qui devrait se traduire par des investissements colossaux de la Chine.

### *Forces armées*

**L**e Pakistan est le septième pays à avoir atteint le titre de puissance nucléaire, avec la possession de l'arme nucléaire et des lanceurs associés.

Son armée est la sixième au monde en termes d'effectifs, qui dépassent les 650 000 hommes dans l'armée de terre, 65 000 dans l'armée de l'air et 50 000 dans la marine. La France a dans le passé fourni des Mirage III et de Mirage V. Les F16 et F17 américains ont pris le relais. À l'occasion de l'opération « corridor économique Chine-Pakistan » (donnant à la Chine

un accès plus direct à l'océan indien et au golfe persique), ces deux pays auraient signé en 2018 un accord secret pour renouveler l'équipement de l'armée pakistanaise.

### *Relations internationales*

**D**ès sa création, le Pakistan a adhéré à l'ONU et à ses principales agences (FAO, OMS, UNESCO, etc.), mais aussi au groupe des non-alignés. Il est membre du FMI et de la Banque mondiale, mais aussi d'organisations musulmanes ou régionales telles que l'OCI ou l'organisation de coopération de Shanghai. Enfin, le Pakistan a signé de nombreux accords multilatéraux, dont avec la France, concernant la protection des investissements étrangers ou la non double imposition.

Les prétentions réciproques du Pakistan et de l'Inde sur le Cachemire sont la source de tensions permanentes et les ont conduits à trois guerres.

### *Partenariats avec la France*

**L**a France, en particulier la DCN, a eu une période d'échanges fructueux en matière d'armement. Mais on n'a pas oublié l'attentat contre un bus transportant des ingénieurs et techniciens français, qui a coûté la vie à plusieurs d'entre eux.

La France et le Pakistan ont signé en décembre 1962 un accord par échange de lettres au sujet de la coopération entre le CEA français et la Commission de l'énergie atomique du Pakistan à des fins pacifiques, et en 1976, un contrat d'une usine de retraitement du plutonium.

## Fiche 6 – L'Asie du Sud-Est

Le plus souvent, le périmètre de l'Asie du Sud-Est se confond avec celui de l'ASEAN (Association of South East Asian Nations) ; fondée en 1967, cette organisation régionale de coopération économique, politique et culturelle rassemble dix pays : Birmanie (Myanmar), Laos, Thaïlande, Vietnam, Cambodge, Philippines, Brunei, Singapour, la Malaisie et l'Indonésie.



Les États retenus dans l'analyse sont ceux à forte majorité musulmane : Indonésie, Bangladesh, Malaisie, Brunei, en y incorporant les Maldives

Les quelques données présentées dans le tableau ci-dessous, pour l'ensemble du périmètre, montrent les disparités démographiques et économiques de ces pays et donnent une indication du poids relatif de chacun d'eux.

	<b>Population en millions d'habitants</b>	<b>Superficie en km<sup>2</sup></b>	<b>PIB en Mrds \$US</b>	<b>PIB par habitant en \$US</b>
Indonésie	<b>268</b>	<b>1 905 000</b>	<b>1 042</b>	<b>3 894</b>
Bangladesh	<b>164</b>	<b>147 570</b>	<b>287</b>	<b>1 750</b>
Philippines	<b>107</b>	<b>300 000</b>	<b>330</b>	<b>8 229</b>
Vietnam	<b>92</b>	<b>331 041</b>	<b>241</b>	<b>6 876</b>
Thaïlande	<b>65</b>	<b>513 120</b>	<b>487</b>	<b>17 786</b>
Birmanie	<b>54</b>	<b>678 528</b>	<b>68</b>	<b>6 285</b>
Malaisie	<b>32,4</b>	<b>330 803</b>	<b>354</b>	<b>11 062</b>
Cambodge	<b>16</b>	<b>181 035</b>	<b>24</b>	<b>4 010</b>
Laos	<b>6,8</b>	<b>236 800</b>	<b>18</b>	<b>7 367</b>
Singapour	<b>5,3</b>	<b>717</b>	<b>361</b>	<b>68 100</b>
Brunei	<b>0,42</b>	<b>5 765</b>	<b>14</b>	<b>33 300</b>
Maldives	<b>0,42</b>	<b>298</b>	<b>5</b>	<b>11 900</b>

Cette région abrite le détroit de Malacca, situé entre la Malaisie et l'Indonésie, principale voie de passage entre l'océan Indien et l'océan Pacifique, qui est le couloir maritime le plus fréquenté au monde, par lequel transite un tiers du trafic mondial. Le détroit de Lombok, plus profond, relie l'océan Indien et la mer de Java ; il constitue un itinéraire alternatif (mais plus long) pour les navires dont le tonnage ne permet pas de naviguer dans le détroit de Malacca, dont la profondeur moyenne n'est que de 25 mètres. Il y a un troisième passage, le détroit de la Sonde qui sépare les îles indonésiennes de Java et Sumatra, mais peu profond et encombré de plates-formes pétrolières, il est délaissé au profit du détroit de Malacca après avoir été longtemps une importante voie maritime. La sécurité de circulation maritime est un enjeu majeur ; les marines locales y sont actives dans la lutte contre la piraterie.

Par ailleurs, le terrorisme islamiste a ouvert un nouveau front dans le Sud-Est asiatique et apparaît comme un souci majeur pour les autorités.

La région est l'objet de tensions permanentes, dues à des conflits de souveraineté sur certains archipels de la mer de Chine revendiqués par la Chine.

L'Union européenne a signé des accords de partenariat avec l'ASEAN. Cette coopération porte sur les questions de politique et de sécurité, économiques et socioculturelles. La France a été un des premiers États, hors Asie du Sud-Est, à signer le traité d'amitié et de coopération en Asie du Sud-Est et a, par ailleurs, établi des partenariats de sécurité, avec de nombreux pays de la région : Indonésie et Malaisie, mais aussi Singapour et Vietnam.

## La République d'Indonésie

**A**vec 268 millions d'habitants, l'Indonésie représente plus du tiers de la population de l'ASEAN. C'est le 4<sup>e</sup> pays le plus peuplé du monde, formé du plus grand archipel au monde, avec plus de 13 000 îles, dont 922 sont peuplées. Les plus grandes îles sont Célèbes, Sumatra, Java, Kalimantan (partie indonésienne de Bornéo) et la Nouvelle-Guinée (partagée avec la Papouasie-Nouvelle-Guinée) et Java.

La capitale Jakarta, située sur l'île de Java, compte près de 10 millions d'habitants. La conurbation (Grand Jakarta, communément appelée Jabodetabek, contraction des noms des différentes grandes villes qui la composent : Jakarta, Bogor, Depok, Tangerang, Bekasi) dépasse les 35 millions d'habitants et est la 3<sup>e</sup> ville la plus peuplée au monde ; elle est fortement menacée par la montée du niveau de la mer sous l'effet du réchauffement climatique et par le pompage excessif des eaux souterraines ; le gouvernement a annoncé en 2019 sa décision de transférer la capitale dans une autre île.

Le taux d'alphabétisation du pays est élevé à plus de 92 %.

### Gouvernance

**L'**indépendance a été proclamée le 17 août 1945. L'Indonésie est une république à régime présidentiel avec une séparation théorique des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.

Le président peut enchaîner au maximum deux mandats consécutifs de cinq ans. Le président de l'Indonésie est le chef d'État, le commandant en chef de l'armée et le responsable du gouvernement et des affaires étrangères. Le président nomme le Conseil des ministres.

Les premiers présidents ont été Soekarno (jusqu'en 1968), puis Soeharto qui a exercé un pouvoir dictatorial pendant 30 ans. En mai 1998, après les émeutes de Jakarta dues au mécontentement populaire créé par la crise économique asiatique qui avait durement touché l'Indonésie, Soeharto démissionne et son vice-président Bacharuddin Jusuf Habibie lui succède et organise en 1999 les premières élections démocratiques qui voient la victoire d'Abdurrahman Wahid, destitué en 2001. Sa vice-présidente, Megawati Sukarnoputri, la fille de Soekarno, est élue présidente et le restera jusqu'en 2004, où elle est battue aux élections par Susilo Bambang Yudhoyono, L'élection présidentielle de 2004 fut la première fois où le peuple a élu au suffrage universel direct le président et le vice-président. Le président actuel, Joko Widodo, élu en 2014, a été réélu le 17 avril 2019.

L'Indonésie est un État unitaire ; compte tenu de la grande diversité et dispersion de sa population, il a accordé une certaine autonomie aux 33 départements (subdivisions des provinces). Trois d'entre elles (Aceh, Papouasie et Papouasie occidentale) ont reçu un statut spécial, qui leur donne une plus grande autonomie législative vis-à-vis du gouvernement central, par rapport aux autres provinces.

### Religion

**L**a liberté de religion est énoncée dans la constitution indonésienne. L'État reconnaît officiellement six religions : l'islam (87 % de la population, soit 12,6 % de la population musulmane mon-

diale, ce qui en fait le pays du monde comptant le plus de musulmans), le protestantisme (7 %), le catholicisme (3 %), l'hindouisme (1,7 %), le bouddhisme (0,7 %) et le confucianisme. 0,4 % des habitants se déclarent sans religion. L'hindouisme est particulièrement présent sur l'île de Bali. La plupart des bouddhistes sont des Indonésiens d'origine chinoise. À noter cependant que la province d'Aceh, à l'extrême nord-ouest de l'île de Sumatra, applique la charia aux musulmans.

Depuis le début du siècle, l'Indonésie fait face à une vague d'attentats terroristes islamistes, dont l'attentat de la Bourse de Jakarta en 2000 et celui de Bali en 2002 (202 morts). L'emprise de Daech était peu importante (seulement 300 Indonésiens ont rejoint ses rangs), mais sa défaite et la disparition de son emprise territoriale l'ont incité à rechercher de nouveaux points d'ancrage ; il trouve en Indonésie (et dans d'autres pays du Sud-Est asiatique) un terrain favorable et la radicalisation s'est intensifiée. Ces dernières années, les attentats se sont multipliés, essentiellement revendiqués par Daech : attentats suicides, attaques contre des églises, voitures piégées près des commissariats, faisant des dizaines de morts et de blessés. Face à cette menace, les autorités indonésiennes ont adopté une attitude ferme et ont durci la législation ; ils poursuivent et répriment sévèrement les activistes des réseaux de combattants. Partisanes d'un islam modéré, elles doivent cependant composer avec des partis plus fondamentalistes, allant jusqu'au déni de la raison religieuse dans les attentats contre des communautés chrétiennes ; ce qui conduit à une introduction forte des valeurs religieuses dans la vie politique, ayant pour conséquence une intolérance accrue entre les différentes communautés, et ce qui peut apparaître comme un encouragement aux extrémistes radicaux.

### **Économie**

**L**e secteur secondaire pèse pour 41 % du PIB (45 % pour le secteur primaire), l'industrie étant principalement tournée vers le pétrole (dont la production baisse), le gaz naturel, les textiles et l'habillement. Le pays possède d'importantes ressources naturelles de pétrole brut, de gaz naturel, d'étain, de cuivre et d'or.

Les principaux partenaires commerciaux sont la Chine, puis les États-Unis qui ont conclu un partenariat global en 2010 couvrant de nombreux domaines, dont la sécurité, le contre-terrorisme et la lutte contre le changement climatique. L'Australie est aussi liée par un partenariat stratégique, de même que le Japon.

En 2017, Singapour était le 5e client (en excluant l'UE) et le 2e fournisseur de l'Indonésie. Les deux pays ont renforcé leur coopération en matière de lutte contre le terrorisme et partagent un même intérêt stratégique pour la sécurisation des détroits.

L'Indonésie a une volonté forte de se doter d'une base industrielle et technologique de défense, avec un objectif d'atteindre l'autonomie d'approvisionnement en 2029. L'approche de l'industrie française est timide, alors que le potentiel de coopération y est important.

### **Forces armées et de sécurité**

**L'**armée nationale indonésienne est forte de 360 000 hommes. Le budget de défense ne constitue que 0,8 % du PIB. Jusqu'en 1999, la police faisait partie des forces armées.

L'armée de l'air possède environ 300 appareils, dont une cinquantaine d'avions de combat et une soixantaine d'hélicoptères, en majorité français. L'aviation s'est récemment renforcée de 24 F-16 qui s'ajoutent à une flotte composée de 12 F-16 A/B Block20 livrés en 1989. La flotte de combat de première ligne comprend six chasseurs Northrop F-5E « Tiger II », cinq Sukhoi Su-27SK/SKM « Flanker-B » et 11 chasseurs multirôles « Flanker » Su-30MK/MK2, et 21 BAE Systems Hawk 200 d'attaque légère.

L'armée de terre (avec 277 000 hommes) possède des chars Leopard, acquis d'occasion en Allemagne, et des armes d'infanterie produites localement. Le véhicule de transport de troupes (VTT ANOA) est produit depuis 2008 par la Pindad avec la coopération de Renault Trucks Defense qui fournit la motorisation ; il s'inspire du VAB 6x6 Mk2 français de RTD, lui-même acheté en 46 exemplaires par l'Indonésie.

La Marine est équipée de toute la panoplie de frégates, corvettes, sous-marins, patrouilleurs... en cours de renouvellement pour certains, les navires d'attaque rapide étant équipés de missiles mer-mer chinois.

La lutte contre le terrorisme incombe en principe à la police. Toutefois, en raison de la menace grandissante du terrorisme islamiste et d'un nombre croissant d'attentats, une unité anti-terroriste provenant du corps des fusiliers marins et des forces spéciales de l'armée de l'air est en cours d'organisation. Cette force sera capable d'intervenir à tout moment et dans n'importe quelle partie du territoire en cas de menace terroriste.

### *Relations internationales*

**L'**Indonésie accueille le secrétariat général de l'ASEAN, qui joue un rôle important dans sa politique étrangère. Elle est membre non permanent du conseil de sécurité des Nations unies pour les années 2019-2020.

La relation politique UE-Indonésie s'inscrit dans le cadre de l'accord-cadre global de partenariat et de coopération (APC) signé en 2009 et couvre de nombreux domaines : commerce, environnement, énergie, migrations, lutte contre le terrorisme... Un accord de libre-échange UE-Indonésie est en cours de négociation ; le cinquième cycle de négociations s'est déroulé du 15 au 19 octobre 2018 en Indonésie.

### *Partenariats avec la France*

**E**n 2011, un partenariat stratégique a été conclu, prévoyant de renforcer les relations bilatérales et s'accompagnant d'une série d'accords et de déclarations d'intentions sur l'énergie, le tourisme, la muséologie ou encore les programmes d'enseignement et le domaine ferroviaire. En mars 2017, à l'occasion de la visite de François Hollande, la défense est évoquée et deux partenariats dans le domaine maritime et dans celui de l'économie créative et numérique ont été annoncés.

## La République populaire du Bangladesh

**E**n 1957, l'État islamique du Pakistan est créé avec deux entités de part et d'autre de l'Inde : Le Pakistan oriental et le Pakistan occidental. En 1971, le Pakistan oriental proclame son indépendance et devient le Bangladesh après une guerre sanglante contre le Pakistan occidental, soutenu par l'Inde qui provoquera un nombre estimé jusqu'à 3 millions de morts, le viol de 200 000 femmes, et conduira 10 millions de personnes à se réfugier en Inde. Le Bangladesh réclame toujours la reconnaissance de ce génocide orchestré par l'armée pakistanaise.

La densité de la population y est très élevée ; la capitale, Dacca, compte près de 7 millions d'habitants.

Le pays est fréquemment touché par les catastrophes naturelles : inondations, tornades, cyclones, raz de marée... La plus grande partie du territoire est à moins de 12 mètres au-dessus du niveau de la mer et environ 10 % sont situés en dessous du niveau de la mer, ce qui le rend très vulnérable aux effets du réchauffement climatique, risquant de provoquer des migrations de dizaines de millions de personnes.

Le Bangladesh est un pays pauvre, qui fait toutefois des progrès dans les domaines de l'alphabétisation, de la disparité entre les sexes à l'école et de la réduction de l'expansion démographique, mais il se heurte à l'inefficacité des entreprises d'État et à la corruption.

### Gouvernance

**S**a situation politique est mouvementée, avec l'assassinat de deux présidents, des coups d'état et la corruption.

Le gouvernement est une démocratie parlementaire ayant l'islam comme religion d'État, mais assurant la liberté de religion aux non-musulmans.

Les 300 membres du parlement monocaméral sont élus tous les 5 ans au suffrage universel, et élisent le président qui choisit le Premier ministre parmi les membres du parlement disposant de la confiance d'une majorité.

### Religion

89,7 % de la population est musulmane (96 % sunnites de l'école hanafite et 4 % chiites ou ahmadis) ; 8,2 % sont hindous. Il y a une faible présence d'animistes, de chrétiens et de bouddhistes. Les hindous, qui représentaient 25 % de la population en 1971, quittent le pays où ils se sentent discriminés.

Les militants extrémistes islamistes y sont très actifs ; un attentat sanglant dans un restaurant en 2016 à Dacca a fait 20 morts parmi les touristes étrangers, massacrés à l'arme blanche.

### Économie

**U**ne partie importante de l'économie repose sur l'industrie textile. De nombreuses multinationales occidentales, et maintenant la Chine, font appel à la main-d'œuvre locale, celle-ci étant l'une des moins chères au monde.

Ceci permet de maintenir un niveau de croissance relativement élevé, mais qui souffre de l'inefficacité des entreprises d'État, d'une mauvaise gestion des ressources énergétiques et aussi de la corruption et de la faiblesse des institutions politiques.

### *Forces armées et de sécurité*

**L**es forces armées bangladaises, instituées en 1971, comptent 200 000 hommes dans l'armée de terre, 7 000 dans l'armée de l'air, et 15 000 dans la marine. En outre, une force paramilitaire composée d'environ 40 000 hommes, les Border Guard Bangladesh (BGB), assure le contrôle des frontières.

Le Bangladesh est l'un des principaux contributeurs aux opérations de maintien de la paix (OMP), avec 6 600 militaires participants.

L'armée est équipée majoritairement de matériels chinois et pakistanais, mais aussi occidentaux (Allemagne de l'Ouest, Australie) depuis les années 1990. Certaines armes chinoises sont produites sous licence par les arsenaux bangladais. L'armée de l'air dispose de 8 avions de combat multirôle Mig 29 et de 45 avions de chasse chinois J7. 2 sous-marins chinois sont entrés en service en 2017.

### *Relations internationales*

**S**es relations internationales sont principalement avec l'Inde (la plupart des questions frontalières ont pu être réglées) et avec le Pakistan. Les relations avec la Chine, qui est le principal fournisseur d'armes, se développent ; un partenariat stratégique a été signé en 2016, Pékin étant intéressé à ouvrir le corridor Bangladesh-Chine-Inde-Myanmar dans le cadre des Nouvelles routes de la soie.

Sa vision partagée des valeurs démocratiques permet de faciliter les relations avec les pays occidentaux.

L'Union européenne et le Bangladesh, liés depuis 1976 par un accord de coopération, ont signé en mai 2000 un nouvel accord, dit de « troisième génération », incluant une clause relative aux droits de l'homme. Le Bangladesh est le principal bénéficiaire du système de préférence généralisé (SPG) et son statut de PMA (pays les moins avancés) lui permet de bénéficier depuis 2001 de l'initiative « Tout sauf les armes » (accès immédiat au marché communautaire, en franchise de droits de tous les produits originaires des PMA, à l'exception des armes et des munitions).

### *Partenariats avec la France*

**L**es relations avec la France se limitent à un dialogue politique de haut niveau et à un accord de coopération culturelle signé le 10 mars 1987. En 2010, lors d'une visite de la ministre des affaires étrangères bangladaises, la perspective de développement de la coopération bilatérale notamment dans les domaines énergétique et environnemental est évoquée.

## La Fédération de Malaisie

La Malaisie est un État multiethnique qui a su préserver son équilibre grâce à un développement économique spectaculaire et bien maîtrisé. La population malaisienne se compose pour l'essentiel de 51 % de Malais, 23 % de Chinois et 10 % d'Indiens ; les 17 % restants sont en majorité des aborigènes des provinces du Sabak et du Sarawak.

La capitale économique est Kuala Lumpur qui compte 1,8 million d'habitants et 7 millions dans le Grand Kuala Lumpur. La capitale administrative est Putrajaya. Kuala Lumpur a connu un développement extrêmement rapide avec de nombreux gratte-ciel dans le centre d'affaires dont les tours Petronas qui sont longtemps restées les plus hautes du monde.

### Gouvernance

La Malaisie devient indépendante en 1957. Son périmètre actuel résulte de l'entrée en 1963 des territoires britanniques de Bornéo devenus indépendants, Sabah et Sarawak, dans la fédération.

La Malaisie est un État fédéral et une monarchie parlementaire, qui comprend treize États fédérés. Neuf ont à leur tête un souverain héréditaire (sultan) et quatre ont un gouverneur nommé. S'y ajoutent trois « territoires fédéraux » administrés par le gouvernement : Kuala Lumpur (la capitale économique), Putrajaya (la capitale administrative) et l'île de Labuan.

Les fonctions honorifiques de chef de l'État sont exercées pour cinq ans, à tour de rôle, par l'un des neuf souverains, qui porte alors le titre de « Yang di-Pertuan Agong » (le roi). En décembre 2016, le sultan de Kelantan est devenu roi. Le roi nomme le Premier ministre et, sur proposition de ce dernier, les autres membres du gouvernement. Le parlement fédéral comprend une Chambre des députés, élue pour 5 ans au suffrage universel direct, et un sénat, nommé par le gouvernement et par les assemblées des États.

### Religion

La Malaisie compte 62 % de musulmans, 20 % de bouddhistes, 6,3 % d'hindous, 9,2 % de chrétiens, et d'autres ethnies minoritaires. Tous les Malais (à ne pas confondre avec les Malaisiens) sont musulmans.

L'islam est un facteur social dominant, autant qu'un enjeu politique. Pour contenir l'islamisme radical, Mahathir ibn Mohamad, Premier ministre malaisien de 1981 à 2003, a donné des gages à la communauté musulmane, en prenant plusieurs mesures en sa faveur, telles que la création d'un ministère des cultes ou la reconnaissance du port du foulard islamique. L'islam et ses valeurs constituent pour les Malaisiens le cadre et le contrepoids indispensables au développement économique rapide du pays.

L'État pratique une politique de discrimination positive envers la population malaise, auparavant défavorisée relativement à la communauté chinoise. Aujourd'hui les écarts de richesse sont analogues au sein de toutes les communautés ethniques de Malaisie ; tant au niveau de l'actionnariat des entreprises que des quotas dans les universités, 85 % des fonctionnaires de l'État sont choisis parmi les Malais.

L'équilibre ethnique malaisien recèle néanmoins quelques failles ; ainsi la communauté chinoise déplore les pesanteurs islamiques, qui conduisent parfois les étudiants de la communauté chinoise, non musulmans, à quitter la Malaisie pour trouver un travail ; mais cela ne suffit pas à décourager les investisseurs.

### Économie

La Malaisie a commencé à être industrialisée dans les années 1970-1980. En 2009, un programme de transformation économique 2010-2020 a été engagé par le gouvernement.

Le développement économique de la Malaisie est spectaculaire : en 45 ans, le taux de pauvreté a massivement régressé, de 65 % à 2 % de la population.

Entre 2005 et 2014, le taux de croissance de l'économie s'est situé autour de 6 % et à 4,5 % en 2016. La croissance se maintient à un niveau élevé.

L'État joue un rôle majeur dans la conduite de l'économie malaisienne. Des secteurs prioritaires ont été choisis, pour lesquels une stratégie de développement a été mise en place :

- aéronautique : la Malaisie développe des capacités de maintenance, tout en devenant un « hub » régional et un acteur dans la chaîne mondiale d'approvisionnement ;
- pétrole et gaz : dans ce domaine, la Malaisie est passée de la position de rentier à celle d'acteur dans l'off-shore profond, la pétrochimie et, au-delà du pétrole, du développement des énergies renouvelables (solaire, biomasse, énergie marine) ;
- transports publics : le gouvernement veut développer ce secteur ; une ligne TGV entre Kuala Lumpur et Singapour est en projet depuis plusieurs années ;
- agro-alimentaire : la croissance a atteint 14 % ces deux dernières années ;
- technologies de l'information : la Malaisie a mis en place des incubateurs.

Proche de l'accession au club des pays développés, objectif pour 2020 de ce programme de transformation économique, la Malaisie bénéficie d'une économie diversifiée : agriculture (9 % du PIB), construction (4,5 %), mines (9 %), industries manufacturières (23 %) et services (55 %) ; et très ouverte (le cumul des exportations et des importations équivalait à 125 % du PIB en 2015).

Au sein de l'ASEAN, la Malaisie est aujourd'hui la 3e puissance économique. Rapporté à sa population de 31 millions d'habitants, ce niveau de richesse classe la Malaisie au 2e rang en ASEAN (hors Brunei).

Le succès économique de la Malaisie s'est construit sur :

- une stabilité politique et un cadre institutionnel solide ;
- un modèle de développement ouvert aux investissements directs étrangers, aujourd'hui centré sur les services, l'industrie électronique et l'industrie de production aval à partir des ressources naturelles du pays ;
- une politique macroéconomique bien maîtrisée et prudente, notamment en matière de déficit public (3,1 % du PIB en 2016) et d'endettement public (<55 % du PIB) ;
- des coûts de main-d'œuvre compétitifs et un niveau d'éducation élevé d'une population jeune (âge médian de 28 ans).

Selon les baromètres internationaux, la Malaisie se classe parmi les meilleurs pays émergents en matière de climat des affaires.

Pour la France, la Malaisie est devenue un partenaire commercial essentiel en ASEAN. D'abord centré sur les grands contrats de défense, l'ingénierie pétrolière et l'industrie lourde, les liens économiques et commerciaux bilatéraux se sont diversifiés et approfondis. Le volume d'échanges s'établit à 3,4 Mrds d'euros sur les deux dernières années. Depuis le début des années 2000, les échanges France/Malaisie ont triplé. La Malaisie est le deuxième marché de la zone après Singapour. Les contrats signés dans les secteurs de l'aéronautique et de l'armement sont particulièrement importants.

Depuis 2009, la présence économique française en Malaisie s'est étoffée (+50 %) avec 270 filiales implantées, représentant un chiffre d'affaires cumulé de 4 Mrd € en 2015, 26 000 emplois directs et un stock d'investissements directs d'environ 1 Mrd €. Les entreprises françaises sont particulièrement performantes dans les principaux secteurs exportateurs, mais aussi dans le secteur financier et les transports terrestres.

La question de l'huile de palme reste cependant encore un sujet délicat entre la France et la Malaisie, compte tenu des positions prises par les écologistes français dans ce domaine.

### **Forces armées et de sécurité**

**L**es forces armées malaisiennes se composent de trois branches distinctes :

- Malaysian Army, armée de terre forte d'environ 80 000 hommes, auxquels s'ajoutent 50 000 hommes de réserve active. Elle est équipée de matériels de plusieurs provenances : canons sud-africains, lance-roquettes multiples brésiliens, chars lourds polonais possédant un système de contrôle de tir et des systèmes optiques de navigation français. La défense antiaérienne repose sur des missiles sol-air portables d'origine russe, pakistanaise et britannique, et sur le missile britannique Rapier pour la défense fixe et mobile. Le parc d'hélicoptères de l'aviation de l'armée malaisienne est essentiellement constitué d'Agusta, qui ont remplacé des Alouette, et de Sikorsky.
- Royal Malaysian Air Force : la force aérienne malaisienne possède un parc aérien varié comprenant des avions de combat F-18 et F-5 américains, des Hawk britanniques et quelques appareils soviétiques Mig-29 et Su-30. Elle a acquis 4 Airbus 400M qui viennent s'ajouter aux 10 C130 et 6 CASA 235 pour le transport tactique. Le parc d'hélicoptères est constitué d'Alouette 3 et de Caracal français, et de Sikorsky américains. Les avions d'entraînement sont majoritairement suisses (Pilatus), mais aussi italiens (Aermacchi), britanniques (Hawk) et américains (Beechcraft).
- Royal Malaysian Navy : la marine malaisienne est équipée de 4 corvettes lance-missiles classe Laksamana (produits par les chantiers Fincantieri et équipés de missiles Otomat) et de 4 frégates construites par l'allemand Blohm + Voss. Elle possède aussi deux sous-marins français de la classe Scorpène équipés de torpilles guidées Black Shark et de missiles antinavires Exocet SM39.

Un problème stratégique majeur est dû aux tensions causées par les revendications territoriales chinoises en mer de Chine du sud, extrêmement préoccupant pour le maintien de la paix

dans la zone et rendant très compliquées les relations entre les différents pays voisins membres de l'ASEAN.

Les principales actions impliquant la défense concernent :

- la lutte contre la piraterie dans le détroit de Malacca ;
- le secours aux populations lors de catastrophes ;
- la participation au maintien de la paix dans le monde (900 soldats dont 820 à la FINUL) ;
- la lutte contre le terrorisme (avec la fin de Daech et le retour au pays des participants) ;
- la lutte contre la cybercriminalité.

Le budget de la défense représente 1,5 % du PIB.

### *Partenariats avec la France*

La coopération dans le domaine de la défense s'appuie repose sur trois piliers :

- le dialogue stratégique : les premiers accords de coopération ont été signés en 1993. Ils prévoyaient des échanges d'informations (non classifiées) entre les ministères de la défense des deux pays. Ils ont été suivis par ceux de 1997 sur les contrats d'armement, qui comprenaient des échanges d'informations classifiées avec la DGA. Les échanges actuels préparent des accords concernant le renseignement et la cyber défense (amendement signé lors de la visite du chef de l'État le 28 mars 2017).
- La coopération est gérée par un Haut comité stratégique conjoint de défense, de niveau ministériel. Les excellentes relations entre les deux ministres de la défense, des rencontres fréquentes entre hautes autorités, l'organisation de séminaires de réflexion et des visites croisées d'échange d'expertises permettent d'alimenter la relation bilatérale de défense ;
- la coopération militaire : la présence permanente des forces armées françaises dans leurs bases de l'océan Indien et de l'océan pacifique favorise la tenue régulière d'entraînements conjoints et le développement d'une interopérabilité opérationnelle. Les militaires malaisiens sont formés aux normes OTAN. Les forces armées françaises et malaisiennes renforcent, au travers d'exercices, leur aptitude à œuvrer ensemble dans le cadre d'opérations humanitaires et de secours aux populations. Des exercices de survie (avec les forces spéciales), en particulier dans la mangrove, sont également organisés tous les deux ans ;
- la coopération en matière d'armement : la France a déjà vendu à la Malaisie deux sous-marins Scorpène, des hélicoptères H225M qui sont utilisés pour des manœuvres, des transports de troupes, des transports de VIP, mais également lors des catastrophes naturelles, quatre A400M pour des transports de troupes. Des *littoral combat ships* sont construits par un constructeur malaisien et DCNS.

Il s'agit d'une coopération structurée, la France vend des capacités et un accompagnement pour la formation des personnels.

Les programmes stratégiques d'acquisition d'équipements de défense par la Malaisie auprès de la France s'accompagnent d'une politique volontariste de partenariats au niveau des grands groupes industriels, comme des petites et moyennes entreprises. Encouragée et soutenue par les gouvernements respectifs, cette coopération industrielle a pour objectif de ré-

pondre aux aspirations légitimes d'indépendance technologique de la Malaisie, qui ambitionne d'accéder au statut de pays développé et à hauts revenus en 2020.

L'acquisition de sous-marins, d'hélicoptères, d'avions de transport, d'équipements ou de savoir-faire de haute technologie et technicité, s'inscrit dans cette logique durable de coopération, souvent soutenue par la communauté d'emploi au sein des forces armées des deux pays.

Une mission de défense, commandée par l'attaché de défense, représentant du ministère des armées a été créée. Elle a pour rôle de comprendre la politique de défense de la Malaisie et d'entretenir une excellente connaissance des forces armées malaisiennes. Elle conduit aussi toutes les actions de la coopération militaire bilatérale (escales, visites d'autorités, de délégations et d'experts, échanges de stagiaires, exercices). Chargée, par ailleurs, de soutenir les exportations de matériels militaires et d'accompagner les démarches des entreprises françaises de défense, elle développe une relation étroite avec les services compétents du ministère des armées. Elle participe, dans ce contexte, à l'enseignement du français en milieu militaire. Elle contribue, avec la section consulaire de l'ambassade, à l'organisation de la journée défense et citoyenneté (JDC) pour les jeunes françaises et français résidant en Malaisie.

## **Brunei Darussalam**

**S**itué dans l'île de Bornéo, ce petit État de 5 765 km<sup>2</sup>, peuplé d'environ 400 000 habitants, partage l'île avec la Malaisie et l'Indonésie. Son territoire, coupé en deux parties, est bordé par la mer de Chine méridionale et est totalement enclavé dans l'État malaisien de Sarawak.

Sa capitale est Bandar Seri Begawan.

### **Gouvernance**

**B**runei est un sultanat, monarchie islamique dirigée d'une main de fer par un monarque. Le sultan est le chef religieux et joue, par sa fonction monarchique le rôle de chef d'État et de chef du gouvernement, cumulant les statuts de Premier ministre, ministre de la défense, ministre des finances, recteur de l'université, chef de la police, chef suprême des forces armées et commandeur des croyants.

### **Religion**

**L'**islam est la religion d'État. 79 % de sa population est musulmane, 8,7 % chrétienne et 7,8 % bouddhiste.

Son monarque y a institué, depuis 2013, une charia dure, qui ne s'applique qu'aux musulmans, et des restrictions fortes à l'exercice des autres religions.

### **Économie**

**L**es revenus proviennent du pétrole qui assure un PIB élevé, une croissance forte et l'instauration du meilleur système social de la région (logements subventionnés, voire gratuits, gratuité des soins hospitaliers, de l'éducation et de l'université, impôts inexistantes...)

### *Forces armées et de sécurité*

**F**ondées le 31 mai 1961, les forces armées royales brunéiennes sont constituées d'une armée de terre, d'une légère armée de l'air et d'une marine, petite mais relativement bien équipée, auxquelles s'ajoute une école d'entraînement. Elles ont pour missions de dissuader toute puissance extérieure de porter atteinte directement ou indirectement à la souveraineté et à l'intégrité territoriale, d'entreprendre des opérations militaires de contreterrorisme et anti-insurrectionnelles, d'aider la police et l'autorité civile à maintenir l'ordre public et de maintenir de bonnes relations communautaires avec la population civile.

L'essentiel de son équipement provient du Royaume-Uni, de la France et des États-Unis. Sa marine dispose de 58 navires, principalement des patrouilleurs et sa force aérienne se constitue de 9 hélicoptères Bell 212, 6 Bölkow Bo 105, 4 Pilatus PC-7, 12 Sikorsky S-70 et 2 Bell 206.

Il n'y a pas de conscription à Brunei et seuls les citoyens d'ethnie malaise sont autorisés à s'enrôler.

### *Partenariats avec la France*

**L**es échanges commerciaux avec la France sont limités ; les deux principaux secteurs d'échanges sont l'aéronautique (en majorité Airbus, qui a vendu sept avions au sultanat en 2014) et la banque. Brunei cherche à diversifier son économie encore largement dépendante de la rente pétrolière et a établi des partenariats de coopération économique.

## **République des Maldives**

**S**itué dans l'Océan Indien à 755 kilomètres au Sud-ouest du Sri Lanka et à 600 km de l'Inde, les Maldives sont un archipel d'environ 1 200 îles, dont 202 habitées en permanence, s'étendant sur près de 800 km de long et 130 km de large. Elles constituent ainsi un État insulaire d'environ 400 000 habitants, dont plus de 100 000 dans la capitale Malé.

Avec un point culminant se situant à 2,3 mètres au-dessus du niveau de la mer, les îles sont menacées de disparition, dans le long terme, avec le changement climatique.

### *Gouvernance*

**A**près avoir été un sultanat islamique, puis un protectorat britannique de 1887 à 1965, les Maldives prennent leur indépendance le 26 juillet 1965 et deviennent la République des Maldives en 1968.

Dans ce régime de république présidentielle, le président est chef de l'État, chef du gouvernement et commandant en chef des forces armées. Il nomme un ministre chargé de la défense et de la sécurité.

Les élections de 2013 avaient porté au pouvoir le président Abdulla Yameen, soutenu par des religieux wahhabites formés en Arabie saoudite et au Pakistan. En novembre 2018, Ibrahim Mohamed Solih a été élu à la suite d'une campagne mouvementée dans laquelle le président sortant avait fait arrêter des opposants (dont un ancien président), assiégé la Cour suprême, limogé le chef de la police et décrété l'état d'urgence. Solih avait été l'adjoint du président Na-

sheed (2008-2012) emprisonné, puis exilé en Grande-Bretagne et au Sri Lanka et donc interdit de participer à l'élection présidentielle. De retour après la victoire de Solih, il a remporté en avril 2019, avec sa formation, le parti démocrate maldivien (PDM) près de 2/3 des sièges de l'assemblée législative. On peut espérer que cette nouvelle équipe ramènera les Maldives à des pratiques plus conformes aux droits de l'homme.

### **Religion**

**L**a constitution de 1997 a fait de l'islam la religion d'État, seule religion autorisée dans l'archipel. La quasi-totalité de la population est musulmane sunnite (restent environ 0,6 % de chrétiens et un millier de bouddhistes). La législation est basée sur la charia, avec une application très dure, aucun signe d'une autre religion n'étant toléré. D'après l'index mondial 2019 de persécution des chrétiens, ce pays apparaît en 14e position parmi les 150 pays analysés. Ceci paraît à première vue difficilement compatible avec une économie dépendante du tourisme ; mais les touristes sont accueillis dans des « îles hôtels » (île appartenant en totalité à l'hôtel), où l'alcool peut couler à volonté, et ils n'ont quasiment pas de contacts avec la population autochtone.

En 2015, de nombreux Maldiviens sont partis vers les territoires de Daech. Le pouvoir a bien condamné le djihad vers la Syrie, mais peu d'actions ont été menées pour le contrer et certains ont pu craindre de voir un califat s'instaurer aux Maldives.

### **Forces armées et de sécurité**

**D**otées d'un budget de 250 m US \$, les forces armées ont pour principal rôle d'assurer la surveillance côtière et de protéger l'immense espace maritime. Des forces spéciales ont une mission de contre-terrorisme.

### **Partenariats avec la France**

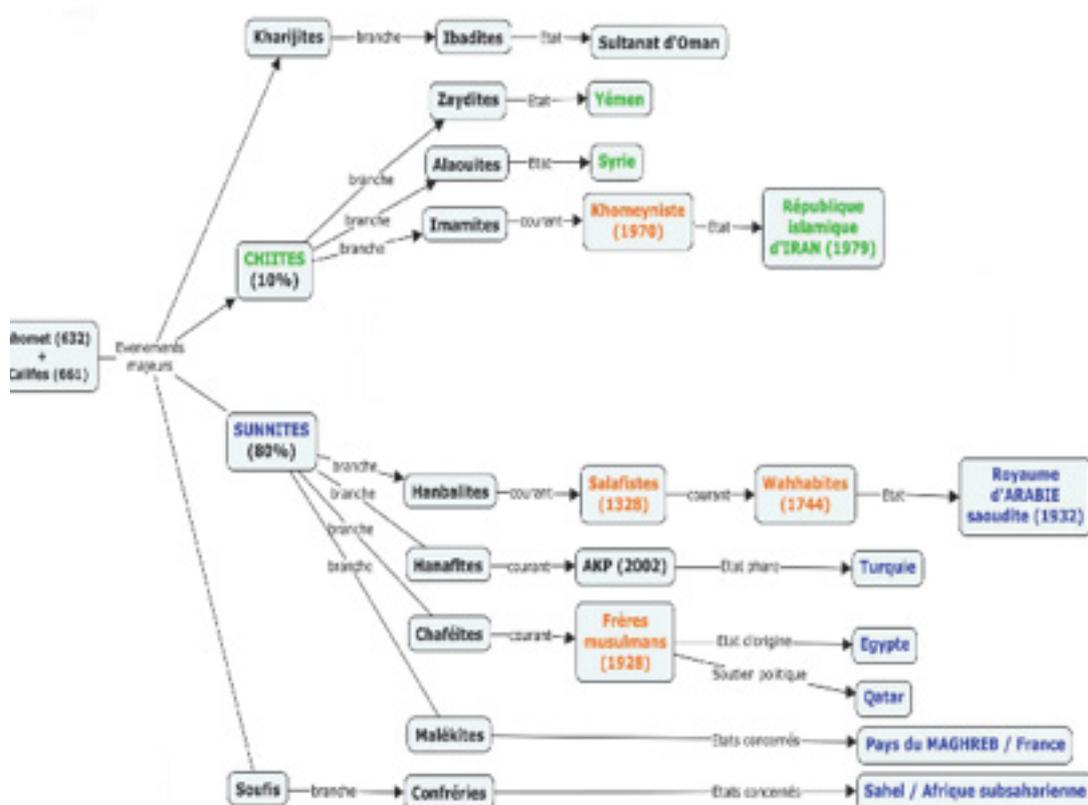
**L**a seule présence institutionnelle est l'Alliance française à Malé. En 2009, la France a signé une convention de financement, à hauteur de 1,50 M€, du fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) en vue de réaliser le projet intitulé « Cartographie des Maldives et changement climatique ».



# Annexes

## Annexe 1 – Les islams

Les branches et courants de l'islam se distinguent par leur origine, leur doctrine religieuse et leur implantation géographique [Réf 11]. Les multiples groupes ou organisations terroristes islamistes se réfèrent (ou non) à l'un ou l'autre des courants.



## Annexe 2 – Les États du monde islamique

Le tableau ci-après présente :

- la liste des États où la population (en millions d'habitants) est en majorité musulmane ;
- le pourcentage de musulmans dans la population totale ;
- la répartition entre sunnites et chiites ;
- leur appartenance (m) à diverses organisations multinationales :
  - ▷ l'organisation de la coopération islamique (OCI),
  - ▷ la ligue des États arabes (LEA),
  - ▷ le conseil de coopération du Golfe (CCG),
  - ▷ l'organisation internationale de la francophonie (OIF),
  - ▷ l'organisation de coopération de Shanghai (OCS),
  - ▷ la coalition militaire islamique pour combattre le terrorisme (CMICT).

Certaines données numériques, sont variables suivant les sources et les dates de référence. Ont été privilégiées les données du MEAE [Réf 12].

État	Popula- tion	% musul- mans	sunnites/ chiites	OCI	LEA	CCG	OIF	OCS	CMICT
<b>Afghanistan</b>	34	99,8	80/19	m				obs	m
<b>Albanie</b>	3	65	57/8	m			m		
<b>Algérie</b>	41,3	99	97	m	m				
<b>Arabie saoudite</b>	32,9	97	95/5	m	m	m			m
<b>Azerbaïdjan</b>	10	98	14/84	m				part	
<b>Bahreïn</b>	1,6	81,2	/65	m	m	m			m
<b>Bengladesh</b>	150	90		m					m
<b>Bosnie Herzégovine</b>	3,5	51	49/2	obs					
<b>Brunei</b>	0,4	67		m					m
<b>Burkina Faso</b>	20	61		m			m		m
<b>Comores</b>	0,8	100		m	m		m		m
<b>Côte d'Ivoire</b>	24,4	42		m			m		m
<b>Djibouti</b>	1	97		m	m		m		m
<b>Égypte</b>	98	90	87/7	m	m				m
<b>Émirats arabes unis</b>	10,4	100		m	m	m			m
<b>Gambie</b>	2	85		m					m
<b>Guinée</b>	13,6	85		m			m		m
<b>Guinée-Bissao</b>	1,8	50		m			susp		m
<b>Indonésie</b>	261	87		m					
<b>Irak</b>	37,2	99	35/65	m	m				

## ANNEXES

État	Popula- tion	% musul- mans	sunnites/ chiïtes	OCI	LEA	CCG	OIF	OCS	CMICT
<b>Iran</b>	83,3	99	10/89	m				obs	
<b>Jordanie</b>	9,7	94	92/	m	m				m
<b>Kazakhstan</b>	18	56		m				m	
<b>Kirghizistan</b>	6	89		m				m	
<b>Kosovo</b>	1,8	90							
<b>Koweït</b>	4,5	100	70/ 30	m	m	m			m
<b>Liban</b>	4,6	60	31/29	m	m		m		m
<b>Libye</b>	6,4	97		m	m				m
<b>Malaisie</b>	32,4	61	79	m					m
<b>Maldives</b>	0,4	98		m					m
<b>Mali</b>	19	95		m			m		m
<b>Maroc</b>	35,7	99		m	m		m		m
<b>Mauritanie</b>	4,4	99		m	m		m		m
<b>Niger</b>	21	90	95/5	m			m		m
<b>Nigeria</b>	201	50		m					
<b>Oman</b>	4,6	100		m	m	m			m
<b>Ouzbékistan</b>	31	96		m				m	
<b>Pakistan</b>	193	96	86	m					m
<b>Palestine</b>	5	97		m	m				m
<b>Qatar</b>	2,7	100		m	m	m	asso		exclu
<b>Sénégal</b>	15,7	90		m			m		m
<b>Sierra Leone</b>	7,4	78		m					m
<b>Somalie</b>	11,1	99		m	m				m
<b>Soudan</b>	40	97		m	m				m
<b>Syrie</b>	17,5	87	74/13	m	m				
<b>Tadjikistan</b>	8,3	99		m				m	
<b>Tchad</b>	14,9	55		m			m		m
<b>Tunisie</b>	11,4	99,8	85/15	m	m		m		m
<b>Turkménistan</b>	5,2	93		m				invité	
<b>Turquie</b>	82	90	75/25	m				part	m
<b>Yémen</b>	28,3	99	55/45	m	m				m

En Inde, les musulmans sont minoritaires et représentent 14 % de sa population soit 100 millions sur bientôt 1,4 milliard d'habitants ; l'Inde est ainsi le troisième pays ayant la communauté musulmane la plus importante dans le monde, après l'Indonésie et le Pakistan.

### Annexe 3 – Les exportations d’armements

Le développement de la base industrielle et technologique de défense garantit la supériorité des forces sur le terrain et contribue à la vitalité du tissu économique français.

L’exportation d’armements, en dynamisant cette BITD, est vitale pour l’autonomie stratégique de la France et sa diplomatie, comme composante des partenariats.

Le tableau présente, par États, les prises de commandes en M€ courants, pour la période de 2008 à 2018 ; les commandes inférieures à 1 M€ ne sont pas indiquées [Réf 15].

Le total des exportations d’armements vers les États du monde islamique s’élève à 46 574 M€ courants, soit 50 % de l’ensemble des exportations (93 214 M€ courants).

État	2008 à 2017	2018	État	2008 à 2017	2018	État	2008 à 2017	2018
Afghanistan	13		Guinée Bis- sau			Nigeria	60	50
Albanie	84		Indonésie	1 342	114	Oman	491	5
Algérie	454	61	Irak	218		Ouzbékistan	206	190
Arabie saoudite	11130	949	Iran			Pakistan	928	70
Azerbaïdjan	157		Jordanie	8	2	Palestine		
Bahreïn	18		Kazakhstan	447	56	Qatar	8 764	2 374
Bangladesh	17	8	Kirghizistan			Sénégal	70	76
Bosnie Herzégovine			Kosovo	5	2	Sierra Leone		
Brunei	86		Koweït	1 636	265	Somalie	4	
Burkina Faso	38	2	Liban	20		Soudan		
Comores			Libye	64		Syrie		
Côte d’ivoire	17	47	Malaisie	1 768	53	Tadjikistan		
Djibouti	2		Maldives			Tchad	54	
Égypte	7 325	287	Mali	13	5	Tunisie	41	
Émirats arabes unis	3 837	191	Maroc	1 791	15	Turkmé- nistan	41	
Gambie			Mauritanie	20		Turquie	582	
Guinée	2		Niger	49	3	Yémen	11	

## Annexe 4 – Les Français expatriés

Le tableau présente, par État du monde islamique, en milliers, le nombre de Français inscrits au registre mondial en 2017 [Réf 14] ; soit un total de 277 milliers.

Dans le monde, 1 820 milliers de Français sont inscrits à ce registre ; mais cette inscription n'est pas obligatoire ; selon les sources, l'estimation totale des Français établis hors de France est de 2,5 à 3 millions.

État	Inscrits au registre	État	Inscrits au registre	État	Inscrits au registre
Afghanistan	0,2	Guinée Bissau	0,1	Nigeria	1,5
Albanie	0,2	Indonésie	4,5	Oman	0,8
Algérie	41,8	Irak	0,4	Ouzbékistan	0,1
Arabie saoudite	6,2	Iran	1,3	Pakistan	0,5
Azerbaïdjan	0,2	Jordanie	1,6	Palestine	
Bahreïn	1,1	Kazakhstan	0,4	Qatar	4,6
Bangladesh	0,2	Kirghizistan		Sénégal	20,4
Bosnie Herzégovine	0,4	Kosovo	0,1	Sierra Leone	
Brunei	0,1	Koweït	1,2	Somalie	
Burkina Faso	3,4	Liban	24,2	Soudan	0,2
Comores	1,7	Libye	0,1	Syrie	
Côte d'Ivoire	17,8	Malaisie	3,5	Tadjikistan	
Djibouti	4	Maldives		Tchad	1,4
Égypte	6	Mali	8,6	Tunisie	23,3
Émirats arabes unis	22,9	Maroc	54,3	Turkménistan	0,1
Gambie		Mauritanie	1,7	Turquie	10,9
Guinée	2,9	Niger	1,5	Yémen	0,1

## Annexe 5 – Les États fragiles ou faillis

Il est à la fois difficile et délicat de dresser nommément et de manière officielle une liste d'États faillis. La pratique diplomatique française est de ménager les susceptibilités à cet égard. Il n'existe par ailleurs pas de consensus sur la définition d'État fragile sur la scène internationale. Et les États dits faillis rejettent eux-mêmes cette dénomination.

Des structures ont été créées au niveau international traitant des États fragiles, comme l'unité « États fragiles, conflit et développement social » de la Banque mondiale ou le groupe des États fragiles de l'OCDE.

Le *fund for peace* (FFP) évalue la stabilité ou la fragilité des États en fonction de douze indicateurs (eux-mêmes constitués de plusieurs facteurs) de nature sociale, économique, politique et militaire : démographie, réfugiés, violence, émigration, inégalités, pauvreté, légitimité de l'État, services publics, droit de l'homme et législation, appareil de sécurité, élites, interventions extérieures.

Chaque indicateur est noté de 1 à 10. Leur addition fournit l'index de fragilité des États (FSI).

Sur 178 États ainsi évalués dans le monde [Réf 13], en 2019, sont classés, parmi les 31 premiers :

- **extrêmement fragiles** (index > 100) : Yémen, Somalie, Syrie, Tchad, République Centrafricaine, Soudan, Afghanistan ;
- **très fragiles** (index > 90) : Guinée, Irak, Nigéria, Niger, Guinée Bissau, Mali, Pakistan, Libye, Côte d'Ivoire, Mauritanie.

Remarque : la France a un index de 32 ; la Finlande est l'état le plus stable avec 16,9

## Annexe 6 – Les partenariats de sécurité et de défense en France

Pour assurer une gouvernance cohérente et intégrée de la coopération de sécurité et de défense de la France, celle-ci est pilotée par un comité directeur interministériel, qui rassemble les ministères de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE), des armées, de l'intérieur et de l'économie.

Elle se situe dans une logique partenariale et d'appropriation par le pays partenaire, en visant au renforcement de ses capacités structurelles et de sa résilience. Elle s'inscrit dans le temps long, en anticipation des crises.

Une synergie est recherchée entre la coopération bilatérale et la coopération multilatérale, en particulier avec l'Union européenne, afin de consolider les capacités d'appui politique et budgétaire.

Cette cohérence politique se décline dans quatre continuums : coopération structurelle-opérationnelle, sécurité-défense, sécurité intérieure-extérieure, sécurité-développement<sup>11</sup>.

Le comité d'orientation stratégique, composé, respectivement pour chacun des trois premiers ministères, de la direction générale des affaires politiques et de sécurité, de la direction générale des relations internationales et de la stratégie et de la direction de la coopération internationale, a défini les priorités, les objectifs, ainsi que les moyens [Réf 7].

Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères dispose d'un conseiller pour les affaires religieuses [Réf 8].

La France contribue aux écoles nationales à vocation régionale (ENVR), forces d'intégration par une formation commune, implantées dans plusieurs pays, sur des thématiques diverses :

Bénin (déménagement, police judiciaire), Togo et Niger (santé), Côte d'Ivoire (action de l'État en mer, expertise des décideurs), Mali (maintien de la paix, administration), Guinée équatoriale (sécurité maritime), Congo (génie), Cameroun (formation des cadres, maintien de l'ordre), Gabon (formation des cadres, santé), Ghana (maintien de la paix), Burkina Faso (logistique, protection civile), Sénégal (formation des cadres, infanterie, cybersécurité), Djibouti (police judiciaire).

Le partenariat militaire opérationnel (PMO) se compose de deux chaînes distinctes et complémentaires :

- la coopération structurelle aide à forger l'outil militaire des pays partenaires ; elle est mise en œuvre par la direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD) du MEAE en s'appuyant sur le réseau des coopérants insérés au sein des armées des pays partenaires. La DCSD soutient les centres de préparation à l'engagement opérationnel (CPEO) en désignant un coopérant référent par centre et en attribuant des budgets dédiés à l'instruction,
- la coopération opérationnelle prend en compte l'instruction et l'entraînement des forces partenaires ; elle est mise en œuvre par l'état-major des armées, sous la forme de détachements adaptés à la mission, afin de leur transmettre les savoir-faire. Elle est assurée par les pôles de coopération, les forces de présence et de souveraineté.

<sup>11</sup> Conformément aux conclusions du comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) et aux objectifs du développement durable (ODD 16) de l'ONU.

L'armée de terre a créé un commandement spécialisé dans l'assistance militaire opérationnelle (COM AMOT), pour renforcer ses capacités de PMO.

Les accords de sécurité et défense, souvent anciens, sont actualisés (en 2009 pour des États africains), complétés ou renforcés, notamment dans le cadre d'un partenariat stratégique. De contenus et degrés très variables suivant les États, ils sont soumis à l'approbation du parlement.

Lors de son discours aux ambassadeurs [Réf 26], le président de la République a orienté la stratégie pour réinventer les partenariats, sans hégémonie prédatrice.

## Annexe 7 – Les ressortissants des États islamiques en France

Le tableau présente le nombre, en milliers, de personnes étrangères (hors binationaux) résidant en France, appartenant aux communautés issues des États du monde islamique, soit un total de l'ordre de 4,5 millions.

Les nombres ne font pas toujours la différence entre résidents légaux et illégaux.

État		État		État	
<b>Afghanistan</b>		<b>Guinée Bissau</b>	10	<b>Nigeria</b>	10
<b>Albanie</b>	4	<b>Indonésie</b>		<b>Oman</b>	
<b>Algérie</b>	565	<b>Irak</b>	3,9	<b>Ouzbékistan</b>	0,1
<b>Arabie saoudite</b>		<b>Iran</b>	10,1	<b>Pakistan</b>	50
<b>Azerbaïdjan</b>		<b>Jordanie</b>	0,3	<b>Palestine</b>	?
<b>Bahreïn</b>		<b>Kazakhstan</b>	1,7	<b>Qatar</b>	
<b>Bangladesh</b>		<b>Kirghizistan</b>	0,6	<b>Sénégal</b>	20,4
<b>Bosnie Herzégovine</b>	10	<b>Kosovo</b>	40	<b>Sierra Leone</b>	
<b>Brunei</b>		<b>Koweït</b>		<b>Somalie</b>	4,7
<b>Burkina Faso</b>	6,7	<b>Liban</b>	210	<b>Soudan</b>	0,3
<b>Comores</b>	370 <sup>2</sup>	<b>Libye</b>	1	<b>Syrie</b>	?
<b>Côte d'ivoire</b>	62	<b>Malaisie</b>		<b>Tadjikistan</b>	
<b>Djibouti</b>	2,2	<b>Maldives</b>		<b>Tchad</b>	5
<b>Égypte</b>	6	<b>Mali</b>	120	<b>Tunisie</b>	480
<b>Émirats arabes unis</b>		<b>Maroc</b>	1 500 <sup>3</sup>	<b>Turkménistan</b>	0,1
<b>Gambie</b>	Plusieurs	<b>Mauritanie</b>	16,3	<b>Turquie</b>	600 à 800 <sup>4</sup>
<b>Guinée</b>	30	<b>Niger</b>	2,1	<b>Yémen</b>	

2. Dont 173 milliers à Mayotte.

3. Ce nombre pourrait comprendre aussi les binationaux.

4. La France ne reconnaît pas la double-nationalité franco-turque contrairement à la Turquie.

En 2018, 6 492 milliers d'immigrés vivaient en France, soit 9,7 % de la population totale (66,9 millions). 2 448 milliers d'immigrés ont acquis la nationalité française.

La population étrangère vivant en France s'élevait à 4 752 milliers de personnes, soit 7,1 % de la population totale. Elle se composait de 4 044 milliers d'immigrés n'ayant pas acquis la nationalité française et de 718 milliers de personnes nées en France de nationalité étrangère.

Les communautés musulmanes du Maghreb (algérienne, marocaine et tunisienne) sont, de très loin, les plus importantes, pour des raisons historiques (anciennes colonies) et économiques (besoin de main-d'œuvre).



# Bibliographie

- 1 Fabien Kuzniak, Action 2030, Quelles alliances, partenariats et coopérations pour une France souveraine ?, *Cahiers de la Revue Défense Nationale*, 2018
- 2 Ludovic Ouhonyioué Kibora & Mamadou Traoré, *Vers une réforme du système de sécurité burkinabé*, FRS, septembre 2017
- 3 Thierry Hommel, *Prospective des réalités sahéliennes en 2030*, CSFRS, 2 octobre 2017
- 4 Nicolas Desgrais, *Le G5 Sahel, en réaction à la mutation de l'environnement stratégique sahélien*, FRS, juin 2018
- 5 Military Balance 2017, International Institute for Strategic Studies, 2017.
- 6 Alain Guillemoles, La France pousse le G7 à s'engager plus au Sahel, *La Croix*, 3 juillet 2019
- 7 Comité d'orientation stratégique, *Vers une coopération de sécurité et de défense inclusive*, 20 décembre 2018
- 8 Jean-Christophe Peaucelle, *La diplomatie française et le fait religieux*, Les lundis de l'IHE-DN, 11 décembre 2017
- 9 Serge Michailof, Mali, une guerre sans fin,

2019

- 21 Nathalie Goulet, *accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement des Émirats arabes unis relatif à la coopération en matière de défense*, rapport N°724 du Sénat, 6 juillet 2011
- 22 Nathalie Goulet, *accord de coopération en matière de sécurité intérieure entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'État des Émirats arabes unis*, rapport du Sénat N° 630, 4 juillet 2012
- 23 Fabrice Balanche, *L'isolement diplomatique de la Syrie se relâche*, *Le Monde*, 13 février 2019
- 24 Sébastien Peyrouse, *Religion et pouvoir d'État en Asie centrale, un système fragilisé*, *Transcontinentales*, 1/ 2005
- 25 Poline Tchoubar, *La nouvelle stratégie russe en Afrique subsaharienne, nouveaux moyens et nouveaux acteurs*, FRS N° 21/19, 11 octobre 2019
- 26 Emmanuel Macron, *discours du président de la république*, 27ème conférence des ambassadeurs et des ambassadrices, 27 août 2019
- 27 AACHEAr, *Le terrorisme, une bataille de l'esprit*, dans *Affrontements et technologies*, Documentation française, mai 2018
- 28 BP, *Statistical Review of World Energy*, 68ème édition, 11 juin 2019
- 29 Béji Caïd Essebsi, *discours d'investiture*, 24 décembre 2014
- 30 Anthony Qworkin & Fatim-Zhora El Maki, *The Southern front line: EU counter terrorism cooperation with Tunisia and Morocco*, CSFRS, 9 avril 2018
- 31 Tahar Boukhalfa, *UMA : 30 ans de non-Maghreb, bloqué par les tensions entre l'Algérie et le Maroc*, *TSA*, 17 Février 2019
- 32 Delphine Allès, *Indonésie, les angles morts de la lutte contre le terrorisme*, *Revue défense nationale*, été 2018
- 33 Eric Frecon, *Problématique du terrorisme islamiste en Asie du Sud-Est*, DGRIS, janvier 2017
- 34 Dominique Reynié, *Les attentats islamistes dans le monde 1979-2019*, Fondation pour l'innovation politique, 10 novembre 2019
- 35 Pierre Bousquet de Florian, *La sécurité intérieure des États*, Milipol, 21 novembre 2019
- 36 Elise Boz-Acquin, *La réforme des institutions militaire en Turquie*, IRIS, septembre 2018